FETE DU JOUR:
SAINT VALENTIN
Soleil: lever 8 h. 59; coucher 5 h. 19
Lune: lever 10 h. 34; coucher 8 h. 32
TEMPS PROBABLE:
NEIGE OU PLUIE LOCALE. DEMAIN, UN PEU PLUS FROID.
Maximum : 32 — Minimum : 23

LA PRESSE

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

EN AVANT TOUJOURS
Au cours de la semaine dernière, le tirage total de la "Presse" a excédé
1,000,000
de copies.

49e ANNEE—No 101—26 PAGES —1e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, MARDI 14 FEVRIER 1933 PRIX: DEUX CENTINS

CONGÉ BANCAIRE DE 8 JOURS AU MICHIGAN

Etant donné la crise dans les affaires de l'"Union Trust Co.", le gouverneur du Michigan proclame une fête légale qui durera 8 jours pour toutes les banques de l'Etat.

540 établissements affectés

Cette initiative sans précédent est approuvée par la corporation de reconstruction financière ; les milieux bancaires canadiens ne paraissent pas touchés par ce moratoire.

La répercussion ailleurs

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

DETROIT, 14. — (Par L.-D. Harrop). — Toutes les banques et maisons financières de l'Etat du Michigan sont fermées aujourd'hui en vertu d'un ordre de suspension émis de bonne heure aujourd'hui par le gouverneur William-A. Comstock.

Cet ordre de clôture a paralysé les affaires financières de Détroit, capitale nationale de l'auto, et interrompu les activités financières de nombreux centres agricoles et industriels de cet Etat qui a une population de plus de cinq millions.

Ce moratoire sans précédent a eu pour cause immédiate, dit le gouverneur, une crise dans les affaires de l'"Union Trust Company" de Détroit. Il dit avoir appris que cette maison aurait dû fermer ses portes ce matin.

Des mesures d'urgence ont été prises par le département bancaire de l'Etat pour procurer l'argent nécessaire au Michigan durant ce "congé".

540 établissements affectés

R.-E. Reichert, commissaire bancaire pour l'Etat, a étudié le moyen d'effectuer des retraits limités et nécessaires. Les officiers des banques estiment que le "congé" paralyse environ $1,410,978,629 dans les banques et $144,407,139 dans les compagnies de fiducie. Ces montants sont virtuellement "gelés" pour ces 8 jours bien qu'on ait prévu le retrait de petits montants pour les fins indispensables. Environ 420 banques d'Etat (ou succursales d'une banque d'Etat) et 120 banques nationales sont affectées par la proclamation du gouverneur.



Le gouverneur COMSTOCK

Les banques garderont à leur service des personnels réduits afin de répondre aux demandes d'informations sur le crédit des dépositaires.

Texte de la proclamation

Détroit, Mich., 14. — Voici la proclamation du gouverneur Comstock:

"Attendu que, en vue de l'urgence financière aiguë qui existe actuellement dans Détroit et tout l'Etat du Michigan, je crois qu'il est nécessaire pour l'intérêt public et la préservation de la paix, santé et sécurité publiques, et pour la sauvegarde égale et sans préférence des droits de tous les dépositaires des banques et compagnies de fiducie de cet Etat et ce, sur la demande de l'Association des banquiers du Michigan et de la Chambre de compensations de Détroit, et après consultation avec les autorités bancaires, les représentants du Trésor, le département bancaire de l'Etat, la Banque de réserve fédérale et la corporation de reconstruction financière ainsi que le secrétaire du commerce, je proclame fêtes légales les jours allant du 14 février au 21 février, ces deux dates inclusivement".

Durant ces jours, toutes les banques, compagnies de fiducie et autres institutions financières faisant affaires dans l'Etat de Michigan ne seront pas ouvertes pour la transaction de leurs affaires, tout comme dans les autres fêtes légales. Ceci ne doit pas intervenir dans le règlement des affaires judiciaires.

L'Union Trust à sauvegarder

Le gouverneur a ensuite publié une déclaration disant qu'à 3 heures p.m.

A SUIVRE SUR LA PAGE 23

Le gouverneur blâme Ford

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Lansing, Mich., 14. — La responsabilité du moratoire bancaire de huit jours dans le Michigan est imputée à Ford Motor aujourd'hui par le gouverneur Comstock. Il dit que le refus de la compagnie de subordonner ses dépôts à la compagnie "Union Guardian Trust" aux réclamations des petits déposants et la corporation de reconstruction financière ont imposé ce moratoire pour "protéger les petits déposants et sauvegarder la structure financière de l'Etat."

Voici l'histoire sans détours, dit Comstock: "Union Guardian Trust" avait subi des dépréciations et voulait se retirer des affaires bancaires mais il lui fallait rembourser ses déposants comptant et elle ne le pouvait pas.

General Motors Corporation et Chrysler Corporation qui étaient les gros déposants avec Ford convinrent de subordonner leurs réclamations à celles des petits déposants mais Ford refusa.

En Quelques Lignes

(Service de la Presse Associée)

Edmonton, 14. — La Législature de l'Alberta a défait hier un amendement présenté par le chef libéral W.-R. Mowson, et qui constituait un vote de non confiance envers le gouvernement. L'amendement a été battu par 33 voix contre 15.

VILLE FEMINISTE

Otis, Mass., 14. — Mme Minnie-M. Webster vient d'être élue à la fois aux fonctions de constable, de trésorière et de percepteur des taxes de la ville d'Otis.

LE RETOUR DU ROI

Londres, 14. — Le retour du roi et de la reine de Sandrigham au palais de Buckingham a été fixé au 18 du courant. Il avait été retardé à cause de l'influenza régnant à Londres.

AU MANITOBA

Winnipeg, 14. — L'opposition semble décidée à coopérer avec le gouvernement, à l'ouverture de la session manitobaine qui a lieu aujourd'hui. Le budget accuse un déficit de $2,000,000.

SIR M. CAMPBELL

Daytona Beach, 14. — Sir Malcolm Campbell attend que la plage soit bien unie pour pratiquer les deux épreuves préliminaires à sa tentative d'abattre son propre record de 253 milles à l'heure.

Le Conseil législatif et le vote des femmes

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14.—Une délégation d'une vingtaine de dames représentant diverses associations féminines assistera, cet après-midi, à la séance du Conseil législatif au cours de laquelle l'hon. Gordon Scott déclanchera un premier débat sur le vote féminin. On signale, parmi ceux qui vont prendre la parole, l'hon. E. Thériault, l'hon. M. Ouellette et probablement l'hon. M. Kelly. L'hon. Dr Choquette devait aussi parler, cet après-midi, mais à cause d'un accident au train sur lequel il se trouvait, il ne pourra pas assister à la séance.

On croit cependant que le débat sera ajourné et qu'il sera repris, lors de l'étude du bill du Dr Anatole Plante sur le même sujet, à l'Assemblée législative et qui sera présenté croit-on, le mercredi 22 du courant.

Demain matin, le comité des bills privés de la Chambre haute étudiera le bill du "Montreal General Hospital", qui va provoquer une intéressante discussion.

A la séance de cet après-midi, le Conseil législatif va passer en deuxième lecture plusieurs bills privés et publics.

Solidité de nos banques

Windsor, Ont., 14.—Les banques canadiennes sont solides et leurs dépositaires ne seront pas affectés par la fermeture des banques du Michigan, déclare un banquier en vue de Windsor. L'Etat du Michigan, ajoute-t-il, a son propre problème à régler et il le réglera à sa manière. C'est, assure-t-il, une grande leçon pour les Canadiens, car cette affaire fait ressortir la force du système bancaire canadien.

Tokio appuie de trois ultimatums son défi à Genève

AU RETOUR DE SON EXCELLENCE MGR GAUTHIER



Photographie prise à bord du "Berengaria", de la ligne Cunard, à son retour de Cherbourg à New-York. On voit au centre l'archevêque coadjuteur de Montréal, Mgr GEORGES GAUTHIER, à gauche, M. l'abbé ROMUALD CHAYER, son secrétaire particulier, et, à droite, le Dr RENE BOLTE, son médecin.

A la Société des nations, le Japon répond qu'il maintiendra le Mandchoukouo, en même temps qu'il ordonne aux troupes chinoises d'évacuer le Jehol.

Un énorme budget de guerre est voté

(Service de la Presse Associée)

Genève, 14. — La note du gouvernement du Japon insistant pour le maintien du gouvernement du Mandchoukouo, établi par les Japonais pour des territoires enlevés de la Chine par la force des armes, a été remise aujourd'hui à la Société des nations.

En théorie, la porte est encore ouverte à la conciliation, mais en réalité elle a été fermée. La note est une réponse à une interrogation de la Société des nations qui voulait savoir si le Japon consentirait à reconnaître la souveraineté de la Chine en Mandchourie.

Trois ultimatums à la Chine

TROIS ULTIMATUMS A LA CHINE

(Service de la Presse Associée)

Peiping, Chine, 14. — La légation japonaise à Peiping a annoncé aujourd'hui que trois ultimatums ont été préparés à l'adresse du commandant des forces chinoises dans le nord de la Chine, le maréchal Tchang Hsiao-Liang, à l'adresse du gouverneur de la province du Jehol et à l'adresse du gouvernement chinois de Nankin, les avertissant tous les trois d'avoir à faire évacuer immédiatement par les troupes chinoises la province du Jehol.

On croit que les trois ultimatums déclarent que le Jehol fait partie intégrante du nouvel Etat du Mandchoukouo.

Présage de grands combats

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Peiping, 14. — L'annonce que le Japon prépare trois ultimatums pour ordonner aux Chinois de s'en aller de la province du Jehol présage des opérations de guerre sur une grande échelle dans cette province de la part du Japon.

Le maréchal Tchang Hsiao-Liang, le commandant des forces chinoises, a déclaré que les ultimatums seront complètement ignorés et qu'il va ordonner au général Tang-You-Lin, le commandant des troupes chinoises le long de la Grande Muraille de la Chine, de défendre le territoire avec la plus grande énergie.

Le premier ministre intérimaire chinois, T.-V. Soong, a lui aussi dit que les demandes japonaises seront repoussées. Il a ajouté: "Les troupes chinoises vont rester dans le Jehol et vont s'opposer de tout leur coeur à l'invasion du territoire qui est sous la souveraineté de la Chine."

La légation japonaise dit que si les Chinois ne se sont pas soumis aux demandes japonaises dans un délai raisonnable, des opérations militaires par les soldats du Japon vont être commencées sur une grande étendue. Les Japonais ont déjà plus de 30,000 soldats le long des frontières du Jehol, prêts à prendre l'offensive. Et ces soldats sont soutenus d'artillerie, de chars d'assaut, de trains blindés, d'aéroplanes de combat et de bombardement, ainsi que de corps nombreux de mitrailleurs.

L'ultimatum au Maréchal Tchang

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Genève, 14. — Le gouvernement du Mandchoukouo a adressé aujourd'hui un ultimatum au maréchal Tchang Hsiao-Liang lui ordonnant de retirer immédiatement les troupes chinoises de la province du Jehol. C'est ce qui est annoncé par les Japonais eux-mêmes. Maintenant, des troupes du Mandchoukouo et du Japon vont s'unir pour chasser par la force des armes les troupes chinoises hors du Jehol si elles ne se retirent pas de bonne volonté. C'est ce qu'annonce, dit-on, l'ultimatum.

Cet ultimatum coïncide avec la remise de la réponse du Japon à la Société des nations, réponse dans la-

A SUIVRE SUR LA PAGE 23

Présidence canadienne



Le Dr O.-D. SKELTON, sous-secrétaire des affaires étrangères au Canada qui a été élu unanimement aujourd'hui président du comité impérial qui continue les discussions de la conférence économique impériale en vue de promouvoir la coopération et les consultations impériales

Les soldats ont dû être appelés

(Service de la Presse Associée)

CLUJ, Roumanie, 14. — Entourés de mitrailleuses et de fusils pointés sur eux par le 83e régiment d'infanterie, 2,000 ouvriers qui s'étaient hier emparés des ateliers de réparations du chemin de fer, ont renoncé à toute résistance et se sont éloignés en paix. Le commandant a promis que cinq ouvriers qui avaient été congédiés comme communistes seraient réinstallés.

Une nouvelle tentative a été faite par 700 autres employés de s'emparer des ateliers, mais ils en ont été empêchés par les soldats.

Dix ingénieurs et 30 employés des bureaux avaient été gardés comme otages alors que les ouvriers étaient en possession des ateliers.

L'évêque Antonin n'était pas mort

Dutch Harbor, Alaska, 14. — Le bureau des pêcheries a été prié d'envoyer le navire "Penguin" au secours de l'évêque Antonin Pokrovsky, autrefois de Vancouver, qui est gravement malade sur l'île Umnak. On croyait au début que le prélat de l'église orthodoxe russe avait péri avec 12 autres hommes lorsque le navire "Umnak Native" sur lequel ils se trouvaient, fut détruit par une violente tempête, le 24 janvier dernier. Les officiers du navire "Starr" ont appris, hier, que le prélat avait les deux jambes gelées lorsqu'il fut trouvé. Le garde-côte des Etats-Unis a confirmé la nouvelle, hier soir.

Les 12 autres disparus manquent encore à l'appel et on n'entretient aucun espoir de les trouver. Trois autres membres de l'équipage réussirent à se sauver après le naufrage du navire en nageant dans l'eau glacée jusqu'à un village où ils reçurent les premiers soins après avoir souffert durant quatre jours.

Prison de l'Ulster fortement menacée

Armagh, Irlande du Nord, 14. — Des hommes en embuscade ont tiré des coups de fusil aujourd'hui contre un agent de police se trouvant devant la prison où est enfermée Mme Sheehy Skeffington, républicaine notoire de Dublin. Mme Skeffington purge une peine d'un mois de prison pour avoir enfreint l'interdiction de pénétrer en Irlande du Nord durant les récentes élections.

Personne n'a été blessé par les balles tirées. Récemment on a augmenté le nombre des gardiens de la prison afin d'empêcher toute tentative de fuite de Mme Skeffington et de plusieurs autres prisonnières.

Les produits de l'érable

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 14. — Une campagne en faveur des produits de l'érable sera faite à travers le Canada par le ministère de l'agriculture provinciale. Le beurre, le sirop et le sucre d'érable ne sont pas assez connus dans notre pays. Ils devraient supplanter le sirop de canne à sucre dans l'ouest et la mélasse dans l'est.

Londres offrirait à Washington une entente sur la politique économique

D'autres désordres dans le Reichstag

Le député nazi Hans Frank pousse le socialiste Paul Loebe hors du fauteuil de président du comité de sauvegarde des droits parlementaires.

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Berlin, 14. — Des désordres ont éclaté aujourd'hui au Reichstag comme le député nazi Hans Frank, qui a prononcé récemment un réquisitoire contre les Juifs, a poussé le socialiste Paul Loebe hors du fauteuil de président du comité de sauvegarde des droits parlementaires. Franz, qui mesure plus de six pieds, a renversé le petit homme à lunettes qu'est Loebe d'un coup de coude. Franz est le représentant légale du chancelier Hitler.

Les nazis avaient fait suspendre la dernière séance du comité par des méthodes obstructionnistes tandis qu'on faisait une enquête sur de prétendus scandales dans la distribution des secours gouvernementaux aux grands propriétaires terriens de Prusse orientale. Aujourd'hui, comme Loebe convoquait le comité à discuter des mesures pour assurer la liberté électorale, les nazis crièrent qu'ils ne voulaient pas être présidés par un "calomniateur marxiste". Durant la dernière campagne électorale, Loebe avait qualifié Hitler de "Slovaque aux mains sanglantes".

Frank traversa la salle, délogea Loebe, brandit la cloche et cria: Les temps sont changés. Ce sont les national-socialistes (nazis) qui représentent maintenant la nation allemande.

Les membres de tous les partis, sauf les nazis, quittèrent la salle. Le député Albrecht Morath, dernier à partir, fut bousculé dans la porte par un nazi.

Frank ouvrit alors l'assemblée avec une courte allocution pour commémorer la victime de Neunkirchen. L'assemblée fut ensuite ajournée.

Les autres membres du comité discutèrent une protestation à envoyer au président Hindenburg.

Les Etats allemands de Bavière, de Bade et du Wurtemberg ont convoqué pour demain une assemblée de leurs représentants afin de présenter un front uni contre le renversement de l'administration prussienne Braun par le gouvernement national.

Rapprochements de partis en Afrique

Cape-Town, Afrique du Sud, 14. — On prévoit la possibilité d'un gouvernement de coalition entre le parti nationaliste et le parti du général Smuts, de l'opposition. Le premier ministre Hertzog a transmis au général Smuts un projet de coalition. Les partis ont tenu de longs caucus aujourd'hui et n'ont encore rien annoncé mais on compte que le plan actuel a plus de chances de succès que celui de Tielman Roos, qui a tenté récemment d'unir les forces de l'opposition contre le gouvernement.

Demande qui sera faite à la Législature d'Ontario

Windsor, Ont., 14.—Le comité d'Essex interviendra auprès de la Législature, au cours de la prochaine session, afin d'obtenir que les municipalités solvables paient leur part pour les pensions du vieil âge, les allocations aux mères de famille et autres charges, cela en vertu de la législation existante.

Semblable démarche avait été tentée lors de la dernière session, mais sans succès.

Les terres en culture à Ville Mont-Royal

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14 — Le bill concernant l'évaluation des terres en culture de Mont-Royal a été adopté, ce matin, au comité des bills privés mais avec un amendement. Ces terres en culture étaient naguère taxées à $100 par arpent et le conseil de la municipalité avait porté cette taxe à $500. Le comité a fixé définitivement la taxe à $200 par arpent.

Que sont devenus les gens de Sandy Point ?

S.-Jean Terre-Neuve, 14. — Pas une nouvelle n'est parvenue ici, venant de Sandy Point, pour dire comment ses 450 habitants avaient subi le choc de la terrible tempête suivie d'une inondation formidable, qui a dévasté une grande partie des districts environnants.

Les comunications électriques, télégraphiques, etc., sont détruites et le service des dépêches est interrompu. Toutes relations avec les malheureux sinistrés semblent impossibles pour le moment. On croit que les pêcheurs et leurs familles doivent être dans un état d'affolement inconcevable.

Sandy Point a été l'endroit le plus malmené de tous, et demeure totalement isolé depuis jeudi. Les habitants doivent manquer d'eau fraiche. Les caves de leurs habitations sont remplies d'eau et leurs provisions ont été, probablement, emportées par les flots tumultueux et dévastateurs. L'inondation a été suivie d'un brouillard épais. La crainte d'une autre tempête semblable terrorise les gens des environs. On croit que Sandy Point ne pourrait plus en supporter une autre analogue, les habitants de la place étant tout à fait désemparés.

Des efforts tentés généreusement pour aller à leur secours ont été deux fois déjà inutiles. Les eaux irritées de la baie S.-Georges ont refoulé rageusement les sauveteurs à chacune de leurs tentatives.

L'ambassadeur de la Grande-Bretagne annonce en partant pour New-York qu'il retourne en Amérique avec des instructions complètes au sujet des dettes.

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Southampton, Angleterre, 14.—"Je retourne en Amérique avec des instructions complètes au sujet de l'attitude britannique sur les dettes de guerre", a dit sir Ronald Lindsay, l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, au moment de partir aujourd'hui sur le "Majestic" pour New-York. "Tout a été arrangé entre le président-élu Roosevelt et moi", a-t-il ajouté.

Ce que veulent Londres et Washington

(Par W.-G. Quisenberry, Service de l'United Press, Spécial à la "Presse").

Londres, 14.—L'unité dans une politique économique avec laquelle la Grande-Bretagne et les Etats-Unis pourraient faire face aux autres nations à la conférence économique mondiale, l'été prochain, telle sera une proposition de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis en échange d'une nouvelle entente sur les dettes de guerre, croit-on aujourd'hui dans les milieux officieux.

Dans les milieux qui touchent de près au gouvernement, on prédit que les discussions anglo-américaines à Washington auront probablement pour bases deux facteurs sur lesquels les deux gouvernements sont très désireux de s'entendre et qui sont: 1—le désir de la Grande-Bretagne d'une assurance américaine que les Etats-Unis vont accorder un moratoire pour le paiement dû le 15 juin, s'il n'a pas encore été arrivé à une entente sur les dettes de guerre à cette date.

2—le désir des Etats-Unis que la Grande-Bretagne revienne à l'étalon-or le plus tôt possible afin de hâter le rétablissement des échanges monétaires mondiaux.

Départ de l'ambassadeur

(Service de la Presse Associée)

Londres, 14. — L'ambassadeur britannique aux Etats-Unis, sir Ronald Lindsay, a pris ce matin un train à la gare de Waterloo, Londres, pour Southampton, où il devait s'embarquer aujourd'hui sur le "Majestic" pour retourner aux Etats-Unis.

L'ambassadeur était de la meilleure humeur du monde, mais il a refusé de faire aucun commentaire sur la situation au sujet des dettes de guerre.

L'un des secrétaires particuliers du premier ministre Ramsay MacDonald remit à l'ambassadeur, au moment où il allait monter sur le train, des enveloppes contenant des documents officiels.

Un appel à M. MacDonald

Le départ de sir Ronald Lindsay pour les Etats-Unis avec le programme britannique au complet, mais tenu soigneusement secret, pour une nouvelle entente au sujet des dettes de guerre, a coïncidé aujourd'hui avec un appel au premier ministre Ramsay MacDonald pour

A SUIVRE SUR LA PAGE 23

La revision de la loi des banques, en 1934

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — L'hon. E.-N. Rhodes, ministre des finances, donne avis des bills prolongeant d'une année — au 1er juillet 1934 — des chartes des banques du Canada et aussi celles des banques d'épargne de Québec, en attendant la révision générale de la loi des banques, l'année prochaine.

Le ministre de la justice annonce un bill modifiant la loi de la Cour d'échiquier. Il s'agit d'un changement dans la procédure qui existe à ce tribunal.

M. Armand Lavergne demandera au gouvernement combien a coûté annuellement au Canada, depuis son adhésion à la Société des nations, l'envoi de ses délégués, tant en rétributions, traitements, qu'en dépenses de voyages.

Quand partira Mgr Villeneuve ?

Avant de se rendre à Rome, l'élu du pape assisterait au sacre de Mgr Melanson, le 22 février à Chatham.

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — C'est passé midi, hier, que le message du délégué apostolique du Canada est arrivé à Québec, confirmant la nouvelle de l'élévation au cardinalat de S. Ec. Mgr Villeneuve. Le message fut aussitôt remis à notre archevêque, quelque part aux environs de la ville. C'est de Mgr Cassulo que le successeur des Laval, des Taschereau, des Bégin et des Rouleau apprit son élévation à la pourpre cardinalice.

Dès que Rome eut confirmé la grande nouvelle, par l'entremise de la délégation apostolique, le drapeau papal fut hissé au-dessus du palais archiépiscopal, en signe d'allégresse et de reconnaissance au Souverain Pontife.

S. E. le cardinal Villeneuve a quitté le palais archiépiscopal, jeudi dernier, avec l'intention de faire une retraite d'une semaine dans une communauté religieuse dont la maison est située un peu en dehors de la ville.

Le départ pour Rome

On se demande maintenant si le nouveau prince de l'Eglise devra abréger sa retraite afin de voir aux préparatifs de son départ, ou s'il ne reviendra que, jeudi ou vendredi de cette semaine, selon ce qu'il entendait faire, en partant. Comme le consistoire n'a lieu que le 13 mars, l'archevêque de Québec pourra retarder son départ pour Rome jusqu'à la fin du mois.

S. E. le cardinal Villeneuve a accepté, il y a quelque temps, de prononcer le sermon de circonstance en français au Sacre de S. Exc. Mgr Melanson, le nouvel évêque de Gravelbourg, qui aura lieu à Chatham, N.-B., le 22 février. On croit qu'il pourrait remplir cet engagement avant de partir pour Rome. Mais le primat du Canada ne pourra, il va sans dire, accompagner le nouvel évêque à Gravelbourg et assister à son intronisation sur le siège épiscopal qu'il a lui-même occupé pendant un an, et revoir les ouailles dont il s'est séparé avec tant de regret.

Réjouissances et félicitations

Les premiers à se réjouir de l'entrée de Mgr Villeneuve au Sacré-Collège, sont tout naturellement ses frères en religion, les Oblats de Marie-Immaculée. Ce sera la première fois depuis longtemps que ces religieux, dont le zèle évangélique a été maintes fois loué par le Pape, seront représentés au Sacré-Collège. Mgr Villeneuve qui aurt 50 ans au mois de novembre prochain, sera l'un des plus jeunes cardinaux.

Déjà les messages de félicitations à l'adresse du nouveau prince de l'Eglise ont commencé à affluer à l'archevêché. Plusieurs avaient été transmis à Mgr Villeneuve, à la fin de l'après-midi, hier.

Ce n'est pas avant quelques jours que la date du départ pour Rome du cardinal Villeneuve sera connue. L'archevêque de Québec attendra peut-être pour la fixer le retour de S. E. Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire, qui reviendra à la fin de la semaine d'un voyage de repos.

Le Canada désire le triomphe de la paix

Genève, 14. — Le Dr W.-A. Riddell, aviseur canadien à la Société des Nations, a exprimé au nom de son pays le désir du Canada de voir qu'il s'établisse des moyens susceptibles de garantir la paix et le recours à l'arbitrage parmi les nations mondiales. Il est d'avis que chaque pays devrait énoncer clairement devant le comité politique de la Société des Nations à quel prix il consentirait à coopérer au désarmement général. Pour lui, la conférence sur le désarmement est à la veille de donner des résultats pratiques.

M. Sandler, de Suède, opine pour sa part que la conférence sur le désarmement n'est qu'ébauchée. Le comité a finalement décidé de délibérer tout d'abord sur la résolution anglaise demandant que les Etats européens s'abstiennent de recourir à la force pour régler désormais leurs difficultés mutuelles.

SOMMAIRE

POUR LES DAMES, p. 4, 7, 15
EDIT. . . . . page 6
MOTS CROISES . . page 8
THEATRES . . . . page 12
PARLEMENT . . . page 14
FINANCE . . . . page 16
SPORT . . . . . page 18
RADIO . . . . . page 32



Pieds Fatigués ?

CONSULTATIONS aux quartiers généraux à Montréal du Dr Scholl situés à notre
—Rayon des chaussures, —Morgan--Deuxième étage

Henry Morgan & Co., Limited

1843 POUR COMMEMORER NOTRE 90ième ANNEE 1933

APPELEZ PLat. 6261 HEURES : 9 a.m. à 6 p.m.

FILMS DEVELOPPES

Service de 7½ heures au rayon de la photographie.
—Morgan, —Rez-de-chaussée.

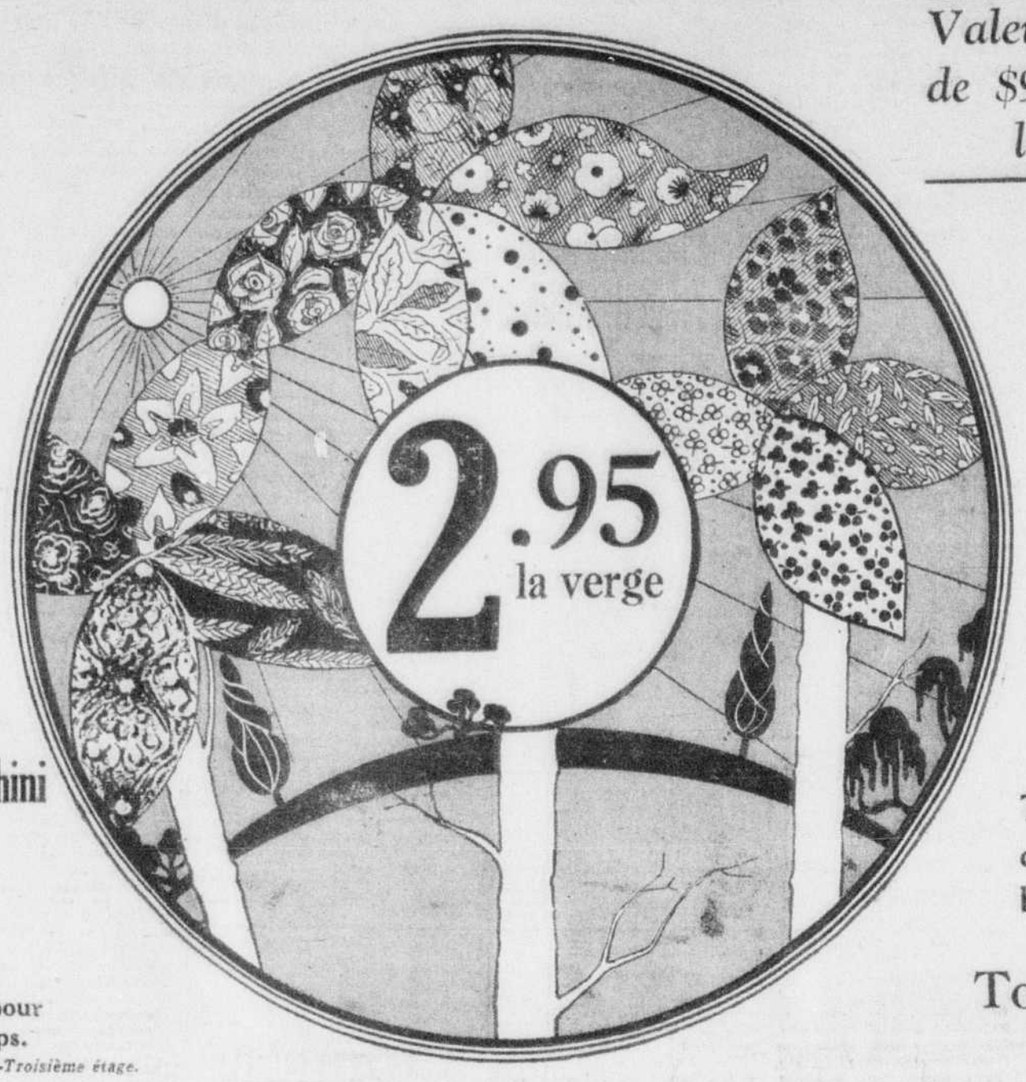


.... Soies universellement renommées de $5 à $15

SOIES de BIANCHINI à 2.95 LA VERGE

Valeurs moyennes de $9 à $10 dans le groupe

Mousselines imprimées
• • • •
Crêpes façonnés
• • • •
Crêpe sublime
• • • •
Georgettes imprimés
• • • •
Organdi de soie imprimé
• • • •
Crêpe de Chine façonné imprimé



Aussi le FAMEUX

Crêpe Mirette Bianchini

Un crêpe de Chine imprimé, teint pur.

Crêpe Flamenga

Texture simili-tweed pour costumes de printemps.

—Morgan—Troisième étage.

IL est aussi rare de trouver des soies Bianchini Férier à ce prix qu'il le serait de découvrir des robes dernier cri, des originaux de Paris, à une petite fraction de leur valeur réelle.

Il y a une Foule de Patrons du Printemps

pour robes de rue et d'après-midi qui devraient tout de suite mettre en marche les ciseaux et les machines à coudre. Au fait, la beauté des patrons, pour ne rien dire de la qualité des soies, élève cette vente au sommet de l'opportunité.

Toute la journée il y aura des modèles vivants portant des costumes faits de ces soies pour vous faire voir les nombreux avantages de ces tissus.

Tons Pâles, Médium et Foncés dans le Groupe

—Morgan—Troisième étage.

Le Magasin Morgan est le seul endroit où vous les trouverez

ROBES "JEUNESSE"

Faites votre choix parmi les quatre modèles nouveaux — si l'un d'eux peut faire votre affaire. Tous les quatre sont irrésistibles—beaucoup de femmes décideront de se faire une garde-robe de voyage en choisissant une robe dans chaque modèle. Pour cette raison elles sont très différentes les unes des autres dans chaque tissu et chaque genre.

Toutes au même prix — $35



A—Robe jaquette en crêpe rugueux avec blouse attachée à la jupe, jaquette séparée. Marine et blanc, noir et blanc, grenade et blanc. Boutons en pierres du Rhin.

B—Robe de sport deux-pièces en soie imprimée — nouveau quadrillé frappant, noir et blanc ou marine et blanc, avec attaches blanches et boutons.

C—Robe tailleur en belle laine diagonale. Vert mousse et brun, rouge pomme et noir, beige et noir, vieil or et brun.

D—Robe d'après-midi en soie imprimée présentant les nouvelles rayures à effet gradué. Revers et écharpe blancs ou coquille d'oeuf. Brun, marine et noir.

—Morgan—Deuxième étage.



Chapeaux Henry Heath

Nouveaux Arrivages

7.50

Fameux chapeaux de feutre anglais constamment en demande pour aller avec vêtements tailleur et de sport. Modèles entièrement nouveaux pour le printemps.

Beige, brun, noir, flamme, rouille.

—Morgan—Deuxième étage.

Gants à Intérieur Ouaté pour dames

1.85

Rég. 2.35.

Gants de chevreau glacé à un bouton-pression, poignets doublés en fourrure, slipons avec poignets de fourrure. Gris, beige et tan.

Pointures: 6 à 7½.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Nouvelles Nuances Printanières

Bas "Chatelaine"

BEIGE DORE, GRIS

$1 la paire

Les nouvelles soies imprimées demandent spécialement ces tons neutres plus clairs. Toutes les épaisseurs: chiffon clair à 2 brins, chiffon à 4 brins et soie service à 8 brins — tous pure soie jusqu'au haut avec maille d'arrêt à l'ourlet.

—Morgan—Rez-de-chaussée.



BRACELETS MONOGRAMMES

$1 chacun

Deux nouveaux modèles intéressants. Fini vieil or ou argent mat avec initiales polies (comme le cliché) en un gracieux manuscrit; aussi en métal émaillé noir interchangeable avec initiales dans le cercle central. Venez faire votre choix de bonne heure. Les initiales les plus en demande s'en vont vite.

—Morgan, —Arcade des dames.

Corsets et Combinaisons Colonial, Nemo-Flex et Nature's Rival

3.85

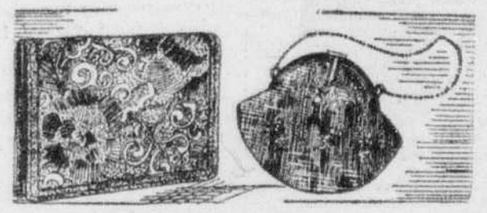
Rég. 5.50.

Combinaisons en batiste fantaisie couleur pêche, avec haut en dentelle et sections en élastique tissé à la main. Les modèles gaines sont bas dans le dos, et sont baleinés dans le dos et sur le diaphragme.

Pêche ou rose pâle.

Toutes les tailles dans l'assortiment.

—Morgan--Deuxième étage



SACOCHES DU SOIR

A PRIX REDUITS POUR LES ECOULER RAPIDEMENT

Ci-devant 5.75 à 29.50. Maintenant ..... **3.75 à $13**

Une occasion qui n'arrive qu'une fois par saison. Jolies formes enveloppe et giberne en satin, avec perles de soie brodées. Toutes superbement garnies. Blanc, noir et un bon choix de couleurs.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Blouses de Satin

$4

Jolis modèles en satin lavable de belle qualité, presque tous à manches longues, en blanc et coquille d'oeuf.

Tailles: 32 à 38.

Jupes de Laine

$5, $6, $7

En bouclés, tissus panier et crepella dans les nouvelles nuances printanières de beige, gris, bleu, brun, marine, noir.

Tailles: 14 à 44.

Blouses en Vraie Soie

$3

Manches longues et courtes, couleurs unies ou dessins imprimés. Encolures rondes ou en pointe, ou collets Peter Pan.

Tailles: 32 à 38.

Jupes en Tissu Panama

$4

Jupes bien faites, avec plis en avant et en arrière. Noir, marine, vert, brun, gris, beige, acajou.

Tailles: 14 à 42.

—Morgan—Vêtements de sport—Deuxième étage.

Nouveaux Articles de Cou

en Organdi et en Piqué

75c la parure

Les plus nouveaux effets d'encolures montantes—en tissus à articles de cou les plus nouveaux. Boucles, bavettes et jolis collets..... tous avec manchettes.

Blanc seulement.

—Morgan, —Arcade des dames.

A ECOULER

Tout le Stock de

Traînes Sauvages

Bien faites, solidement construites, avec têtes coniques.

3 pieds. *Ci-devant 1.75.* —Maintenant.. **1.30**
4 pieds. *Ci-devant 2.25.* —Maintenant.. **1.70**
5 pieds. *Ci-devant $3.* —Maintenant.. **2.25**
6 pieds. *Ci-devant 4.25.* —Maintenant.. **3.15**
7 pieds. *Ci-devant 5.50.* —Maintenant.. **4.15**

—Morgan--Quatrième étage

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

LA PRESSE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, MARDI, 14 FEVRIER 1933 — LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

Une commission permanente de l'industrie laitière va être bientôt créée chez nous

Les commissaires seraient nommés par ordre-en-conseil, dès le printemps prochain.—Le bill Godbout modifiant la loi de l'industrie laitière.

SUGGESTIONS MISES A PROFIT

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14 — C'est cette semaine même que sera accepté le principe d'une commission permanente de l'industrie laitière; la nomination des membres de cet organisme serait faite après la session, par ordre-en-conseil.

L'hon. Adélard Godbout annoncerait cette nouvelle, ces jours prochains, en introduisant un bill modifiant la loi de l'industrie laitière. On donnerait suite ainsi à la principale recommandation de la commission de l'industrie laitière qui, après une année d'enquête, a remis récemment son substantiel rapport au ministre de l'agriculture.

On s'est demandé tout d'abord si on ne nommerait pas un commissaire du lait au lieu d'une commission permanente de l'industrie laitière. Les députés ruraux ont, dit-on, étudié la question et conclu dans le sens de la commission d'enquête. On sait que cette commission était composée d'hommes d'affaires, d'experts en industrie laitière, de représentants de laiteries, de l'Union catholique des cultivateurs et des producteurs de lait. Tous furent unanimes à recommander la formation d'une commission permanente qui aurait pour principale mission de donner suite aux autres recommandations de la commission d'enquête.

L'hon. Godbout lui-même a exprimé sa grande satisfaction du rapport dont nous avons déjà donné le texte intégral. La seule objection à la formation d'un organisme permanent était le manque de ressources. On obvierait à cet inconvénient en ne rétribuant que modestement les commissaires. On croit qu'avec une somme de $3,000 pour le moment, on pourrait faire fonctionner la commission de façon parfaite.

Comment on procéderait

Et voici comment l'on procéderait. Comme nous l'avons annoncé déjà, l'hon. Adélard Godbout a réorganisé l'administration de son ministère. Le ministre et son sous-ministre seront aidés par un bureau de direction qui comprendra les quatre chefs des divers services et le directeur des services. L'un des membres de ce véritable bureau d'économie politique ferait partie de la commission d'industrie laitière et serait le trait d'union entre cet organisme et le bureau sur lequel le ministre de l'agriculture basera sa politique agricole. Les deux autres commissaires seraient de l'extérieur, deux hommes connaissant bien l'industrie laitière et les circonstances difficiles où elle évolue, par le temps qui court.

On éviterait ainsi les inconvénients d'un seul commissaire qui serait nécessairement un fonctionnaire officiel.

La députation n'aura pas à voter une loi établissant cette commission. Elle aura cependant à modifier la loi de l'industrie laitière, loi qui, à l'heure actuelle, donne des pouvoirs au chef de cette branche de l'industrie animale. Ces pouvoirs seront accordés à une commission qui sera nommée avant la mise en vigueur de la loi, le printemps prochain.

Quant aux amendements à la loi, ils seront apportés pour donner suite aux recommandations de la commission d'enquête.

La population catholique que compte le pays

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — Un bulltin vient d'être publié donnant la population dénombrée dans le septième recensement du Canada, classifiée selon la religion ou croyance à laquelle elle adhère ou qu'elle pratique. En 1881, plus de 80,000 individus, soit 2.07 pour cent de la population globale, étaient énumérés sans aucun détail relativement à leur religion; en 1891, il y en avait 80,267, soit 1.66 pour cent de la population; en 1901, 43,222, ou environ 0.80 pour cent; en 1911, 32,400, ou moins de 0.50 pour cent; en 1921, 19,259, ou 0.22 pour cent. Pour le dernier recensement, le chiffre est de 16,042, dont 7,825 Chinois absents du Canada en vertu d'un permis officiel valide pour deux ans, ce qui fait que seulement 8,217 individus, ou environ huit sur dix mille âmes de la population effective du 1er juin 1931, étaient énumérés sans détails se rapportant à leur religion.

Les catholiques romains sont au nombre de 4,285,388, comparativement à 3,389,626 au recensement de 1921. C'est le plus fort groupe au Canada, si l'on tient compte des autres religions séparément. L'Eglise-Unie arrive en deuxième avec 2,017,375. Chez les catholiques, il y a 2,203,861 hommes et 2,081,527 femmes. Il y a 2,463,160 catholiques dans la province de Québec, 744,740 dans l'Ontario, 189,693 dans le Manitoba, 228,979 dans la Saskatchewan, 166,408 dans l'Alberta, 90,852 dans la Colombie Britannique, 667 dans le Yugon et 3,932 dans les Territoires du Nord-Ouest.

Il y a dans l'Ile de Montréal 743,537 catholiques sur une population de 1,020,018.

Les voleurs sont plus actifs dans le nord

Dominique Bougie, 2168 S.-Germain, gardien de nuit chez L. Villeneuve et Cie, marchands de bois, 2 Bellechasse, s'est plaint au poste No 21 que ce matin à 2 h. 30, comme il sortait du bureau, deux individus surgirent de la cour et l'un d'eux, un colosse de 6 pds et 200 lbs, lui appliqua un coup de poing en pleine figure. Mais, apparemment surpris en train de voler, les deux individus s'enfuirent sans rien prendre.

* * *

Joseph Hanash, 6719 S.-Hubert, s'est plaint au poste No 15 que passant la nuit dernière à 2 h. rue Boyer, à 250 pds de la rue Beaubien, il fut accosté par deux individus descendus d'auto et, tandis que l'un lui appliqua avec menace dans le dos ce qui pouvait être un revolver, l'autre le fouilla, lui prit $71 en argent et une clef Yale. La clef fut retrouvée plus tard par le sergent-détective Georges Paquette, du service de la radio, sur le bord du trottoir.

* * *

Goe Miller, 4290 S.-Laurent, s'est plaint au poste No 12 que tandis qu'il était parti dîner chez lui, en arrière de son magasin, hier entre 10 et 11 h., des cambrioleurs s'introduirent dans le magasin en brisant le grillage d'une fenêtre d'en arrière et volèrent 40 robes évaluées à $160 et une pièce d'étoffe valant $100.

* * *

Wilfrid Racine, 6310 S.-Laurent s'est plaint au poste no 21 que des cambrioleurs brisèrent une porte chez Shinnick Express, 6282 S.-Laurent, et passant par l'entrepôt pénétrèrent dans son magasin après avoir brisé une vitre et volèrent $75 de montres, lanternes électriques, etc.

* * *

Mme Sarah Robertson, 4830 ave du Parc, s'est plainte au poste no 20 qu'hier soir, entre 6 et 7 h., on vint avertir sa mère, seule au logis, qu'elle était demandée à un téléphone voisin, et durant son absence il fut volé $200 de marchandises et linge dans la maison.

Possession d'alambic

Léo Prévost, trouvé coupable d'avoir eu sans permis un alambic en sa possession, à 3262 et 3264 rue Bélanger, le 26 décembre dernier, a été condamné, ce matin, à un mois de prison et à une amende de $200 en plus des frais ou à six autres mois d'incarcération. Joseph Laporte avait déjà reçu une sentence identique devant le même juge, le 3 du courant, sous l'accusation d'avoir opéré cet alambic de concert avec Prévost.

La mort tragique d'un vétéran de la guerre

Le major R.-Stephenson Smith, 52 ans, pensionnant chez M. et Mme L. McDonald Cairnie, 448 ave Mount-Stephen, Westmount, a été trouvé mort, la tête transpercée d'une balle, hier soir, vers 6 heures, par Mme Cairnie, qui rentrait à cet instant chez elle.

Un revolver calibre 45 gisait près du cadavre adossé au mur de la chambre dans laquelle il fut trouvé. A la vue de son pensionnaire baignant dans le sang, Mme Cairnie qui n'avait pas remarqué de revolver manda aussitôt un médecin, croyant qu'il s'agissait d'une hémorragie externe, par la bouche. Elle fut fort surprise quand le Dr A.-D. Falkner, 377 avenue Metcalfe, lui déclara que son pensionnaire était mort d'une hémorragie causée par une balle dans la tête. La police de Westmount fit enquête sur les lieux. Elle apprit que le major Stephenson Smith demeurait chez les Cairnie depuis le mois de mai 1932. Le coroner-adjoint, le docteur Pierre Hébert, après avoir entendu la preuve des circonstances qui ont entouré la mort de Smith, a rendu un verdict de destruction volontaire, dans un moment de découragement. Le major était sans travail depuis deux ans.

Le docteur Jean-Marie Roussel, médecin-légiste, examina le cadavre à la morgue et déclara que le coup avait été tiré à bout portant et que la balle avait traversé la cervelle, causant une mort instantanée.

Belleville, Ont. — Le major R.-Stephenson Smith, qui a été trouvé mort dans son appartement à Montréal, laisse un fils, écolier ici. Il a gradué au Royal Military College, de Kingston. Il était aussi un vétéran de la Grande Guerre.

E.-O. Neilsen condamné à la prison puis à la déportation

E.-O. Neilsen, un serviteur de Me Jos. Cohen, M.P.P., qui s'est avoué coupable, vendredi dernier, d'avoir volé pour $3,500 de bijoux et de lingerie, la propriété de la famille Cohen, a été condamné, ce matin, à 8 mois de prison avec travaux forcés par le juge-en-chef Gustave Perrault, des Sessions. A l'expiration de sa sentence, Neilsen, un scandinave, sera déporté dans son pays. La majorité des objets volés ont été retrouvés chez un regrattier où Neilsen les avait vendus pour une somme d'environ $60. Il paria ensuite cet argent aux courses.

Vol comme serviteur

Thomas Guérin a comparu, ce matin, devant le juge Maurice Tétreau sous deux accusations de vols comme serviteur. La première accusation est d'avoir volé, au cours des années 1931 et 1932, alors qu'il était à l'emploi de la maison J.-Donat Langelier, Limitée, des lampes de radio pour une valeur totale de $500 environ. La deuxième accusation est à l'effet d'en avoir volé six en une seule fois. L'accusé a nié sa culpabilité et son procès a été fixé au 22 février. Un cautionnement de $800 a été imposé.

Le marché S.-Antoine

Le marché S.-Antoine est sur le point d'être inauguré, car déjà la ville, par son service municipal des marchés, est en train de louer les espaces intérieurs et extérieurs à l'établissement de l'avenue Atwater. Demain, ainsi que le 16 et le 17, entre 2 h. 30 et 5 heures, le surintendant des marchés, M. Sénécal, se tiendra à la rue Atwater pour voir aux derniers travaux d'installations.

Congrès des inspecteurs d'écoles urbaines



Les inspecteurs d'écoles urbaines de la province de Québec se sont réunis, ce matin, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, pour leur deuxième congrès annuel, sous la présidence de l'inspecteur général des écoles primaires, M. C.-J. Miller. Le congrès a été ouvert à dix heures par l'honorable Cyrille-F. Delage, surintendant de l'Instruction publique. On voit sur cette photographie, de gauche à droite, au premier rang, MM. A.-M. Filteau, C.-J. Miller, l'honorable Cyrille-F. Delage, MM. C.-A. Shaffer et A.-E. Westcott; au second rang se trouvent, de gauche à droite, MM. J.-R. Désormeaux, J.-M. Caron, A.-B. Charbonneau, L.-P. Goulet et J.-R. Côté. (Cliché la "Presse").

Le congrès des inspecteurs des écoles urbaines

Il a été ouvert ce matin par l'honorable Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction publique.

L'honorable Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction publique dans la province de Québec, a ouvert, à dix heures ce matin, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, le deuxième congrès annuel des inspecteurs d'écoles urbaines, sous la présidence de M. C.-J. Miller, inspecteur général des écoles du Québec.

Dans son allocution, l'hon. M. Delage remercia les inspecteurs de l'avoir invité à les rencontrer, fit l'éloge de la compétence de M. Miller et déclara que le travail accompli par le passé au cours et à la suite de ces réunions d'inspecteurs urbains était garant de tout le bien qui allait sortir de celle d'aujourd'hui. "A cause de la crise, a-t-il ajouté, nous avions hésité un moment à tenir ce congrès, mais nous avons pensé que c'eut été manquer à notre devoir que de négliger, de quelque façon que ce soit, la formation première de notre population.

Le surintendant de l'instruction publique salua M. A.-E. Westcott, le nouvel inspecteur de langue anglaise, qui siégeait pour la première fois à un tel congrès.

M. C.-J. Miller

L'inspecteur général des écoles de la province, M. C.-J. Miller, remercia l'hon. M. Delage de ses bonnes paroles et le pria d'accepter les hommages des inspecteurs à l'occasion du vingt-huitième anniversaire de son entrée au Conseil de l'instruction et le dix-septième de sa nomination comme surintendant.

M. Miller parla des bienfaits du nouveau régime, établi depuis 1930, qui permet aux inspecteurs de faire dans les écoles des visites plus longues. Il félicita les inspecteurs de Montréal pour leurs excellents rapports de janvier dernier et pour les relations si faciles qu'ils avaient établies entre eux et la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Avant de commencer les délibérations qui dureront toute la journée et porteront particulièrement sur l'enseignement de la lecture pour approfondir l'étude de la langue et augmenter la lecture intellectuelle des élèves, M. Miller rappela aux inspecteurs que leurs principaux devoirs étaient de se cultiver toujours davantage et de donner partout le bon exemple.

15 jours de prison pour avoir conduit étant ivre

Henri Montreuil a été condamné à 15 jours de prison aux travaux forcés, ce matin, par le juge Maurice Tétreau. Il s'était avoué coupable à l'accusation d'avoir conduit un véhicule-automobile alors qu'il était en état d'ivresse.

L'auto qu'il conduisait vint en collision avec un autre auto sur le boulevard Taschereau, dans S.-Lambert. Plusieurs des occupants de l'autre auto sont à l'hôpital actuellement, et l'état de deux d'entre eux est très grave et ils resteront probablement infirmes pour la vie.

Action de $5,000 par suite d'une collision

Devant l'hon. juge Lane, de la Cour supérieure, Mlle Rose Corneau poursuit en dommages pour la somme de $5,000, l'Engine Works and Trading Inc., à la suite d'une collision d'autos survenue le 29 mars 1931, à l'intersection des rues Lafontaine et Morgan.

La demanderesse, représentée par Mes Beauregard et Beaudry, allègue qu'elle se trouvait dans un auto conduit par M. Armand Duquette, lorsqu'en arrivant à l'intersection des deux rues, un camion appartenant à la défenderesse vint frapper l'auto dans le côté et lui donna un choc très violent. La demanderesse eut en conséquence de l'accident, les côtes fracturées, la mâchoire fracturée, les dents brisées, ainsi que des blessures aux jambes.

En défense, la défenderesse prétend que l'accident est dû uniquement à la faute du chauffeur de la voiture qui transportait Mlle Corneau. Dans une seconde action, le propriétaire de l'auto réclame de la même défenderesse la somme de $248.54.

Une décision confirmée

Washington, 14.—La Cour suprême a décidé hier de ne pas reviser le jugement d'une cour inférieure empêchant les parents de 200 passagers qui périrent à bord du "Princess Sophia" du Pacifique Canadien de réclamer des dommages.

Ce navire sombra avec 294 passagers et 61 hommes d'équipage, après avoir frappé un récif, en revenant de Skagway, Alaska.

Terrible moyen de tromper la mort !

Yarmouth, N.E., 14.—Projeté dans les chaudières rougeoyantes d'un bateau faisant des embardées, le soutier Reuben Muise a réussi à ne pas servir de sacrifice humain à la déesse Tempête en saisissant un fer chauffé à blanc qui lui servit de barre d'appui pour sortir du gouffre de feu où il avait été plongé.

Grièvement brûlé, Muise est aujourd'hui à l'hôpital où il a conté sa terrible aventure.

Le vote des règlements par scrutin

Difficultés que la ville de Valleyfield croit avoir fait disparaître.

(Du correspondant de la PRESSE)

Valleyfield, 14. — La ville de Valleyfield a actuellement devant l'Assemblée législative de la province, un bill très original qui, s'il devient loi, aura pour effet de changer considérablement la procédure suivie jusqu'ici dans la votation des règlements municipaux soumis aux électeurs-propriétaires, tant en nombre qu'en valeur.

Le système actuel ne permet pas le vote secret, lors de la votation de ces règlements, vu la difficulté qu'il semblait y avoir à faire voter les propriétaires secrètement, quand il s'agissait de la valeur.

La cité croit avoir trouvé un moyen pratique d'appliquer le vote secret, même dans ce dernier cas.

D'après le projet de loi, lors de la votation, il serait délivré à l'électeur deux genres de bulletins, et de différente couleur. Un de ces bulletins serait remis au propriétaire pour qu'il vote en tant que nombre.

Quant au vote en valeur, les bulletins de cette dernière catégorie seraient de différentes dénominations. Ainsi il y aurait des bulletins de $2,000.00, $1,000.00, $500.00, $100.00, etc.

Dans ce dernier cas, quand un électeur se présentera au bureau de votation, il faudra qu'il se soit fait délivrer préalablement par le trésorier de la cité, un certificat constatant le montant de son évaluation. Muni de ce certificat, il devra se présenter au bureau de votation, remettre ce certificat. Sur ce, le greffier du bureau remettra au voteur autant de bulletins, portant l'une ou l'autre des dénominations susdites, de manière, toutefois, que la somme des dénominations représentées par ces bulletins égale le total de son évaluation.

Alors l'électeur n'aura qu'à aller enregistrer sa croix sur chacun de ces bulletins pour venir les déposer dans la boite de scrutin.

Comme on le voit, comme le montant de l'évaluation du voteur se trouvera divisé dans le nombre de bulletins qu'il recevra, son identification ne pourra pas se faire et le secret du vote se trouvera ainsi protégé.

Il semble que ce nouveau système n'offre pas de difficultés et résout admirablement le vote secret.

Le parrain du bill est le député de Beauharnois, M. Gontran S.-Onge, à l'Assemblée législative, et l'hon. Raoul Grothé, au Conseil législatif.

Ce bill doit venir devant le comité des bills privés, où la cité sera représentée par Me Ludger Codebecq, de Valleyfield.

Cette fédération des clubs ouvriers ne sera pas reçue demain à l'hôtel de ville ?

La fédération des clubs ouvriers a annoncé par radio qu'elle allait envoyer des représentants à l'hôtel de ville, demain matin, pour obtenir une entrevue avec le Comité exécutif et savoir où en est rendue la question relative au secours direct. Elle veut aussi avoir réponse aux multiples demandes qu'elle a soumises au Comité.

Les autorités municipales ayant résolu de ne plus permettre de rassemblement au Champ-de-Mars, la fédération devait envoyer au palais cinq délégués seulement. Or nous apprenons de bonne source, aujourd'hui, que non seulement le comité ne permettra pas aux clubs ouvriers d'envahir le Champ-de-Mars, mais qu'aucun de leurs délégués ne pourra être reçu demain, à l'Exécutif.

Accident d'arme à feu

(Spécial à la PRESSE)

Knowlton, 14. — M. Alfred Taylor s'est blessé accidentellement avec un fusil qu'il nettoyait et qu'il ne croyait pas chargé. Il a reçu la charge dans la région du coeur et a succombé à sa blessure sur le train qui le transportait à Montréal.

Commis victime d'un attentat peu ordinaire

Après avoir vidé la caisse, un bandit le force à sortir, puis il le ligote dans un hangar.

M. T.-F. Morley, commis à la pharmacie Fletcher, 1323 ouest, rue Sainte-Catherine, a été, vers 7 h. hier soir, la victime d'un hardi bandit. Il était seul dans le magasin lorsqu'il reçut la visite d'un apache qui, à la pointe du revolver, le força à lever les mains, tout en lui défendant de dire un mot ou de pousser un cri, s'il tenait à la vie. L'intrus s'empara alors des $155 qu'il y avait dans la caisse. Le commis reçut ensuite l'ordre d'enlever son veston blanc et de sortir de l'établissement.

Puis le chenapan lui commanda de se diriger vers l'ouest, de descendre par la rue Crescent où il le fit engager dans la première ruelle et l'enferma dans un hangar, après lui avoir enlevé les $20 qu'il avait en porte-monnaie. Le bandit bâillonna alors M. Morley et il lui ligota les mains et les pieds, et lui commanda de ne pas sortir avant une demi-heure. La victime parvint heureusement, après le départ du malandrin, à ouvrir la porte du hangar, puis elle réussit, en sautant, à se rendre jusqu'à la rue voisine où un citoyen le libéra de ses liens.

Un bon signalement

La police n'ayant été prévenue qu'alors, il est inutile de dire que le bandit avait eu le temps de prendre une bonne avance. Toutefois, M. Morley a donné un bon signalement du malfaiteur, et la Sûreté poursuit une enquête.

Le lieutenant Lalonde et les sergents détectives Courtney et Langlois se sont rendus sur les lieux pour enquêter. Un messager et un autre commis se trouvaient dans la pièce derrière la pharmacie lorsque le malfaiteur est entré. Ils ont déclaré qu'ils n'avaient eu nullement connaissance de l'attentat, croyant que M. Morley était toujours occupé dans la pharmacie à servir un client. Ce n'est que lorsque Morley est revenu qu'ils en furent informés, ont-ils ajouté, au dire de la police.

Mort soudaine d'un marchand de fruits

M. Pierre Leduox, 68 ans, domicilié au numéro 11332 Bois de Boulogne, marchand de fruits, est décédé subitement, ce matin, vers 11 heures, au numéro 271 rue Des Commissaires, dans un établissement de fruits.

M. Ledoux s'était rendu dans cet établissement accompagné de son fils, pour acheter des provisions pour son magasin. L'enquête a eu lieu, ce matin, devant le coroner-adjoint, le Dr Pierre Hébert. Un verdict de mort naturelle a été rendu. Le défunt a succombé à une syncope.

Pompier blessé au cours d'un incendie

Le pompier E. Drouin, de la caserne No 8, s'est infligé de douloureuses coupures à la figure, hier soir, à 7 h. 27, en combattant un violent incendie dans la demeure de M. E. Lafontaine, 6583, rue Fullum. Il a été transporté à l'hôpital Saint-Luc où il reçut les premiers soins d'un médecin. Son état n'est pas grave. Les pompiers, sous la direction du chef de district Patrick Doolan, travaillèrent durant une heure et utilisèrent une puissante lance pour éteindre les flammes qui avaient pris naissance dans le plafond de la cuisine et qui s'étaient propagées dans les autres appartements. Des fils électriques auraient été la cause de l'incendie.

—La nuit dernière, à 1 h. 29, les pompiers de trois casernes étaient alertés au No 1215 est, rue Sainte-Catherine où un incendie avait éclaté dans les établissements de M. O. Saint-Jean, bijoutier. Les flammes qui faisaient rage dans la toiture furent éteintes après trois heures de dur travail au moyen de 3 jets d'eau.

—A 1 h. 32, un incendie se déclarait dans un hangar sittenant au café Saint-Jacques, 415 est, rue Sainte-Catherine. Les pompiers utilisèrent une puissante lance et travaillèrent une heure durant pour éteindre le feu qui avait pris naissance dans des boites vides, au deuxième étage de la bâtisse. Le chef de district Jos. Bernier dirigeait les manoeuvres. Les dommages sont considérables.

Intérêts qui seront payés

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — Le président de la commission municipale, M. Oscar Morin, annonce que la commission municipale de Québec a ordonné au secrétaire trésorier de la corporation scolaire de Sainte-Anne de Chicoutimi, de payer tous les intérêts qu'elle devait au 2 janvier 1933, inclusivement, sur les obligations émises par elle.

Voleur solitaire et dangereux trio qui sont coffrés

Les quatre arrestations ont été opérées par les policiers du poste numéro 14.

COMPARUTIONS

Les agents du poste No 14, sous la direction du capitaine Lemlin, ont fait, hier, des captures que l'on juge très importantes chez nos policiers. Ils ont conduit au poste deux individus trouvés en possession de revolvers, et un troisième qui avait sur lui une pince-monseigneur, l'instrument préféré des cambrioleurs. Ils ont, de plus, arrêté un homme blotti sous un lit dans une maison qu'il venait de cambrioler.

Le sergent Nadeau aperceurant un trio louche, à l'angle des rues S.-André et Napoléon, eut aussitôt des soupçons, et il se mit à filer les individus, après avoir demandé du renfort au poste. Quelques instants plus tard, il était rejoint par les constables Lefebvre et Potvin, avec la voiture du poste. Le sergent Nadeau ordonna alors de procéder à l'arrestation des trois hommes. Deux d'entre eux, Roger Savoie, 23 ans, 275 rue Saint-Georges, et Rosaire Duval, 33 ans, 1664, rue S.-Elisabeth, furent trouvés en possession de revolvers, pendant qu'Henri Benoit, 21 ans, 2134, rue Dorion, avait une pince-monseigneur.

Ce matin, devant le juge Maurice Tétreau, Duval et Savoie ont admis leur culpabilité à l'accusation d'avoir été trouvés en possession d'armes offensives. Benoit s'est avoué coupable à l'accusation d'avoir été trouvé en possession d'outils pouvant servir à cambrioler. Leurs sentences seront prononcées le 22 février. En attendant, ils passeront 3 jours au bureau des détectives où ils seront étroitement surveillés afin d'établir s'ils n'ont pas pris part à des vols.

Une effraction

Le lieutenant Vachon était de service, hier après-midi, au poste de police No 14, lorsqu'il reçut un message téléphonique lui disant qu'un cambrioleur s'était introduit dans la demeure de M. Melvin Whyte, 5069, rue DeLaroche. Les constables Lapointe et Phoenix furent chargés de faire une enquête. A leur arrivée, ils virent que la porte n'était pas fermée à clef. Ils visitèrent les différentes pièces et finirent par découvrir un individu blotti sous un lit. On le tira de là, puis l'on découvrit dans les goussets de son paletot environ $150 de bijou que M. Whyte, lors de son retour, reconnut comme étant sa propriété.

Conduit au poste, le prévenu a donné le nom de Bob Clark. Il est âgé de 21 ans et vient de Toronto n'étant à Montréal que depuis un mois.

Ce matin, devant le juge Maurice Tétreau, Clark s'est avoué coupable de ce vol avec effraction. Sentence sera prononcée le 22 février. En attendant, il passera 3 jours au bureau des détectives.

Condamnés pour vente de bons de secours

Deux prévenus de Lachine, Joseph Boudrias et Victor Boucher, qui s'étaient avoués coupables la semaine dernière d'avoir obtenu de l'argent sous de fausses représentations, soit une somme de $13.50, la propriété de la Saint-Vincent-de-Paul, conférence des Saint-Anges, ont été condamnés chacun à 6 mois de prison avec travaux forcés par le juge en chef Perrault, des Sessions. Boudrias et Boucher, qui ont été arrêtés par le sergent-détective Charron, obtenaient des bons de secours qu'ils vendaient ensuite pour des prix dérisoires.

Harry Lightly a été condamné à 20 jours de prison à compter du 25 janvier dernier pour avoir recelé une montre et avoir volé une somme de $2.00, dans une armoire du gymnase d'une école publique locale. Lightly s'était avoué coupable.

Menace de grève dans la confection pour dames

Le malaise s'accentue parmi les ouvriers de la confection pour dames, à Montréal. Le bureau conjoint des unions internationales a informé, aujourd'hui même, les représentants du ministère fédéral du travail, ainsi que le ministère du travail de Québec, et les autorités municipales "qu'à moins que les manufacturiers ne consentent à discuter, sans délai, la situation avec les officiers des unions, les employés déclareront "une cessation immédiate du travail, dans tous les ateliers". Dans le cas où ce conflit se produirait, environ deux mille ouvriers ou ouvrières seraient affectés.

De plus, tous les travailleurs de la confection pour dames, unionistes ou non, s'assembleront, demain soir, 15 courant, à 8 h. en la salle Roxy, 224 rue Fairmont, près Jeanne-Mance, pour recevoir les rapports des officiers et prendre action immédiatement.

Parmi les orateurs, M. Tom. Moore, président du Congrès ouvrier du Canada, I. Feinberg, R. Robitaille, J. Eaton et autres sont inscrits au programme.

La vente à tempérament

Le comité de la vente à tempérament du Board of Trade se réunira cet après-midi, dans une des salles de l'immeuble du Board of Trade. Une quinzaine des principaux marchands intéressés dans le projet de loi qui a été présenté à la législature à l'effet de substituer les privilèges du propriétaire à ceux du vendeur à tempérament sur les meubles de locataires dont le loyer est échu et non payé, assisteront à cette réunion. Le comité étudiera le bill après avoir entendu l'opinion de ces intéressés et présentera un rapport au bureau de direction du Board of Trade, demain après-midi, au cours de l'assemblée régulière.

Le bill de Valleyfield

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — Le comité des bills privés a adopté, ce matin, le bill amendant la charte de la cité de Valleyfield, concernant les referendums, bill que nous expliquons dans une autre colonne.

Cinq coups de fouet et cinq ans de pénitencier

Un infâme individu, Alfred Boire, alias Desjardins, alias Laplante, alias Leblanc, a été condamné, ce matin, par le juge Gustave Marin, à 5 années de pénitencier et à recevoir cinq coups de fouet. Boire a été trouvé coupable récemment d'avoir commis un crime infamant contre la morale avec un garçonnet âgé de 13 ans. Le prévenu est un récidiviste. "Il est inutile de faire de commentaires sur votre cas, lui a dit le juge. Vous êtes un incorrigible. D'ailleurs, la sentence que je viens de prononcer est un commentaire par elle-même. Elle reflète l'opinion que j'ai sur un individu de votre acabit". Boire a accepté la sentence calmement.

Pour un recorder en chef

Une requête serait présentée à la ville pour que l'un des quatre recorders actuels préside à tout, rue Gosford.

LE Dr BOUCHER RESTE EN FONCTIONS

Il était question ce matin, à l'hôtel de ville, de la nomination d'un recorder en chef. Présentement, il y a quatre recorders siégeant au tribunal de la rue Gosford: MM. Semple, Thouin, Leblanc et Morrison. Des groupes de citoyens doivent incessamment prier l'Exécutif municipal de favoriser la nomination de l'un d'eux comme chef.

A la Cour de circuit, à la Cour supérieure et en Cour d'Appel, il existe un juge en chef pour diriger le travail et le distribuer, chose qui n'existe pas chez les recorders. Chez nous, le doyen des recorders est M. Semple.

Le docteur S. Boucher

Les bruits couraient depuis quelque temps que le docteur S. Boucher, directeur du service municipal d'hygiène, allait prendre sa retraite. L'échevin Legault, interrogé à ce sujet, a déclaré que la nouvelle n'était pas fondée, et que M. Boucher avait rendu et rendait toujours de précieux services à la ville.

Malgré la dépression, de signale M. Legault, le taux de la mortalité en général et celui de la mortalité infantile avaient baissé. "Vous pouvez donc couper court à tous les bruits concernant le docteur Boucher," de dire le président intérimaire de l'Exécutif.

Le rapport des experts

L'échevin Legault a déclaré, ce matin, que le rapport des experts avait été référé aux avocats pour qu'ils élaborent un projet d'amendements et donnent suite à maintes suggestions des comptables qui ont étudié le système de comptabilité à l'hôtel de ville.

La commission de législation aura ensuite à examiner ces amendements.

La Cour d'appel va encore se prononcer

La Cour d'Appel composée des honorables juges Tellier, Dorion, Rivard, Létourneau et Bond a commencé à entendre, ce matin, une cause déjà vue devant elle, il y a deux ans. Il s'agit de l'appel de la Montreal Tramways Company contre M. Philias Dupéré.

M. Dupéré qui est un charretier, fut victime d'un accident de tramway, le 3 mai 1929, en sortant des cours du chemin de fer Pacifique Canadien, rue Ontario Est, à proximité du tunnel. La voiture dans laquelle se trouvait M. Dupéré fut frappée par un tramway et il fut projeté sur le sol et se cassa la jambe. Plus tard, il dut subir l'amputation de cette jambe.

Le 23 juin 1930, les jurés lui accordèrent le plein montant de sa réclamation, soit $23,040 contre la Montreal Tramways. Ce verdict fut cassé par la Cour d'appel sur une question de droit, et un nouveau procès fut ordonné le 28 mars 1931. La Cour suprême rejeta ensuite un appel de ce jugement. Après le second procès, un autre jury décida, par un verdict de neuf contre trois en faveur de Dupéré, et lui accorda de nouveau à la même majorité, le plein montant réclamé, $23,040.

Un jugement suivant ce verdict a été rendu le 12 avril dernier.

La Montreal Tramways allègue comme motifs d'appel que le verdict est contraire à la loi, et évidemment contraire à la preuve; qu'il appert d'une manière évidente de toute la preuve que nul jury ne serait fondé à rendre un verdict semblable; que l'accident est dû uniquement à la faute de l'intimé Dupéré.

Juridiction du tribunal qui a été mise en doute

Le juge Gustave Marin, siégeant en Cour des enquêtes, a pris en délibéré une motion présentée par Me Aldéric Blain, contestant la juridiction de ce tribunal dans une cause de faillite. Me Blain défend un nommé C.-E. Rivet, accusé d'après l'article 191, de la loi des faillites. "Or, a dit Me Blain, l'article spécifie que seul un syndic de faillite est autorisé à porter une accusation du genre de celle portée contre mon client en vertu de l'article 191. L'accusation à laquelle répond mon client, a-t-il ajouté, a été portée par un créancier."

Le beurre canadien et les prix comparés

Pour répondre à certaines récriminations qui ont été faites récemment à la Chambre des communes relativement à la vente du beurre canadien sur le marché mondial, l'association des marchands de denrées a compilé des statistiques que nous reproduisons en résumé ci-après et qui font voir que le beurre canadien se vend à plus haut prix que celui de l'Australie, de l'Argentine, de la Russie et de la Pologne, et à meilleur marché que le beurre de Nouvelle-Zélande. En effet le 27 mai dernier, le beurre canadien se vendait 108.4 tandis que celui de la Nouvelle-Zélande se vendait 111, celui de l'Australie, 108; celui de l'Argentine 107 et celui de la Russie, 100. Le 14 juillet le beurre canadien se vendait 112.4; celui de la Nouvelle-Zélande, 114, celui de l'Australie, 110; celui de l'Argentine, 109; celui de la Russie, 98; et celui de la Pologne 96. Et enfin le 29 octobre le beurre canadien se vendait 117.4 tandis que celui de Nouvelle-Zélande se vendait 117; celui d'Australie, 112.6; celui d'Argentine, 112; celui de Russie, 99; et celui de Pologne 101.

L'Association des marchands de denrées est d'avis que le prix du beurre canadien a ainsi augmenté parce que les producteurs ont amélioré la qualité de leur marchandise.

Tabac pour les fumeurs du Refuge de la Merci

On veut remercier par l'entremise de la "Presse", M. W.-O. Levac, de la paroisse S.-Denis, lequel, avec l'aide de cultivateurs de Lachenaie, comté de l'Assomption et également les paroissiens de S.-Esprit, comté de Montcalm, a fourni le tabac nécessaire pour un an, aux pensionnaires du Refuge de la Merci.

Tous les ans, au début de février, M. Levac organise une espèce de campagne de charité au profit des pauvres de la Merci. Il réussit à faire une provision de tabac suffisante pour les fumeurs du pensionnat et cette provision dure environ un an. Les pauvres du Refuge et les vieillards qui y sont pensionnaires tiennent à remercier M. Levac ainsi que le curé Barette, de S.-Esprit et tous les généreux donateurs.

CONVOCATIONS

Canadian Credit Institute : Le dîner-causerie de la division de Montréal aura lieu, demain soir, à 6 h. 15, à l'hôtel Queen's.

L'hon. Honoré Mercier, conférencier : L'hon. Honoré Mercier sera l'hôte d'honneur et le conférencier de l'Association des marchands de bois de Montréal, lundi soir prochain, le 27 février, à 7 heures, au No 1420 ouest, rue Sherbrooke.

Electrical Club : M. J.-S. Parker sera le conférencier de l'Electrical Club, demain à 12 h. 45, à l'hôtel Queen's.

Traffic Club : Le dîner annuel du Traffic Club aura lieu demain soir à 6 h. 30, à l'hôtel Queen's. Le conférencier sera M. B.-K. Sandwell.

Chez les pharmaciens : Réunion mensuelle de l'association pharmaceutique de la province de Québec, demain, à 1 heure p.m., au restaurant "Chez Marguery", rue Saint-Denis. M. Roger Larose, pharmacien sera la conférencier.

Conservateurs de S.-Henri : L'Association Conservatrice de S.-Henri tiendra son assemblée mensuelle demain soir, en la Salle de l'Union S.-Joseph, 4830 ouest, rue Notre-Dame, à 8 h. 15.

Business Men's Association: L'assemblée régulière mensuelle de la Business Men's Association of the North End aura lieu à la Salle Rialto, angle de l'Avenue du Parc et de la rue Bernard, demain soir, à 8 h. 30.

DESINFECTION
Gaz "SAFETY-FUME" absolument sans danger. Extermination garantie de punaises, coquerelles, et leurs oeufs.
Corporation Para Limitée
CAlumet 2483; le soir, DOllard 1019



DANS VOTRE INTERET,
voyez ce que nous vous offrons avant de décider où acheter.
HICKS ORIENTAL RUGS LIMITED
1306-6 S.-CATHERINE OUEST
(Coin Mountain) Phone: MA. 9161

OPTOMETRISTES OPTICIENS A
L'HOTEL-DIEU DE MONTREAL
CARRIÈR

La Vie Féminine

LE COURRIER DE COLETTE

Le mari qui refuse des vacances à sa femme.

D.—Voilà dix ans que je suis mariée; jamais je n'ai eu de servante, jamais je n'ai fait le plus petit voyage de repos. A la naissance de mes enfants — j'en ai quatre — ma mère ou ma belle-mère venaient m'aider quelques jours; ensuite, je reprenais la besogne. Si nous étions trop pauvres pour faire mieux, je ne me plaindrais pas, bien que j'aie été élevée dans l'aisance et que j'aie été habituée à avoir des vacances chaque année. Je comprendrais que mon mari ne puisse me fournir de l'argent pour voyager avec mes enfants, ou pour faire garder ceux-ci pendant que je m'absenterais. Mais, nous ne sommes pas pauvres, bien que nous n'ayons pas non plus une grande fortune et mon mari, lui, prend chaque été ses quinze jours de vacances dans les Laurentides, avec des amis; il ne souffrirait pas que j'élevasse la voix à ce sujet. Je n'en ai pas envie non plus; il est fatigué, il revient de ce voyage annuel de meilleure humeur qu'avant et sa santé en profite. Seulement, me voilà fatiguée à mon tour. J'ai une sœur dans l'Ontario que je n'ai pas vue depuis cinq ans et je voudrais passer une couple de semaines chez elle; j'emmenerais mes deux plus jeunes enfants; les aînés qui vont à l'école, logeraient chez leur grand'mère ainsi que mon mari. Or, celui-ci ne veut pas entendre parler d'un tel projet, le pense plein de difficultés, et me laisse entendre que je manquerais à mes devoirs en le réalisant. Dites-moi ce que vous en pensez? — ARIOSO.

R.—Votre mari ressemble à beaucoup de ses congénères qui ne se sont jamais arrêtés à penser que leur femme avait pu avoir été créée et mise au monde pour autre chose que pour les aimer, les servir et leur obéir en cette vie et en l'autre. C'est la formule du Cathechisme, je le sais, mais le culte ainsi défini, n'est dû qu'à Dieu seul.

Depuis dix ans, il vous a vue au poste, sans une heure d'arrêt, il n'a jamais bu son café le matin, il n'a jamais mangé ses rôties ou son gruau, ou ses œufs au jambon, sans qu'aimablement vous présidiez, à cette opération. Jamais il n'a songé qu'ayant été dérangée la nuit par les bébés, vous dussiez avoir besoin d'un peu de sommeil matinal; le soir, il vous a toujours revue sereine et souriante à son retour, il n'a toujours eu qu'à s'attabler devant le repas que vous aviez apprêté non à votre goût mais au sien. Jamais il ne s'est dit: "Qu'ai-je fait pour mériter qu'on entoure ma vie de tant de soins, pour que cette femme soit si attentive à ce que rien, dans ma maison ne me gêne, ni ne me contrarie?" Jamais il ne s'est demandé non plus: "A-t-elle des goûts personnels qu'elle me sacrifie, des besoins qu'elle me cache, n'est-elle pas lasse des besognes que lui impose l'ordre que j'aime voir régner autour de moi?" Et, il y a ainsi des milliers d'hommes, et ce sont précisément ceux qui ont les meilleures femmes. Car, une femme qui rouspète, qui réclame, qui tient tête à son homme, ne laisse pas celui-ci oublier ce qu'elle fait pour lui et le force, lors même que c'est à contre-cœur à faire quelque chose pour elle.

Votre mari comprendra-t-il que vous avez besoin de vacances? Peut-être, mais il faudra que vous le lui expliquiez longuement en mettant les points sur les i. Spontanément, il n'y penserait pas et, de lui même, il ne saura se dire que vous n'êtes pas d'une essence différente des autres êtres et que vous pouvez vous sentir fatiguée. Pour lui, quand il a travaillé onze mois et demi, il lui semble qu'il ne pourrait résister une heure de plus s'il ne lâchait tout pour partir. Mais une femme, à son point de vue, n'a pas besoin de vacances. Parce qu'il ne voit point ses efforts, il les nie. Et, si on venait lui dire qu'il est égoïste, tyrannique, mauvais époux, il serait sans doute profondément insulté. Sa bonne foi est entière, elle n'en est pas moins passablement odieuse. — COLETTE.

D.—Un tailleur de velours blanc garni de renard argenté, avec blouse de satin blanc et chapeau de velours blanc pourrait-il être porté au printemps par une jeune fille de dix-sept ans? — MICHELINE.

R.—Si vous pouvez choisir autre chose, faites-le, car cet accoutrement serait tout-à-fait ridicule.

D.—Une jeune fille reçoit un garçon, qui va encore au collège si elle sait que ses parents ne veulent pas qu'il la fréquente. Est-il de son devoir de le renvoyer ou si elle fait bien de le voir quand il peut s'échapper pour le rencontrer? — TRES EN PEINE.

R.—Si elle est sage et si elle ne veut pas s'exposer plus tard à des regrets, elle doit refuser de voir ce garçon et de risquer de lui nuire dans ses études.

D.—Je travaille en service parce que je suis obligée de gagner ma vie. Voilà qu'on me baisse mon salaire sous prétexte de la crise, et quand je sais que les revenus de ceux qui m'emploient n'ont pas baissé. Dites-moi si c'est juste? Pourtant ces gens passent pour charitables! Je suis si découragée que je songe à partir et à me chercher une autre place, bien que j'occupe celle-ci depuis plusieurs années? — J'AI VINGT-CINQ ANS.

R.—Non ce n'est pas juste. Si vos maîtres étaient dans la gêne, ils seraient excusables de vous demander un sacrifice, mais, puisque leur revenu n'a point baissé sensiblement, ils ne doivent pas profiter de la crise générale pour vous priver d'une partie de votre dû. La première charité et la plus méritoire est celle qui s'exerce auprès de vos proches et quand on reçoit pendant des années les services et le dévouement d'une personne, cela crée envers elle des devoirs moraux que le fidèle paiement du salaire n'efface pas.

D.—Est-ce que le mot anglais enclosure se traduit par: ci-joint ou par "joint"? — MONIQUE.

R.—Par: ci-joint.

D.—Je vous prie de transmettre à votre jeune correspondante de quinze ans qui désire s'occuper d'œuvres sociales, l'adresse de l'association de Jeunes Ouvrières Canadiennes, J. O. C., qui est établie depuis un an au Canada. Il y a des sections de cette association dans presque toutes les paroisses et en font partie des jeunes filles de quatorze à vingt-cinq ans. A Montréal, le R. P. Roy, O. M. I. en est le directeur spirituel. — UNE JOCISTE.

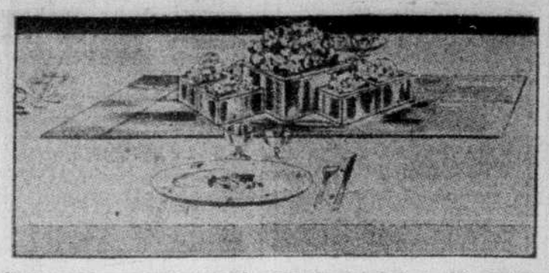
R.—J'espère que ma jeune correspondante, dont je n'ai pas l'adresse, lira ces lignes.

D.—Est-ce qu'une jeune fille de vingt ans peut lire les livres que l'on désigne comme étant destinés aux grandes personnes? — MARGOT.

R.—Pas toutes, les jeunes filles de vingt ans, mais un certain nombre, sans doute, c'est-à-dire celles qui sont assez cultivées et assez sérieuses. C'est affaire d'appréciation particulière.

COLETTE.

Très moderne



Quatre carrés, un grand rectangle composent le miroir de table divisible qui porte, dans le dessin ci-dessus, la jardinière faite, elle aussi, d'éléments séparés: petits et grands blocs de verre creusés de godets; on compte ici deux groupes de trois petits blocs encadrant un grand bloc central.

On est prié...

De ne formuler qu'une seule demande à la fois.

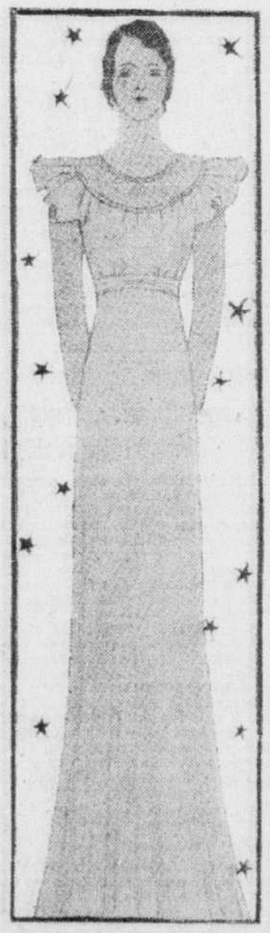
De ne demander aucune adresse commerciale, les annonces y pourvoyant.

De donner son adresse quand on demande à échanger recettes, chansons ou renseignements.

De ne poser autant que possible que des questions d'intérêt général.

D'être patients, enfin, parce qu'aucune lettre ne peut recevoir sa réponse dans la semaine où elle a été écrite. Le courrier est, pour cela, trop volumineux.

COQUET



Empiècement rond en tulle point d'esprit incrusté sur une chemise de nuit en mousseline emilienne.

dans le monde

Le prestige de la beauté

Les dames, en travaillant à leur tricot, soulèvent parfois des problèmes généraux; le rôle de la femme dans la société moderne, l'émancipation de la jeune fille, etc., parfois aussi elles traitent de cette question: la beauté sert-elle à quelque chose? Les jeunes femmes qui lui ont des obligations s'en tiennent au silence: leurs aînées, de jugement rassis, ou revenues de tout et de leur propre beauté, tranchent dans le vif "la beauté ne sert à rien". Un dicton populaire dit aussi cette chose de façon assez crue: "La beauté ne se mange pas en salade", signifiant sans doute par là qu'on n'en fait rien d'utile.

Certes, au sein d'un univers bien fait, où la justice et la bonté seraient le premier bien, la beauté devrait être tenue pour inutile; mais dans notre monde un peu fou, prompt à la tentation, qui se contente d'apparences et court à ce qui brille, la beauté, qu'elle soit selon les uns un don délectable, selon les autres un fléau, change du tout au tout la vie de qui la possède et de qui subit son pouvoir.

Nos yeux vont à la beauté comme au rayon de soleil. Comment nier son pouvoir attractif quand on voit les petits enfants, presque des bébés, regarder une jolie femme blonde et fraîche, avec une expression de ravissement sur leurs petits visages naïfs. Les fillettes aiment tant leur poupée parce qu'elles la voient belle, et si ces mêmes petites filles ont, la plupart, un éloignement marqué pour les petits garçons, c'est qu'elles les jugent dépourvus de beauté, de cette beauté qu'elles placent presque toujours dans de jolis cheveux frisés et un teint bien rose.

Au sein d'une réunion de gens de la meilleure éducation, on voit hommes et femmes se retourner, attirés par un aimant irrésistible, au passage d'une jolie femme, et le silence s'établir, et les assistants tendre l'oreille à ses paroles. Sont-elles spirituelles, ou seulement sensées? bien peu pourront le dire; toute l'attention a été pour le charme du sourire, l'éclat des dents et des lèvres, pour la personne entière de l'être gracieux, fleur de la nature, délicieux objet de luxe qu'est une jolie femme.

Ces hommages partout rendus à la beauté sont injustes et presque primitifs. Après bientôt vingt siècles de christianisme, ne devrions-nous pas surmonter son aveugle pouvoir et ne faire état que d'une belle âme et d'une belle intelligence? hélas! la beauté est d'essence diabolique; de beaux yeux longs et brillants vont jusqu'à distiller un regard spirituel; d'un pur visage bien dessiné émane une expression virginale; et tout cela peut mentir, peut n'être qu'un effet tout physique sans aucun répondant moral, ni cervical. Dangereuses, funestes apparences!

Que le don de beauté soit propre à bouleverser une destinée, cela n'est pas niable; il n'est point arrivé à de laides bergères de devenir reines; mais à de belles filles, cela s'est vu. Les exemples abondent. Une servante de taverne devenue lady Hamilton, est reçue à la cour du pays le plus conservateur du monde; comment croire en ce conte de fées? Une Eugénie de Montijo, d'ailleurs irréprochable et de bonne race, force par sa beauté le trône d'impératrice; et tant et tant d'autres, et tant de faits historiques, prépotents, solennels, mus en secret par les ressorts de l'attraction physique et du charme d'une belle femme obscure!

Les auteurs de théâtre ou de romans, malgré leur intelligence et la puissance de leur esprit, ne peuvent s'émanciper de la tyrannie de la beauté; ils font leurs héroïnes intelligentes ou puissantes à la mesure de leurs dons, mais ils n'osent guère les faire autrement que belles et toutes les conséquences d'actions en apparence ou très fortes, ou très fines, ou très originales ressortissent en dernier lieu du banal, éternel, aveugle pouvoir de la jeunesse et de la beauté.

Mais une justice existe tout de même, et notre vie étant par essence souffrance et mortification, la beauté coûte bien souvent à qui la possède son lourd tribut de larmes. Une belle femme n'a point passé vingt ans qu'elle s'inquiète déjà de femmes plus jeunes et plus brillantes qu'elle. La beauté possède un double pouvoir attractif et isolant: une belle femme fait l'ornement d'une société, mais trouve bien rarement une amie sincère; une belle femme est presque fatalement condamnée au pire défaut: s'aimer soi-même, se préférer à tout, se fausser l'esprit par les louanges, ne jamais connaître le divin et extatique état de ceux qui s'oublient et qui se dévouent pour les autres.

La parade des modes à l'hôtel Mont-Royal

Des suggestions de modes nouvelles et originales et toutes les nouveautés pour le printemps et l'été seront exhibées pour le bénéfice des acheteurs et de ceux du public qui pourront se procurer des places pour la parade des modes de la semaine des acheteurs de 1933 qui aura lieu dans la salle de bal de l'hôtel Mont-Royal, ce soir.

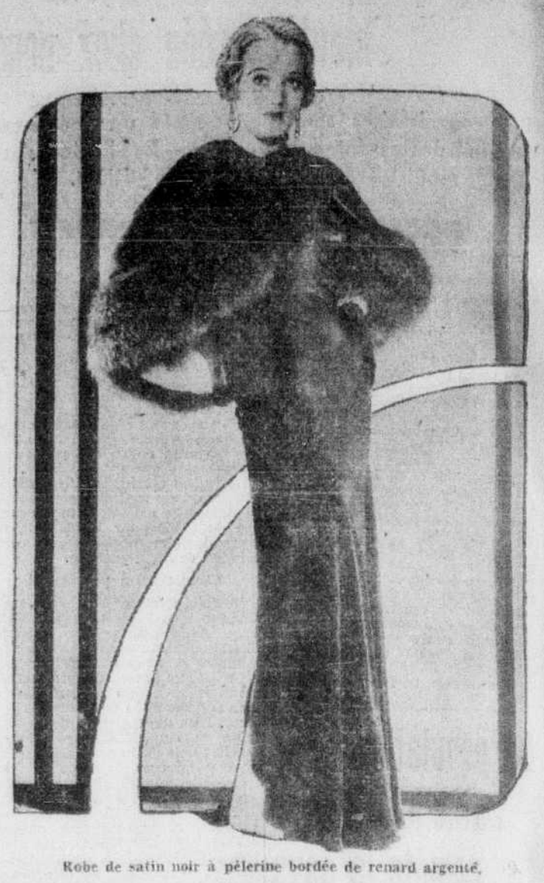
Avant la parade des modes, il y aura réception civique pour les acheteurs-visiteurs. L'échevin Léon Trépanier prononcera le discours de bienvenue au nom de la ville de Montréal et M. Alfred Lambert parlera au nom de la Montreal and Exhibition Buyers' Week Association.

L'ART CULINAIRE

Croquettes milanaises.—3 onces de jambon cuit, une livre de pommes de terre, 2 onces de parmesan râpé, sauce blanche, un gros morceau de beurre, un verre de lait, deux jaunes d'œufs, huile et beurre.

Coupez en petits dés le jambon cuit (ne prenez que les parties maigres) et joignez-les à une livre de pommes de terre bouillies et écrasées. Jetez le parmesan râpé dans une bonne sauce blanche faite en amalgamant une cuillerée de farine, un gros morceau de beurre, un verre de lait. Assaisonnez largement. Ajoutez à cette épaisse béchamelle au fromage le jambon et les pommes de terre. Retirez la casserole sur le côté du fourneau et incorporez un ou deux jaunes d'œufs. Mêler soigneusement. Etendez sur le plat, laissez refroidir, préparez les croquettes, et faites frire dans la graisse bouillante ou dans moitié huile fine et moitié beurre. Certaines personnes préfèrent la friture de saindoux pur.

LE NOIR EST CHIC



Robe de satin noir à pélerine bordée de renard argenté.

76IÈME ANNIVERSAIRE DE LA MAISON BORDEN

Bonheur pour les Coeurs Sincères



QUEL valentin peut rivaliser avec le sourire heureux que fait naître le premier pas du bébé? Retenant votre haleine, vous le surveillez! Va-t-il tomber et écraser ce nez mignon — ou va-t-il atteindre vos bras démesurément étendus?

Les pas fermes tout le long du voyage de la vie viennent d'un fondement de bonne santé, fait avec du *bon* lait, en abondance.

Pas simplement du lait ordinaire, mais du lait Borden avec toute sa crème. C'est un lait recommandable, riche et pur. Il fortifie. Et il est hygiénique pour le plus tendre enfant comme pour les parents les plus robustes.

Lait certifié spécial de la Ferme St-Sulpice d'Oka.

WIlbank 1188

LAIT FRAIS Borden

BORDEN'S FARM PRODUCTS COMPANY, LIMITED — Immeuble Dominion Square, Montréal

BM-185

LAIT • CRÈME • FROMAGE COTTAGE • BEURRE • OEUFS

EN VENTE CHEZ LES BONS EPICIERS



WINDSOR CANNING COMPANY LIMITED. ST JOHNS P.Q.

Dégagez ce Rhume

TONIFIEZ VOTRE SANG. METTEZ DE L'ÉCLAT DANS VOS YEUX. LIBÉREZ-VOUS DE CETTE SENSATION MORBIDE.

PRENEZ WINCARNIS

Le Plus Grand Tonique et Restaurateur

Agents vendeurs: Harold F. Ritchie & Co. Ltd., Toronto

Semblable au Quaker? Impossible, Madame!

Le Gruau Quaker est plus succulent, meilleur, parce qu'il est fait par un procédé exclusif



meilleur parce qu'il est:

1—Fait d'avoine de choix.

2—Plus savoureux dû à un rôtissage par 10 fours différents.

3—Plus nutritif parce qu'il contient, par irradiation, la Vitamine Solaire D . . . une exclusivité Quaker. Brevet Can. No. 291138.

Economique . . . *Un bol ne coûte que le tiers d'un sou.*

Cuit en 2½ minutes

2 sortes—*Ordinaire* et *cuisson Rapide*

QUICK QUAKER

AVEC OU SANS PORCELAINE ANGLAISE

FABRIQUE AU CANADA

2519-F

Seul SIMPSON Pouvait présenter une vente comme celle-ci

Vente de Complets Faits sur Mesures

Les ventes de complets faits sur mesures à des prix extrêmement bas ont été fréquentes depuis quelques mois. Les acheteurs de Simpson ont surveillé la situation et guetté l'occasion la plus avantageuse. De toutes les ventes de complets faits sur mesures, celle-ci est la plus extraordinaire, **parce qu'elle vient d'une des plus importantes maisons — et des plus recommandables — du Canada.** La confection est de celle sur laquelle on peut compter, car cette compagnie a la réputation de faire bien et beau—TOUJOURS.



La vente durera quatre jours–Mercredi, jeudi, vendredi et samedi

Espace supplémentaire pour le choix des tissus — nombreux personnel de tailleurs experts—attention soignée et individuelle à chaque client.

18.50

La confection

est excellente et comporte les spécifications et le travail que l'on trouve dans les vêtements de prix bien plus élevés.

Les lainages

viennent des meilleures filatures du monde —plus de 200 nouveaux patrons du printemps. Tweeds anglais et écossais, worsteds de 15 et 61 onces, serges Botany bleu marine de 16 et 18 onces, teintures garanties. Tous les tissus qui entrent dans cette vente viennent des fameuses filatures suivantes:

G. Garnet & Sons, Angleterre
Laight Mills, Angleterre
D. et R. England, Angleterre
R. et A. Sanderson, Ecosse
F. et M. Bairstow, Angleterre
S. H. Rawnsley, Angleterre
James Watkinson & Sons, Ang.
Véritables tweeds Harris

$5 maintenant

Ces complets peuvent être achetés aux conditions de notre HOME LOVERS CLUB. Un premier paiement de $5, le reste payable en trois versements mensuels égaux. Pas d'intérêt. Pas d'extras.

Aussi PALETOTS Faits sur mesures

Votre choix dans un groupe distinctif de nouvelles étoffes à paletots importés — envers quadrillés, worsteds et ouatés. La confection est de la même excellence que celle des complets. **18.50**

Simpson, au deuxième.

Achetez vos plantes et fleurs coupées au rez-de-chaussée de Simpson.

C'est un plaisir d'acheter chez SIMPSON

Manteaux de Chevreau Caracul $35

Une offre vraiment digne d'attention. Noir, gris, brun, bleu renard. Belle peau. Doublure de choix. Tailles 14 à 40. **Simpson, au sous-sol.**

Valeurs Importantes en Menus Articles

Commandes téléphoniques acceptées



Presse-citron
2 pour .38
Ch. .21

Forme d'orange ou de citron Presse citron en porcelaine blanche. Rég. .25 et .29.



Sacs à Emplettes

Imitation de cuir verni, noir seulement. **.37**

Sac à Buanderie — Rég. .49 à .89 Ecoulement de stock. Couleurs variées. **.29**

Linges à Epousseter — **2 pour .25** — Rég. .25. Pour argenterie ou meubles.

Débarbouillettes — **4 pour .19** — 11 x 11 pouces. En tissu très absorbant — blanc avec bleu ou vert ou tout rose ou mauve.

Ceintures Sanitaires — Rég. .25 et .29. Tailles petites, moyennes et grandes. **.19**

Dessus de Chaises — **4 pour .98** — Couverture de toile cirée en bleu ou vert.



Bols à Noix Saki-Douz 1.20
Ch. .12½

Régulièrement ils se vendaient 1.69. Quatre dessins. Dragon, lanterne, chrysanthème, "1000 têtes". Bleu, jaune, rouille, vert, noir.





Serviettes Sanitaires
3 boites .55

"Simpson Special". 12 à la boite.

Ceintures à jarretelles — 4 à 8 pouces de largeur. Satin broché ou crêpe. Grandeurs 24 à 34 dans le lot. Valant.50 à 1.50. **.39**

Culottes Caoutchouc — **2 pour .43** — En flanellette ou rayon doublé de caoutchouc. Rose, bleu ou blanc. Tailles petites, moyennes et grandes.

Papier Ciré — **2 boites .43** — 100 pieds au rouleau.

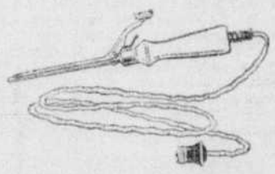
Jarretelles — **2 paires .35** — Elastique pure soie. Rose. **.19**

Parures de Chaises — Couverture de cretonne—bleu ou vert sur gris. Ch. .39 — **3 pour $1**



Peintures
.29

Imitation de peintures à l'huile, cadre doré.

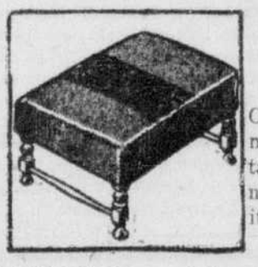


Fer à Friser Electrique

Garanti pour 1 an. Vert, bleu, mais, blanc pour la poignée. **.79**

Simpson, au rez-de-chaussée.

Tabourets Élégants



$1

Couverture de mohair, reps, tapisserie. Venez tôt pour cet item.

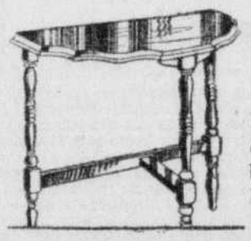
Tables à Cartes

1.50



Solides et bien renforcées. Encadrement vert et dessus de cuirette noire.

Tables de Bout



1.15

En noyer solide. Prix très bas. Quantité limitée.

Porte-Pot en Bois

.59



Piédestal en bois pour fougère ou autre plante.

Simpson, au cinquième.

SOUS-SOL À PRIX BAS DE SIMPSON



Parure de Chambre à Coucher de 45 Morceaux

Payez 2.50 maintenant — Solde en 6 versements mensuels égaux. — PAS D'INTERET.

1 édredon en duvet, grandeur 60 x 72.
2 couvertures quadrillées mi-laine, grandeur 66 x 80.
1 couvre-lit en rayon de bonne qualité, grandeur 80 x 100.
4 draps de coton de belle qualité, grandeur 78 x 88.
6 taies d'oreiller à point d'ourlet, grandeur 42".
6 serviettes à thé en toile, bordées, grandeur 20 x 30.
1 parure de lunch en toile, nappe et 6 serviettes.
6 serviettes de bain bordées de couleur.
6 débarbouillettes en toile ouvrée.
6 débarbouillettes absorbantes (choix de couleurs).

$25

Simpson—Sous-sol à prix bas.



Des Souliers Élégants à Prix Bas

A—Un escarpin classique, le Régent. Noir, marine.

B—Un lacé à trois oeillets et garnis de perforations. Noir, marine et brun.

C—Un escarpin garni de perforation, très élégant. Noir ou brun.

D—Une sandale à bride en T. Choix de noir ou de brun.

E—Lacé à trois oeillets, garniture de perforations, noir ou brun.

Pointures 3 à 8.
Largeurs AA à C.

Commandes téléphoniques acceptées tant qu'il y en aura.

Simpson, au deuxième.

$2.99

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 7 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée.

P.-B. DeTREMBLAY, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P.Q.

TEL.: HARBOUR 1261 — Le soir, voir d'Almanach du Téléphone, où se trouvent les numéros des divers services.

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.



", une (médaille) à un grand journal qui s'est placé au "premier rang de la presse d'Amérique, la PRESSE de "Montréal, qui fait un si large et si sympathique accueil a "tout ce qui vient de France et à qui l'Académie adresse son "plus cordial salut." (Extrait du rapport de M. René Doumic sur les concours de l'année, tel que lu par le secrétaire perpétuel à la séance publique annuelle de l'Académie Française tenue le 13 décembre 1931, selon le texte publié dans le "Temps" de Paris.)

MONTREAL, 14 FEVRIER 1933

LES DEVOIRS DU MEDECIN

Si tous les médecins plaçaient leur idéal professionnel aussi haut que l'a fait le docteur Ernest Rist, dans sa causerie au Cercle Universitaire, samedi, on n'aurait guère à leur reprocher. Espérons que, du moins, tous nos praticiens, qu'ils débutent ou qu'ils soient avancés dans la carrière, tiendront à faire des sages et courageux conseils du distingué professeur français leur règle de vie, afin d'accroître l'efficacité de leur ministère auprès des malades et d'exercer une influence encore plus salutaire au sein de notre société.

Combien de médecins, une fois sortis de l'université, ne se soucient pas de pousser plus loin leurs études! Pourtant, la science médicale se développe avec une rapidité telle que, à moins de se tenir sans cesse au courant des dernières découvertes, soit en se livrant à des recherches personnelles, soit en fréquentant les congrès du genre de celui, si intéressant, qui vient d'avoir lieu à Montréal, le diplômé d'aujourd'hui se trouvera bientôt loin en arrière de ses confrères plus jeunes ou plus studieux. Et la clientèle ne tardera pas à diminuer.

Aux connaissances, le médecin doit joindre la bonté, le désintéressement, la charité. Le docteur Rist le rappelle à propos: l'obligation d'aimer son prochain s'impose au médecin plus qu'à tout autre homme. Il ne peut s'y soustraire sans faillir à ses responsabilités. L'art de guérir ne comprend pas seulement les soins donnés au corps, mais aussi l'habileté à relever les volontés défaillantes, à remonter le moral. L'expérience enseigne que cette partie de la médecine n'est pas la moins importante. Hélas! pourquoi faut-il qu'elle soit si souvent négligée!

Le docteur Rist s'élève avec raison contre les médecins qui ne traitent que pour le gain pécuniaire. Il condamne, en particulier, ceux qui, par calcul ou par ignorance, font promener leurs malades de spécialiste en spécialiste, et qui n'en exigent pas moins un haut prix pour leurs prétendus services. Pareille exploitation est tout à fait contraire à la déontologie médicale et les individus qui s'y laissent entraîner méritent le mépris de leurs confrères et du public.

Des conférences, comme celles du docteur Rist, empreintes de sincérité et de bon sens, donnent à réfléchir et, chez les gens bien disposés, portent à de fécondes résolutions. Les médecins de la métropole en auront sans doute fait leur profit et l'estime qu'ils portaient au maître français ne manquera pas de grandir.

RELATIONS INTERIMPERIALES

Dans un discours à Ottawa, la semaine dernière, sir William Clark, haut commissaire britannique au Canada, a mis en parallèle des chiffres intéressants pour démontrer que déjà la Conférence économique du mois d'août donne des fruits.

Il convient de dire tout d'abord que, même avant la Conférence, le commerce interimpérial manifestait une tendance à se développer. Ainsi, au cours des neuf premiers mois de 1932, le Royaume-Uni a pris dans les diverses parties de l'Empire 35 pour cent de ses importations totales, en comparaison de 29 pour cent en 1931. Cette augmentation s'est traduite par une somme globale de 3 millions de livres sterling, tandis que les importations de la Grande-Bretagne, provenant de pays étrangers, ont décru de 103 millions.

Les Etats-Unis ont considérablement ressenti ce changement de venue des achats britanniques. Par contre, le Canada et les autres dominions de l'Empire ont suppléé avec profit à la carence des exportations américaines au Royaume-Uni. Celles-ci ont décliné de 50 pour cent l'an dernier, tandis que les exportations canadiennes au même marché se sont accrues d'un million de livres sterling. Elles auraient vraisemblablement été plus volumineuses sans la dépression des affaires. Cependant, dans la situation défavorable où se trouve le commerce international, il y a lieu d'être satisfait de ce que les achats de la Grande-Bretagne au Canada aient augmenté. Durant la période s'étendant du mois d'août au mois de novembre inclusivement, 56 pour cent des importations de blé au Royaume-Uni provenaient du Canada.

Parlant du tabac, sir William Clark dit que les Etats-Unis sont encore les plus gros fournisseurs du marché anglais, mais que leurs exportations de ce chef en Grande-Bretagne ont fléchi de 198 millions de livres en 1930 à 125 millions en 1932, quand dans la même période de temps les exportations de tabac canadien ont augmenté de 4 millions de livres à 11 millions, et que celles de la Rhodesie-Sud et du Nyasaland ont fait un bond de 16 millions de livres à 25 millions. L'Angleterre a retranché sur ses achats de luxe depuis trois ans, mais elle a accru le volume de ses approvisionnements de vins australiens et sud-africains. Quant à ses exportations aux pays de l'Empire, elles accusent une légère augmentation, bien que sous le rapport des prix son encaisse ait été moins substantielle. Ce résultat s'explique par le fait que les produits se vendent moins cher.

"Quoi qu'il en soit", remarque sir William, "nous avons raison de croire que cette année nous jouirons de tout le bénéfice des accords d'Ottawa".

Souhaitons que cet espoir se réalise et que la nouvelle Commission canadienne du Tarif réussisse à aplanir les obstacles, s'il s'en rencontre qui aient pour effet de ralentir le cours de nos exportations. De leur côté les exportateurs britanniques devront coopérer pour intensifier les relations interimpériales, particulièrement les relations entre notre pays et la mère patrie.

AIDONS NOS PECHEURS

La consommation du poisson n'est pas aussi considérable qu'elle devrait l'être dans un pays comme le nôtre, si généreusement favorisé sous le rapport des pêcheries. Les côtes maritimes de l'Atlantique et du Pacifique surabondent d'espèces piscicoles succulentes et nutritives, de même que nos grands réservoirs lacustres et nos cours d'eau, mais le marché domestique du poisson se caractérise par une apathie décourageante pour les pêcheurs. Les Canadiens ont la réputation d'être de gros consommateurs de viande, et pourtant ils se trouveraient mieux de varier leur diète. A valeur alimentaire égale, la chair de poisson est aussi appétissante que la chair animale; elle est au surplus incomparable au point de vue des éléments minéraux qu'elle contient et dont le corps humain a besoin pour se développer et se maintenir normalement.

Ces réflexions émanent à la lecture du dernier "Bulletin des Renseignements" publié par le ministère des Pêcheries. On y lit que, à l'exclusion des prises d'un ou deux produits peu importants, les déchargements de poisson de mer au Canada en 1932 se chiffrèrent à 7,120,000 quintaux environ. Ce résultat est beaucoup inférieur à la production de 1931, mais trouve une justification dans la crise que nous traversons. En effet, par suite de la désorganisation du système mondial des échanges, force fut aux pêcheurs de ralentir l'exercice de leurs exploitations. La diminution des prises traduit la perturbation des marchés. Mais de plus fortes quantités de poisson auraient pu être extraites des pêcheries canadiennes si la consommation domestique l'eût exigé. Il s'ensuit que la valeur totale des produits de pêche au débarquement est tombée au-dessous du niveau de 1931 pour ne s'établir qu'à environ $11,026,000 en comparaison de $14,519,000 en 1930.

Cette différence de $3,000,000 dans les recettes des pêcheurs est déplorable, si l'on considère que cette classe de bons travailleurs ne tire pratiquement ses ressources que de l'industrie de la pêche et qu'elle est une des plus affectées par la dépression économique. Elle le serait certainement moins si notre population faisait un plus substantiel usage de poisson et savait mieux équilibrer sa diète alimentaire. C'est la meilleure forme de secours qu'elle puisse offrir aux pêcheurs, tout en en retirant elle-même un inestimable avantage.

LA BANQUE D'EPARGNE

Après avoir payé régulièrement ses dividendes aux actionnaires, après avoir versé une somme de $16,700 à des oeuvres charitables et philanthropiques, la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal a pu réaliser, au cours du dernier exercice, des profits nets au montant de $359,749, auquel vient s'ajouter le solde créditeur de l'année précédente, $327,129, formant un total de $686,879. La banque, on le voit, jouit d'une situation solide, en dépit de la crise, ce qui est tout à l'honneur de ses administrateurs.

Parce qu'elle limite ses opérations à la région montréalaise, la Banque d'Epargne est un bon baromètre de la prospérité en notre ville et dans les environs. On a donc droit de se réjouir de constater que cette institution termine l'année avec un surplus substantiel, d'autant que, comme on sait, les déposants de la banque se recrutent pour une très large part chez la classe ouvrière et les petits propriétaires. La présente dépression n'exerce donc pas des ravages aussi profonds que certains pessimistes le prétendent et une foule de gens trouvent encore le moyen de mettre de l'argent de côté.

Il n'est que juste de reconnaître que la Banque d'Epargne recueille aujourd'hui le fruit de sa campagne en faveur de l'économie. Par ses tracts, par ses calendriers, par tous les moyens dont elle pouvait disposer, elle n'a cessé de souligner l'importance de faire provision et de constituer un pécule au lieu de dépenser tout le salaire ou le revenu entier. Cet appel a été compris, ainsi qu'en témoigne l'augmentation du nombre des déposants à la banque, parmi lesquels, nous sommes heureux de le dire, figurent une forte proportion de Canadiens-français.

Continuons à éliminer les dépenses inutiles et à constituer un petit "amas" en vue du lendemain, afin de disposer des ressources nécessaires lorsque la vie économique reprendra son cours normal. Dans ses remarques présidentielles, l'honorable sénateur Raoul Dandurand a expliqué que la reprise des affaires dépendait de la solution de plusieurs problèmes internationaux. Ce qui n'empêche pas que nous devons, sans attendre les secours extérieurs, travailler avec énergie à notre propre salut, l'aide qui nous viendra du dehors servant à accentuer les résultats obtenus par les initiatives particulières. Economie, labeur soutenu, prudence, restent les mots d'ordre à suivre à l'heure actuelle.

LETTRE DE QUEBEC

Nos guides

QUEBEC, 14. — Une nouvelle série de cours d'histoire de Québec, qui est, comme l'on sait, celle de tout le Canada, vient de commencer en faveur des jeunes gens qui aspirent, cette année, à obtenir le diplôme de Guide Historique diplômé de la ville de Québec. L'on s'attend à la fin des cours, c'est-à-dire après les examens qui suivront ces derniers, à pas moins de quarante nouveaux Guides Diplômés. Ils rejoindront les autres qui sont les ciceronis des touristes durant la belle saison. C'est donc la continuation d'une belle oeuvre dont les effets bienfaisants se font sentir depuis près de six ans et dont a considérablement bénéficié la réputation de Québec et, pour tout dire, qui n'a pas été sans maintenir pour une large part la qualité et la quantité dans le mouvement touristique à Québec.

C'est grâce, on le sait, à la Société des Arts, Sciences et Lettres, qui célèbre cette année son quinzième anniversaire et qui a entrepris la campagne de refrancisation que l'on sait, si Québec a été la première ville du Canada à présenter aux étrangers qui la visitent des guides historiques diplômés portant insignes et uniforme et reconnus officiellement par les autorités. Il est vrai que, par son caractère archaïque, par son titre de première ville canadienne, par le cachet historique qui la distingue, Québec devait de ce côté donner l'exemple. L'institution des Guides Historiques lui fait honneur à tous les points de vue, surtout quand déferle comme depuis plusieurs années la vague touristique américaine.

Les Guides Historiques sont, venons-nous de rappeler, officiellement reconnus. Dès la deuxième année de la fondation de leur commission, le conseil de ville passait un règlement qui leur donnait droit de cité, ou mieux, la consécration officielle.

Elle est finie depuis longtemps déjà, ou plutôt elles sont finies les histoires que des guides improvisés servaient aux pauvres touristes qui partaient de Québec avec l'impression que notre ville comptait, au moins à chaque encoignure, une maison qui avait été habitée par Montcalm; fini le temps où les bons Jéhus, voiturant les étrangers devant la Salle des Exercices Militaires de la Grande Allée, faisaient sans cérémonie passer Short et Wallick, deux modestes héros d'un grand incendie québecois, pour les deux grands généraux Wolfe et Montcalm; fini aussi le temps où, aux étrangers qui demandaient quelles étaient les statues qui ornaient la façade de l'Hôtel du Gouvernement, on répondait avec un imperturbable aplomb: "Ce sont "les ceuses" qui sont venus les premiers au pays".

A présent, les touristes reçoivent des renseignements historiques aussi précis que variés, que leurs questions portent sur les faits les plus reculés de l'histoire ou sur les événements les plus récents.

Un étranger part toujours satisfait des renseignements qu'il a reçus de l'un de nos Guides Historiques, à preuve les nombreuses lettres reçues de ces étrangers par les officiers de la Commission des Guides. Au reste, l'on peut voir par quelques-unes des questions historiques qui leur sont posées lors de leurs examens écrits et oraux que nos Guides Historiques ne peuvent pas être des ignorants s'ils ont répondu à ces questions:

"Comment fut arrêtée l'attaque de Montgomery et d'Arnold devant Québec le 31 novembre 1775; dites à quel endroit précis?"

"Quelle est la composition du Conseil de l'Instruction Publique de la province de Québec?"

"Donnez le chiffre du nombre de Canadiens morts au champ d'honneur pendant la guerre de 1914-18?"

"Quel est le nom de l'homme politique dont la statue orne la façade de l'Hôtel du Gouvernement et qui est représenté au moment où il signe le bill d'Indemnité?"

"Combien étions-nous de Canadiens-français en 1760, lors de la cession du pays aux Anglais, et combien sommes-nous approximativement, aujourd'hui, dans la province de Québec?"

"Dites ce que vous savez sur le Château Bigot?"

"Dites ce que rappelle la tablette historique actuelle à cet endroit.

"Que savez-vous de particulier sur le Parc des Champs de Bataille?"

Et ce ne sont là que quelques questions prises au hasard d'un ancien feuillet d'examen soumis aux aspirants guides.

SAINTE-FOY.

Chronique parisienne

A propos de plaque. — Henry Becque et les humains. — Retraites confortables. — Louis Blanc et la liberté. — Définitions.

Par JEAN - BERNARD

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Paris, le 12 janvier 1933.

Pour le quart d'heure on assiste à une explosion d'indignation des amis d'Anatole France, qui ont formé une Société d'admiration posthume et ont voulu faire placer une plaque commémorative sur la maison du 19, quai Malaquais, où naquit l'auteur du "Lys Rouge". C'est un hommage courant et Anatole France en est aussi digne que bien d'autres. Mais le propriétaire de la maison s'est opposé à cet honneur. Les amis d'Anatole France ne se sont pas embarrassés pour si peu et, après avoir prononcé l'excommunication littéraire contre le propriétaire béotien, vont faire apposer la plaque deux maisons plus loin, au 16. On va seulement modifier l'inscription et on lira, gravé sur la plaque de marbre: "Anatole France est né dans la maison à côté..."

* * *

Un autre écrivain d'un talent plus âpre, Henry Becque, s'est rappelé à nous récemment par seize lettres inédites qui ont été vendues à l'Hôtel Drouot. Ces seize lettres avaient été adressées à Mme Aubernon, qui avait, à Paris, un salon littéraire réputé. On l'avait surnommée la "grosse Mme Aubernon", parce qu'elle avait une taille tellement avantageuse qu'il lui fallait se mettre de travers pour entrer ou sortir d'une pièce. On dînait, paraît-il, chez elle, d'une façon supérieure et on y jouait la Comédie de Société. M. Paul Deschanel y remplissait à ravir les rôles de jeune premier et on y applaudit M. Abel Herman, alors mince et fluet et "joli comme un jour", a écrit un des témoins de cette époque lointaine; il jouait avec succès les deuxièmes comiques du répertoire. Henry Becque faisait aussi partie de la troupe de ce théâtre d'amateurs. Dans une des seize lettres vendues la semaine passée, et qui paraissent avoir été écrites de 1866 à 1887, se trouve cette phrase d'une curieuse portée philosophique:

"Plus je vais et plus la Société des Hommes me devient insupportable. Ils sont médiocres, ils sont jaloux, ils sont haineux et ne pensent qu'à s'entredéchirer..."

Voilà qui ne fait vraiment pas l'éloge du Salon de Mme Aubernon, où fréquentait pourtant l'élite de tout Paris.

Cela a-t-il beaucoup changé aujourd'hui? Oui, ou, du moins, nous nous efforçons de le croire. Au surplus, pourquoi ne pas regarder la vie par le bon côté? Elle offre à ceux qui savent se contenter de peu de petites compensations. Pour certains même, ces compensations sont fort appréciables. Ainsi, on vient de publier le compte rendu de l'exploitation annuelle du Canal de Suez. Il en résulte que là aussi la crise s'est fait sentir et pour les actionnaires le dividende sera inférieur à celui de l'année passée. Les indemnités des administrateurs, qui étaient en 1931 de cinq cent mille francs, sont descendues cette année à 350,000. C'est tout de même un assez joli jeton pour MMs Louis Barthou, Louis Lepine, ancien préfet de police; Barrère, ancien ambassadeur à Rome; Gaston Doumergue, ancien président de la République, et de Nalèche, directeur du "Journal des Débats", pour ne citer que ceux-là. Ce sont des retraites confortables pour des hommes de mérite qui n'ont plus grand'chose à faire.

* * *

Louis Blanc, dont le cinquantenaire de décès a passé inaperçu, a tenu une grande place dans l'histoire politique de ce pays. On le considère toujours comme un jacobin à cause de son culte pour Robespierre. Il faudrait pourtant distinguer. Jacobin, si l'on veut, mais avec cette variante qu'il avait le culte de la liberté. Un jour il a écrit: "La liberté est une chose sacrée dont il ne faut parler qu'avec respect".

Ceux qui l'ont connu se souviennent que l'auteur de "L'Histoire de la Révolution", chaque fois qu'il prononçait ce mot de "liberté", s'inclinait légèrement. Cet amour de la liberté lui inspirait des idées de tolérance extrême.

Il faut relire les pages de Louis Blanc quand il raconte comment, au milieu de la fièvre révolutionnaire, on oublia ces grands principes; quand notamment, le 25 décembre 1792, la Commune de Paris voulut empêcher les Parisiens de faire le légendaire réveillon. On était en plein procès de Louis XVI et on craignait des troubles à la sortie de la messe de minuit. Aussi prit-on le parti de fermer les églises du 24 au soir au 25 au matin. Des sections pourtant très avancées d'idées protestèrent.

La Commune s'assembla en toute hâte et décida, pour ne pas envenimer les choses, de laisser violer son arrêté, et les messes eurent lieu dans la plupart des paroisses; après quoi on se répandit dans les auberges et les cabarets et on réveillonna à qui mieux mieux. Quels singuliers contrastes chez ce peuple qui, trois semaines plus tard, allait applaudir à l'exécution du roi, dont Louis Blanc nous a laissé une description si vivante et si complète!

Ah! la liberté serait-elle vraiment, suivant l'expression de Victorien Sardou dans "Daniel Rochat", "comme le génie de la Bastille, le pied toujours en l'air, pour s'envoler"?

Gambetta, dans le jeu de l'improvisation, s'écria un jour: "La liberté est un torrent qui s'éclipse!", figure de rhétorique hardie qui faisait beaucoup rire Aurélien Scholl, le type du boulevardier par excellence, et qui, voulant apporter lui aussi sa définition humoristique, disait: "La liberté, c'est comme les pantalons; quand ils sont trop étroits, on y est mal; mais quand ils sont trop larges, on y est plus mal encore".

* * *

Nous nous sommes occupé ici même, récemment, du coeur de Voltaire, et nous ajoutions que le cerveau était aujourd'hui on ne savait où.

Un des bons confrères, M. Charles Joly, a consulté un admirateur du grand écrivain, M. Jacques May, rédacteur de l'"Auto", qui veut bien m'écrire que "la cervelle de Voltaire se trouve toujours dans un bocal d'alcool, soit dans le cabinet de l'administrateur de la Comédie-Française, soit dans le bureau du comité de ladite Comédie".

L'indication était précise et il n'y avait qu'à vérifier. C'est ce qu'a bien voulu faire pour nous un vieil ami de Jules Claretie, M. Couët, l'érudit archiviste du Théâtre Français lequel confirme que "depuis mars 1924, le cervelet de Voltaire est à la Comédie-Française, à qui il a été donné par M. Alfred Musard, petit cousin de la fille du pharmacien Mithouard, apothicaire qui avait assisté à l'embaumement de l'auteur de "Zaïre".

Et M. Couët ajoute que le bocal de cristal qui le contenait avait été laissé quelque temps dans le cabinet de l'administrateur; il est aujourd'hui dans une armoire de la bibliothèque, "mais le cervelet, desséché, ne baigne plus dans l'alcool, qui s'est évaporé".

Au surplus, ceux que ces petites questions historiques intéressent trouveront des détails dans "L'Illustration" (mars 1924) et aussi dans un article du docteur Paul Deronceaux: "Le cervelet de Voltaire et les Mithouard" dans le "Bulletin de la Société de l'Histoire de la pharmacie (novembre 1924). Voilà de quoi satisfaire tous les curieux.

L'attention est, d'ailleurs, aux restes des grands hommes. Je vous ai raconté ici comment la cervelle d'Anatole France avait à peu près disparu, un chat l'ayant en partie mangée pendant que déjeunaient les médecins qui venaient de pratiquer l'autopsie. Les pauvres débris des grands hommes sont très recherchés par le temps qui court. Récemment, un journal américain imprimait que l'oeil de Gambetta, qu'avait opéré en 1868 le célèbre ophtalmologiste Wecker, était aux Etats-Unis. Ce à quoi M. P.-B. Gheusi, parent éloigné de Gambetta, mais seul survivant de la famille, a écrit à "Excelsior" que c'était une erreur: c'est lui qui possède l'oeil, placé "dans un flacon bouché à l'émeri et muni d'une étiquette portant, de la main de Wecker, la mention du nom de Gambetta et la date de l'opération".

Ça faisait deux yeux du célèbre tribun, à qui cependant on n'en avait enlevé qu'un. Mais voilà que le journal russe "Vozrozdenie", qui paraît à Paris, signale qu'après l'opération, Wecker fit don de l'oeil enlevé à un médecin russe renommé, le docteur Ivanoff, qui se trouvait à Paris à cette époque.

Ça fait trois. Il n'y en a pourtant qu'un de vrai!

Le "PETIT JOURNAL", Monsieur de la Palisse:

Ce désarroi, personne ne peut le contester et, d'ailleurs, personne ne le conteste. Mais je ne suis pas sûr que tous souhaitent en sortir parce que certains en profitent. Il arrive un moment où le désordre s'organise et devient une carrière. Nous sommes à un de ces moments.

Voilà pourquoi il ne sera pas très facile de remettre en place les hommes et les choses. Celui qui le tentera se heurtera à de solides barricades défendues par l'égoïsme et la convoitise. Il lui faudra du courage, oui, beaucoup de courage. Mais celui qui y réussira, les générations futures ne prononceront son nom qu'avec respect et reconnaissance, parce que, malgré tout, l'ordre est le premier besoin des peuples.

MEDECINE PREVENTIVE

L'immunisation contre la diphterie

La méthode d'immunisation contre la diphtérie préconisée par le Service de Santé, consiste dans l'administration d'Anatoxine Ramon, produit des laboratoires Connaught de l'Université de Toronto, préparé conformément à la méthode préconisée par son auteur, Ramon, et modifiée par M. Maloney (Toronto).

Il s'agit d'une préparation soigneusement testée et atténuée avec une solution de formaline; elle est complètement atoxique et d'une inocuité absolue. Son application est facile et l'immunité est permanente.

L'Anatoxine Ramon se donne en trois injections sous-cutanées à la partie externe du bras gauche, à doses croissantes et à intervalle de trois semaines. Il est aussi conseillé de faire l'injection dans le tissu cellulaire sous-cutané de la région abdominale ou de la région sous-scapulaire. Au cours de l'opération toutes les précautions d'asepsie et d'antisepsie prescrites sont observées.

Il est important d'observer l'intervalle requis entre les injections parce que l'immunisation est lente à se produire et qu'elle s'acquiert progressivement.

Les enfants doivent être immunisés dès la fin de leur première année et même dès l'âge de 6 mois.

L'immunisation naturelle du bébé, à sa naissance, diminue à mesure qu'il grandit, de sorte que vers la fin de la première année elle est entièrement annihilée; jusqu'à 8 ou 10 ans, l'enfant est sans aucune défense et entièrement exposé aux atteintes d'une contagion prochaine.

Après cet âge, un certain nombre d'enfants sont protégés naturellement par production d'une immunisation spontanée naturelle et occulte; ils ne sont pas susceptibles d'avoir la diphtérie et n'ont pas besoin d'être injectés.

Pour les reconnaître, on fait l'"Epreuve de Schick", procédé qui consiste dans l'injection intra-dermique, à la face palmaire de l'avant-bras droit, d'une dilution de "toxine diphtérique" (non-chauffée). Si le sujet n'est pas immunisé, une zone de rougeur apparaît au point d'inoculation 24 à 48 heures après l'injection, elle persiste 8 à 10 jours et est suivie de desquamation et pigmentation.

Pour s'assurer une mise au point absolue et écarter les fausses réactions, une injection de contrôle (toxine chauffée) est faite de la même façon à l'avant-bras gauche.

La Réaction sera **Positive** si, au bout de 8 jours, il y a réaction à droite et aucune à gauche; ce qui indique réceptivité de l'individu à la diphtérie et nécessité de l'immuniser au moyen de l'Anatoxine.

La réaction sera **Négative** s'il n'y a aucune réaction, ni à droite ni à gauche; d'où non-réceptivité et immunisation naturelle du sujet.

Cette méthode utilisée depuis les débuts de l'immunisation vs diphtérie à Montréal, a prouvé son efficacité: 98 à 99% des sujets inoculés considérés comme immunisés, après les 3 injections. De plus, elle n'a produit que très peu de réaction et aucun accident. Il s'agit donc d'une vaccination idéale inoffensive, sûrement efficace et rapide.

Tous les médecins, en clientèle ou dans les Consultations de Nourrissons peuvent, par cette méthode, immuniser les enfants.

En conséquence nous prions instamment les parents de les consulter sans délai, et de ne pas négliger davantage de protéger leurs enfants contre la diphtérie.

AD. OROULX, M.D., D.H.P.
Surintendant de la Division
de l'Hygiène de l'Enfance

LE SOURIRE DE LA VIE

Madame.—Aujourd'hui on vit en moyenne trois années de plus qu'autrefois.

Monsieur.—Tant mieux. Cela te donnera peut-être le temps de recoudre les boutons qui manquent à mon veston.

* * *

—Mes aïeux, furent tous des héros. Ils ont même sauvé une citadelle.

—... Le Capitole, n'est-ce pas?

* * *

—Vous me ferez un pâté pour dimanche!

—Bien, et qu'est-ce qu'il faudra mettre dedans?

—Oh! une lime et une scie... c'est pour porter à mon mari qui est en prison!...

* * *

CHEZ L'IMPRIMEUR

—Vous désirez un emploi de correcteur? Mais avez-vous des références?

—Je pense bien. J'ai été enfermé dix ans dans une maison de correction!

Vous souvient-il?

La "Presse" écrivait, le 15 février 1893, il y aura 40 ans demain:

Les fiançailles du prince Ferdinand de Bulgarie et de la princesse Marie-Louise, fille du duc de Parme, sont annoncées officiellement.

Signor Grimaldi, ministre des finances en Italie, a présenté son rapport financier. Le budget de 1892-1893 démontre un surplus de $2,000,000.

M. Cleveland, le nouveau président des Etats-Unis, annonce que M. Walter-L. Gretham, représentant de l'Illinois, sera nommé secrétaire d'Etat dans la prochaine administration.

La "Presse" relatait, le 11 février 1903, il y a 30 ans aujourd'hui:

Le Dr Randall Davidson a été intronisé, hier, comme archevêque de Cantorbery, en remplacement du Dr Frederick Temple, décédé.

Un journal de Londres annonce que les navires canadiens appartenant à la compagnie Elder-Dempster ont été acquis par la compagnie du Pacifique Canadien au prix de $2,000,000.

Le président des Etats-Unis a transmis, hier, à la Chambre des représentants à Washington, une copie du traité conclu entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne au sujet de la frontière de l'Alaska.

On lisait dans la "Presse", le 15 février 1913, il y aura 20 ans demain:

M. Asa Villatrault a été nommé gérant du bureau de placement municipal. Il succède à M. Urbain Lafontaine, décédé récemment.

Le général Stewart-L. Woodford, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Espagne, est décédé ce matin, à New-York, à l'âge de 78 ans.

Les commissaires de la ville feront bientôt rapport au conseil sur le fonds de pension municipal. La somme initiale mise de côté est de $50,000 et seuls les employés âgés de 65 ans au moins et ayant 15 années de service pourront y participer. Il en coûtera $136,000 par année à la ville pour ce fonds de pension.

La "Presse" écrivait, le 15 février 1923, il y aura 10 ans demain:

L'église Saint-Sauveur, angle des rues Saint-Denis et Viger, achetée récemment et complètement remise à neuf par le diocèse de Montréal, pour l'usage de la colonie syrienne catholique, a été complètement détruite par un incendie, hier.

Eamon de Valera a accepté l'offre de William Cosgrave par laquelle les rebelles consentent à cesser les hostilités et à faire décider par un plébiscite la forme du gouvernement qui devra être établi en Irlande.

En vertu de la prochaine redistribution électorale, il y aura à la Chambre des Communes 245 députés au lieu de 235. La représentation proportionnelle de la province de Québec aux Communes va donc baisser d'un cran.

La Santé Pour Tous

Le muguet



Le spécialiste de la "Presse"

Lorsqu'il n'est pas lié à un mauvais état général, le muguet guérit facilement, mais il n'en est pas de même dans le cas contraire, et chez l'enfant athreptique ou l'adulte atteint d'une affection grave (tuberculose, cancer), il est souvent le prélude de la mort.

Le muguet est associé, dans la première enfance, à des troubles digestifs, à l'entérite, à une mauvaise alimentation (lait mauvais ou en quantité insuffisante, biberon mal lavé rendant le lait acide), à l'athrepsie.

Chez l'adulte et surtout chez les vieillards, le muguet apparaît à la suite des maladies chroniques affaiblissantes (phtisie, cancer, suppuration prolongée), quelquefois aussi des maladies aiguës (fièvre typhoïde, pneumonie, etc.)

La maladie est contagieuse entre individus affaiblis.

Signes: enduit blanchâtre crémeux, en forme de plaques sur la langue, la face interne des joues, le voile du palais, les amygdales, le pharynx. La salive est acide.

La déglutition chez le nouveau-né est difficile, il refuse bientôt le sein; chez l'adulte, la mastication est, en outre, douloureuse.

Ordinairement, les enfants ont des vomissements et de la diarrhée.

Hygiène préventive: propreté méticuleuse des biberons; lavages de la bouche avec de l'eau de Vichy et, dans certains cas, lavages de l'estomac.

Le muguet, manifestation secondaire d'un état général mauvais, provient de la multiplication d'un champignon du genre des levures. Sa manifestation principale est dans la bouche; mais on trouve également ce champignon dans le pharynx, l'oesophage, l'estomac, sur les cordes vocales inférieures.

—La question sociale est d'une nature telle qu'à moins de faire appel à la religion et à l'Eglise il est impossible de lui trouver jamais une solution. (LEON XIII).

Ne vous abusez pas au sujet du RHUME!

Le rhume ne doit pas être considéré ni traité légère. C'est une infection interne qui exige médication spécifique interne.

Il ne faut pas jouer avec le rhume. On ne peut en prévoir les conséquences. Plus d'un cas d'influenza a été précédé d'un "léger" rhume.

Un rhume demande un remède pour le RHUME. Les préparations bonnes pour différentes choses en plus du rhume ne font pas l'affaire. Plusieurs de ces préparations rendent le soulagement du rhume plus difficile, parce qu'elles constipent et mettent de l'acidité dans l'organisme.

Un rhume exige aussi une médication interne. Car un rhume est une infection interne. Les applications locales ou externes ne font que soulager quelques-uns des symptômes et ne vont pas à la racine du mal.

Allez-y sûrement!

Au premier signal du rhume, prenez le Bromo Quinine laxatif de Grove. Le Bromo Quinine laxatif de Grove attaque le rhume de façon décisive. Il exerce la quadruple action nécessaire à son soulagement. D'abord, il libère les intestins. Deuxièmement, il tue les germes du rhume dans l'organisme. Troisièmement, il soulage le mal de tête et cette sensation de grippe. Quatrièmement, il tonifie tout l'or et le fortifie contre de attaques.

C'est là un traitement au rhume; tout autre n'a compromis.

Inoffensif!

Si énergique qu'il soit, le Quinine laxatif de Grove danger pour les jeunes et le Il ne contient aucun élémen ble et peut être pris impu que vous restiez à la maison vous sortiez. Depuis plus de ans, il est universellement comme le remède classique rhume et la grippe, sa formu en tout conforme à la m moderne. Le Bromo Quinine de Grove existe maintenant modèles — à 30c et à 60c. P vous-en immédiatement une ayez-le sous la main tout comme mesure d'urgence. nez son nom au long et voyez les initiales L.B.Q. sont gra chaque tablette.

NOTA — En temps d'épidém ou deux tablettes de Bromo laxatif de Grove feront b pour fortifier l'organisme l'infection.



LES FEVES LES PLUS DELICIEUSES QUE VOUS PUISSIEZ GOUTER

Vous devez ces succulentes fèves les plus délicieuses que vous avez jamais goûtées, à l'expérience des fabricants, à une cuisson au four habilement dirigée et à une sauce aux tomates comme seule la Maison Heinz peut en préparer. Mettez les Fèves Heinz sur votre liste d'achats. Quatre variétés au choix — toutes cuites au four. *Prix maintenant plus bas.*

FEVES CUITES AU FOUR

PREPAREES A LEAMINGTON, ONTARIO, DEPUIS PRES D'UN QUART DE SIE

HEINZ

Les Annonces Classées

Pour louer...

soit un logement, un magasin ou un garage, les annonces classées vous trouveront un locataire.

Pour vendre...

des vieux meubles, un terrain, une propriété, un auto, insérez une petite annonce et vous aurez des acheteurs.

Pour acheter...

quoi que ce soit, ayez toujours soin de consulter nos annonces classées, vous verrez qu'elles contiennent tous les jours de réelles aubaines.

Pour échanger...

propriétés, terrains, fermes ou commerces, ce sera facile si vous vous servez des annonces classées.

—Dans—

HArbour 1261*

LA PRESSE

Le plus grand quotidien de la province



SALON DOLLARD
SPECIAL POUR CETTE SEMAINE
PERMANENTE à l'huile $2.00
Absolument garantie pour 6 mois
Ouvrage fait par coiffeuse diplômée 3 ans d'expérience
PERMANENTE Croquignole Mardi Mercredi Jeudi $1.00
Venez vous convaincre
2100 rue SAINT-DENIS
Appt. 6 — 2e étage — LA. 6468

LA PARISIENNE
EAU DE JAVEL
Ne contient pas d'acide, caustique ni lessive.

Annoncez dans la "Presse"



WANNER'S
Spécial
PERMANENTE CROQUIGNOLE $2 — 2 semaines seulement
CROQUIGNOLE A L'HUILE $3.50
Teinture des Cheveux
par notre spécialiste diplômé des écoles européennes
Pas de charge pour consultation
Se plaçant seul
Bouts très bouclés
1194, rue Ste-Catherine O.
Entre Stanley et Drummond
Ouvert tous les soirs LA. 5158
34-m.j.s.d B

MANTEAUX DE QUALITÉ À RÉDUCTION



Faites votre choix dans notre vaste assortiment de superbes manteaux à beaucoup moins que nos PRIX REGULIERS DE LA MANUFACTURE
"Un acompte tiendra votre manteau jusqu'à demande"
Manteaux en mouton musqué
Faits de peaux de bellonalité. Rég. $150. Prix de vente $75
Modèles spéciaux, qualité fra. Rég. $200. Prix de vente $125
Hudsonseal
Modèles unis. Rég. $3 Prix de vente $175
D'autres, garnis de renard argenté. Rég. $425. Prix vente $250
Mouton de Perse
Unis ou garnis. Rég. $3 Prix de vente $195
Meilleures qualités. Rég. $5 Prix de vente $295
Broadtail
Broadtail américain. Rég. $5 Prix de vente $125
Broadtail russe, garnis renard argenté. Rég. $750. Prix de vente $350
"Cette manufacture est l'endroit où acheter des fourrures"
CUMMINGS FURS LIMITED
284 rue Notre-Dame Ouest
Ouvert samedi après-midi — Près de la rue Saint-Pierre

SPECIAL POUR 5 JOURS
SALON GAUTHIER

Permanent Croquignole $1.00
GARANTI POUR 6 MOIS
A l'huile $2.00
3403 NOTRE-DAME OUEST
Tél. Wilbank 4431
1863, RUE AMHERST
Tél.: AMherst 4723



QUIÉTUDE D'ESPRIT

Aucun homme ne peut jouir pleinement des loisirs qu'il s'efforce de s'assurer par son travail, si ses placements ne sont pas en parfaite sécurité. Si vous voulez avoir l'esprit tranquille, gardez à la banque un compte d'Epargne suffisant. Cet argent vous rapportera 3% d'intérêt, sera toujours disponible et ne se dépréciera jamais. Que votre compte soit considérable ou sans beaucoup d'importance, la Banque Royale du Canada sera toujours à votre disposition et vous donnera un service efficace et intéressé.

La BANQUE ROYALE DU CANADA
Actif, plus de $700,000,000

La Vie Sociale

Mariage Wilson-DesBaillets

—Ce matin, à onze heures et demie, à Saint-Patrice, décorée à profusion de lis et de roses blanches, de palmiers et de fougères, M. l'abbé W. Sullivan a célébré le mariage de Mlle Adrienne DesBaillets, fille de M. et de Mme Charles DesBaillets, avec M. Howard Wilson, fils de M. F.-Howard Wilson, décédé, et de Mme Wilson. Pendant la cérémonie, un programme de chant fut exécuté par M. Germain Lefebvre. La mariée, accompagnée de son père, portait une création Raoul-Jean Fouré en satin lunasol blanc, style Empire, avec longues manches-gaines et traine de cour s'ouvrant en éventail; son voile en soufflé de soie, légèrement drapé, était maintenu à la nuque sous un petit bandeau de fleurs d'oranger; des orchidées blanches et du muguet composaient son bouquet. Le seul bijou que portait la mariée consistait en un collier de perles, cadeau du marié. Les demoiselles d'honneur, l'honorable Peggy Shaughnessy, Mlle Frances Stephens, Mlle Helen Savage et Mlle Thérèse DesBaillets, soeur de la mariée, portaient des modèles Raoul-Jean en crêpe flamisol blanc ornés d'un large noeud et dont la jupe formait petite traîne; des jaquettes de velours granité blanc et de minuscules toques de plumes de cygne; leurs gerbes de roses "American Beauty" étaient liées par un ruban d'argent. M. Henri-G. Lafleur était le garçon d'honneur. M. Boyd Somerville, M. William Pollock et M. Jacques DesBaillets, frère de la mariée, plaçaient les invités. Mme DesBaillets, mère de la mariée, portait une robe de velours bleu ardoise ornée de renard platine, un petit chapeau de velours gris avec aigrette, un manchon de renard platine et une touffe d'orchidées roses à la taille. Mme Wilson, mère du marié, portait un ensemble de tissu Madère marine, un chapeau de même ton, une parure de chinchilla et un bouquet de gardénias blancs au corsage. Mme Arthur Léger, grand'mère de la mariée, portait une robe de satin façonné noir, un petit chapeau français noir et des orchidées pourpres à la taille. Mme Meredith Brown, soeur du marié, portait une robe de matelassé bleu nuit avec touche d'hermine, un chapeau en plumes de même ton avec fantaisie blanche et un manchon d'hermine piqué de roses Johanna Hill. Mme W.-R. Pollock, autre soeur du marié, portait une robe de crêpe flamisol amande avec large ceinture de ruban laqué noir, un feutre-antilope noir avec noeud de velours blanc et des gardénias blancs en bouquet de corsage. Mme Charles Moncel, tante de la mariée, portait un ensemble de velours noir avec col de renard argenté, une blouse de chiffon perlé coquille, un chapeau de taupé noir et un manchon de velours noir orné d'une touffe de camélias roses. Après la cérémonie, il y eut réception à l'hôtel Ritz Carlton où les salons étaient décorés de roses et de fleurs printanières. M. et Mme Wilson partirent ensuite pour un voyage dans le Sud au cours duquel, ils visiteront, Nassau, la Jamaïque, Cuba et Miami. Pour voyager, Mme Wilson portait une robe de lainage bleu lin avec petite cape doublée de crêpe marine et blanc, un chapeau de cygne marine et des fourrures de renard argenté. A leur retour, M. et Mme Wilson habiteront, avenue MacGregor.

Thé

—Mlle Ninette Demers reçoit, à l'heure du thé, aujourd'hui, Mme Jacques Forget, Mlle Louise Saint-Germain et Mme Roger Bélanger servent le thé et les glaces.

Déplacements

— L'honorable Fernand Rinfret passe la semaine à New-York et a pris ses appartements à l'hôtel Roosevelt.

— Mme Fred Bertrand, Mme Dorais Panneton et Mlle Marthe Panneton, de Sherbrooke, étaient à Montréal pour le mariage Wilson-DesBaillets.

—Mme J.-W. McConnell s'embarquera, samedi à Halifax, sur le "Duchess of York" pour l'Angleterre.

—Mlle Suzon Baudouin est à Québec, depuis quelques jours, l'invitée de sa tante, Mme A. Hardy.

— L'honorable et Mme Jacob Nicol, de Sherbrooke, passent la semaine à Québec.

—Mme Charles Frémont est retournée à Québec, hier, après avoir passé quelques jours en ville, chez sa soeur, Mme L. de G. Beaubien.

—Me Léon-Mercier Gouin a passé la fin de semaine à Sainte-Agathe, l'invitée de M. et de Mme M.-J. Walsh.

—Mlle Jean Craig et Mlle Allison Craig ont passé quelques jours à Québec, les invitées de Mme Frank Clarke.

—Mlle Françoise Leclerc est retournée à Québec, après avoir été l'invitée de M. et de Mme A.-H. Paradis, pendant quelque temps.

— Mlle Madeleine-N. Provost a passé la fin de semaine à Saint-Eustache, l'invitée de Mlle Marguerite Lahaye revenue récemment de Loretto Abbey, Toronto.

—Mme Stuart Ritchie et Mlle Edith Ritchie passent quelques jours à Québec, les invitées de Mme G.-B.-S. Young et de Mme Edward Staveley.

Bal militaire

—La compagnie des Mitrailleurs des Fusiliers Mont-Royal (65e Régiment) donnera un bal, à l'arsenal, le samedi soir, 25 février. Il y aura réception dans le mess des officiers.

Thé-causerie

—Le prochain thé-causerie du "Women's Canadian Club" aura lieu à l'hôtel Ritz Carlton, mardi prochain, à quatre heures, M. George Sokolsky, journaliste, sera le conférencier.

Déjeuner-causerie

—Au déjeuner donné, aujourd'hui, à l'hôtel Windsor, sous les auspices du 'Delphic Study Club', les convives à la table d'honneur étaient: Mme F.-W. Frith, Mme Arthur Léger, lady Drummond, le colonel Wilfrid Bovey, Mme H.-M. Little, le juge Edouard-Fabre Surveyer.

Réceptions

— Mme Paul Surveyer recevra demain, les membres de son cercle de couture de l'Assistance Maternelle.

—Mlles Pauline Sauvé, d'Ottawa, Margot Lahaye et Madeleine-N. Provost ont été les hôtes à dîner de Mlle Françoise Bélisle, de Saint-Eustache, dimanche dernier.

—Mme L.-P. Boutin, donnera une soirée dansante, le 19 février, dans les salons du Conseil Lafontaine, pour sa fille, Laurette.

—Mlles Régine et Pauline Guertin ont reçu samedi dernier, à l'occasion de la Saint-Valentin. Les invités étaient: Mlle Laura et Rollande Robillard, Béatrice Houle, Florence et Irène Ducharme, Cécile Sertorelli, Germaine Dubuc, Jeannette, Simone et Yvette Morin, Yvette Pelosse, Françoise Coderre, Lucette et Thérèse Dubreuil, Léona Gagnon, Roxane Lamoureux, Anna Marchessault, Bethe Bourgeois, Marie - Jeanne Roux, Carmen Jasmin, Jacqueline Lalonde, Violette Trottier, M.-J. Trottier, Maria Normandin, Y. Décary, Marguerite Guertin, MM. Eugène Robillard, Gérard et Edouard Ducharme, Lucien Houle, Paul Hade, Jean Bourque, Pierre Meunier, Jean-Louis Lachance, Armand Dubreuil, Rilland Lavigne, Zotique Marchessault, Louis Marchessault, Jean-Marc Lamoureux, Maurice Coderre, Paul Verner, Jean Bertrand, Léopold Bertrand, Yvon Jasmin, Roger Guertin, J. Fortin, Fernand Belleville, Lionel Trottier, Maurice Normandin, Gérard Gosselin, Guy Gosselin, Vianney Grandmaison, Henri Lalime, R. Paquette, M. Guertin.

Le Club Delta-Oméga

— Parmi les personnes qui assisteront, le 25 février, au bal annuel du Club Delta-Omega, à l'hôtel Windsor, citons: Mlles Yvette Jolicoeur, Françoise Larseneur, Helen Singleton, Marjorie McLeish, Estelle Fortier, Aline Janet, Germaine Beaudry, Simone Lauzon, May Reid, Marguerite Pelletier, Margaret Hétu, Jeanne Pelletier, Annette Bérubé, Anna Valade, Anita Parent, Gaby Saint-François, le capitaine et Mme G. Beck, MM. Arthur Branchaud, L. Gagné, John Rowan, Paul Champagne, L.-P. Girard, Jean Portelance, P.-E. Contant, Jean Bastien, P.-E. Alin, Roland Duquette, Marcel Pinet, Paul Lapointe, Edgar Cailloux, Gérard Martin, Ro-

A SUIVRE SUR LA PAGE 15

Une journée liturgique

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — La troisième Journée Liturgique, organisée par le comité de propagande et d'art sacré de l'A. F. A. C. C., a eu lieu, dimanche, à Charny. L'abbé Ernest Lemieux, professeur au grand séminaire de Québec, a donné une instruction spéciale hier matin. Le soir, il y a eu conférence sur la liturgie.

Georges Duhamel

Demain soir, à 8 h. 30, dans la salle 215 de l'université de Montréal, M. Dombrowski continuera la série de ses conférences publiques sur le roman français depuis la guerre. Il parlera de Georges Duhamel, romancier.

Vêture à Rivière-du-Loup

(Du correspondant de la PRESSE)

Rivière-du-Loup, 14. — Ces jours derniers, au couvent de S.-François-Xavier, a eu lieu une vêture. La cérémonie a été présidée par le R. P. Cousineau rédemptoriste, prédicateur de la retraite.

Ont revêtu le saint habit, Mlles Laurette Desmeules, de Rivière-du-Loup, (soeur Thérèse de Jésus); Cécile Bérubé, de S.-François-Xavier, (soeur Marie-du-S.-Sacrement); Noella Frève, (soeur S.-François-Xavier) Jeannette Rioux, de Rivière-du-Loup, (soeur Marie-Imelda); Lucille Gagnon de S.-Patrice, (soeur Ste-Catherine-de-Sienne); Jeanne d'Arc Michaud, de S.-Ludger, (soeur S.-Augustin); Cécile Raymond, de S.-Ludger, (soeur Marie-Bernard); Marie-Anne Rioux, de l'Isle-Verte, (soeur S.-Gérard-Majella).

CHEVEUX GRIS
Le meilleur remède se prépare à domicile
A un demi-ard d'eau ajoutez une once de bay rum, une petite boîte de Compose Orlex et un quart d'once de glycérine. Tout pharmacien peut préparer ceci ou vous pouvez faire le mélange chez vous à peu de frais. Appliquez sur les cheveux deux fois par semaine jusqu'à ce que vous ayez obtenu la nuance désirée. Il donne la couleur naturelle aux cheveux striés, changés ou gris et les rend souples et brillants. Orlex ne colorera pas le cuir chevelu. Il n'est ni collant ni graisseux et il ne s'enlève pas.

Comment vous pouvez embellir votre apparence
La nouvelle et merveilleuse poudre de riz MELLO-GLO dissimule les lignes tenues et les rides, reproduit l'éclat frais et sain de la jeunesse. Plus de nez luisants. Elle tient plus longtemps, empêche l'agrandissement des pores. Elle s'étend uniment, sans laisser d'apparence pâteuse ni squameuse. Point d'irritation, car le nouveau procédé français en fait la plus pure de toutes les poudres de riz. Achetez la MELLO-GLO aujourd'hui même, 50c et $1.00.

On éloignera les affiches de nos routes

Le projet de loi de l'hon. J.-E. Perrault concernant les panneaux-réclame.

LEURS DIMENSIONS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14.—L'hon. J.-E. Perrault, ministre de la voirie et des mines, nous communique la substance de son projet de loi relatif aux panneaux-réclame. On verra par ce qui suit qu'il ne s'agit pas de limiter l'installation des panneaux-réclame à un quart de mille de la route. Une limite moindre est fixée et les dimensions de l'affiche varieront avec la distance.

Le projet de loi de l'hon. M. Perrault ne s'applique pas aux cités et villes; le ministre de la voirie n'y a pas juridiction contrairement à ce qui existe pour les villages et les paroisses rurales. Le projet de loi ne s'applique pas non plus aux affiches professionnelles et commerciales placées sur l'immeuble où un propriétaire ou un locataire exerce sa profession ou son commerce. Les affiches temporaires ne sont pas visées non plus, affiches pour annoncer les expositions, les assemblées, etc.

Aucune affiche ne pourra être placée à moins de 300 pieds de la route et, sur une distance de 300 à 400 pieds, elle ne devra pas excéder dix pieds de longueur; de 400 à 500 pieds de la route, le panneau-réclame ne pourra dépasser 25 pieds en longueur; de 500 à 600 pieds, la longueur du panneau-réclame ne devra pas dépasser cinquante pieds. En aucun cas la hauteur de l'affiche ne devra dépasser douze pieds. Le projet de loi contient l'article suivant:

"Toutes les affiches doivent être distancées d'au moins mille pieds". Cette provision a pour but d'empêcher l'installation de véritables clôtures constituées par des panneaux-réclame.

Les mêmes dispositions s'appliquent aux annonces peintes sur les granges, hangars, etc.

Dignitaires au sacre de S. E. Mgr Melanson

Des hauts dignitaires ecclésiastiques qui assisteront au sacre de Mgr Arthur Melanson, à Chatham, N.-B, le 22 février, partiront de Montréal dans des voitures spéciales du Canadien National, attelées à l'"Océan Limité" lundi, 20 février. De ce nombre seront S. E. Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique, et son secrétaire Mgr Bearzotti, S. E. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa; Leurs Excellences NN. SS. Limoges, de Mont-Laurier; Courchesne, de Rimouski; Deschamps et Desmarais et plusieurs prélats, ainsi que M. l'abbé Bonaventure Poirier, prieur fidèle du chapitre Dollard (4e degré) des Chevaliers de Colomb, un condisciple de Mgr Melanson.

La plupart de ces dignitaires reviendront par le Canadien National après la cérémonie et quelques-uns s'arrêteront à Campbellton où le nouvel évêque de Gravelbourg célébrera une messe pontificale dans l'église dont il fut longtemps le curé, le jeudi 23 février.

Les élections à la Société des Oliviers, lieutenance Crémazie

Ce soir à 8 h. 30 au manoir Crémazie, coin du Boulevard Gouin et de la rue Saint-Hubert, aura lieu l'assemblée générale annuelle de la lieutenance Crémazie de la Société des Oliviers. Tous les membres sont priés d'être présents. Le président fera une revue des activités de l'année. Le secrétaire-trésorier présentera le bilan des opérations. Des questions importantes sont à l'ordre du jour. On procédera aussi à l'élection d'un nouveau bureau de direction pour le prochain terme. La lieutenance Crémazie de la Société des Oliviers possède sur le Boulevard Gouin, un superge manoir où les membres peuvent se rencontrer et s'amuser ferme.

La soirée sociale mensuelle organisée par le manoir Crémazie de la Société des Oliviers aura lieu jeudi le 16 et commencera à 8 h. 30 p.m. A cette occasion les organisateurs ont retenu les services d'un orchestre renommé. Le public est invité. L'admission est à prix populaire.

Religieuse décédée



La Révérende Soeur Sainte-Saturnine est décédée hier à l'âge de 74 ans, après 50 ans de profession religieuse au couvent de la Congrégation de Notre-Dame.

Elle laisse dans le deuil, un frère, le Dr D. Bergeron, de Negaunie, Michigan; 2 soeurs, Mme veuve Elzéar Jean, de Montréal, et Mme M. Tremblay, de la Baie Saint-Paul, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles auront lieu demain matin à la maison-mère de la congrégation Notre-Dame.

Cercle Saint-Vianney

Le tirage au profit du cercle Saint-Jean-Vianney de l'A. C. J. C., dont la date était fixée au 24 de ce mois, a été devancée et aura lieu le jeudi 16 à 8 heures. Ceux qui auraient encore des livrets en leur possession voudront bien se hâter de les remettre le plus tôt possible à M. A. Constantineau, 6349, 26e avenue.

Les membres du cercle offriront en même temps un séance récréative sous la présidence de M. le curé J.-E Bernier. L'entrée est gratuite. La soirée commencera à 8 heures. MM. Bertrand et Chamberland, de la troupe Bertrand, seront au programme.

A l'asile Sainte-Darie

Samedi matin, 18 février, un service solennel sera chanté, à 8 h. 30, dans la chapelle des religieuses du Bon-Pasteur, asile Sainte-Darie, 1730 rue Fullum, pour le repos de l'âme de Mlle Marguerite Quigley, insigne bienfaitrice de l'institution. Parents et intimes sont invités.

COURS et CONFÉRENCES

UNIVERSITE DE MONTREAL
Conférence de biologie

Le samedi, 17 février, à 5 h. p.m., dans l'amphi-théâtre de Chimie, aura lieu la conférence donnée par M. Henri Frat sur: "Le rôle des formations coralliennes: les récifs de corail." Cette conférence sera accompagnée de projections.

Le vendredi, 24 février, également à 5 h. dans l'amphithéâtre de Chimie, aura lieu la conférence donnée par M. Léon Lortie sur: "Le rôle des métaux dans l'organisme vivant". Avec projections et expériences.

Le maire Allen ne sera pas candidat, en avril

Afin de ne pas déroger à une vieille tradition qui veut que dans la ville de Verdun un maire canadien-français succède au maire de langue anglaise, Son Honneur le maire Charles Allen a décidé de ne pas poser de nouveau sa candidature à la mairie, aux élections municipales du 1er avril prochain, afin de laisser le champ libre à l'échevin P.-A. Lafleur, M. P.P., qui a annoncé récemment son intention de briguer les suffrages à la mairie. Aucun autre candidat n'a encore été désigné à cette haute charge, mais il est rumeur que certaine candidature pourrait surgir d'un moment à l'autre à la suite de la décision du maire Allen.

Feu Mme F.-X. Lessard

Nous apprenons la mort de Mme F.-X. Lessard, née (Dorila) Amiot, survenue hier, après une longue maladie. Elle laisse son époux, deux fils Louis-Philippe, comptable, Georges-Etienne, avocat, et deux belles-filles, Georgette Gareau et Thérèse Archambault.

La dépouille mortelle partira de sa demeure, 2275 Sherbrooke est, appt 5, à 7 h. 45 jeudi pour se rendre à l'église S.-Louis de Gonzague où le service funèbre sera chanté à 8 h.

La sépulture se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Le rôle actuel de la femme dans la société

"Les hommes et les femmes de demain devront être très courageux, honnêtes et posséder beaucoup d'initiative pour réussir et c'est à leurs parents de leur enseigner dès maintenant les moyens à prendre pour réussir et se faire valoir dans la vie", affirmait, hier midi, Mme Pierre-F. Casgrain au lunch du chapitre montréalais de l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire, qui avait lieu à l'hôtel Mont-Royal. Parlant du travail féminin, la conférencière déclara que les hommes et l'industrie avaient obligé les femmes de laisser la maison et d'entrer dans le monde. "Les manufacturiers, ajouta-t-elle, considèrent que le travail des femmes est plus efficace que celui des hommes". Continuant ses remarques, Mme Casgrain affirma qu'il est du devoir de toute femme de s'intéresser aux questions politiques du jour sans s'occuper des partis. Mlle M.-F. Mackenzie, régente du chapitre, présidait la réunion.

Chambre de commerce qui a élu ses officiers

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières—La Chambre de Commerce a élu les directeurs suivants pour 1933: MM. W.-O.-E. Aird, J.-A. Boisjoli, L.-H. Copeland, Charles-Edouard Pagé, Maurice Forin, Emile Jean, Norman Labelle, François Lajoie, c.r., F.-M. Marcotte, J. H. René de Cotret, Frank-I. Ritchie et Robert Ryan. Les officiers suivants ont été élus: MM. François Lajoie, président; Robert Ryan, vice-président; Maurice Marcotte, trésorier; Georges-E. Allen, secrétaire. Le comité des finances se compose de MM. William Lampton, F.-M. Marcotte et J.-H. René de Cotret.

Le maire Darling président

Le maire T.-S. Darling, de Ville Mont-Royal, a été élu, hier soir, président honoraire du corps de secours des jeunes filles de Ville Mont-Royal qui vient d'être formé dans le but d'enseigner aux jeunes filles âgées de plus de 12 ans la manière de donner les premiers soins aux blessés et de pratiquer la respiration artificielle.

Les femmes doivent se mêler de la politique

Il est nécessaire, même au besoin par une grande campagne, de faire comprendre à toutes les Canadiennes que leur intérêt veut qu'elles participent au gouvernement. M. Arthur Corbin, organisateur du parti libéral, développa fort bien ce point de vue hier après-midi devant les membres du club Laurier, à l'hôtel Windsor. C'est Mme Grant de Rouen, qui présidait en l'absence de Mme Barbeau empêchée, qui présenta le conférencier.

Aujourd'hui, dit entre autres M. Corbin, avec le droit de vote, la femme acquiert de plus grandes responsabilités. Et somme toute, elle est plus en mesure que l'homme de se rendre compte de la bonne direction du pays, parce que les méthodes de gouvernement se répercutent sur la famille.

Chez nous, malgré les organisations comme celles de votre club, il s'en trouve encore de rebelles à l'idée de coopération dans un but politique. Mais le plus grand nombre est parmi les campagnardes.

Pour leur ouvrir les yeux, il faudrait une grande campagne de formation politique. Des femmes qualifiées devraient parcourir les campagnes et parler en faveur de la cause, leur prouver qu'on peut, tout en étant bonne mère, bonne épouse et maîtresse de maison irréprochable s'intéresser au progrès du pays et collaborer avec les hommes à la bonne direction de la politique.

Les noces de diamant de M. et Mme Romuald Marion

(Du correspondant de la PRESSE)

St-Jean-Baptiste, Manitoba, 14. — M. et Mme Romuald Masson ont célébré le soixantième anniversaire de leur mariage. Le matin, une messe fut célébrée à leur intention; un cantique composé spécialement pour la circonstance a été chanté par M. R. Primidic. Le soir un grand souper fut servi. Le curé Desrosiers y assistait. La petite fille de M. Hébert, arrière-petite-fille des jubilaires a lu une adresse. M. Marion est âgé de 83 ans et Mme Marion de 78 ans. Les jubilaires ont reçu de nombreux cadeaux et une bourse.

·OGILVY'S·

Vêtements d'enfants

L'excitation est grande dans le camp des jeunes élégants et élégantes de deux à six ans au sujet de cette vente, qui aura lieu mercredi; en effet, plusieurs ne se gênent pas pour dire qu'ils ou qu'elles vont prendre leurs mamans par la main et les conduire tout droit chez Ogilvy. Les valeurs offertes sont certes de nature à faire dilater les yeux des acheteuses les plus indifférentes.

Robes lavables
Faites par Eclipse — et marquées à un prix spécial à l'occasion de cette vente. Modèles bouffants en des couleurs inaltérables de vert, bleu ou rose — toutes avec de jolis motifs de "smocking". Tailles: 2 à 6. .98

Robes lavables
Nous avons plusieurs jolis modèles de ces adorables petites robes-pantalons — faites avec manches bouffantes ou demi-manches. Imprimés de fantaisie, surtout en bleu, vert, rose et écarlate. 2 à 6 ans. .49

Pyjamas de plage
Echantillons de New-York — achetés par une firme canadienne pour être copiés et qui nous ont été transmis à un prix spécial. Chaque pyjama AVEC CHAPEAU à l'avenant — quelques-uns avec sacoches de plage aussi. En rose, vert, bleu. 2 à 6 ans. 1.49

Chandails Pullover
Un achat spécial pour le printemps — comprenant des modèles bien imaginés avec les nouvelles manches courtes. Dans les dessins quadrillés dernier cri — nuances d'écarlate, bleu et sable. Tailles: 2 à 6 ans. .59

Jupes en crêpe
Jupes pour porter avec des chandails. Elégamment plissées et à même le corsage. Dans les nuances de bleu, écarlate, vert et marine. Crêpe pure laine de bonne qualité. Tailles: 2 à 6 ans. .59

Salopettes Peggy
Pour le jeu, il faut aux enfants de deux à six ans des salopettes comme celles-ci en sateen noir. Garniture mais ou rouge. Bien faites. Pour enfants de 2 à 6 ans. .29





Blouses en Broadcloth pour garçonnets
En broadcloth blanc uni ou à rayures de fantaisie en bleu ou tan. Décolletées; avec demi-manches. Pour garçonnets de 3 à 6 ans. .39

Culottes de serges pour garçonnets
chacune
Bien faites et fermement cousues. En serge cheviote de bonne qualité. Doublées. Avec ceinture et boucle. Bleu marine seulement dans les tailles pour garçonnets de 3 à 6 ans. .69

Pyjamas de lit
Chaque pyjama avec deux pantalons. Rose ou bleu avec dessins de fantaisie. Aussi pyjamas en broadcloth rayé pour garçonnets— modèle deux pièces. Pour 2 à 6 ans. .98

Costumes lavables pour garçonnets
Modèles sans manches et mi-manches, en tan, bleu ou vert. C'est un achat spécial d'un fabricant canadien. Plusieurs échantillons dans le lot. Pour 2 à 6 ans. .39

Paletots tailleur de printemps pour enfants
Modèles à devant croisé, avec demi-ceinture dans le dos. Jolis tweeds en attrayantes nuances de gris, tan et brun. Quelques donegals dans le lot. Tissus pour chapeaux compris. Tailles pour garçonnets de 2 à 6 ans. 5.98

JAS. A. OGILVY'S LIMITED
Ste-Catherine Ouest — angle de la Montagne.

NOUVELLES OUVRIÈRES

Bienfaits de l'unionisme international chez les ouvriers cigariers du Canada.

Un passé glorieux

Les précieux services rendus par l'union internationale des cigariers d'Amérique, et les espérances pour des jours meilleurs que cette union entretient encore dans le coeur des ouvriers de ce métier, à Montréal, ont fait le sujet d'une très intéressante causerie de M. Ben Drolet, président depuis près de 25 ans, du local no 58 de cette union, à l'occasion de l'installation des officiers de ce local, ces jours derniers, au siège social de la coopérative des cigariers, 1446 rue Amherst.

Après l'adoption, avec remerciement, du rapport annuel du secrétaire-trésorier, M. A. Gariépy, le président Ben Drolet prit la parole et remercia vivement les membres du local pour leur nouveau témoignage de confiance et d'estime, en le maintenant, une année de plus, à son poste de président. Puis, après un exposé rapide de la situation difficile que le monde industriel traverse, en ce moment, M. Drolet fit un retour en arrière, pour prouver que ce n'est pas la première épreuve, ni la plus dure que subit actuellement le modeste ouvrier du cigare. "Rappelons-nous bien, dit-il, que de 1872 à 1879, il y eut une dépression terrible, en Canada, toute aussi terrible que celle que nous traversons aujourd'hui, dans toutes les industries, et dans celle du cigare tout spécialement. A cette époque déjà lointaine, ajouta M. Drolet, le cigare se fabriquait communément dans les logis privés, — tenement houses — plus ou moins bien proprement tenus, et dans les prisons. En ce temps-là, les employeurs ne payaient que $4.00 ou $5.00 au plus pour mille cigares faits au moule, et de $7 à $8, par mille cigares faits à la main.

Mais ce n'est pas tout: le contremaître usait souvent du bâton ou du fouet pour réveiller la torpeur du malheureux cigarier qui ne travaillait pas assez vite. Le plus souvent, et pour la moindre cause, le cigarier était brutalement jeté à la porte.

Les conditions étaient devenues si mauvaises pour les cigariers, particulièrement à Montréal, qu'ils prêtèrent l'oreille aux renseignements reçus des Etats-Unis, annonçant qu'il y avait là une union florissante et forte, qui protégeait les cigariers. Ce ne fut pas long.

En vain, quelques-uns se rencontraient qui disaient, comme on en entend encore aujourd'hui, qu'il était inutile d'essayer d'améliorer la situation, que tout était perdu, etc., etc. Rien n'y fit: les cigariers s'enrôlèrent en masse dans l'union internationale, et ce fut leur bonheur, déclara M. Drolet. Un moment, nous étions plus de 60,000 cigariers dans l'union. A partir de cette époque, et durant de longues années, les conditions de travail furent excellentes pour les cigariers canadiens; ils avaient un salaire qui leur permettait amplement de vivre et d'élever convenablement leurs familles; ils étaient respectés dans les ateliers, et tout cela, grâce à leur union. J'ajoute que jamais l'industrie du cigare ne fut plus florissante: nos manufacturiers peuvent le dire.

Aujourd'hui, conclut M. Drolet, la machinerie, en remplaçant la main-d'oeuvre en des temps ténébreux, a changé ces beaux jours. Mais est-ce à dire que les jours heureux d'autrefois ne reviendront pas? Je suis confiant que notre union, qui a sauvé une première fois la situation des cigariers, la remettra encore sur pied, du moment que les cigariers eux-mêmes y mettront de la bonne volonté. Organisons-nous, et chassons de nos esprits toute pensée de désespérance en l'avenir". Ce discours, prononcé avec la conviction d'un homme qui a vécu les jours malheureux et heureux dont il parlait, fut chaleureusement applaudi.

Dans la chaussure

L'union internationale des cordonniers de la B. & S.W.U. local 249, à l'une de ses dernières assemblées, avait demandé à l'association des marchands détaillants de Montréal, de vouloir bien faire pression pour obtenir que l'exposition de la chaussure, qui a lieu à Toronto, en janvier et février, soit reportée aux mois de novembre et de décembre comme c'était les années passées. L'union, à sa dernière assemblée, sous la présidence de M. Ovide Drolet, a reçu en réponse, du secrétaire de l'association, l'assurance que cette demande des cordonniers recevra la plus sympathique considération.

L'union a adopté une résolution approuvant l'attitude de l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, pour avoir intenté des procédures contre les violateurs de la loi du dimanche. Le local approuva le sénateur Poirier, dans sa demande d'établir la journée de six heures, aux fins d'atténuer la rigueur du chômage.

M. A. Girard a été élu membre de l'exécutif du local. Ce comité exécutif du local 249 se réunira à l'avenir, tous les vendredis soir.

Dans la construction

Le Conseil des métiers de la construction des syndicats catholiques, à sa dernière séance a reçu et adopté le rapport de son comité sur la valeur du plan Ouimet. Ce rapport conclut qu'étant donné la divergence de vues, chez les ouvriers, à ce sujet, demande soit faite au comité exécutif municipal de Montréal, de faire étudier ce plan et d'agir au "meilleur intérêt de la classe ouvrière".

Ce Conseil s'est affilié au Conseil MM. O. Gauvreau, des peintres, N. Sigouin, des plâtriers, et Harris, des journaliers, sont élus délégués.

Syndicat des peintres

MM. A. Normandin, R. Duvernay, O. Gauvreau et J. Raymond, membres du syndicat catholique des peintres, ont été élus délégués de ce syndicat au Conseil catholique de construction.

Chez les débardeurs

L'association des débardeurs syndiqués du port de Montréal a adopté une résolution exprimant ses sympathies et condoléances à la famille du regretté James Sandilands, ex-président de cette association.

Section Laurier

L'association ouvrière du nord, section Laurier, tiendra une grande assemblée, demain soir, au No 4863 S.-Laurent. Tous les membres et tout le public y sont invités. Par ordre.

Club ouvrier S.-Edouard

"Y a-t-il en Canada, trop de gouvernements? Pourrait-on, sans nuire à la bonne administration de la chose publique, simplifier l'administration des provinces et du Dominion en réduisant à un strict minimum le nombre des représentants et des fonctionnaires, pour raisons d'économie?" Telle est la question qui sera exposée et discutée à l'assemblée du club ouvrier S.-Edouard indépendant, ce soir, au No 428 rue Defleurimont.

Dans Montcalm

Demain soir, en son local ordinaire, assemblée du club ouvrier des citoyens de Montcalm. L'échevin J.-E. Dubreuil sera présent.

UNIONS INTERNATIONALES

Assemblées pour ce soir, 2e mardi du mois:
—Ferblantiers-couvreurs, local 116, au Temple du Travail, 1201 S.-Dominique.
—Peintres et décorateurs, local 138, au No 1221 Sainte-Catherine est.

SYNDICATS CATHOLIQUES

Assemblées ce soir, à l'édifice des syndicats, 1231 Demontigny est:
—Syndicat des employés du chantier municipal.
—Syndicat catholique national des peintres et décorateurs.
—Syndicat catholique des fonctionnaires municipaux de Montréal.
—Syndicat catholique des poseurs de laiton et métal.
—Comité exécutif du syndicat catholique des gazistes.
—Comité exécutif du syndicat catholique des employés de tramways.

PLANTATIONS INDIGENES

Tananarive, 14. — Les plantations indigènes de café se développent partout à Madagascar.

GAGNANTS DU
4ème Concours Hebdomadaire
CIGARETTES TURRET

Semaine terminée le 11 février, et pour lequel concours les entrées se sont closes le 4 février.

LE TOTAL DES "SCORES" OFFICIELS EST DE 33 POINTS

Boston	5	Chicago	1	Détroit	5
Canadiens	2	Rangers	9	Americans	1
Toronto	2	Maroons	5	Ottawa	3

$125.00—Howard Pierroway, 3680, rue Adam, Montréal.
50.00—D. B. Finkelstein, 283, rue Kingsway, Winnipeg, Man.
12.50—M. Bell, 718, Ave Fleet, Winnipeg, Man.
(3 concurrents se partagent à titre égal le troisième prix de $25.00)
12.50—J. O. Lapres, 120, Ballantyne N. Montréal Ouest.

GAGNANTS DE $2 CHACUN:
James W. Bork, Sherbrooke
Robert Hewish, Toronto.
E. L. Thomson, Montréal.
Frank Morris, Toronto.
Mlle McIntyre, Cap-Breton.
Walter J. Baker, Ville Emard.
Margaret Johnson, Blairmore, Alta.
Pat. Murphy, Leader.
R. O. Kean, Montréal.
Fred Jackson, Montréal.
S. Young, Toronto.
E. O'Connell, Montréal.
Edward O'Flaherty, Saskatoon.
Mme Geo. A. Hines, Moncton.
M. Wahl, Edmonton.
E. Beauchemin, Montréal.
E. E. Strauss, Fanoks, Alta.
E. N. Cameron, Régina.
R. Davis, Ste-Agathe des Monts.
D. L. McCormack, Souris, I. P.-E.
R. Williamson, Montréal.
V. Pelletier, Port Arthur.
Gérard Bourdon, Montréal.
Agnes Helderen, Montréal.
Wm N. Anthony, Swift Current.
W. J. Barry, Kisley, Sask.
Patrick Langlois, Chicoutimi Centre.
R. Bissonnette, Farnham, P. Q.
N. Dupuis, Québec.
René Frechette, Ottawa.
R. Sutherland, Toronto.
Donald Edwards, West Brome, P. Q.
A. L. Lamarre, Montréal.
J. Thornycroft, Calgary.
Daniel McNeil, Dominion, N.-E.
S. E. Irving, Chatham, N.-B.
J. L. Chapman, Brantford.
Mme G. Knowles, Montréal.
Emile Desjardins, Montréal.
A. Baillie, Verdun.
Herbert Blaydes, Winnipeg.
Mme L. Elliott, Brantford.
H. P. Cassidy, Winnipeg.
Thos. A. Biggins, Craigburst, Ont.
P. Rowell, Ste-Rose, P. Q.
D. McDonald, Toronto.
H. Julien, Montréal.
Ronald Potter, Cartierville.
Joseph Craddock, Fesserton, Ont.
W. Daoust, Montréal.

GAGNANTS DE $1 CHACUN:
L. J. O'Brien, Montreal.
Henry A. Ryan, Verdun, P. Q.
C. Kimber, Montreal.
D. Robinson, Toronto.
A. K. Bricker, Shepard, Alta.
Geo. B. Fullbrook, Northmount, Ont.
Gordon A. Wheeler, Sarnia, Ont.
Georges Demers, Montréal.
Hector Fournier, Dolbeau, P.Q.
J. Carmichael, Victoria.
G. Wellum, St. Catharines.
P. Tourobel, Winnipeg.
J. H. McCullough, Ottawa.
J. P. Neeson, Montréal.
Samuaid Cyr, Montréal.
Eileen Livie, St-Lambert.
Pierre Gervais, Montréal.
F. G. Wilson, Ottawa.
Georgette LeBel, Montréal.
A. M. Purden, Verdun.
Armand Valois, Montréal.
John Jamieson, Ville St-Pierre.
James Elder, Verdun.
Ambroise Quevillon, Montreal.
W. Hetherington, Moose Jaw.
James A. Pelan, Montréal.
C. Thomas, Cornwall.
Fred J. Rock, Toronto.
Carmen Benoit, Montreal.
A. M. Sandberg, Winnipeg.
Fred Girdwood, Collingwood.
Fred Marjoram, St. Catharines.
Colin McKay, Halifax.
G. K. Lawrence, Montréal.
J. L. Malinowski, Edmonton.
Murray N. Axmith, Toronto.
Georges Taylor, London.
A. R. Mills, Montréal.
Mme H. Fortune, Québec.
W. M. Stone, Toronto.
Robert Chas. Warren, Toronto.
Bedley Therrien, Niagara-on-the-Lake, Ont.
John Carruthers, Montréal.
Chas. W. Eliam, Vancouver.
E. G. Morgan, Toronto.
Charles J. Fenson, Toronto.
Chas Vigneault, Montréal.
John E. Lees, Toronto.
J. A. MacDonald, Hamilton.
Oscar Paradis, Coniston, Ont.

Les estimés des "scores" de la semaine prochaine doivent être mis à la poste et marqués du sceau postal pas plus tard que ce samedi, 18 février 1933.

Procurez-vous les formules rouge et blanc chez votre fournisseur

Qualité et Douceur
CIGARETTES Turret
COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

LES CONCOURS DE LA "PRESSE"



LISEZ LA "PRESSE" CHAQUE JOUR

Samedi prochain, la "Presse" publiera un palmarès de trente-deux noms.

Nos fervents des MOTS CROISES feront donc, en fin de semaine, double moisson: moisson ordinaire (11 prix) et moisson extraordinaire ou trimestrielle (21 prix).

M. le notaire Arthur Léonard, de Montréal, qui préside les trois tirages de cette semaine, nous communique, pour le 20e concours, la liste suivante des vainqueurs:

LES LAUREATS

Grand prix ($5.): Mlle Yvonne Lamontagne, 1651, Parc Lafontaine, Montréal.

Autres prix ($10., à répartir entre les dix personnes suivantes): M. Emile Audette, 3797, Boulevard Lasalle, Verdun, P. Q.; Mlle Irène Brunelle, 57, rue Saint-Casimir, Saint-Hyacinthe, P. Q.; M. Arthur Guèvremont, Saint-Cyrille de Wendover, Drummond, P. Q.; Mlle G. Marquis, 4487, Avenue Delorimier (8e appartement), Montréal; M. Armand Coutu, 4924, 5e Avenue, Rosemont, Montréal; M. Emilien Bernard, 1426, rue Cartier, Montréal; Mlle B. Sabourin, 2148, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal; M. Roger Lyonnais, 7330, rue Saint-Denis, Montréal; M. Charles Meyer, 6682, rue Christophe-Colomb, Montréal; Mlle Francoise Pernet, 46, rue Fraser, Québec.

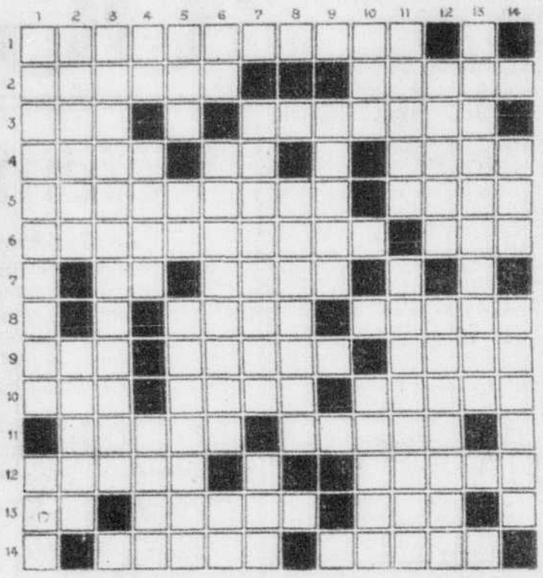
Nos félicitations.

GRILLE-SOLUTION

A	■	T	R	A	V	E	R	S	■	■	D	E	S	■
U	N	I	A	T	E	■	A	U	S	T	E	R	E	■
B	■	R	■	T	R	A	N	C	H	E	F	I	L	■
I	M	A	G	E	S	■	G	R	E	■	I	N	O	■
N	■	G	A	L	E	■	■	E	R	S	E	■	N	■
■	M	E	N	E	■	P	E	R	I	L	S	■	■	■
U	N	■	G	R	A	N	D	■	F	A	■	B	A	■
R	E	C	U	■	R	E	I	S	■	V	R	A	C	■
■	M	I	E	■	R	U	T	■	C	O	E	U	R	■
D	O	S	■	R	E	M	E	L	A	N	T	■	E	■
A	S	■	B	U	T	O	R	■	P	■	S	E	■	■
M	Y	R	I	■	N	■	■	■	J	■	R	E	■	■
A	N	A	■	F	A	I	T	■	J	O	U	R	■	■
S	E	S	I	A	■	E	U	N	E	C	T	E	■	■

LE NOUVEAU PROBLEME

Voici le 29e probleme de la série:



(No 29)

Le concurrent est prié d'écrire ci-dessous ses nom et adresse:

Nom .....

Adresse .....

Horizontalement—1. Ecriture universelle. — 2. Allée d'arbres; Pierre à fusil. — 3. Bruit rythmé; Temples d'extrême Orient. — 4. Paysage; Adjectif; Contribution. — 5. Qui produit une exaltation; Liste. — 6. Preuve; Sans valeur. — 7. Deux voyelles; Au grand air. — 8. Pièce légale; Alarme. — 9. Vase; Ville de France; Cor poussé à la tête du cerf. — 10. Ville de Belgique; Volcan de Sicile; Genre d'anonacées. — 11. Poisson de mer; Passé dehors. — 12. De couleur d'azur (pl.); Caractères des anciens alphabets scandinaves et germaniques. — 13. Article; Ouvrage de fortification; Brut. — 14. Babillier; Attachées.

Verticalement — 1. Occupation légère; Froment. — 2. Genre de graminées avénacées; Pierre précieuse. — 3. D'une sensibilité un peu romanesque. — 4. Préfixe; Cri des bacchantes; Conduit d'appel d'air. — 5. Genre de loranthacées; Participe d'un verbe qui exprime la gaieté; Pemelle d'un animal à longues oreilles (pl.) — 6. Ile de l'Atlantique; Pénétration d'esprit; Préposition. — 7. Partie plate d'une clef; A travers. — 8. Gâteras. — 9. Se dit de la soie telle qu'on l'a tirée de dessus le cocon. — 10. Préfixe; Equipage. — 11. Espece de gros canard; Evenement extraordinaire. — 12. Enseignement; Dont la pointe est usée. — 13. Dessein que l'on prend. — 14. Semblable; Dispositif complémentaire d'une moissonneuse.

INSTRUCTIONS AUX CONCURRENTS

1o) Ecrire lisiblement, dans chacune des cases blanches de la grille-problème, les lettres de la solution; puis, sur les lignes pointillées, ses nom et adresse;

2o) Nous faire parvenir les réponses dans les trois semaines, le tirage ayant lieu la semaine suivante;

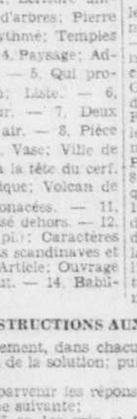
3o) Les prix: $5 en 1er prix et $10 à partager entre les dix autres gagnants, cela pour chaque problème; puis, à chaque trimestre, $25 à distribuer ($5 en 1er prix et $20 aux vingt autres gagnants) à tous les concurrents, heureux dans leurs réponses, mais évincés lors des tirages précédents;

4o) Une personne de l'extérieur, à l'impartialité incontestable, préside les tirages au sort;

5o) Le personnel de la "Presse" est exclu des concours, selon la coutume.

Le journal des MOTS CROISES
Paraît toutes les semaines, 8 pages 10c par poste. (Timbres-poste acceptés).
LIBRAIRIE PONY L'EE
354, Ste-Catherine Est, Montréal.
27-m,s,n

BEBE dormira bien parce qu'il a pris SIROP D'ANIS GAUVIN pour les enfants



Mme H. Bergeron, de Montréal, nous écrit:
"Ma fille Thérèse-Adrienne a été élevée avec le Sirop d'Anis Gauvin que j'employai lorsque l'enfant était souffrante; à l'âge de 9 mois, elle pesait 26 livres, elle joult aujourd'hui d'une superbe santé.

SIROP D'ANIS GAUVIN POUR LES ENFANTS

Annoncez dans la "Presse"

Notre chemin de fer nous coûte $255 par tête

Déclaration de M. R.-L. MacGregor, président du comité national de l'économie.

SUBSIDES ET OCTROIS

En décembre 1931, les subsides, octrois et prêts consentis par le gouvernement fédéral à nos chemins de fer coûtaient aux Canadiens la somme de $255.00 par tête, a déclaré aujourd'hui M. William-L. MacGregor, président du comité national de l'économie, en faisant son rapport officiel aux membres de ce comité.

Après avoir énuméré les différentes catégories de secours accordés par le gouvernement aux chemins de fer, M. MacGregor ajoute: "De tels faits indiquent que les hommes d'affaires doivent se préoccuper de la question des chemins de fer si l'on ne veut pas que cet insupportable drainage se continue.

Pour les fins de l'étude des dépenses gouvernementales pour soutenir les chemins de fer, le comité a divisé la vie des chemins de fer en quatre périodes qui s'étendent depuis avant la confédération jusqu'à nos jours.

M. MacGregor ajoute encore que les dettes de nos chemins de fer nationaux sont deux fois plus considérable par mille que celles des chemins de fer qui sont propriété privée, et que ces dettes sont aussi deux fois plus considérables que la valeur de remplacement de ces chemins de fer.

Adrien Abercower est acquitté aux Assises

Adrien Abercower, d'origine hollandaise, a été acquitté, hier après-midi, en Cour du Banc du Roi, d'une accusation d'avoir conspiré avec trois autres individus dans le but de commettre un vol à main armée à la succursale de la Banque Canadienne Nationale, au No 7785, rue Notre-Dame est, le 12 janvier dernier. John Munstern, Harry MacDermott allas MacDiamird et Patrick O'Day allas Milton se sont avoués coupables, hier matin, d'avoir conspiré pour commettre puis, d'avoir perpétré ledit "hold-up". Ils s'emparèrent d'une somme de $1,514.00. Les jurés ont délibéré environ 1 heure avant d'en venir à une conclusion.

L'accusé, Abercower, a témoigné et a affirmé catégoriquement ne rien connaître de toute cette affaire. C'est après son arrestation seulement qu'il apprit que son nom était mentionné conjointement avec Munstern, MacDermott et O'Day. Après avoir entendu la preuve, l'hon. juge C.-A. Wilson, président des Assises, a fait remarquer qu'il était difficile de relier Abercower aux autres prévenus, du moins d'après la preuve faite en Cour mais Me Ernest Bertrand, procureur de la Couronne, a insisté pour procéder. Abercower était défendu par Me Ernest Lafontaine.

Abercower est encore détenu car il est accusé d'avoir volé un automobile et il a choisi un procès expéditif. La date de son procès doit être fixée aujourd'hui.

Nouveau conseil de la Société syrienne

La Société syriano-canadienne nationale vient d'élire son conseil pour 1933: MM. A. Yared, président; C. Amber, vice-président; E. Zakabee, trésorier; M. Darwish, secrétaire; E.-N. Tabah, chancelier; A. Massabky, M. Cahill, D. Bookalam, N. Deeb, A. Boosamra, F. Tabah, G. Shalhoub, N. Assaly, M. Barakett, A. Lawand, N. Assais, N. Lawand, T. Sabra et N. Yared, conseillers.

Le président sortant, E.-N. Tabah a présenté un rapport des magnifiques activités sociales, charitables et politiques de cette association, qui accomplit une oeuvre louable parmi les Syriens, surtout en ces temps de crise économique.

Echos de Saint-Jérôme

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Jérôme. — Les funérailles de Simone Guay, décédée à l'âge de 15 ans, ont eu lieu à S.-Jérôme.

—M. Henry Sanderson est décédé à l'hôpital S.-Luc, à Montréal, à l'âge de 23 ans. Il était le fils de M. James Sanderson, de l'avenue du Palais. Outre son père et sa mère, il laisse deux soeurs, Mlles et Mary.

—Mme J.-E. Legue a reçu à un dîner de famille vingt convives. Le dîner fut présidé par l'abbé Jean-Charles Coté, du grand séminaire de Montréal, neveu de Mme Legue.

—M. et Mme J.-E. Leduc ont reçu à une partie de cartes.

—Il y a eu des incendies de cheminée chez MM. Alphonse Lanthier, rue S.-Georges et Lucien Malo, rue Brière.

L'auto du payeur municipal

L'auto du payeur de la ville, à l'épreuve des voleurs, coûte la somme de $5,271, les échevins ayant voté un crédit supplémentaire de $758 à la séance d'hier après-midi.

—Le quartier S.-Eusèbe aura son terrain de jeux, par suite d'un échange de terrains entre la ville et le Canadien National.

Soirée de l'Epargne

A la soirée annuelle de l'Epargne, organisée par le comité régional de l'A.C.J.C. pour mercredi le 15 à 8 h. 15 à la Palestre, M. Guy Vanier, avocat, donnera la conférence, des membres de la chorale de la Palestre feront les frais du programme musical et le groupe Pie X donnera une comédie. MM. Henri Laureys, directeur des Hautes-Etudes et Lionel Leroux, président général de l'A.C.J.C. présideront ensuite. Entrée libre.

Les Rhumes des Enfants



L'action rapide, pénétrante de CMC enraye la congestion et apporte un soulagement rapide. Ne retardez jamais à protéger votre santé—faites usage de CMC dès qu'apparaissent les premiers symptômes de toux croupeuse ou de congestion dans la poitrine. 32

Crème de Menthol Camphrée Williams CMC

Les télégraphistes en congrès ici le 6 mai

Le congrès de l'ordre des télégraphistes des chemins de fer, qui a lieu tous les trois ans, tiendra ses assises cette année à Montréal comme il le fit en 1930. En effet, on annonce que M. Léonard-Jackson Ross, secrétaire-trésorier de cette organisation, arrivera dans la métropole le 24 courant afin de préparer les séances qui auront lieu du 6 au 22 mai.

Plus de 500 délégués sont attendus avec leurs familles, ce qui représente environ 1,000 personnes en tout.

Chez les sourds-muets

Pour la première fois, un capucin, le R. P. Robert, de la chapelle de la Réparation, prêchera la retraite annuelle des sourds-muets dans la chapelle de l'institution, du 5 au 12 mars. Tous les sourds-muets de la ville sont invités. Les instructions du dimanche auront lieu à 3 heures. Pendant la semaine, la prière du soir commencera à 8 heures et sera suivie du sermon. Il y aura aussi des instruction à 8 h., à 1 h. 30 et à 6 heures et des classes de catéchisme l'avant-midi et l'après-midi pour les retraitants de l'institution, élèves et anciens, et même pour ceux de la ville qui tiendront à y assister.

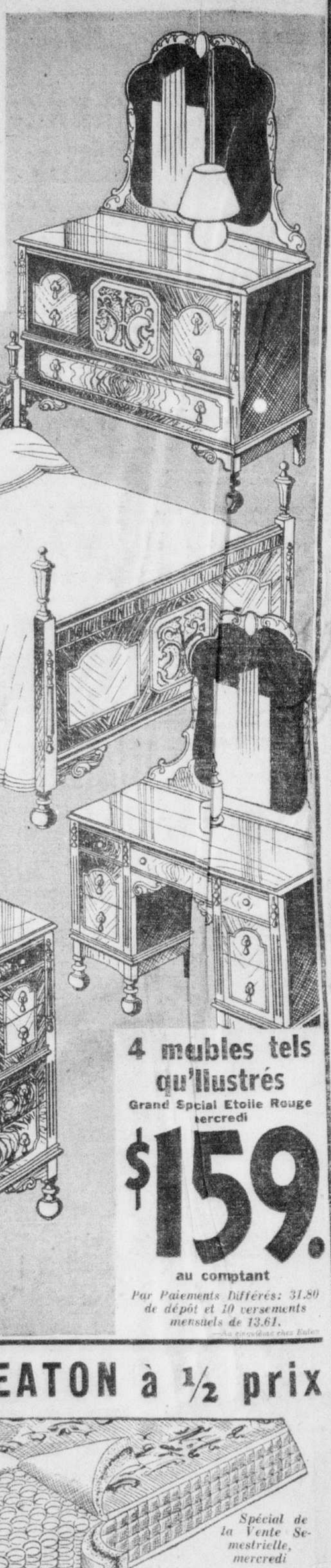
Il y aura, le mercredi, 22 février, à 3 heures, à l'institution, une partie de cartes au profit des sourds-muets.

MERCREDI—EATON
offre cet étonnant
Spécial Étoile Rouge
dans la Vente Semestrielle de Meubles

Chambre à Coucher en noyer

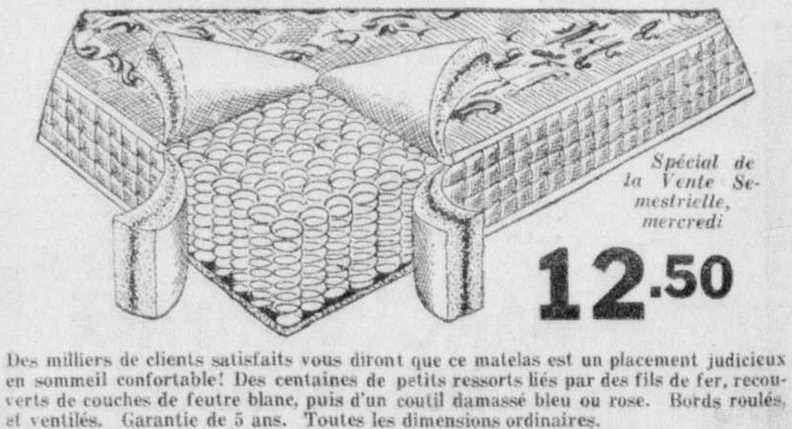
à un prix très avantageux pour la haute qualité

Vous en aimerez le style... une adaptation de genre renaissance espagnole, en combinaison de noyer oriental, avec beaux devants en noyer madré. Bureau de 48", avec miroir vénitien; chiffonnier à 5 tiroirs; coiffeuse de 7 tiroirs; lit double.



4 meubles tels qu'illustrés
Grand Spcial Etoile Rouge
mercredi
$159.
au comptant
Par Paiements Différés: 31.80 de dépôt et 10 versements mensuels de 13.61.
Au quatrième chez Eaton-rue Victoria

Matelas EATON à ½ prix



Spécial de la Vente Semestrielle, mercredi
12.50

Des milliers de clients satisfaits vous diront que ce matelas est un placement judicieux en sommeil confortable! Des centaines de petits ressorts liés par des fils de fer, recouverts de couches de feutre blanc, puis d'un coutil damassé bleu ou rose. Bords roulés, et ventilés. Garantie de 5 ans. Toutes les dimensions ordinaires.

Au quatrième chez Eaton-rue Victoria

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

PROFITEZ DES PRIX AVANTAGEUX EATON

Quelle aubaine! Ces modèles printaniers, mercredi!

Venez admirer la belle variété des collections . . . la qualité des cuirs . . . l'échelle des pointures . . . Achetez-en deux ou trois paires à ce prix extraordinaire, mercredi!



Pas de commandes C.O.D.

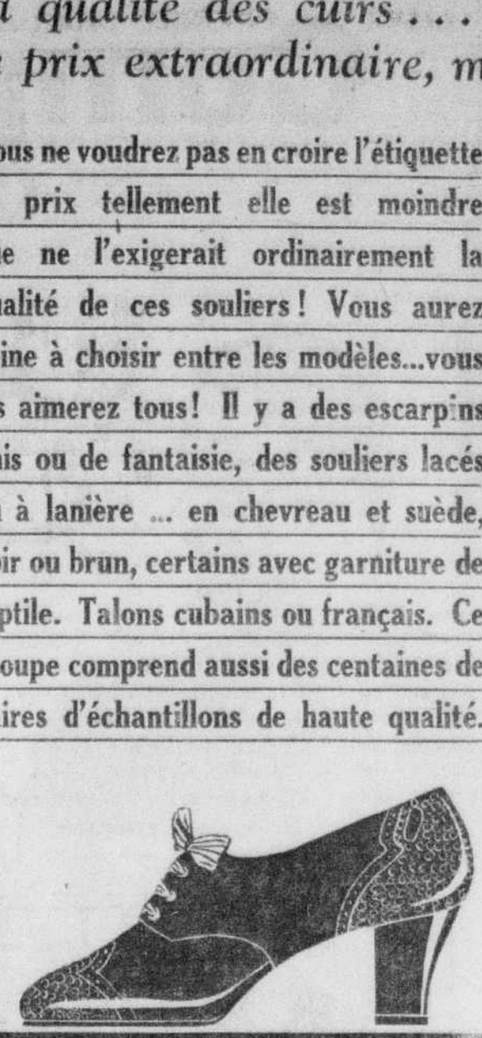
$1.99 LA PAIRE

Pointures 3 à 8 — Largeurs B à D dans le lot. Echantillons en pointure 4 seulement.

Au deuxième chez Eaton —Rue Victoria

★ *Aussi en vente au Magasin Teco, 1207 rue Sainte-Catherine Est.*







Vous ne voudrez pas en croire l'étiquette de prix tellement elle est moindre que ne l'exigerait ordinairement la qualité de ces souliers! Vous aurez peine à choisir entre les modèles...vous les aimerez tous! Il y a des escarpins unis ou de fantaisie, des souliers lacés ou à lanière ... en chevreau et suède, noir ou brun, certains avec garniture de reptile. Talons cubains ou français. Ce groupe comprend aussi des centaines de paires d'échantillons de haute qualité.

AUBAINES EN ABRÉGÉ

Corseterie

échantillon. Pss de C.O.D.

Prix spécial, mercredi . . **.98**

Corsets échantillons se vendant ordinairement 1.98 à 5.98. Ceinture, attachant sur le côté et en avant. Aussi corsets attachant dans le dos. Marques D & A, Nemoflex, Gossard, Treo. Tailles 24 à 36 dans le lot.

—Au troisième chez Eaton —Rue Université

Jolies robes

pour fillettes

Prix spécial, mercredi . . **2.95**

Ces jolies robes à manches courtes et encolures hautes sont en modèles imprimés et tailleur. Jupe plissée. Rouge, bleu, vert et tan. Tailles pour 7 à 10 ans dans le lot.

troisième chez Eaton—Rue Victoria

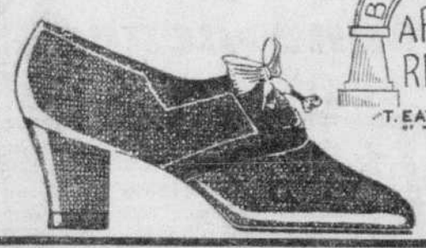
Bons souliers pour dames

4.00

Nouveaux souliers "Arch Rest" Braemore en pointures 3 à 9 et largeurs AA à EE.

Choix de chevreau noir ou brun, et modèles des plus variés. Talons cubains en cuir et hauts de caoutchouc. Trépointe Goodyear sur chaque paire.

Au deuxième chez Eaton—Rue Victoria



C'est la première fois que des allocations aussi généreuses aient été offertes à Montréal sur ces montres.

Nous allouons $10.00 à $25.00 sur votre vieille montre sur l'achat d'une montre neuve Tavannes

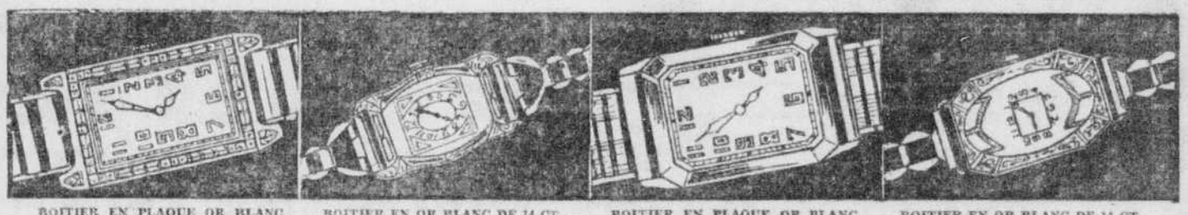
Le nom Tavannes a été pendant plus de quarante ans le symbole de la qualité en horlogerie suisse. Toutes sont à mouvements de 15 pierres — et toutes portent la Garantie EATON "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas".

Conditions de Paiements Différés sur montres de 25.00 ou plus, moyennant un supplément équitable

VOICI LA LISTE DES GENEREUSES ALLOCATIONS, MERCREDI

Prix de liste des montres Tavannes	Prix de liste des montres Tavannes	Prix de liste des montres Tavannes	Prix de liste des montres Tavannes
27.50 à 29.75	32.50 à 37.50	40.00 à 47.50	52.50 à 62.50
Allocation 10.00	*Allocation jusqu'à* 15.00	*Allocation jusqu'à* 20.00	*Allocation jusqu'à* 25.00

Ces allocations sont pour toutes les montres — quel que soit le modèle, la marque ou la condition



BOITIER EN PLAQUE OR BLANC DE 14 CT., POUR DAMES.—Bracelet à mailles harmonisant — cadran avec décors argent. Prix de liste **27.50**
Allocation d'échange **10.00**
Vous payez seulement **17.50**

BOITIER EN OR BLANC DE 14 CT., POUR DAMES. Richement sculpté—bracelet à mailles ouvertes harmonisant. Prix de liste **32.50**
Allocation d'échange **15.00**
Vous payez seulement **17.50**

BOITIER EN PLAQUE OR BLANC DE 14 CT., POUR HOMMES — Avec bracelet harmonisant. Chiffres et aiguilles lumineuses. Prix de liste **40.00**
Allocation d'échange **20.00**
Vous payez seulement **20.00**

BOITIER EN OR BLANC DE 14 CT., POUR HOMMES. Aiguilles et chiffres lumineux — mouvement de 15 pierres. Prix de liste **52.50**
Allocation d'échange **25.00**
Vous payez seulement **27.50**

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Sainte-Catherine

VOIR NOTRE ANNONCE AU VERSO

AUBAINES EN ABRÉGÉ

Beaux chandails

pour mercredi

Prix spécial, mercredi . . **1.88**

6 modèles dans le groupe — Manches bouffantes, longues, cols hauts ou carrés, et cols de modèles variés. Aussi hyacinthe garni de gris, vert avec blanc et autres couleurs. Nouveaux tricots dans le lot — 14 à 42.

Au troisième chez Eaton—Centre

★ Jolies blouses

pour jeunes filles

Prix spécial, mercredi . . **1.00**

Vous paieriez plus si ce n'était d'un achat spécial. Manches longues, manches courtes bouffantes, en crêpe de soie, satin ou crêpe de vraie soie épaisse. Blanc, coquille d'œuf, et pastels. 14 à 20 dans le lot.

Sacs à main pour dames

Prix très spécial, mercredi **1.95**

Effets contrastants de cuirs rugueux et polis — nouveaux ornements de métal — nouvelles formes. Pochette zipper — Brun, marine, vert et ton de gris. Comprenant aussi un groupe de sacs en fabrikoïd avec division pour briquet et cigarettes ou cahier d'adresses et crayon. *rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Sainte-Catherine*

Voiturettes anglaises de bébés

Prix spécial mercredi

21.00



Voiturette à couverture en tissu de cuir hygiénique, avec roues de 10" coussinées à billes, et pneus de caoutchouc éponge Serbe. Pare-boue sur les roues d'arrière.

Au quatrième chez Eaton —Rue Victoria

VENTE SPOTLIGHT AU MAGASIN DU SOUS-SOL

★ **Aussi en vente au Magasin Teco, 1207 rue Sainte-Catherine Est.**

Lampes de bridge et abat-jour

Prix de la Vente Spotlight, mercredi . . **1.79**

Tout en métal au fini de bronze avec fil dans la tige. Complètes avec jolies abat-jour de parchemin.

Abat-jour pour lampes de bridge

Une collection splendide d'abat-jour en soie. Quelques-uns sont brochés et d'autres unis. Une grande variété de formes et de couleurs. Profitez-en! Venez de bonne heure. Spécial de la Vente Spotlight mercredi **.98**

Lampes de table avec abat-jour

Spécial de la Vente Spotlight mercredi chacune **2.98**

Lampe de table à deux chandelles, et fini bronze. Commutateur marqué. Complète avec joli abat-jour ovale en papier parchemin. Profitez-en mercredi pour économiser.



L'aubaine principale! Et quelle aubaine!

2,900 sacs à main

En cuirs véritables ou beaux simili-cuirs

Il faudrait une page entière pour illustrer tous les modèles! Genres sous-bras et pochettes, plus que la moitié avec zipper. Plusieurs à doublure moirée, et presque tous avec porte-monnaie et miroir. Cuir véritables: maroquin, veau, et simili-veau, fini maroquin, etc. Venez à 9 a.m. pour meilleur choix. Des centaines se vendraient ordinairement à deux fois ce prix:

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun



87¢ CHACUN

Articles en plaqué argent

Une chance superbe d'acheter des cadeaux pour la mariée aussi que des petits articles utiles pour votre propre maison.

Prix de la Vente Spotlight mercredi

A 1.77

Casseroles
Assiettes à tartes
Crémier et sucrier
Corbeilles à petits pains
Plat à fromage et biscuits
Bols à fleurs
Corbeilles à fleurs
Compotiers
Assiettes à gâteaux
Saladiers

A .69

Plats à bonbons
Compotiers
Beurrier et couteau
Cabarets (variés)
Salière et poivrière
Chandeliers
Vases hauts



Voyez ce prix exceptionnel en coutellerie EPNS, mercredi

Profitez de cette occasion remarquable d'acheter en quantité. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun

Cuillers à thé, cuillers à dessert, cuillers de table, couteaux à dîner, fourchettes à déjeuner et à dîner, couteaux à beurre et cuillers à sucre. Tous faits par un des principaux fabricants canadiens et chaque article portant l'étampe fameuse EPNS—votre assurance d'une apparence brillante et meilleure durée.

9¢ CHACUN

Horloges de cuisine

à prix rare

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, **1.77**

Horloges murales pour cuisine, avec mouvement de 8 jours.

Jolies lampes de pupitre

Spécial de la Vente Spotlight mercredi chacune **1.49**

Lampe d'étudiant, de pupitre ou de table de téléphone.

Fers électriques nickelés

Spécial de la Vente Spotlight, mercredi, chacun **1.98**

Faits par un fabricant canadien bien connu d'articles électriques. Un fer nickelé de six livres, avec appui et élément garanti pour un an. Absolument efficace.

Fils et fiches pour les précédents **.29**

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Gravures et miniatures

toutes encadrées

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacune **.15**

Articles de toilette et lotions

.10

Crème à la noisette et au concombre. Crème à l'amande, 3 onces. Peroxyde d'hydrogène. Sels Epsom, 8 onces. Bayrum, 3 onces. Huile camphrée et Witch Hazel. Lotion. Sels de bain. Sirop "La Grippe". Glycerine, 3 onces. Poudres pour les pieds. Parfum Florazele et plusieurs autres. Et un groupe spécial pour la Vente Spotlight mercredi, chacun . . . .

LA PLUS GRANDE VENTE EATON
EN VETEMENTS POUR HOMMES



Complets faits à la main
Confectionnés sur mesure

Il est difficile de croire que des complets strictement faits à la main en tissus d'aussi belle qualité soient possibles à prix si modeste !

Pantalon supplémentaire 6.00

En vente mercredi

26.50

EATON a étonné Montréal par nombre de ventes extraordinaires de complets faits sur mesure, mais en voici une qui battra tous les records d'économie —offrant de plus beaux tissus et plus de confection à la main qu'il n'a été possible à aussi bas prix jusqu'ci.

Et si vous examinez attentivement l'un de ces complets, vous serez complètement de notre avis ! Il y a plus de 200 des plus riches tissus par dix-huit des principales maisons anglaises. Tous importés .... tous nouveaux et désirables pour le printemps!

Si vous payez habituellement 60.00 pour vos complets, ou préférez les complets qui se vendent à 60.00 — vous serez intéressé dans cette vente! Quelque difficile que vous soyez dans le choix d'un complet, vous serez parfaitement satisfait de ces tissus, dessins, ajustement et confection à la main!

Seulement une partie de l'immense variété des tissus.

WORSTEDS ANGLAIS — TWEEDS ECOSSAIS — TISSUS CROISES IRLANDAIS — FLANELLES ANGLAISES

TWEEDS HARRIS "LEWIS & HARRIS" TISSES A LA MAIN

Caractéristique spéciale

Riche tissu Wiltshire — Garanti à l'épreuve des mites

Nous mentionnons les tissus Wiltshire, pour la serge Botany grise et bleue, les worsteds unis ou à texture chevronnée. Ce tissu est exclusif au Canada aux fabricants de ces complets, et par un procédé spécial a été rendu absolument à l'épreuve des mites.

Spécifications
que nous garantissons:

Pantalon et gilet

Toutes les couleurs cousues avec de la soie.
Ouverture de la taille retournée à la main.
Poches retournées à l'intérieur à la main.
Poches en toile irlandaise double.
Devant en canevas de toile.
Col retourné à la main.
Galon de toile employé sur les bords.

Veston

Revers coussinés à la main.
Col complètement retourné à la main.
Doublure des épaules à la main.
Doublure des manches à la main.
Doublure des manches retournée à la main.
Canevas faufilé à la main.
Bas finis à la main.
Veston entièrement faufilé à la main.
Galon de toile employé sur les bords.
Doublure du veston en taffetas Hereford ou satin Connaught.

Important – Livraison

Parce que ces complets seront strictement faits à la main — nous ne pouvons promettre la livraison avant au moins dix jours ou deux semaines.

Paiements Différés:

Conditions: 25% de dépôt, et le solde, plus un supplément équitable, en 3 versements mensuels égaux.

CHAQUE ACHAT DE COMPLETS COUVERT PAR LA GARANTIE EATON: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS".

Au deuxième chez Eaton — rue Sainte-Catherine

VENTE "SPOTLIGHT"

Mercredi, au rayon des articles de literie — Venez de bonne heure

Prenez note de chaque item et téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin

★ Couvertures en laine
très pratiques

Prix de la Vente Spotlight mercredi, chacune **2.49**

En laine de texture serrée et souple, entièrement retrecie, en un joli dessin quadrille sur fond blanc, avec bordure de teinte contrastante. Choix de mauve, rose, or, bleu, vert. Dimensions environ 66" x 80".

★ Couvertures écossaises
en laine blanche souple et chaude

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, la paire **6.95**

Tissées en Ecosse de laine longue bien blanche et retrecie. Finies séparément, avec bordures en bleu ou rose. Achetez maintenant à ce bas prix extraordinaire. prix extraordinaire. Vous économiserez remarquablement. Vous économiserez remarquablement. Environ 68" x 86".

★ Couvre-lits de qualité
en rayon et coton

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun **1.49**

Une qualité pour laquelle vous penseriez payer au moins 2.49. En tons de rose, bleu, or, vert, qui vous plairont immédiatement. Dimensions d'environ 72" x 100" et 80" x 100". Seul l'achat d'une immense quantité permet ce prix.

★ Draps de coton canadien
ourlés à jour pour lit double

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, la paire **2.75**

Vous serez aussi enthousiaste que nous le sommes! Assez grands et assez larges pour employer, environ 81" x 96". Bords ourlés à jour avec brins tirés à la main. Ils se vendraient ordinairement à 4.00 la paire.

★ Chaudes couvertures de laine
incomparables pour la chaleur et le confort

Environ 60" x 80". Mercredi, chacune **2.69**

Environ 70" x 84". Mercredi, chacune **3.59**

Il y a bien peu d'articles de literie qui soient plus confortables qu'une couverture tout laine. Celles-ci sont en tons de rose, bleu, vert, or ou mauve et sont bordées de ruban de satin rayon aux bouts.

★ Taies d'oreillers
en coton avec bords de couleurs

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, la paire **.57**

Taies en coton de belle qualité, blanc comme neige, et finies avec bordures de couleurs ourlées à jour. Tons de rose, vert, mauve. Environ 42" x 33". Toutes parfaites.

★ Taies d'oreillers
Wabasso d'environ 42" x 33"

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, 4 pour **1.00**

Texture épaisse mais fine, bien blanchie et sans apprêt. Beau fini de toile, et fils tirés à la main pour les ourlets à jour. Achetez-en en quantité.

★ Taies d'oreillers
en coton ourlées à jour

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, 6 pour **1.00**

Dimensions d'environ 42" x 33".

Un bas prix remarquable pour cette vente seulement! Coton de texture serrée, bien blanchi et avec bords ourlés à jour.

★ Bons édredons
rembourrés de laine

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun **6.95**

Ils sont rembourrés de laine d'agneau et recouverts en taffetas Celanese de qualité solide. Tons reversibles de rose et bleu, vert et rose, rose et or, vert et mauve, bleu et or. Environ 64" x 70".

★ Chauds édredons
rembourrés de plume

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun **6.95**

Couverts en tissu anglais à dessins paisley et floraux, et ne laissant pas passer le duvet. Faits avec panneau de satin en tons de rose, bleu, vert, or ou mauve. Piqués et ventilés, et finis avec nervures. Environ 64" x 70".

Brisant tous les records de prix

★ Ensembles de lit
en dentelle. Habituellement 16.50

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, 7 *morceaux* **10.95**

En filet suisse de ton noturel, richement brodé avec motifs de tons pastels. Couvre-lits de grandes dimensions pour lit double, 2 dessus de bureau et ensemble de coiffeuse. A un prix plus élevé, ces ensembles furent l'aubaine principale de notre dernière Vente Spotlight. Venez de bonne heure.

Pour grand lit double

★ Couvertures en finette blanche
2500 paires à ce prix !

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, la paire **1.98**

Montrées pour la première fois à Montréal! Elles présentent la nouvelle bordure à rayures multicolores de tons inaltérables. Finette souple et duveteuse, d'une surface épaisse très chaude. Environ 70" x 90". Cet item devrait attirer une foule... spyez prudent... venez de bonne heure.

★ Draps de coton
Colonial. Ordinairement beaucoup plus cher.

Environ 70" x 90". Mercredi, la paire **1.95**

Environ 90" x 104". Mercredi, la paire **2.95**

Il y a longtemps que vous avez vu des draps de cette qualité à ces prix. Profitez-en pour replénir vos armoires. Ourlés à jour lavés ... prêts à employer.

VOIR NOTRE ANNONCE AU VERSO

★ Edredons de plume
Prix habituel EATON 5.25

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun **3.89**

Bien faits, souples et confortables, recouverts de cambric en une grande variété de dessins. Faits avec panneau de satin rayon, et rembourré de plumes stérilisées. Tons de rose, bleu, vert, or et mauve. Dimensions d'envirn 58" x 70".

★ Draps de coton
unis ou ourlés à jour

Dimensions environ 68" x 86", mercredi, la paire **1.39**

Dimensions environ 78" x 86", mercredi, la paire **1.69**

A un prix plus bas que n'importe quelle vente précédente. De belle qualité blanche qui sera très durable, et se lavera facilement.

★ Couvertures d'auto
tout laine

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacune

Dimensions d'environ 58" x 68". **2.89**

Bonne qualité souple, épaisse et chaude. Texture serrée et bien finie. Choix de plaids et dessins de carreaux. Toutes finies avec bouts frangés.

★ Couvertures
"Bonnie Doon"

Dimensions environ 58" x 86", mercredi, la paire **6.95**

Dimensions environ 68" x 86", mercredi, la paire **7.45**

Dimensions environ 76" x 94", mercredi, la paire **9.95**

En belle laine écossaise. Chaque couverture finie séparément. Bordure bleue ou rose.

★ Coton Wabasso
très épais pour draps

Environ 63" de largeur. Mercredi, la verge **.45**

Environ 81" de largeur. Mercredi, la verge **.59**

Beau coton à fil rond, de texture serrée, sans apprêt et au fini de toile. Un des meilleurs cotons à draps fabriqués par cette maison.

★ Edredons de coton
Un très bas prix pour la qualité

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun **2.89**

Couvertures de perse à draperies, avec centre et panneau en coton uni. Tous rembourrés de coton blanc sanitaire, et bien piqués. Profitez de l'économie mercredi. Environ 64" x 70"

★ Couvre-lits reversibles
tout laine

Dimensions environ 60" x 80", mercredi, chacun **3.75**

Dimensions environ 64" x 80", mercredi, chacun **4.75**

De jolie apparence et de belle qualité de laine, de teintes réversibles en vert et rose, bleu et or, bleu et rose, or et rose, mauve et vert, avec bordure de satin rayon. Choix de deux grandeurs.

★ Couvre-lits et ensembles
En rayon. Une offre extraordinaire.

Couvre-lit, environ 90" x 100", mercredi, chacun **3.95**

Couvre-lit et coussins, mercredi, l'ensemble **5.95**

Qualité de riche apparence, se vendant habituellement 8.95. Taffetas rayon épais en tons de rose, bleu, vert, or ou mauve. Bande de plisses et volants aux côtés, avec corde sur le dessus.

★ Coton non blanchi
de belle qualité forte

Largeur environ 65". Mercredi la verge **.22**

Largeur environ 83". Mercredi la verge **.27**

Sa texture fine et serrée en fera des draps de lits très durables. En deux largeurs se vendant ordinairement .39 et .49 la verge. Une bonne occasion de renouveler votre literie à peu de frais.

★ Couvertures d'auto
Nouveaux bas prix

Prix de la Vente Spotlight mercredi, chacune **1.95**

Texture tout laine de qualité durable, dans un grand choix de dessins quadrillés de plaid. Une occasion sans pareille de vous procurer une couverture chaude à bas prix. Elle résistera longtemps au plus dur usage. Dimensions environ 54" x 64".

★ Couvre-lits en coton
froncés ... rarement à ce prix !

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun **.89**

Pour lits simples ou doubles, et avec rayures en rose, bleu, or, vert ou mauve, sur fond blanc, avec bords festonnés. Dimensions d'environ 70" x 100" et 80" x 100". Durables et faciles à laver.

★ Les item marqués d'une étoile sont aussi en vente au Magasin Teco, 1207 rue Sainte-Catherine est.

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Au deuxième chez Eaton — Rue Université

49e ANNEE — No 101
MONTREAL, MARDI, 14 FEVRIER 1933

2e SECTION **LA PRESSE** PAGE 11

Parlons le français partout et parlons-le bien toujours.

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

AU JOUR LE JOUR

Acheteurs et Produits canadiens

Restent à l'ordre du jour pour une semaine encore.

Aussi en profiterons-nous pour reprendre cette vérité fort juste et dix fois exprimée, savoir:

Le principal tort de l'annonceur, c'est de diminuer sa publicité en temps de dépression économique.

Car il est établi que c'est vers la réclame ("l'arme de tout commerce") que le négociant et l'industriel doivent savoir se tourner;

Que c'est elle, elle seule, qui fera redécouvrir aux uns et aux autres le sentier perdu qui débouche sur la grande allée de la prospérité nationale.

Cependant il faut comprendre que l'annonce, pour apporter son plein rendement, doit être pratiquée de façon méthodique, soutenue, sans solution de continuité, dans le journal quotidien à gros tirage et parfaitement outillé sous le rapport du texte et de l'image.

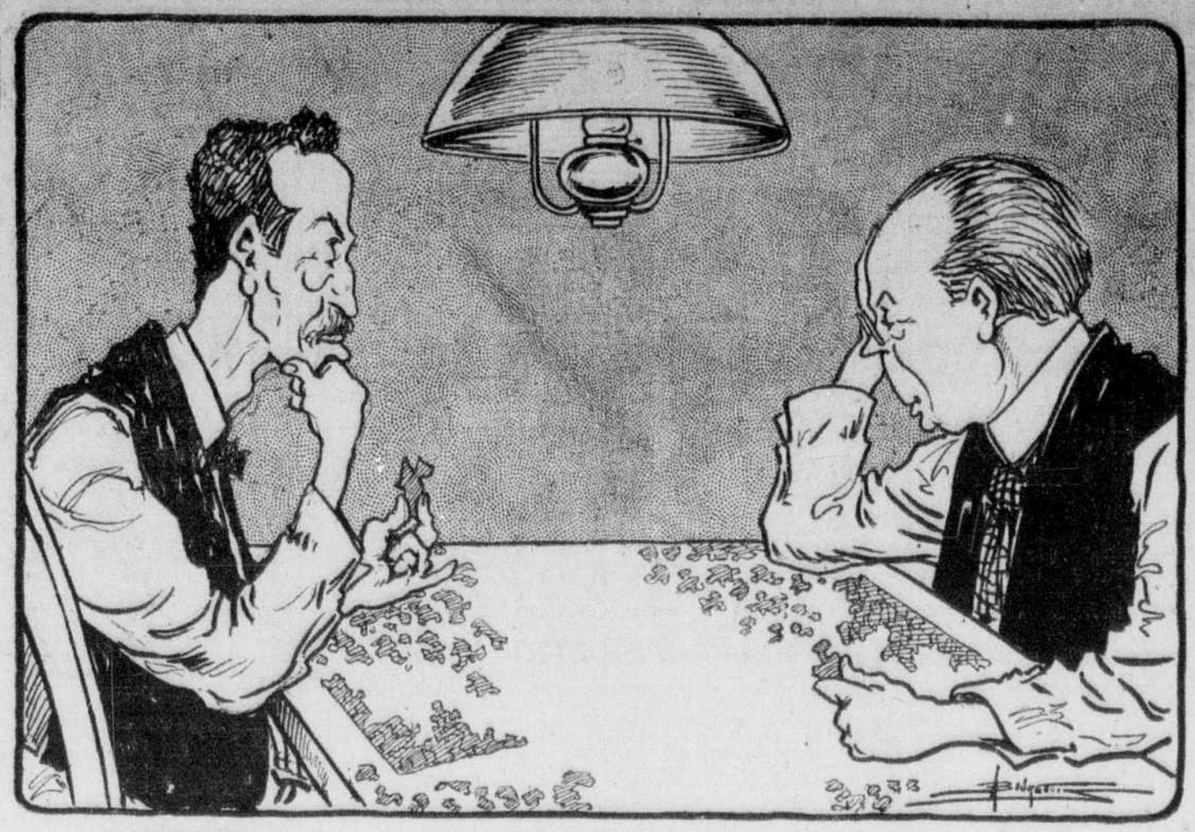
La célèbre piste de Daytona n'étant pas en condition, sir Malcolm Campbell remet de jour en jour son projet d'établir un nouveau record de vitesse. Mais au lieu de maudire la nature qui se fait grincheuse, l'audacieux chauffeur britannique devrait plutôt lui rendre grâce. Car, en attendant, il a toujours la tête sur les épaules et, au coeur, l'espoir de récolter d'autres lauriers en se battant soi-même, puisque ce sont ses propres prouesses qu'il s'est mis en tête de surpasser.

L'abominable pratique du lynchage diminue chez nos voisins, s'il en faut croire des chiffres venus de New York et en train d'effectuer leur petit tour de presse. Les mânes de Théodore Roosevelt ont dû tressaillir d'aise, car, toute sa vie, il a lutté pour extirper les affreux excès commis en certains Etats de la grande république. D'aucuns se souviennent sans doute du lavage de tête que l'ancien président fit subir un jour à un gouverneur du Sud qui, en sa présence, avait osé un mot d'éloge à l'adresse de Joseph Lynch et de son système de justice expéditive.

Dramatique chasse à l'homme, hier après-midi, rue Milton. Bilan: un suspect à la prison; à l'hôpital, un passant atteint d'un coup de feu tiré par un policier. Ce regrettable accident—et il s'en est produit déjà de pareille nature—signifie que les constables doivent savoir quand et comment user du bâton et à plus forte raison du revolver. Ces deux symboles de la force ne leur sont pas prêtés pour rien, c'est évident; toutefois, il leur faut manifester du jugement avant d'ouvrir une fusillade en plein jour dans une rue grouillante de population et, va sans dire, être absolument certains de l'identité du fugitif. Car il sera toujours préférable d'appliquer le bénéfice du doute au paisible piéton.

Le groupe politique du député Woodsworth est voué à l'insuccès, s'est plu à proclamer M. Ishley, représentant libéral de Hants-Kings, N.E., dans une conférence au club de Réforme de Montréal. Tant mieux si l'avenir lui donne raison; car le Dominion, satisfait des deux grands partis qui se partagent la confiance populaire, n'a que faire de cette ténébreuse organisation qui, tel le bloc enfariné de la fable, ne lui dit déjà rien qui vaille. Mais il est une autre observation de M. Ishley qui soulève par toute la province de Québec des tonnerres d'applaudissements, c'est celle où il précise que la faction nouvellement née à la vie publique n'a absolument rien de commun avec les libéraux canadiens. MM. Bennett et King, dans un geste qui les honore, n'ont d'ailleurs pas hésité à faire front contre l'adversaire teinté de bolchevisme qu'est la Cooperative Commonwealth Federation, et nous connaissons assez MM. Taschereau et Duplessis pour savoir qu'ils sont hommes à seconder l'action de leurs collègues fédéraux dans la croisade déclanchée pour maintenir intégrale la paix intérieure. Il faut reconnaître du reste que le député de Winnipeg n'a pas la naïveté de compter sur nos gens pour assurer le succès de sa déplorable entreprise.

LA VOGUE DES CASSE-TETES



TASCHEREAU : Tu parles d'un rôdeux de "puzzle" !
BENNETT : Pense pas que j'en ai pas un fameux.

Le travail énorme de nos légations à Londres, Washington, Paris et Tokio

Les renseignements intéressants que renferme le rapport annuel du secrétaire d'Etat pour les affaires extérieures. — La canalisation du Saint-Laurent. — Les préparatifs de la conférence économique d'Ottawa.

L'ACCORD COMMERCIAL AVEC LA FRANCE

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

OTTAWA, 14. — A titre de secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, le très hon. R.-B. Bennett, premier ministre du Dominion, a déposé, hier, à la Chambre, le rapport de son département pour l'année 1932. Ce document constitue la revue exacte, sous une forme claire et ramassée, des activités de nos légations à l'étranger. Il indique que notre représentant à Londres, l'hon. G.-Howard Ferguson, porte le titre de haut commissaire et a, au point de vue du rang, le pas sur nos ministres à l'étranger; que l'hon. W.-D. Herridge, l'hon. Philippe Roy, l'hon. Herbert-M. Marler, qui dirigent respectivement nos légations de Washington, Paris et Tokio, ont le grade d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire, qui comporte le titre d'"Excellence". Réciproquement, les ministres des Etats-Unis, de France et du Japon ont le même rang et le même titre.

Notre commissariat général de Londres, nos légations de Washington, de Paris et de Tokio ont chacun leur chapitre dans le rapport où sont résumées leurs activités. C'est ainsi par exemple que notre bureau de Londres a surtout travaillé à préparer, à organiser la conférence impériale économique d'Ottawa. Au cours de ce travail, notre haut commissaire a eu de nombreuses conférences avec les membres du gouvernement du Royaume-Uni et avec les principaux industriels d'Angleterre. Le haut commissaire s'est procuré des renseignements d'ordre commercial sur l'Angleterre, qu'il a expédiés à notre ministère des affaires extérieures. Enfin, il s'est préoccupé de faciliter aux délégués leur voyage au Canada.

Position qui n'est pas une sinécure

Le haut commissaire a invité au dîner traditionnel du "Dominion Day" les délégués à la conférence, leurs aviseurs, ainsi que ceux des Dominions. A ce dîner, Son Altesse Royale le prince Georges et le secrétaire aux affaires des dominions ont prononcé de remarquables discours qui furent radiodiffusés au Canada et en Grande-Bretagne.

Comme les années précédentes, notre haut commissariat s'est chargé de diverses affaires pour plusieurs départements d'Ottawa; l'administration de dépenses qui portèrent sur $1,967,405; l'encaisse de réparations qui atteignirent approximativement un million, l'encaissement du principal et d'intérêts de prêts d'après-guerre se chiffrant à près d'un million et un quart, les arrangements pour l'émission, le transfert, le rachat des nouvelles actions obligataires du Grand-Tronc Pacifique, représentant $4,583,850, et l'administration de valeurs déposées à Londres, conformément à la loi canadienne des assurances s'élevant à $53,043,906; la vente de timbres de la douane, l'émission de passeports, le prélèvement de droits de succession de droits divers et d'impôts d'accise; les renseignements d'ordre général sur la situation économique au Canada.

Ces chiffres permettent de se rendre compte de l'importance de notre haut commissariat de Londres.

Notre ministre à Washington

Notre légation de Washington a fait, au cours de l'année, un énorme travail. Sa tâche principale fut la conclusion de l'accord relatif à la construction de la canalisation du Saint-Laurent à eau profonde. L'hon. W.-D. Herridge, pour le Canada, et M. H.-L. Stimson, pour les Etats-Unis, apposèrent leurs signatures au bas de cet accord, à la suite de négociations verbales qui se poursuivirent pendant plusieurs mois à Washington.

Le 5 mai, le Canada et les Etats-Unis échangèrent des notes, par le ministre du Canada et le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, qui comportaient un accord sur la répartition entre les deux pays des canaux de radiodiffusion. Cet accord venait à la suite des recommandations du comité spécial de la Chambre canadienne des communes, qui peu après devinrent une loi inscrite au chapitre 51 des statuts de 1932.

Pendant la session du Congrès, qui dura de décembre jusqu'à juillet, de nombreuses mesures furent déposées à la Chambre américaine, qui étaient d'un intérêt marqué pour le Canada. Notre légation dans la capitale américaine dut suivre chacune d'elle d'assez près, ce qui augmenta encore la somme de travail déjà considérable fournie par le personnel. Parmi ces mesures, il faut signaler la loi américaine des douanes imposant de nouveaux droits sur les produits canadiens entrant aux Etats-Unis. Notre légation dut faire des rapports fréquents au département des affaires extérieures sur les méthodes employées par les autorités américaines pour combattre la crise, notamment sur les dispositions nouvelles de la loi de l'immigration.

Le nombre de maisons américaines ayant consulté la légation au cours de l'année, a été considérable.

Notre légation à Tokio

Notre légation de Paris a suivi de très près, pour notre gouvernement, non seulement les affaires de France mais celles d'autres pays de l'Europe continentale. Notre légation a adressé, au cours de l'année, de nombreux rapports sur la politique, le commerce, le budget, les élections, la situation financière de la France; sur ses dispositions douanières, sur le quotient d'importation dont elle a frappé nos produits, sur les négociations commerciales poursuivies par la France avec d'autres pays, sur le débouché qu'offre enfin la France à notre blé.

Le personnel de la légation a représenté notre pays à de nombreuses conférences, à Genève, à Lausanne, à Madrid. Il a étudié les problèmes du désarmement, des réparations, du fonctionnement de la Banque internationale des règlements. Il a poursuivi avec le gouvernement français des négociations à la suite de notre dénonciation de l'accord commercial entre le Canada et la France; sur la suppression des impôts sur les profits sur les expéditions; sur l'importation en France des pommes et du saumon du Canada; sur la double imposition des sociétés canadiennes en France; sur les droits de douane et les limitations d'importations dont la France frappait nos produits; sur la surtaxe sur la monnaie dépréciée; sur le règlement de successions de Canadiens décédés en France; sur la commission internationale de navigation aérienne; sur l'importation des narcotiques, etc.

La légation s'est occupée de diverses autres questions d'intérêt canadien, comme l'émission et le renouvellement de passeports, la vente de timbres de douane et la représentation du Canada à des cérémonies officielles.

Le ministre du Canada à Tokio

Notre légation de Tokio a fourni au département des affaires extérieures des rapports qui contenaient des renseignements d'une valeur remarquable sur les aspects politiques du conflit sino-japonais, sur le conflit qui se déroule en Mandchourie, sur celui qui éclata à Shanghai.

Notre légation s'est surtout préoccupée de l'introduction de notre blé en Extrême-Orient. Elle rencontra deux obstacles principaux: le bon marché du blé d'Australie et la vente à long terme du blé par la "United States Reconstruction Finance Corporation". Grâce à des représentations de notre légation, le gouvernement japonais ne donna pas suite à son projet de frapper notre blé d'un nouveau droit, et celui-ci continua à se vendre assez bien au Japon. Les affaires nouvelles obtenues aux exportateurs canadiens, au cours de l'année, par la légation, atteignent $2,500,000.

Notre légation a publié une revue mensuelle des besoins du marché japonais et l'a distribuée aux exportateurs canadiens. Elle a dû répondre à un grand nombre de demandes de renseignement, au cours de l'année.

La légation a négocié avec le gouvernement japonais, au sujet d'un accord tendant à exempter les Canadiens des exigences du visa japonais, ou des remises relatives à l'accord sur les pêcheries de phoques; au sujet des lois japonaises de nationalité, de naturalisation, de naturalisation et de domiciles canadiens. Elle s'est occupée de statistique des admissions de Japonais au Canada, de l'aviation, de la présentation par la société japonaise de Vancouver au peuple du Japon d'une plaque commémorative des soldats japonais tombés au champ d'honneur, au service des armées canadiennes; de licenses permettant aux médecins canadiens de pratiquer à Formose.

La légation, au cours de l'année, a maintenu le contact avec les différentes régions de l'Empire du Soleil Levant et avec celles de l'Extrême-Orient.

Le rapport traite ensuite de nos activités à Genève, de nos traités et conventions, des conférences auxquelles nos représentants ont pris part.

Ce document, dont la lecture est plus attachante que celle d'un roman, permet de se rendre compte de la place importante que notre pays occupe dans le concert des nations.

Pierre LEFORT.

France-Canada, NOUVELLES D'ACTUALITE

Est-ce une galéjade?

(Service de la Presse Associée française, spécial à la "Presse".)

Paris, 14. — Les Marseillais ont lancé l'idée d'ouvrir une exposition coloniale dans leur belle cité en 1936! On avait d'abord cru à une galéjade. N'en sont-ils pas coutumiers?

La France est, pensent-ils peut-être, trop riche en ce moment et les Colonies ont trop d'excédents de recettes budgétaires pour qu'on ne puisse pas songer à les "taper" de contributions nouvelles pour monter des spectacles coûteux, agréables au populaire! "Panem et Circenses".

Attendons qu'elles aient le pain assuré pour leur demander de payer des réjouissances publiques! On fera au moins l'économie de quelques rubans. Ceux de 1931 sont à peine arrosés; laissons-les sécher quelque part. Il y a pour le moment assez de hauts dignitaires de la Cassonade: Marseille peut attendre encore son grand Cordon de cacahuètes.

Le dollar américain devra être déprécié, dit M. W.-J. Pentland

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — M. W.-J. Pentland, de Toronto, gérant des Dominion Stores, parlant au club Rotary d'Ottawa, déclare que le dollar américain devra être déprécié ou établi sur la base de la livre sterling. Il a critiqué les gouvernements d'Ontario et de Québec pour les taxes excessives imposées aux magasins en série, sous prétexte, dit-il, que ces établissements font de bonnes affaires.

Il nie que ces magasins fassent une concurrence ruineuse aux autres et déclare qu'il n'y a pas une différence de deux pour cent dans les prix d'achats payés par les marchands indépendants et les chaînes de magasins.

Donat Viau est de nouveau condamné

Donat Viau, arrêté le 28 décembre dernier, par les constables Hogue et Chanaham, au no 957, avenue Hôtel-de-ville, a été condamné à 9 mois de prison, à $500, d'amende ou à 3 autres mois, ce matin, par le recorder Semple. Viau avait été trouvé en possession de 3 paquets d'héroïne et d'un paquet de cocaïne.

Le dossier de Viau est très chargé. Il a été arrêté pour la première fois en 1923 et condamné alors à $500, d'amende et les frais ou à 6 mois de prison pour possession de drogues; en 1925 et 1930, à 6 mois de prison et $200, d'amende ou à 15 jours, pour deux offenses semblables. En 1932, il était condamné à un mois de prison pour vol et recel.

Les ennuis financiers des Oblats de langue anglaise du Dominion

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — Il y a aujourd'hui à Ottawa une réunion des provinciaux des Oblats, sous la présidence du R. P. Labouré, supérieur général, dans le but d'examiner la situation financière de la province des Oblats de langue anglaise, dont le centre est Ottawa. Lorsque le siège de cette province a été transféré de la Colombie-Britannique à Ottawa, on s'est lancé dans un grand programme de constructions, entre autres le collège S.-Patrice d'Ottawa.

Les nouveaux édifices ont coûté plusieurs centaines de mille dollars et la dépression économique surgissant, la situation est devenue difficile. On s'attend à ce que les différentes provinces des Oblats soient appelées à contribuer temporairement à rencontrer les obligations de la province d'Ottawa des Oblats de langue anglaise. Au nombre des provinciaux présents on remarque le R. P. J. Constantineau, du Texas, et le R. P. W.-J. Stanton, de Buffalo.

Une campagne en faveur de l'immeuble à Ottawa

Ottawa, 14. — La Bourse de l'Immeuble d'Ottawa a décidé de lancer une campagne de publicité en faveur de l'immeuble dans la capitale et les environs. Elle a décidé d'utiliser les journaux comme étant le meilleur médium pour qu'une campagne éducationnelle soit réellement profitable.

La vente du Labrador à notre pays

M. Bennett dépose la correspondance échangée avec Terre-Neuve.

Réponse à M. Lavergne

(De l'envoyé spécial de la "Presse".)

Ottawa, 14. — M. Armand-Renaud Lavergne, député conservateur de Montmagny et vice-président de la Chambre, ayant posé, le 25 novembre, une question au premier ministre, le très honorable R.-B. Bennett a consenti à y faire réponse, hier. La question du vice-président de la Chambre avait été libellée comme suit, et apparaissait quotidiennement au feuilleton de la Chambre, depuis deux mois et demi: "Le gouvernement du Canada a-t-il échangé quelque correspondance avec le gouvernement de Terreneuve, au sujet du retour du Labrador à la province de Québec? Si tel est le cas, le gouvernement peut-il révéler cette correspondance et le résultat de ses démarches?"

Réponse de M. Bennett

La question du député de Montmagny lui ayant été répétée une fois de plus, au début de la séance, par l'hon. George Black, président de la Chambre, le très hon. R.-B. Bennett se leva et dit:

"A cette question, je désire faire réponse verbale, parce qu'une autre s'y lie à laquelle j'ai déjà précédemment fait allusion et sur laquelle je veux, à l'heure présente, revenir. Tout ce que je puis dire, c'est que le gouvernement a reçu la copie au photostat d'une lettre qui était censée avoir été expédiée par le secrétaire d'Etat du gouvernement de Terreneuve, l'hon. J.-C. Puddester, à M. Joseph de Champlain, à l'hôtel Newfoundland, à Saint-Jean, Terreneuve, le 13 octobre 1932.

Deux lettres à M. de Champlain

"J'ajoute que le gouvernement a aussi reçu une copie au photostat d'une lettre du 16 novembre 1932, portant la signature de F.-C. Alderdice, premier ministre, adressée à M. de Champlain. La première lettre se lit comme suit:

"Votre lettre du 12 du courant relative à la vente du Labrador de Terre-Neuve au Dominion du Canada a été communiquée à l'exécutif du gouvernement, à sa réunion d'hier soir, et je puis vous dire que le gouvernement considérera toute proposition concrète que vous pourrez lui faire dans le délai des soixante jours à venir".

J.-C. Puddester, Secrétaire d'Etat.

* * *

La seconde lettre, celle du 16 novembre, se lit comme suit:

"En réponse à la vôtre du 15 du courant, j'ai l'honneur de vous dire que:

"Si le gouvernement du Dominion du Canada est disposé à entamer des négociations ayant trait à l'achat du Labrador, je serai heureux de soumettre à mes collègues sa proposition".

F.-C. Alderdice.

A propos de l'union du Canada et de Terre-Neuve

"La Chambre se rappelle sans doute, déclare le premier ministre, que le 30 janvier, l'hon. J.-L. Ralston, député libéral de Yarmouth-Shelburn, me demanda si une proposition quelconque avait été formulée, ayant pour objet l'union politique de Terre-Neuve et du Canada. La question avait été posée sans préavis, et voici ce que j'y répondis:

"Aucune communication d'aucune sorte, officielle ou officieuse n'a été échangée entre le premier ministre de Terre-Neuve et moi, ou aucun autre membre du gouvernement, ayant trait à l'union politique de ce dominion au Canada".

"J'ai réfléchi, depuis, à ma réponse; j'ai étudié la question sous tous ses angles et sous toutes ses forces, et je ne puis arriver qu'à une seule conclusion, c'est que j'ai dit alors ce que j'avais à dire. Les seules communications reçues avaient trait au Labrador et non pas à Terre-Neuve. Elles avaient été adressées par des ministres de Terre-Neuve à M. de Champlain et non pas à moi ni à aucun de mes collègues. Ces communications n'en étaient pas, en réalité, puisqu'elles n'étaient que des reproductions au photostat de lettres, et rien de plus".

Et voilà comment, sans mentir, le très hon. R.-B. Bennett put répondre à une question de l'opposition qui aurait pu être embarrassante. Apparemment elle ne l'est plus aujourd'hui.

Collision entre deux fourgons à échelles

Une violente collision qui aurait pu avoir des suites très graves est survenue, ce matin, à 7 h. 45, à l'angle des rues Clarke et Lagauchetière, entre deux appareils du service des incendies. Le fourgon à échelles de la caserne no 6 et celui de la caserne no 20 furent considérablement endommagés. Les deux appareils retournaient aux casernes, après avoir répondu à la boîte 531, rue Dorchester, près du boulevard Saint-Laurent, lorsque la collision se produisit. Aucun des pompiers qui avaient pris place sur les appareils ne fut blessé.

M. Charbonneau remplacé par son fils à S.-Charles

Le directeur de la Schola dirigera les chorales de Notre-Dame-de-Grâce.

Le grégorien triomphe



M. Jean Charbonneau, fils de M. Jean - Noël Charbonneau, docteur en musique et directeur de la Schola Cantorum, vient d'être nommé maître de chapelle à l'église St-Charles, rue Cehtre, où il succède à son père, qui occupait ce poste depuis 33 ans. Il a reçu de son père une formation solide comme musicien d'église. Il a fait de sérieuses études avec des maîtres européens et canadiens; il a étudié le chant sous les soins de M. Salvator Issaurel, le violoncelle avec M. Jean Belland et la direction orchestrale avec M. Edmond Trudel.

A la cathédrale S.-Michel de Chatham, N. B., où il était maître de chapelle avant sa nouvelle nomination, il sut se distinguer par son travail rénovateur dans le domaine de la musique religieuse. En septembre 1932 il a fondé l'orchestre Notre-Dame de Grâce. Il a donc à son acquit l'expérience pratique pour garantir ses qualités professionnelles.

Le R. P. Gabriel Perras, O. P., curé de Notre-Dame de Grâce, a mis à la tête de la triple chorale paroissiale des hommes, femmes et enfants M. Jean-Noël Charbonneau, jusqu'ici maître de chapelle à S.-Charles et lui a confié le soin d'organiser la participation des fidèles au chant liturgique, selon les désirs du Motu Proprio. Le directeur-fondateur de la Schola a raison d'être fier du chemin que son apostolat de chant grégorien a fait depuis quelque temps et nul ne pouvait mieux que lui faire triompher la cause dans un milieu aussi favorable que Notre-Dame de Grâce.

Les derniers retours à la terre pour 1932

Le programme du retour à la terre pour 1932 a été effectivement terminé hier soir à tout le moins quant aux régions de colonisation du Témiscamingue. En effet, il restait encore plusieurs familles à envoyer faisant partie intégrante des contingents de l'année dernière.

Quarante cinq personnes ont été envoyées de Hull et de Trois-Rivières et arriveront au cours de la journée au Témiscamingue.

On ne sait encore comment et quand commencera le programme du retour à la terre 1933 bien qu'on soit certain, comme nous l'avons déjà publié, qu'il sera poursuivi cette année.

Il a été impossible d'obtenir aujourd'hui des autorités intéressées des renseignements précis sur l'envoi des contingents vers l'Abitibi mais toutefois là aussi le retour à la terre se poursuivra, nous dit-on, comme par le passé au cours des mois à venir.

Léon Fraser acceptera



Bâle, Suisse, 14.—Léon Fraser, vice-président de la banque des règlements internationaux, acceptera la présidence de cette institution quand le président actuel, M. Gates McGarrah, qui a refusé d'accepter ce poste pour les trois prochaines années, aura démissionné, annonce-t-on aujourd'hui dans les cercles généralement bien informés.

M. Clément Moret, gouverneur de la banque de France, a essayé en vain de faire revenir M. McGarrah sur sa décision. Celui-ci donne comme raisons de son refus, son âge, —il a 70 ans — et le nostalgie de son pays. M. McGarrah dit qu'il ne se sent pas à l'aise en pays étranger et veut retourner à New-York en juin prochain.

Des costumes à Meurling

Dorénavant les six gardiens du refuge Meurling seront costumés. M. Chevalier a adopté ces jours derniers un uniforme de drap kaki foncé avec boutons et casquette militaire que devront revêtir les gardiens dans l'exercice de leurs fonctions. Cette décision ne fera qu'aider à affirmer la discipline exemplaire et le décorum qui existent déjà au refuge.

SUR LA SCENE DE L'ACTUALITE



M. J.-J. GAGNIER, qui avec son orchestre collaborera au programme de la soirée de variétés artistiques à l'école du Plateau, le lundi, 27 février. Cette soirée est organisée par la Société des Oliviers au profit de ses oeuvres: Crèches, manoir, etc. (Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

Ravisseurs qui seraient pris avant 2 jours

Le chef de police Clark se montre optimiste dans l'affaire de Charles Boettcher.

Denver, Colo., 14. — Charles Boettcher, héritier d'un grosse fortune et actuellement détenu par des ravisseurs qui demandent une rançon de $60,000, avait été menacé précédemment d'enlèvement.

Le chef de police Albert-T. Clark, qui a réglé il y a un an l'affaire d'enlèvement de B.-P. Bower, se montrait optimiste: "Cette affaire sera terminée dans 48 heures, dit-il. Il ajoute que la rançon n'était pas encore versée et refusa de s'expliquer davantage. Clark avoua ne pas connaître ceux qui ont effectué l'enlèvement mais il laissa entendre qu'il connaissait les têtes dirigeantes du complot.



C. BOETTCHER

Claude-K. Boettcher, père de la victime, se montrait impatient. "Nous ne sommes pas plus avancés qu'hier soir, s'écria-t-il exaspéré.

Boettcher père et Clark disent qu'ils n'ont pas entendu parler des ravisseurs depuis qu'ils ont pris son fils à sa demeure dimanche soir à 11 heures 50.

Recherches de porte en porte

Incités à faire enquête "chez le voisin", les citoyens de Denver aident la police. Tous les agents de police et pompiers disponibles sont occupés à visiter les maisons de la cave au grenier. Clark considère aussi la possibilité que Boettcher, enthousiaste de l'aviation et ami du colonel Charles Lindbergh, ait été emmené hors de la ville en avion.

On trouve gelé le corps de H. Poulin

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — Le corps d'Honorius Poulin, fils de feu Jean Poulin, de Saint-François-de-Beauce, a été trouvé, hier midi, dans la neige, à une quinzaine d'arpents de chez lui, dans le rang Saint-Alexandre.

Le cadavre était complètement gelé. Poulin serait tombé de fatigue et le froid l'aurait paralysé. Le coroner Auger, de Saint-Joseph de Beauce, tiendra une enquête, aujourd'hui.

Peter Veregin conseille aux siens d'être calmes

Halifax, 14. — Peter Veregin, le chef spirituel des Doukhobors, a adjure les membres de sa secte d'être calmes et de ne pas troubler la paix publique. Veregin a envoyé son message de l'édifice de l'immigration où il est détenu en attendant le résultat des procédures judiciaires instituées pour empêcher sa déportation en Russie soviétique.

"Je vous demande d'être calmes, tous et chacun. Ne suivez pas l'exemple des "fils de la liberté", les provocateurs que nous avons bannis de nos terres et avec qui nous n'avons plus rien de commun. Je le répète: Continuez à travailler énergiquement; à respecter l'autorité; à rencontrer toutes vos obligations et à payer vos taxes. Faites tout comme si j'étais encore parmi vous."

Le message a été rendu public par J.-P. Shukin, vice-président de la Communauté chrétienne de la fraternité universelle, dont Veregin est le président. Shukin est accompagné du secrétaire, S.-F. Reiten, et de Peter Makaroff, avocat des Doukhobors.

Délégation ouvrière à l'hôtel de ville

Une délégation du Conseil des métiers et du travail de Montréal, conduite par M. J.-T. Foster, président de ce Conseil, se présentera, demain matin, à l'hôtel de ville, pour avoir certaines informations, sur plusieurs questions qui ont été soumises par les unions affiliées, notamment: s'il serait possible de payer les dépenses de gaz et d'électricité, en lieu et place des chômeurs, à même les fonds du secours direct; en second lieu, s'il serait possible de modifier le questionnaire auquel les chômeurs doivent répondre, par écrit, pour être inscrits sur les listes du secours direct, et autres questions d'actualité, en rapport avec le chômage. MM. Adhémar Tremblay et Candide Rochefort, vice-présidents; Jos. Letier, secrétaire, et autres officiers de l'exécutif feront partie de la délégation.

Délégation féministe à Québec



Groupe de féministes de Montréal qui assistent, cet après-midi, à la séance du Conseil législatif, à Québec, où l'hon. Gordon Scott parlera de la question du suffrage féminin dans notre province. La délégation, organisée par l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes du Québec, est partie à 9 heures 15 ce matin, gare Windsor. Au premier rang et de gauche à droite: Mmes John Cornway, T.-P. Michaud, conseillère de l'Alliance; J.-F. Rollit, Mlle Idola Saint-Jean, présidente de l'Alliance; Mmes Henry Joseph, présidente des femmes conservatrices; Darwin Hingginsons, présidente du Montreal Women's Club; H. Cannell. On remarque dans le même groupe Mmes J.-A. Lamarche, secrétaire de l'Alliance; David Goulet, assistante-trésoriere; Donat Bélanger, vice-présidente des femmes libérales de Sainte-Marie; Mlle Aline Longpré, secrétaire de la Ligue des femmes propriétaires de Montréal; Mlle Isabelle Ferguson, du Montreal Women's Club; Mme G. Fall, du club des femmes de Verdun. (Cliché la "Presse").

Théâtre STELLA
PLateau 1166-1167 — 4632 rue S.-Denis
Première fois à Montréal
"UNE FEMME RAVIE"
Comédie en 4 actes de Louis Verneuil
Cette pièce a été créée à Paris le 4 octobre 1932.
100-3 E

ELECTRA
Jusqu'à mercredi—"Once in a Lifetime" avec Jack Oakie, Sidney Fox, Zasu Pitts. Aussi "Hearts of Humanity" avec Jean Hersholt, Jackie Searl. Autres attractions: Morton Downey et Vincent Lopez.

ALEXANDRA
Aujourd'hui, programme double
"BIRD OF PARADISE" avec Dolores Del Rio et Joel McCrea. "DOCTOR X" avec Lionel Atwill et Fay Wray.
100-2 E

IMPÉRIAL
Wanda Grévelle — Geo. Luby
dans
"LE FILS A PAPA"
(G.F.F.A.)
aussi
Noël Noël dans
"QUAND TE TUES-TU?"

CINÉMA de PARIS
"Le roi des palaces"
avec Jules Berry et Betty Stockfeld (Osso)
aussi
Jeanne Helbling dans
"LE FILS DE L'AUTRE"
13.14.16E

THEATRES CONFEDERATION

CHATEAU St-Denis et Bélanger
Domain jusqu'à vendredi
ARMAND BERNARD dans
"LE TESTAMENT PERDU"
avec BLANCHE MONTEL
Aussi
"THE PHANTOM EXPRESS"
Wm. Collier Jr.—Sally Blane
— Dernières fois aujourd'hui —
"EMBRASSEZ-MOI"—"THE CRUSADER"
— Sur la scène —
3 — Bons numéros de VAUDEVILLE — 3

CARTIER Notre-Dame et Couvent
Suzy Vernon dans "Le Sergent X"
Anny Ondra dans
"FAUT-IL LES MARIER"
— Sur la scène —
Ernest Loiselle, Lucille Turner
Comédie musicale française et Vaudeville.
CE SOIR: VAISSELLE

MAISONNEUVE Ontario et Lasalle
Brigitte Helm dans "GLORIA"
Tom Keene dans "COME ON DANGER"
— Sur la scène —
Mme BOLDUC
CE SOIR: VAISSELLE

DOMINION Papineau et Mont-Royal
Lilian Harvey, Henri Garat dans "La fille et le garçon." Ben Bell, dans "From Broadway To Cheyenne." Autres attractions. Ce soir: VAISSELLE.

OUTREMONT
Lowell Sherman, Lila Lee dans "False Faces." Lyle Talbot, Ginger Rogers dans "The 13th Guest".
— Commençant demain —
"SMILIN' THRU"
Norma Shearer, Frédric March

EMPRESS Sherbrooke et Old Orchard
Ben Lyon, Zasu Pitts dans "The Crooked Circle". Jean Hersholt, Jackie Searl "Hearts of Humanity".
— Commençant demain —
"SMILIN' THRU"
Norma Shearer — Frédric March

CAPITOL 2 BIG HITS
PRESENTEMENT
Sous contredit la comédie la plus chaurifiante que vous ayez jamais vue.
"THEY JUST HAD TO GET MARRIED"
avec SLIM SUMMERVILLE
et ZASU PITTS

Fantastique ! Empoignant ! Incroyable !
VOYEZ —
KARLOFF
le supplément dans
MUMMY
avec ZITA JOHANN — DAVID MANNERS
NOUVEAUX BAS PRIX — CHAQUE SOIR — 50c
Mat. 25c — Soir 35c — Sam. compris.

Loew's VAUDEVILLE-PICTURES
Présentement SUR LA SCENE
Les fameux
GEORGIA MINSTRELS
Revue donnée par
40 NEGRES
Un spectacle éclatant et varié.
A l'écran
Un film basé sur les scènes que raconte un reporter dans son journal.
"BLESSED EVENT"
avec LEE TRACY — MARY BRIAN
11.30 à 1 25c Mat. 35c — CHAQUE SOIR 65c Sam. compris

Présentement
Le premier film à grand spectacle entièrement parlé de
CECIL B. DEMILLE'S
"The SIGN OF THE CROSS"
with
FREDRIC MARCH
ELISSA LANDI
CLAUDETTE COLBERT
CHARLES LAUGHTON
et 7500 autres
Une attraction de $2.00 aux prix réguliers du Palace !
L'extraordinaire triomphe de l'écran
Autre attraction
Burns et Allen dans "Let's Dance"
Mickey Mouse dans "Building a Building"
PALACE
10 AM. to 1 PM. 25¢

Spectacles & Concerts

Ce que Mme Lily Pons dit de Mme N. Vallin

M. Louis-H. Bourdon, qui nous présentera Madame Ninon Vallin en récital le jeudi 23 du courant, à la salle Windsor, vient de recevoir trois lettres bien éloquentes sur le talent de cette célèbre artiste. Elles sont de Mme Lily Pons, la prima donna française qu'il nous fit entendre l'an dernier et qui, samedi dernier, chantait "La Somnanbula" au Metropolitan Opera ; de M. Louis Hasselmans, chef d'orchestre au Metropolitan; et de M. Albert Clerk-Jeannotte, un musicien qui vécut plusieurs années à Montréal avant de s'établir à New York.

Voici ce que dit Mme Lily Pons : "Par hasard j'apprends que Madame Ninon Vallin donnera bientôt un concert sous votre management à Montréal. Ce sera certainement un très grand succès et un vrai régal d'art pour le public raffiné de votre ville.

"Madame Ninon Vallin est une de mes grandes admirations. En elle se combinent des dons naturels et un art magnifique: la voix au timbre pur et chaud, une sensibilité et expressivité exquise, une école superbe, une musicalité profonde, une connaissance unique du répertoire, ce qui lui permet de présenter des programmes exceptionnels. Nul doute que de telles qualités soient appréciées à Montréal, et je vous félicite d'y présenter une telle artiste. Je suis sûre que, de son côté, Madame Vallin éprouvera une immense satisfaction de son contact avec les Montréalais!

"Quel bon souvenir j'ai gardé de mon concert chez vous! Charmant pays, charmantes gens! Ce sera toujours un plaisir pour moi d'y revenir".

Ce magnifique témoignage suffit pour aujourd'hui. Nous donnerons demain les lettres de MM. Hasselmans et Clerk-Jeannotte.

AU STELLA

Une charmante comédie d'une satire dégagée

C'EST tout à fait ravi que l'auditoire des premières du théâtre Stella assistait, hier soir, à la création à Montréal d'une délicieuse comédie de Louis Verneuil, "Une femme ravie".

Nous retrouvons ici un Verneuil quelque peu différent. Il s'éloigne sans regret de la comédie-vaudeville pour entrer fort avant dans le genre satirique. Il ira jusqu'au sarcasme, mais avec habileté et délicatesse. Cette comédie pourrait être appelée une moquerie enveloppée à l'endroit des sentiments féminins. Verneuil doit être convaincu que les femmes qui s'ennuient aimeront l'aventure, le tragique... pourvu que ce ne le soit pas trop. Il a imaginé, sur un motif très moderne, l'enlèvement d'une femme élégante et riche. Le but immédiat est la rançon. Mais le but secondaire naît du premier, et le ravisseur aimera la femme ravie, mais s'y soustrait au fond qu'elle est ravie d'être ravie.

Voici en quelques mots les épisodes de ce bijou de comédie. Mme Gustave Larsonnier est audacieusement enlevée par des ravisseurs professionnels. Effermée dans un château antique, elle attendra avec impatience que son mari ait compris, doute aux ravisseurs la jolie somme de cinq millions.

La jeune Mme Larsonnier s'aperçevra que le chef de cette bande odieuse n'est autre que le prétendu docteur Germont, avec qui elle avait entretenu des relations amicales. La crâherie et l'intelligence de cet homme l'intriguent par sa séduire. Elle se laissera convaincre par l'élégant bandit, amoureux passionné, dont la vie d'aventures dangereuses est un peu passionnante... surtout pour une femme qui s'ennuie.

L'intrigue est fort bien ménagée, mais il faut avouer que le dénouement était fatal et que ces deux êtres, pour un moment séparés, devaient se retrouver. Si, comme le dit Verneuil, l'amour tient le devoir dans l'ombre, pour nous le dénouement américanisé de la pièce est justifiable. L'auteur a tiré les effets les plus agréables de ce sujet à la mode. Il s'est aussi plu à semer l'esprit dans son texte. Il profite maintes fois avantageusement avec l'amour, sans faire mauvais ménage. Une pièce désaltérante pour tous.

Mlle Antoinette Giroux fournit un bel effort dans le rôle écrasant de Mme Larsonnier. L'allure méridionale et l'accent gras lui seraient très bons, et le ton avec lequel elle s'acquitta de sa tâche mérite d'être mentionné. Un peu plus d'épanchement dans l'aveu au troisième acte serait de mise.

M. Lucien Coedel, dans le rôle du docteur Germont, paladin, Adelard Dumont, d'une part, et Fred Barry, d'autre part, se mettent une parfaite distinction entre ses deux compositions. Dans la première il ne sort pas de son épaisseur provinciale, et dans l'autre il est dégagé, ferme sans excès, sentimental au besoin. Bref, le vrai personnage de la pièce. M. Gaston Lefebvre a rôle de cupide Larsonnier la dose de cupidité et de ridicule qu'il lui faut. Le changement proposé par Larsonnier à son ami Brevin, (Pierre Durand) fit son effet en huit jours, car Brevin ne semblait plus sentir ses rhumatismes au dernier acte. Tous les autres, dans des rôles secondaires, ont fait leur large part. Une mise en scène soignée de M. Godeau, qui surcharge sa tâche habituelle en apprenant aussi des rôles.

AU VICTORIA HALL

La poésie vivante chez Blanche Evan

INVITÉS et intimes ont applaudi hier soir au Victoria Hall la gentille danseuse new-yorkaise Blanche Evan, qui avait déjà brillamment débuté à Montréal l'an dernier par un récital au studio Shefler. Pour n'avoir rien perdu de ce dynamisme que nous lui avons reconnu naguère elle ne paraît pourtant pas être renouvelée. L'intimité du studio permettait sans doute le plus de contact avec l'assistance que la grande salle, et les soucis du professorat plus les libertés de la réputation acquise lui ont laissé un peu moins de chance de soigner certains numéros autant qu'elle l'eût fait jadis. Puisqu'elle a répété quelques-unes des créations du studio, j'aime aimé revoir aussi cette exquise prière de Madone sortie d'un vitrail gothique. Petite, solide et musclée, pâle comme le marbre dans le sillage du réflecteur, Blanche Evan, avec ses yeux noirs, son sourire étincelant, sa chevelure brune, possède un charme un instinct d'existence et de personnalité.

Ses créations—puisqu'il s'agit de danses du genre et de conceptions rythmiques personnelles — témoignent d'une vive imagination servie par de la culture; elle est disciple selon le cœur de Mary Wigman la réaliste, mais en même temps pénétrée d'un romantisme de bon aloi. Le choix des costumes contribue pour beaucoup au succès des danses: nous aroms préféré pour notre part les longues draperies qui l'amenuisent en grâce et en aveltesse aux courtaudéries qui laissent voir une petite personne racée et bien moins féminine. Blanche Evan a le sens du rythme, de l'originalité. Elle aime évoluer comme un joli poème vivant, sous les accords de la musique (même un peu neutre), et souligner le sens de sa récitation de gestes harmonieux. Elle a les bras et les mains très expressifs; on voudrait peut-être bien qu'elle se tînnes plus souvent sur la pointe qui sur le plat des pieds pour y gagner en grâce. Son art personnel est riche de promesses; elle fera sûrement parler d'elle. Il ne lui reste qu'à exploiter davantage ses formules ingénieuses, à les développer au lieu d'en faire parfois de simples esquisses.

De son programme mentionnons en particulier: "Hallucination" noire et gracieuse vision de rêve; le retour au tombeau, en gestes chargés de mystère; "Etudes de désespérance", supplique à l'orientale, avec salamis à angles droits et prostrations musulmanes; "Impressions marines", vagues ondulations de naïade derrière un voile de brume; "Lutte", mouvements jésuits, pleins de rondeur, geste arabe; "Néant", fantôme tourbillonnant dans le vide; "Contretemps", badinerie paysanne pleine d'une gaucherie charmante; "Sostenuto", promenade coulante; "Saccade", danse ingénieuse et quasi anecdotique; "Variations de valse" pas mentis et gentils; "Largo" (cf. Haendel) conçue plutôt à la façon d'une oraison suppliante que d'un chant majestueux...

AU RITZ-CARLTON

Le dernier récital de M. Marcel Hubert

AVANT de rentrer en France, l'excellent violoncelliste français Marcel Hubert a donné hier soir un dernier concert, salle du Ritz-Carlton, avec le concours de sa sœur, Mlle Yvonne Hubert. La soirée était donnée sous le patronage du ministre de France, au Canada et de Mme Arsène-Henry, du consul général à Montréal et de Mme Léon Marchal.

M. Hubert a une fois de plus manifesté ses dons reconnus dans des interprétations d'une riche tonalité et chargées d'expression. Il garde toute leur grâce aux variations de Beethoven sur le duo de la Flûte Magique. Le Concerto de Lalo, pièce de résistance au programme, fut donnée avec une vive intelligence. Des pièces de Debussy, Lily Boulanger et Popper complétaient le programme. En rappel, on entendit la Berceuse de Schubert et Le Cygne de Saint-Saëns.

Mlle Hubert a seconde son frère au piano, avec la précision et l'intelligent esprit de collaboration qui lui sont coutumiers.

"Milady" suivra "Les Trois Mousquetaires"

"Les Trois Mousquetaires", le magistrale réalisation par Henri-Diamant-Berger du roman d'Alexandre Dumas, qui commence samedi une semaine à l'affiche de l'Impérial, sera immédiatement suivie de "Milady", la deuxième partie de l'immortel roman. Chaque époque de l'œuvre de Dumas représente douze touleaux de film, soit près de deux heures et demie de représentation. On comprend que de la chacune doit être montrée en spectacle séparé.

La distribution de "Milady" est la même que celle des "Trois Mousquetaires", son action changeant toutefois de cadre, comme dans l'histoire originale, et portant surtout sur l'attaque de La Rochelle, les intrigues de Milady, les amours de Constance Bonacieux avec d'Artagnan, l'assassinat de Buckingham, celui de Constance et finalement de Milady. "Milady" sera mis à l'affiche samedi, le 25 février, à la fin de la semaine des "Trois Mousquetaires".—(Communiqué)

Une nouvelle comédie de M. Henri Letondal sera créée au Stella

M. Henri Letondal devient l'un fournisseurs attirés du théâtre Stella. Après y avoir fait jouer une revue, voilà qu'il a confié à la troupe Barry-Duquesne le soin de créer durant la semaine du 27 courant, une comédie intitulée "Fred!".

Non, il ne s'agit pas de Fred Barry!" "Fred!" est une comédie fantaisiste en deux actes et un ... rêve. Le rêve prend place entre les deux actes.

Et l'auteur interprétera lui-même le rôle-titre, entouré de Mlles Antoinette et Germaine Giroux de MM. Lucien Coedel et Fred Barry dans des rôles de premier plan.

AU HIS MAJESTY'S

"Cavalcade" ou trente ans d'histoire lus à même le coeur humain

S'IL n'est une qualité de plus à lui accorder, nous dirons de "Cavalcade" qu'il est le plus britannique des films américains. Ce n'est point parce que "Cavalcade" n'est rien autre chose que l'histoire des 30 premières années du XXe siècle et surtout des événements qui ont le plus frappé l'empire britannique durant cette période. La tâche toutefois n'est pas aussi aisée qu'on l'imagine. Il ne suffit pas d'engager des acteurs qui parlent un anglais classique pour créer l'atmosphère. Pas plus qu'un costume ne suffira à situer un personnage dans le temps si ce personnage ne compte que sur son accoutrement pour composer son type. Cette rétrospective dans l'histoire contemporaine, "Cavalcade" l'accomplit avec une facilité qui force l'admiration. Et tout cela est tourné à Hollywood par ces Américains qu'on accuse, cinématographiquement parlant, de toutes les bêtises et stupidités! Quelle revanche que "Cavalcade"! Quel film intelligent et brillant surtout pour les hautes qualités d'observation psychologique qu'on y admire à chaque instant.

"Cavalcade" est une fresque historique assoiant dans un même développement scénique et un même rythme les hommes, les événements et toute une race qui passe en premier, puis les événements, puis les hommes. Ceux-ci font office de miroirs dans lesquels se reflètent les catastrophes mondiales et leurs conséquences. Les événements ne servent qu'à indiquer les qualités de cette race à laquelle ils imposent de dures épreuves et au dévouement, c'est à la Race, l'anglaise bien entendu, que s'adresse une dernière pensée à la fois glorieuse et pénible. Englober dans un court film tant d'événements peut paraître un tour de force impossible. On y parvient par des ruses et de fort bonnes. Ainsi la mort de la reine Victoria qui jette l'empire dans un deuil émouvant. Songer à reproduire à l'écran les scènes des funérailles était une utopie matérielle. Pourtant par la magie du son, qu'on le remarque bien, plus que par l'image, on assiste à ces funérailles. Et l'importance des personnages semblable et le cadre par trop petit on le réalisateur nous invite à en observer les répercussions.

Ne sommes-nous pas quelque peu exigeants? Le cinéma accomplit des choses inespérés, et nous le chicanons sur un détail. Evidemment le tableau consacré de 1914-1918 à travers le simple objectif de la douleur d'une mère, c'est rapetisser un fait universel à un individualisme arbitraire. Mais le cinéma n'est pas de la littérature et toute œuvre visuelle comporte pour le spectateur l'obligation de poursuivre par son imagination les faits simplement indiqués dans leur complexité. Ainsi dans "Cavalcade", deux jeunes héros se disent leur joie de vivre. Nouveaux époussés, la vie s'ouvre devant eux vaste, merveilleuse! C'est le beau voyage en mer ... sur le "Titanic". Le réalisateur pouvait épargner des millions pour nous faire assister de nouveau à l'horreur de ce naufrage. Il n'est pas sûr que ce procédé eut ému le spectateur autant que ce simple mot "Titanic" aperçu sur une ceinture de sauvetage accrochée au bastingage où un moment auparavant deux êtres jeunes croient à l'éternité.

Frank Lloyd, en réalisant "Cavalcade", a donc procédé par touches légères. Il souligne un fait d'abord puis immédiatement nous transporte toujours chez la même famille où il nous en fait voir le répercussion. Et c'était là le seul procédé acceptable pour résumer à grouper une somme pareille de faits variés.

"Cavalcade" est un triomphe pour le cinéma américain. Triomphe de conscience artistique et de ulseiplne. Ici, toute une technique s'incline, se fait l'esclave d'une petite histoire d'amour, d'une vérité historique. Que par moments on se soit attendu à plus de grandiose dans l'ensemble, soit, mais qu'on exige plus d'authenticité dans le détail, non.

La belle vedette anglaise Diana Wynyard domine le film. Son fin visage, où se joue avec une grande subtilité toute la gamme des émotions humaines, évoque pour nous des souvenirs d'une infinie douceur. Plusieurs d'entre nous ont cru revoir une mère adorée en cette jeune femme vêtue à la mode de 1910. Clive Brook est britannique jusqu'au bout des ongles et joue avec une admirable discrétion. Et il faudrait nommer les 25 principaux rôles, tous interprétés par des artistes choisis avec une scrupuleuse exactitude quant au type, à l'allure et à l'ensemble de la personnalité. Il importe de souligner la partition musicale qui, comme le reste, évolue avec le film. De la marche militaire jouée au temps de la guerre contre les Boers au "Tipperary" de 1913, de la valse de 1912 au jazz fou d'aujourd'hui, quelle évolution!

Un film pareil mérite non seulement des louanges mais une place hors concours dans la cinémathèque contemporaine. C'est un précieux volume d'histoire illustré.

A l'affiche des salles United Amusement

Voici les programmes qui seront mis à l'affiche des cinémas de la nited Amusement à partir de demain:

Strand et Westmount: Jean Harlow et Clark Gable dans "Red Dust"; Lee Tracy et Constance Cummings dans "The Washington Merry-Go-Round".

Rialto et Granada: Joe-E. Brown et Ginger Rogers dans "You Said A Mouthful"; Loretta Young dans "They Call It Fate".

Regent et Monkland: Clive Brook dans "Sherlock Holmes"; Will Rogers et Marion Nixon dans "Too Busy To Work".

Séville: Joan Crawford et Walter Huston dans "Rain"; "The Blue Danube"; Silly Symphony en Technicolor.

Papineau: Buck Jones dans "The Forbidden Trail"; Robert Montgomery et Tallulah Bankhead dans "Faithless"; "13 Women", avec Ricardo Cortez et Irene Dunn.

Corona: Clara Bow dans "Call Her Savage"; Jack Hulbert dans "Jack's The Boy"; vaudeville.

Belmont et Rivoli: Marie Dressler et Polly Conrad Nagel dans "Kongo"; concours de Moran dans "Prosperity"; Lupe Velez et beauté au Rivoli mercredi soir, au Belmont jeudi soir.

Plaza: "The Big Broadcast"; Warner Baxter dans "Six Hours To Live".

Mont-Royal: "The Big Broadcast"; Herbert Marshall et Sari Maritza dans "Evenings for Sale".

Rosemont: Nancy Carroll dans "Hot Saturday"; Lewis Stone et Jackie Cooper dans "Divorce in The Family".

Français: Richard Dix et Ann Harding dans "The Conquerors"; "The Maid of The Mountains"; vaudeville.—(Communiqué).

LE QUATUOR DUBOIS

Répertoire enrichi de deux oeuvres nouvelles

POUR son quatrième concert de la saison à la salle Saint-Sulpice, le Quatuor Dubois a fait entendre deux œuvres nouvelles dont l'une intéressante et l'autre franchement originale, ainsi qu'un quatuor assez vide et insignifiant de Cherubini.

Le quatuor en ré de Guerrini, qui termina la soirée en beauté, est une œuvre vigoureuse, pleine de sens, riche en thèmes passionnés, franchement de notre temps sans jamais viser à l'audace ou à l'effet. C'est un véritable quatuor, tous les instruments parlent et la fois et aucun n'est réduit au rôle d'accompagnateur. On sent que l'auteur a du souffle, des idées, et que sa science musicale n'est là que pour servir à l'expression plus parfaite de ce qu'il veut dire. Ce quatuor en trois mouvements a été très bien joué par MM. Dubois, Braldi, Sicotte et Mastrocola.

L'auditoire sérieux, jeune et avide de connaître, qui fréquente ces indispensables séances de musique, a fait une ovation aux interprètes après chaque mouvement du quatuor de Guerrini.

M. Lucien Sicotte et Mme Oscar Baudouin ont ouvert la soirée par une sonate de W. Bastard, auteur inconnu qui semble d'origine anglaise. Malgré des influences sensibles des œuvres de Fauré et même de Rachmaninoff, le "non troppo lento" et le "saga vivace" de cette sonate révèlent une âme sensible, fière et chantante. La mélodie riche et dépouillée reste toujours au violon, tandis que le piano l'entoure constamment d'arabesques intéressantes et parfois naïves. Le premier mouvement a paru inférieur aux autres, peut-être à cause du jeu explicable des deux exécutants.

Sicotte jouait, pour la première fois, sur un violon que vient de faire le luthier canadien Rosario Bayeur. Cet instrument a paru excellent; il en sort un son chaud et plein, franchement remarquable. Dans toute la sonate, M. Sicotte a fait preuve d'une justesse et d'une élégance sobre du meilleur aloi. Mme Baudouin, jeune pianiste encore peu souvent entendue, a créé une très bonne impression. Elle a été une collaboratrice précise et intelligente, mais elle manque encore de confiance en elle-même.

Quant au quatuor de Cherubini, que mon voisin qualifie de "vide porté jusqu'au dogme", on en dirait trop en n'en disant rien. Après avoir vainement cherché un thème au milieu de procédés vulgaires, l'auditeur le découvrit tout-à-coup sous la forme d'un grand air pour violon ou soprano légér qui avait l'air de sortir tout bêtement de la partition de "Trouvère". Le quatuor Dubois a fait en le jouant beaucoup d'honneur à Cherubini, qui n'est ni vieux ni démodé, mais aussi nul en 1800 qu'en 1932.

"Le Grand Voyage" ce soir, au Gesù


Hector Charland.

La littérature de guerre, ou plus exactement la littérature dont la guerre fournit le sujet, semble connaître actuellement, dans tous les pays, une recrudescence de vogue. C'est sans doute que sa peinture véridique avait besoin d'un certain recul, et qu'il a fallu d'abord éliminer tous les poncifs d'un genre où la boursoufflure grandiloquente le disputait à l'absurdité romanesque et à l'insincérité.

Le grand succès qui a accueilli à Paris comme à New York, à Montréal, le "Journey's End" de R.-C. Sherriff, vient de cela. C'est la version française de cette pièce extrêmement originale que Les Anciens du Gésu, sous la direction de Pacifique Plante, présenteront ce soir en présence du Brigadier-général W.-W.-P. Gibsone et de son état-major.

Les nombreux amis de la scène du Gésu sont cordialement invités à venir applaudir leurs interprètes favoris, MM. H. David, L.-P. Mercure, Hector Charland, Henri Fortier et L.-A. Lapointe, dans ce chef-d'œuvre qui est présenté pour la première en français à Montréal sous le titre du "Grand Voyage". —(Communiqué).

Le programme de M. Paul de Marky

M. Paul de Marky, pianiste, donnera un récital d'œuvres de Chopin à la salle Windsor, demain soir. En voici le programme: Ballade en fa mineur, Nocturne en fa dièse mineur, Valse en ré bémol majeur, Valse en si bémol majeur, Scherzo en do dièse mineur; seize études: Op. 10, Nos 2, 3, 5, 7, 8, 11, 12, Op. 25, Nos 1, 2, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 12; Mazurka No 1, Mazurka No 37, Berceuse, Polonaise en la bémol majeur.—(Communiqué).

A la Palestre jeudi

Décidément la Société dramatique paraissable devient de plus en plus populaire. Les foules qui se pressent tous les mois à la Palestre Nationale de cette populaire organisation dramatique, augmentent sans cesse.

"La Fleur d'Oranger", comédie en trois actes de Birabeau et Dolley, est donc voulée à un succès sur toute la ligne. Il ne faut pas oublier que c'est jeudi que "La Fleur d'Oranger" sera interprétée à la Palestre.

La distribution de ce petit chef-d'œuvre de gaieté comprend MM. Arthur LeFebvre, Paul Guévremont, Louis-Philippe Hébert, Claude Sutton; Mmes Lucie Poitras, Réjane, Berthe Allaire et Jeannette Teasdale. —(Communiqué.)

Récital Paul Doyon

Dans quelques jours, M. Paul Doyon donnera dans la salle de concerts de l'hôtel Ritz-Carlton son troisième grand récital depuis son retour d'Europe.

Il est inutile d'insister sur l'intérêt très vif que suscite cette audition. Ceux qui aiment la vraie musique (et il y en a encore) n'ont pas été gâtés cette année. M. Paul Doyon, Prix d'Europe 1928, nous donnera une audition de musique véritable. Ses doigts, dressés par Cortot et Viénne, nous charmeront pour une nouvelle fois encore; car tous ceux qui ont déjà entendu M. Doyon ne perdront pas cette prochaine occasion.

Ce sera un récital des maîtres du piano, Daquin, Scarlatti, Bach, Schumann, Chopin, Vierne et Bethoven, qui sera représenté par la célèbre sonate surnommée l'Aurore. —(Communiqué.)

La fin d'une affaire qui fut retentissante

Honolulu, 14.—Quatre métis, accusés d'une attaque criminelle contre madame Thalia Massie, épouse d'un officier de marine américain, ont été remis en liberté complète hier. Cette libération a mis le point final à une affaire qui, il y a une année, causait une sensation, sans précédent à Hawaï. Par le fait même, un cinquième homme, exécuté sommairement par le lieutenant Massie, sa belle-mère, Mme Granville Fortescue, et deux marins, se trouve exonoré de tout blâme.

Les quatre libérés, Ben Ahakuelo, Henry Chang Horace Ida et David Takai ont été innocentés parce que mariame Massie n'a pu établir définitivement leur culpabilité.

Le procès de Mme Fortescue et des trois compagnons pour homicide fut aussi sensationnel. Ils furent trouvés coupables et condamnés à dix ans d'emprisonnement mais cette sentence fut commuée à dix heures de prison

Pour faire renouer le traité avec la France

Le groupe des Jeune-Canada demande à l'hon. R.-B. Bennett la reprise des accords franco-canadiens et à l'hon. L.-A. Taschereau des secours pour l'Université de Montréal.

TEXTE DES COMMUNICATIONS

Les Jeune-Canada, le groupement qui s'est formé autour des jeunes gens et de leurs initiateurs qui ont organisé l'assemblée de protestation du Gésu récemment pour la revendication des droits canadiens-français et ont lancé un manifeste qui recueille un certain nombre de signatures actuellement, vient d'adresser deux lettres, l'une au très hon. R.-B. Bennett et l'autre à l'hon. L.-A. Taschereau. Elles sont signées d'André Laurendeau, fils d'Arthur et comme son père patriote ardent. La première réclame la reprise des relations commerciales franco-canadiennes de façon à faciliter les importations de caractère intellectuel, et l'autre demande qu'on avise au moyen de venir à la rescousse de l'Université de Montréal dans sa détresse présente. En voici le texte :

Au très hon. R.-B. Bennett

Monsieur le premier ministre,

"Par la présente lettre ouverte, nous avons l'honneur de vous prier de hâter le plus possible le renouvellement du traité de commerce entre la France et le Canada, renouvellement qui, espérons-le, remettra dans l'état où elles étaient il y a quelques mois, les importations françaises de caractère intellectuel en notre pays.

"Nous en appelons, monsieur le premier ministre, à l'esprit de justice du gouvernement fédéral et à notre droit bien défini.

"Il nous paraîtrait et il serait souverainement injuste qu'un impôt spécial vint frapper durement trente pour cent de la population de ce pays et se limitât presque exclusivement à la population d'une seule province. Faut-il le dire? Nous voyons mal une autre province de la Confédération canadienne se soumettant, sans récriminer énergiquement contre un pareil régime d'exception, d'autant que l'impôt dont nous parlons frappe ici en un domaine où nul groupe politique ou social ne tolère facilement d'être gêné. Si nous osons exprimer toute notre pensée, nous dirons que le Canada est un pays encore trop jeune, qui a trop à emprunter aux grandes cultures européennes, pour que tout impôt sur la production intellectuelle, toute entrave à la vie de l'esprit chez lui ne soient choses souverainement impolitiques.

Entraves injustes

"Ces entraves, monsieur le Premier Ministre, sont doublement lourdes et injustes pour les Canadiens-français. Notre histoire, le texte de la constitution canadienne, les commentaires de cette constitution, tels que faits en maintes circonstances par les plus grands des hommes d'Etat anglo-canadiens, nous ont appris que la fédération politique au milieu de laquelle nous sommes fiers de vivre, n'est pas seulement une fédération de provinces, mais une alliance de deux races. Cette alliance, nous avons appris aux mêmes sources qu'elle s'est constituée sur l'absolue égalité des droits, égalité que, depuis soixante-six ans, tous les chefs politiques d'Ottawa se sont plus à proclamer. Puisque cette égalité n'est pas un vain mot, nous en concluons, monsieur le Premier Ministre, que les droits de la nationalité canadienne-française à sa culture et aux moyens de conserver et de développer cette culture sont strictement ceux de la nationalité anglo-canadienne à sa propre culture. Aucune loi fédérale, aucun traité de commerce ne sauraient donc, sans une injustice intolérable et sans violer la loi fondamentale du pays, mettre des entraves au développement de la culture anglaise ou française au Canada.

Importations intellectuelles

"Pendant près de quatre-vingts ans, au lendemain de la conquête, les Canadiens-français ont eu à souffrir de tarifs ou d'impôts qui prohibaient pratiquement l'importation chez eux de toute production intellectuelle de leur ancienne mère-patrie. Régime funeste qui a laissé dans leur vie intellectuelle et sociale des traces douloureuses dont ils n'ont pas encore fini de se libérer. Vous ne vous étonnez pas, monsieur le premier ministre, si nous vous déclarons que la jeune génération du Canada français n'entend pas recommencer pareille expérience. Et en toute charité nous croyons devoir avertir nos représentants dans votre ministère et au parlement fédéral qu'ils se feraient grandement illusion s'ils allaient croire que le peuple de la province de Québec acceptera longuement, sur le sujet dont nous parlons, le régime qu'on lui fait depuis quelques mois.

"Nous espérons donc, monsieur le premier ministre, de l'esprit de justice et de la largeur de vue de votre gouvernement, qu'il se hâtera de faire droit à la pétition que les Jeune-Canada ont l'honneur de vous soumettre;

"Prière est faite au gouvernement fédéral de renouveler au plus tôt le traité de commerce entre la France et le Canada, de telle sorte que les importations françaises de caractère intellectuel entrent au Canada dans les mêmes conditions qu'elles y pénétraient durant les années passées."

A l'hon. L.-A. Tasch[illegible]

"Les Jeune-Canada se permettent d'attirer votre attention sur une question qu'ils estiment capitale pour la jeunesse de leur province et de leur nationalité.

"Vous n'ignorez point en quelles difficultés d'ordre financier se débat actuellement l'Université de Montréal. Une rumeur de jour en jour plus consistante voudrait même qu'absolument à bout de ressources l'Université fermât ses portes d'ici quelques semaines. Nous osons vous dire, monsieur le Premier Ministre, avec une franchise qui ne saurait vous déplaire, que la jeunesse étudiante ne peut voir venir pareil malheur avec sérénité. Elle confesse qu'elle en éprouverait même un vif désagrément.

"Dans les heures dures que nous vivons, les années comptent double pour la jeune génération. Décidée à ne se trouver inférieure ni en retard dans la redoutable mêlée que lui annonce le prochain avenir, plus que jamais elle sent le besoin de s'outiller intellectuellement. Une interruption dans ses études, ne fût-elle que de quelques mois, lui porterait, estime-t-elle, un coup dommageable. Elle ne comprendrait point, nous tenons à le dire, qu'une ville catholique et canadienne-française de près de 700,000 habitants, la plus grande ville catholique et française du continent, fût laissée tout à coup sans université de sa langue et de sa foi. Et elle n'accepterait point, non plus, que la Jeunesse de l'Université de Montréal fût réduite à cette humiliante nécessité, ou d'aller chercher au loin l'enseignement supérieur ou d'aller demander l'hospitalité à des universités étrangères à sa langue et à sa foi.

Œuvre nationale

"Pour les Jeune-Canada, monsieur le Premier Ministre, cette question universitaire dépasse grandement toutefois les intérêts de la jeunesse étudiante. Elle la fait s'inquiéter pour sa province et pour sa nationalité. Ce n'est point quand le Canada français a tant de retards à racheter dans le domaine intellectuel, scientifique, économique, que l'on peut se permettre, nous semble-t-il, de laisser végéter une institution d'enseignement supérieur comme l'Université de Montréal destinée, non pas, comme on semble le croire dans le public, à la seule jeunesse de la métropole, mais à la jeunesse de près des deux-tiers de la province de Québec. Ajouterons-nous encore que nous, les Jeune-Canada, nous souffrons douloureusement dans notre fierté de catholiques et de Canadiens-français, d'avoir à supporter devant les autres races, le spectacle humiliant d'un peuple impuissant, diraiton, à se constituer un enseignement supérieur digne de lui, trop indifférent à mettre fin au lamentable désastre du Mont-Royal.

"A l'adresse des commissions scolaires de la province qui prétextaient leur pauvreté pour fermer les écoles, Son Excellence l'archevêque de Québec disait récemment: "Il faut qu'il y ait de l'argent pour les écoles, aussi longtemps qu'il y en a pour autre chose". Cette courageuse et opportune parole, monsieur le Secrétaire de la province l'applaudissait le lendemain et avec raison. Mais nous croyons qu'elle vaut encore plus pour l'enseignement supérieur que pour les écoles primaires. Aussi est-ce notre espoir, monsieur le Premier Ministre, que votre gouvernement saura, dès la présente session, trouver les moyens d'établir sur une base solide, définitive, l'Université de Montréal. Vous penserez comme nous qu'il faut que cesse enfin une disgrâce qui a déjà trop duré et que notre peuple ne saurait tolérer plus longtemps sans perdre, non seulement le respect des autres races au Canada, mais le respect de soi-même."

Langevin et Woodhead en Cour des Comparutions

Armand Langevin et Irwin Woodhead, tous deux tenus criminellement responsables, hier matin, par la Cour du coroner, le premier de la mort de son père le second de la mort de son beau-frère, ont comparu hier après-midi devant le juge Maurice Tétreau. Dans le cas de Langevin, l'enquête préliminaire a été fixée au 21 février. Dans le cas de Woodhead, l'enquête a été fixée au 17 février.

Un piéton est victime d'une balle égarée

Constable qui avait tiré du revolver pour effrayer un voleur fugitif.

TRIPLE ARRESTATION

Un peu après 5 heures, hier après-midi, un jeune homme a été arrêté sous une accusation de vol, pendant qu'un paisible passant était blessé d'une balle de revolver, tirée par un policier, au cours d'une chasse à l'homme mouvementée.

Le blessé est M. Faubel Math, 27 ans, 3424, avenue de l'Hôtel de Ville. Il a été atteint à la cheville droite, mais les chirurgiens de l'hôpital Royal Victoria ont déclaré que son état n'est pas grave.

Les constables Lefebvre et Holt, du service de la circulation, patrouillaient en auto, hier après-midi, lorsqu'en approchant de l'angle de l'avenue du Parc et de la rue Sherbrooke, leur attention fut attirée par les cris d'un chauffeur de camion qui leur désigna trois jeunes gens en fuite, ajoutant qu'ils venaient de voler un colis dans son véhicule. Les policiers descendirent aussitôt de voiture et donnèrent la chasse aux prétendus voleurs qui se voyant poursuivis se séparèrent dans une ruelle voisine. Lefebvre donna la chasse à deux des individus, pendant que Holt pourchassait le troisième qu

Me R-L. Calder désapprouve le troisième degré

Il donne une conférence sur la manière d'interroger les inculpés.

AU CLUB DES CHEFS

Me R.-L. Calder, hôte d'honneur au club des chefs de police et de pompiers de Montréal et du district, hier midi, à l'hôtel Windsor, a désapprouvé le système d'interrogation des accusés appelé "troisième degré" et a affirmé que la police de Londres devait être citée en exemple sur ce point.

"Souvent, dit-il, on a vu des individus s'avouer coupables parce qu'ils avaient été forcés de le faire par des agents de police et des détectives peu scrupuleux. Cette méthode d'interrogation n'est ordinairement pas en usage dans notre ville mais l'est considérablement trop dans plusieurs villes américaines. Une fois sa sentence purgée, le prisonnier redevient citoyen et a toujours en horreur la police qui l'a fait injustement condamner et fera tout son possible pour lui causer du trouble."

Me Calder parla également de la capture des bandes de voleurs et déclara que dans son opinion, il est nécessaire de prendre le plus intelligent d'entre eux pour "le faire tourner" témoin de la Couronne. De cette manière, la bande se trouve par la suite désorganisée et envoyée en prison. La police doit de plus respecter les promesses qu'elle fait à ce témoin, sinon la justice n'aura pas atteint son noble but.

Le conférencier félicita les constables de Montréal, disant qu'ils allaient beaucoup à prévenir les gros vols et les attentats à main armée.

Il parla également des maisons de désordre, déclarant qu'il faudra un jour les réglementer.

En terminant, il rendit hommage au service des incendies de notre ville, et déclara qu'il réclamera l'abolition de la coutume qui veut qu'un coupable passe trois jours à la Sûreté après sa comparution.

Le brigadier général E. de B. Panet remercia le conférencier.

Le chef de police Georges Durocher présidait la réunion. Plusieurs amendements furent proposés et adoptés à la constitution du club.

M. R.-N.-O. Harrington, secrétaire, annonça que la soirée pour les femmes des membres aura lieu le 23 février, à l'hôtel Windsor.

Nomination d'édiles à la commission scolaire

L'échevin Brunet devait, hier après-midi, présenter au Conseil une motion relative à la représentation de la ville à la commission des écoles catholiques; mais les échevins ont différé la séance avant la réception des motions. M. Brunet a par conséquent résolu de transmettre sa proposition directement à l'Exécutif, opposition par laquelle il réclame un amendement à la charte permettant à Montréal de nommer, comme représentants à la commission scolaire, les membres du Conseil municipal. Aujourd'hui, la ville est représentée par des personnes nommées en dehors du Conseil, ces représentants étant cependant désignés par nos édiles. Le Conseil, d'autre part, peut nommer ses propres membres à la commission protestante.

MM. Filion et Dupéré demandent que la Quebec Paving soit priée de commencer en même temps la pose des tuyaux d'aqueduc dans les trois sections, désignées par le contrat.

Le fermier J.-E. McBride est arrêté à Wallaceburg

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — Le fermier James-mer McBride, de Carp, qui, il y a quelque temps, réclamait, en vertu de la loi contre les loteries, $41,000 à E.-N. Soper (mort depuis ce procès), somme gagnée sur un sweepstake, a été arrêté samedi à Wallaceburg, Ont., sous l'accusation d'avoir présenté un chèque contrefait de $150 à la Banque Royale. D'autres sont aussi impliqués dans cette affaire. McBride subira son procès à Ottawa.

Echos de Berthierville

(Du correspondant de la PRESSE)

Berthierville. — Ces jours derniers, M. Augustin Ayotte a épousé Mlle Bertha Turcotte. Après la messe de mariage, il y eut réception chez M. Joseph Ayotte. Parmi les invités, on remarquait: MM. et Mmes Joseph Ayotte, Alfred Turcotte, Adrien Rousseau, Omer Caron, Adrien Toupin, Aldéric Dufour, Edmond Gadoury, Pierre Turcotte, Arthur Carpentier, MM. Gérard, Raoul, Roméo, Julien Turcotte, Gaspard Corneau, Zénon Dupuis, Paul-Emile Dupuis, Théodore Dupuis, Mlles Florida Farand, Thérèse Ibeau, Aurore Ayotte, Anne-Marie Turcotte, Lucienne Adam, Germaine Archer et plusieurs autres.

—Mme Gaston Allard est de retour d'un voyage à Montréal, où elle a rendu visite à sa fille et Mme Blaise Duhamel.

—Mme J.-A. Lanoix a passé quelques jours à Montréal, où elle a rendu visite à son fils, chez les Oblats, à Ville Lasalle.

—M. René Chénard et Mlle Noella Chénard sont de retour d'un voyage à Montréal.

—Mme Georges Normandin passe quelques jours à Montréal.

—Mlle Rachel Jubinville a rendu visite à son père, M. Anatole Jubinville, à Lanoraie.

—Mlle Ducharme de S.-Cléophas, a passé quelques jours chez Mme Camille Duvernay.

Fête de charité à Sorel

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel, 14. — Notre bazar annuel au profit des pauvres et des orphelins de notre ville, s'ouvrira jeudi, le 16 février, sous le patronage de Mgr F.-S. Desranleau, curé de Saint-Pierre, et se terminera le 27. Le comité se compose de Mmes Napoléon Poirier, présidente, J.-O. Fagnan, vice-présidente, F.-C. Cadoret, trésorière et H. Gaudette, secrétaire. Les dames organisatrices sont: table de bonbons, Mmes J.-A. Sabourin, présidente, J.-O. Valois, vice-présidente; liqueurs et restaurant, Mmes A. Boileau, présidente et Désiré Champagne, vice-présidente; Enfants de Marie, Mlles Emilie Desrochers, présidente et Irène Champoux, vice-présidente.

Voici le programme qui sera suivi: jeudi, 16, à 2 h., partie de cartes; à 7 h. concert par la fanfare des Zouaves, sous la direction du professeur Auguste Liessens; à 8 h. 30, bénédiction par Mgr Desranleau; vendredi, le 17, samedi, le 18, et tous les jours de bazar, à 2 h., partie de cartes; lundi, le 20, à 7 heures, banquet des Enfants de Marie; à 11 h. goûter; mardi, le 21, à 7 heures, banquet des citoyens; mercredi, le 22, souper offert pour les élèves du Couvent; jeudi le 23, à midi banquet des orphelins, et le soir, à 9 h., lunch des Chevaliers de Colomb; vendredi, le 24, à 8 heures, lunch des Coeurs Joyeux; samedi, le 25, partie de cartes, attractions, etc.; lundi, le 27, clôture du bazar et râfle des objets.

Partie de cartes

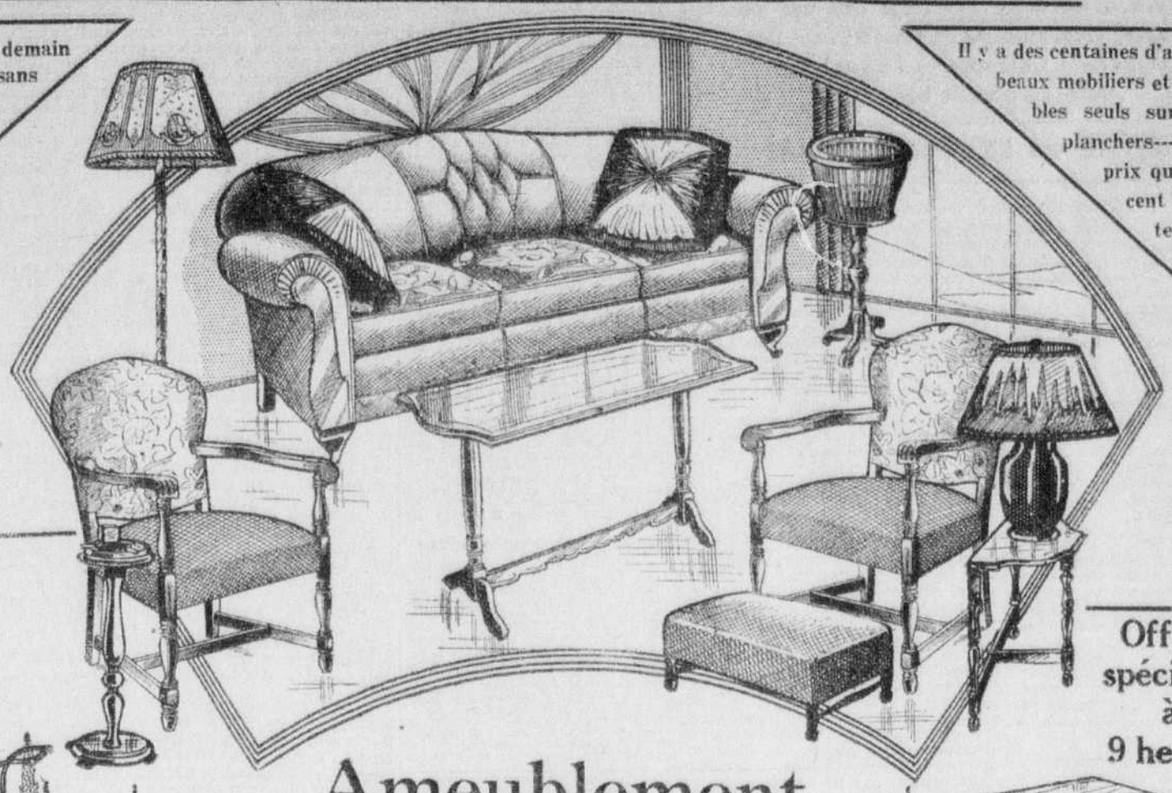
La partie de cartes organisée par Mme H. Sénécal, qui devait avoir lieu dimanche, le 12 février, a été remise à jeudi soir, 16, à 8 hrs, pour raison majeure.

chez WOODHOUSE VENTES SANS ACOMPTE

Jamais de tels meubles n'ont été offerts à de telles conditions: 2 ans pour payer sans acompte ni intérêt. Le versement du 1er mois assure la livraison de la marchandise à tout client dont le compte est approuvé.

Venez à cette vente demain — les offres sont sans parallèles. Vous économiserez des dollars sur chaque achat.

Il y a des centaines d'autres beaux mobiliers et meubles seuls sur nos planchers---à des prix qui forcent l'attention.



La Vente de COMPLETS 2 PANTALONS

faits sur mesures — bat son plein!



$24.50

Valeurs jusqu'à $45

Le versement du 1er mois assure la livraison à tout client dont le compte est approuvé. Aucun acompte et 6 mois pour payer le solde, sans intérêt

Cette vente a reçu un accueil si favorable que nous la continuons un peu plus longtemps pour le bénéfice de ceux qui n'ont pu en profiter la semaine dernière. C'est vraiment la vente la plus extraordinaire du genre — offrant des complets à deux pantalons faits sur mesures qui se vendraient ordinairement jusqu'à $45. Votre choix de nouveaux modèles du printemps dans les dessins du dernier cri — tissus du pays et d'outre-mer — worsteds, tweeds, cheviotes, serges botany bleues, etc. Les conditions :

• Pas d'acompte — Pas d'intérêt $4.09 par mois

Chaque complet est fait à la main dans les parties où la chose importe — Ajustement garanti.

—Deuxième étage.

Offres spéciales à 9 heures



Carrosses Anglais

Prix Régulier $25 **$16.95**

Magnifiques carrosses en acier résistant. En vert, marine, marron et bleu pâle. Venez à 9 a.m. pour avoir le vôtre.



Pupitre en Noyer massif

Régulier $17.95 **$10.95**

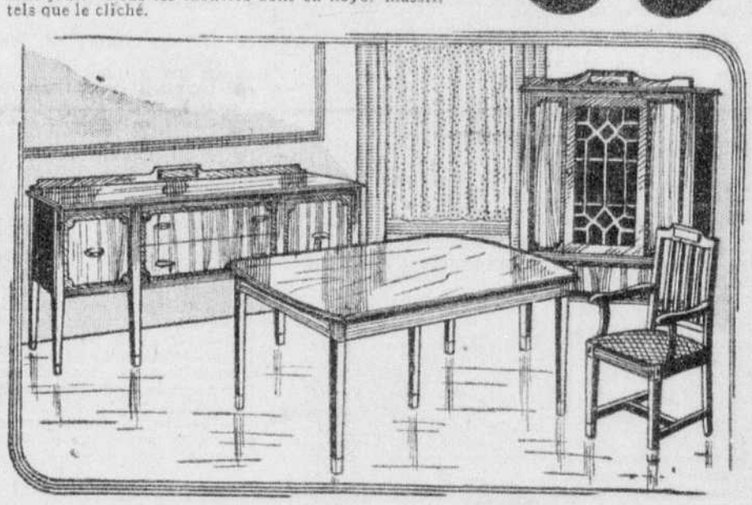
Un joli pupitre en noyer massif avec base porte-livres, fortement étançonnée. Tiroir pleine longueur.

Ameublement Complet de Vivoir de 14 Articles

$69

Meublez une pièce au complet en un seul achat! 14 magnifiques articles d'ameublement de la qualité supérieure de Woodhouse. La qualité est supérieure et le prix est minime, comme vous le constaterez en les voyant! L'ameublement comprend :

1 Chesterfield à sommier Marshall—2 chaises de fantaisie assorties—2 coussins de fantaisie—1 tabouret de pied — 1 jardinière — 1 nécessaire de fumeur—1 table de bout—1 table de centre—1 lampe de bridge Junior avec abat-jour—1 lampe-vase avec abat-jour. Tous les meubles sont en noyer massif, tels que le cliché.

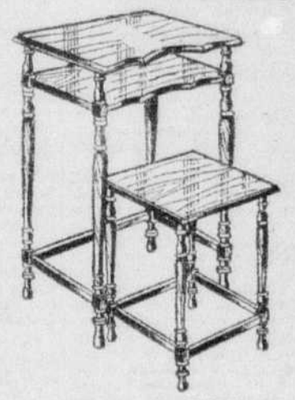


Mobilier de Salle à manger Sheraton

Régulier $200 **$99**

Si loin que vous alliez, vous ne pourriez trouver une semblable valeur en fait de mobilier de salle à manger Sheraton de 9 articles! Il est en véritable acajou ou noyer en jolis finis 2 tons superbement appareillés. Venez voir ce mobilier—vous voudrez l'avoir. Illustré ci-dessus.

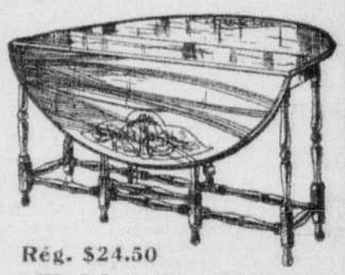
Offres spéciales à 9 heures



Nécessaires de Téléphone en Noyer Massif

Régulier $5.50 **$3.95**

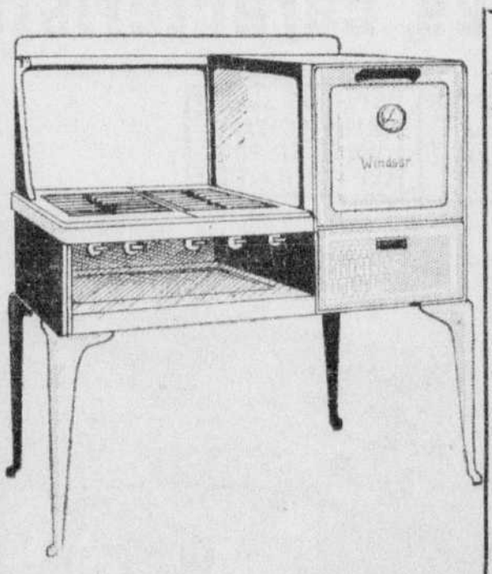
La table a une tablette pour l'annuaire du téléphone. Le banc assorti est également en noyer massif.



Rég. $24.50

Table Gate-Leg en noyer massif

Dimensions 36" x 48". Avec joli dessus sculpté, telle qu'illustrée . . **$12.95**



Poêle à Gaz

Un poêle à gaz magnifiquement fini avec 5 brûleurs et fourneau. Tel qu'illustré.

Rég. $50 **$37.95**

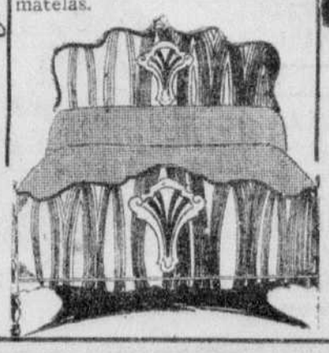
25 seulement

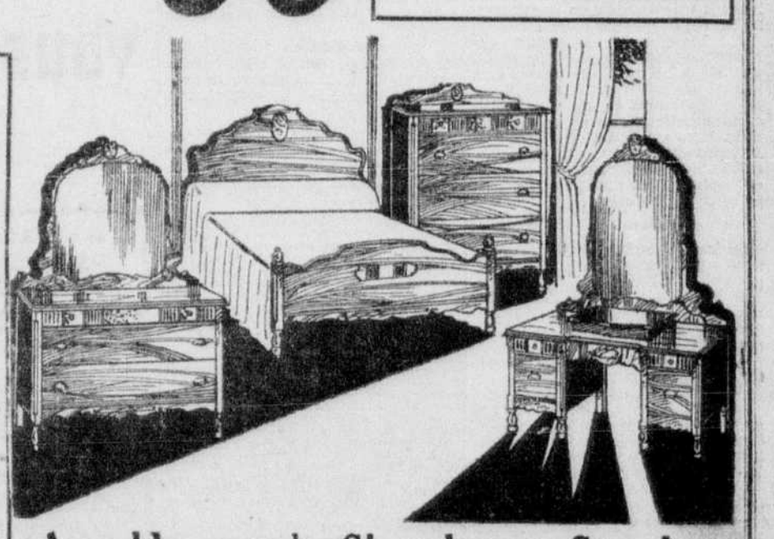
Lits Complets 3 articles

$17.95

Rég. $50

Lits en noyer massif provenant d'un solde d'ameublements de chambre à coucher—tous forts—tous magnifiquement finis. Complets avec un sommier ordinaire et un épais matelas.





Ameublement de Chambre à Coucher

EN VRAI NOYER

Un ameublement de chambre à coucher de 4 magnifiques meubles en véritable noyer de qualité vraiment supérieure. Orné d'appliqués en érable madré. La Vanity est grande, de style Hollywood. Miroirs vénitiens à la Vanity Hollywood et au bureau. Illustré ci-dessus.

Rég. $140 **$89**

Billets de chemin de fer payés sur achats dépassant $100 jusqu'à 150 milles de Montréal. Transport payé sur achats de $100 et plus jusqu'à 200 milles de Montréal.

WOODHOUSE & CO. LIMITED

— Les Grands Marchands de Meubles Britanniques

105, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal

Heures:—9 a.m. à 6 p.m., à 9 p.m. le vendredi — à 10 p.m. le samedi. Marchandises emmagasinées et assurées gratis juqu'à demande.

Affiliée à The British and Colonial Furniture Co. Limited, et à The Cavendish Limited, Londres, Angleterre.

Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton Middlesborough Sunderland Bristol Cardiff Edimbourg Glasgow Belfast Dublin

LA VOIX du PARLEMENT CANADIEN

Le groupe de l'extrême gauche se plaint encore de l'intérêt élevé qu'exigent les banques

Le député Woodsworth et l'Orateur ont une passe d'armes assez vive, au sujet de l'observance des règlements de la Chambre. — La vente de notre surplus de blé.

Le marché de l'Extrême-Orient

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 14. — Encore une fois, les députés de l'extrême gauche, membres du groupe des fermiers unis de l'Alberta, ont demandé l'établissement d'une banque nationale, se plaignant de l'intérêt élevé exigé par les banques. Les banques, pendant cette période de dépression économique, réalisent de trop gros bénéfices, disent-ils.

Sur cette question soulevée par M. Irvine, l'hon. Ian Mackenzie espère que le premier ministre donnera à la Chambre, dans le plus court délai possible, les renseignements sur ce que le Canada a l'intention de proposer à la conférence économique mondiale. L'Angleterre a préparé son programme, mais le Canada devra tenir compte de ses conditions économiques avec les Etats-Unis. Le Canada a fait tout en son possible pour détourner ce commerce, afin de le diriger vers l'Empire, mais il est opposé à ce que l'on en fasse autant pour diriger les affaires monétaires vers l'Angleterre. M. Mackenzie dénonce la méthode monétaire en vigueur au Canada et voudrait l'établissement d'une banque centrale. Il est opposé au contrôle du crédit par les banques.

Plusieurs résolutions ont été discutées, dont une du Dr Hermas Deslauriers, député de Montréal. Le Dr Deslauriers a parlé en français. Aucune n'a été acceptée.

Lorsque le très hon. R.-B. Bennett s'est levé, hier après-midi, pour présenter le rapport annuel de son ministère, il a été applaudi par toute la Chambre, à l'occasion de son retour en Chambre, après une semaine de maladie.

L'hon. Hugh Guthrie annonce à M. Wilfrid Hanbury, de la Colombie-Britannique, que le gouvernement étudie la question d'une plus grande restriction de la vente des armes à feu.

L'agenda de la conférence économique mondiale

Le premier ministre, répondant à M. Woodsworth, dit que le gouvernement n'a pas encore reçu l'agenda officiel de la prochaine conférence économique mondiale qui sera tenue à Londres. Lorsqu'il sera reçu, le Parlement, s'il est encore en session, sera mis au courant des questions qui seront étudiées.

Le gouvernement impérial n'a fait aucun changement aux règlements concernant l'octroi de la préférence sur le blé. M. Bennett dit que le blé expédié par voie américaine, à titre d'expérience n'a pas obtenu la préférence, l'expédition n'ayant pas été faite directement du Canada.

Relativement à l'entrée d'étrangers en Canada, pour y occuper certaines positions, l'hon. W.-A. Gordon, ministre suppléant de l'immigration, dit qu'il est excessivement prudent à ce sujet. Répondant à l'hon. M. Malcolm, ancien ministre du commerce, M. Gordon dit que chaque demande de ce genre n'est accordée qu'après enquête et avec des recommandations sûres. Il a reçu des requêtes de ce genre de députés et ces derniers n'ont certainement pas demandé ce qui n'aurait pas été raisonnable dans les circonstances. M. Gordon ajoute que toutes les précautions sont prises pour qu'aucun étranger ne remplace un Canadien, même dans les positions les moins importantes.

La correspondance concernant le troc de 100,000 têtes de bétail canadien pour du pétrole et du charbon russes sera déposée. M. Vallance, libéral de l'Ouest, a fait adopter un ordre de la Chambre à cet effet.

Le bill Woodsworth touchant les associations illégales

Une passe d'armes assez vive a eu lieu entre M. J.-S. Woodsworth, chef de la C. C. F., et le président de la Chambre des communes. M. Woodsworth présente un bill modifiant le code pénal en ce qui concerne les associations illégales. Le député profite du privilège que possède tout député d'expliquer un projet de loi pour faire un discours, disant que ce bill est celui qu'il a présenté, l'année dernière. Il fut aussi discuté en 1922 et 1923; présenté en 1925 par M. A.-R. MacMaster, alors député de Brome. Le gouvernement lui-même a présenté une législation du même genre, en 1928, 1929 et 1930. Chaque fois le bill modifié fut passé par la Chambre des communes, et en 1929, il faillit même passer au Sénat, où il ne fut défait que par 3 voix.

M. Woodsworth remarque que lorsqu'il a présenté ce bill, il y a trois ans, on lui a fait remarquer qu'il n'avait pas raison de le faire, vu que la loi qu'il veut changer est pratiquement lettre morte et ne sera plus utile. Mais actuellement, il y a huit hommes au pénitencier de Kingston, condamnés spécialement parce qu'ils ont enfreint cette loi. Ces hommes ne sont pas coupables.

Une passe d'armes avec l'Orateur

Ici le président de la Chambre demande à M. Woodsworth d'expliquer son bill plus brièvement.

M. Woodsworth dit qu'il n'y a rien dans les règlements de la Chambre qui empêche un député de parler sur son projet de loi.

—J'ai rendu ma décision, fait observer le président.

—J'en appelle de votre décision.

—Les règlements 38 et 71 décrètent qu'il n'y a pas de débat sur la présentation d'un bill. Il faut se conformer aux règlements.

—C'est ce que je fais.

—Je ne le crois pas; le député le sait parfaitement bien.

—Vous dites que je me conforme pas aux règlements, ajoute M. Woodsworth, ceci n'est pas vrai!

Aussitôt s'élèvent des cris de protestations et plusieurs députés disent: "Mettez-le à la porte".

M. Woodsworth répète que ce n'est pas vrai qu'il ait enfreint les règlements de la Chambre. Je cherche dit-il à expliquer le projet de loi.

Le président fait observer que les hommes au pénitencier n'ont rien à faire avec le bill. Il y a eu assez de renseignements à ce sujet, termine le président. Le bill est lu une première fois.

Le bill qui a été la cause de cette escarmouche demande d'abroger l'article 98 du code pénal, concernant la sédition et les assemblées illégales.

La journée de 8 heures dans les bagnes

M. Reid, député libéral de New-Westminster, a présenté un bill qui a pour objet de limiter à huit heures par jour les heures de service de tous les fonctionnaires de pénitenciers. Il tend également à fixer la même limite pour les heures de travail des détenus.

Ce bill se compose des deux clauses suivantes:

"Nul fonctionnaire ne doit être astreint à faire son service pendant plus de huit heures, dans tout le cours des vingt-quatre heures de la journée, sauf à la demande du directeur ou du sous-directeur lorsque, dans leur opinion, de plus longues heures sont absolument nécessaires.

"Chaque détenu, hors les cas de maladie ou autre empêchement, est constamment tenu au travail forcé, pendant huit heures au moins, s'il est possible, non compris les heures de repas, tous les jours, sauf les dimanches, le vendredi saint, le jour de Noël et les autres jours que le gouverneur général réserve comme jours de jeune ou d'actions de grâce, ainsi que les jours désignés par les règles établies par les inspecteurs à cet égard; et le directeur détermine la nature du dit travail, mais nul détenu ne peut être forcé de travailler les jours de fêtes d'obligation du culte auquel il appartient".

Le bill sera discuté à une autre séance.

L'Ouest seul a profité de cette loi

L'hon. W.-A. Gordon, ministre du travail dit à M. Georges Laurin, député conservateur de Jacques-Cartier, que la loi de 1931 pour remédier au chômage et pour aider à l'agriculture n'avait pas pour but de n'aider l'agriculture que dans les seules provinces de l'Ouest. Il n'y a cependant que les provinces de l'Ouest qui aient demandé un tel secours.

Le même député apprend qu'au 31 décembre, le trésor fédéral avait versé, pour le retour à la terre, $15,334 au Manitoba, et $12,750, à la Saskatchewan, mais rien aux autres provinces.

Les intérêts payés par le C. N. R.

L'hon. R.-J. Manion, ministre des chemins de fer, donne à M. Cootc, député de MacLeod, Alberta, pour chacune des années, de 1920 à 1932, les montants payés en intérêts par les chemins de fer nationaux sur leurs obligations: $31,055,318 en 1920; $34,476,014, en 1921; $34,652,324, en 1922; $35,041,380, en 1923; $38,361,704, en 1924; $40,438,235, en 1925; $39,197,233, en 1926; $40,526,096, en 1927; $41,810,880, en 1928; $45,503,980, en 1929; $51,316,121, en 1930; $55,587,145, en 1931; $57,061,000, en 1932.

Pour la période des douze années, une somme totale de $545,027,430, a été versée par les C. N. R. en intérêts.

Motion du docteur Deslauriers

Le docteur H. Deslauriers, député libéral de Sainte-Marie (Montréal), propose la résolution suivante: "Considérant que le progrès et la science imposent aux producteurs de légumes et de fruits l'usage de substances toxiques, appelées "insecticides", pour la protection de leurs produits:

"Considérant que ces substances toxiques résistent en partie à l'action de la température et demeurent sur les produits, notamment sur les fruits, et que les fruits sont ordinairement consommés à l'état naturel:

La Chambre, en conséquence, est d'avis qu'il faudrait adopter une loi destinée à protéger les consommateurs".

Cette résolution est appuyée par M. Saint-Père, député d'Hochelaga.

A l'appui de sa résolution le docteur Deslauriers fait les observations suivantes:

Cette résolution, dit-il, m'a été inspirée par un des accords de la conférence impériale. Je dois dire que je n'ai pas l'intention, au cours de ce débat, de considérer le mérite de ce traité, mais plutôt le côté sanitaire, d'abord, puis commercial de la question.

Au début de cette session, le Parlement du Canada a ratifié un traité avec la Grande-Bretagne par lequel elle nous accorde une préférence d'un dollar par baril de pommes que nous exportons chez elle. A nos producteurs et à plusieurs d'entre nous, ce traité a paru avantageux. Cependant, considérant les changements tarifaires sur les engrais chimiques et les substances en usage chez les producteurs de fruits et de légumes pour protéger leurs arbres et leurs fruits, considérant que ces producteurs sont maintenant à la merci du fameux trust des engrais chimiques, dont la tête est connue sous le nom d'"Imperial Chemical", de Londres, et dont les ramifications s'étendent à travers le monde, en Hollande, à Baltimore et dans tous les Etats-Unis, sous le nom de "DuPont de Nemours Ltd"; au Canada: à Hamilton, à Belœil et à Halifax, sous le nom de "Canadian Industries", je laisse à l'avenir le soin de déterminer les avantages ou les désavantages de cette mesure; ces considérations ne font pas partie de mon sujet.

Au point de vue sanitaire, la Grande-Bretagne ne permettra pas aux fruits canadiens de prendre place sur ses marchés à moins que le Canada n'exporte un fruit classifié et hygiénique, suivant les lois du pays, et n'enfreigne la tolérance internationale; c'est-à-dire que les pommes canadiennes ne devront pas porter, attaché à leur peau, plus de 0.01 g. (1) de résidu insecticide par livre de fruits—donc, traitement des fruits avec dépenses pour machinerie, matériel neutralisant, travail et main-d'œuvre supplémentaires.

Appartenant à la profession médicale et représentant une population totalement composée de consommateurs, connaissant l'action pathologique des substances toxiques employées comme insecticides, matières qui demeurent attachées en partie aux fruits malgré l'action de la température, je suis forcé de reconnaître la sagesse de la législation anglaise contre les effets dangereux possibles que comporte le commerce de fruits non traités et consommés en nature, et c'est par devoir et dans l'intérêt du public en général, que je soumets, aujourd'hui, cette question à la considération du Parlement.

Tout le monde admet qu'au cours d'une saison le producteur doit arroser ses arbres et ses fruits à plusieurs reprises pour les protéger contre l'effet destructeur des insectes. La préparation officielle et universellement employée est une solution de cyanure de cuivre, mais plutôt rarement. Or ces poisons adhèrent aux feuilles des arbres et aux fruits pour disparaître graduellement et partiellement sous l'influence des vents et des pluies. De nouvelles applications sont faites et la science conseille même l'arrosage des fruits et des arbres, quelque temps avant la récolte.

En 1925, sous la menace d'embargo de la part de la Grande-Bretagne sur les fruits américains, le département des vivres et des drogues de Washington et de l'Indiana modifie la législation concernant le commerce des fruits et consent à se conformer aux exigences de la tolérance internationale, le permettant la présence, par livre de fruits exportés, de pas plus de 0.01 de trioxyde d'arsenic. Dans leurs rapports de cette même année, ils déclarent que les résidus d'arrosage sont beaucoup plus dangereux, si les pluies ont été plus rares et les arrosages plus fréquents.

UN POISON FORT DANGEREUX

L'action physiologique de l'arsenic à faible dose ne produit pas d'effet violent; son action sur l'organisme est imperceptible, lente, insidieuse; son accumulation est facile et son élimination difficile. C'est avec beaucoup de précautions que cette drogue est employée en thérapeutique contre certaines maladies, à cause de son effet perfide, car, lorsque les signes d'intoxication se manifestent, la vie du sujet est fort compromise.

La formule de cet insecticide universellement employé se compose de deux livres d'arséniate de plomb par 100 gallons d'eau. Or, au cours d'une saison, le producteur fait plusieurs arrosages et chaque arrosage laisse un résidu se superposant aux autres. La quantité de substances toxiques sur les fruits ne peut être uniforme dans le résidu définitif d'arrosage, car, par un été de sécheresse, la quantité d'arsenic dans les résidus sera plus considérable. Ainsi, dans les provinces maritimes il y en aura moins, et dans la Colombie-Britannique il y en aura plus. Les fruits du bas de l'arbre, plus à la portée de l'arrosoir, plus protégés contre la pluie et les vents que les fruits de la partie supérieure des arbres, retiendront plus de ces substances toxiques et, à l'analyse, imposeront des conclusions plus sévères. Il n'y a pas de doute que le public consommateur de fruits en nature non nettoyés, tels que les raisins de la péninsule de Niagara, court de sérieux dangers.

Nous voyons chaque année, l'été et particulièrement l'automne, des milliers de tonnes de fruits arrivés par la direction des grands centres et pénétrer dans chaque foyer; nous voyons nos rues parcourues chaque jour par d'honnêtes marchands offrant en vente, inconsciemment, des fruits porteurs de substances empoisonnées; nous voyons l'enfant, si avide de fruits, gambader dans toutes sa fraîcheur, le poison à la main, quand nous entendons la profession médicale déclarer que des maladies nouvelles apparaissent, dont l'origine est encore inconnue, telle que la paralysie infantile, qu'elle admet la fréquence de plus si plus nombreuse des morts subites, sans égard pour l'âge, que certaines maladies s'affichent sous des formes nouvelles de développement, je dis qu'il est du devoir des autorités de s'occuper sérieusement de tout ce qui peut intéresser le capital humain.

NOTRE LEGISLATION EST ARRIEREE

Notre législation actuelle concernant le commerce domestique des fruits n'est pas à la page. On est à se demander à quel département s'adresser pour obtenir les réformes nécessaires au développement de la science; est-ce au département de l'agriculture ou à celui de la santé? Est-ce que cette question n'est pas du domaine des provinces? La chose ne paraît pas déterminée. Nous n'avons pas de bureau de recherches à cet effet, comme dans les autres pays. Il est temps de s'inspirer de la législation de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et des autres pays pour adapter la nôtre aux exigences du temps, ne perdant jamais de vue que le capital humain est le plus précieux avoir que nous possédions.

Au point de vue commercial, le nettoyage des fruits, particulièrement des pommes canadiennes, est une condition, une formalité obligatoire qui doit être remplie pour atteindre le marché de la Grande-Bretagne et faire participer le C[illegible] à une préférence d'un dollar par [illegible] de pommes exportées en nature.

En effet, il existe en Angleterre [illegible] au sujet du commerce des fruits, pour la protection des consommateurs, par laquelle il est défendu d'offrir en vente sur le territoire britannique, sous peine de poursuite, des fruits qui, à l'analyse, attestent la présence de plus de 0.01 g. d'arsenic ou de substances toxiques; et ce, [illegible] convenu d'appeler la tolérance internationale. L'Australie, la Nouvelle-Ecosse ont fait l'expérience de cette législation à leurs dépens, dans le passé.

A part cela, il y a la classification des pommes, au point de vue grandeur et qualité, régie par des règlements qui occasionnent du travail supplémentaire et plus de main d'oeuvre. Mais le procédé pour le nettoyage obligatoire des pommes donne lieu à un problème sérieux pour le producteur. En effet, ce procédé, le seul recommandé, c'est le lavage des pommes dans une solution d'acide hydrochlorique à 4 c. c. 1/2 p. 100, pendant quelques minutes, avec addition de chlorure de sodium chauffé à un certain degré ou non. Ces diverses opérations requièrent l'emploi de machineries spéciales, de réceptacles particuliers et de neutralisants, ce qui veut dire autant de dépenses, sans compter le temps et la main-d'oeuvre supplémentaire avant d'arriver à bénéficier de la préférence d'un dollar par baril de pommes. En plus de tout cela, le producteur canadien devra faire face au prix mondial alors établi sur le marché britannique.

J'ai eu l'occasion de visiter plusieurs districts où l'on se livre à la culture des fruits et, nulle part, je n'ai remarqué les installations requises pour satisfaire aux exigences de l'exportation concernant le nettoyage des fruits.

UNE CAMPAGNE D'EDUCATION S'IMPOSE

Il est facile d'observer que la population a besoin d'une grande campagne d'éducation pour exploiter avec profit le procédé de nettoyage par le lavage, différent suivant que la pelure est mince ou plus épaisse, pour lui apprendre le temps propice de faire la récolte et le nettoyage qui devrait précéder immédiatement l'entreposage, afin d'éviter la formation de couche cireuse sur le fruit, ce qui diminue beaucoup la perméabilité du résidu de l'arrosage et conséquemment rend le nettoyage plus difficile.

Les producteurs ont absolument besoin d'encouragement, sinon ils seront portés à diminuer le nombre des arrosages, principalement de ceux qui précèdent la récolte des fruits, pour raison d'économie, pour s'épargner du temps, et par là pouvoir se dispenser du nettoyage; ils exposeront ainsi leurs fruits aux ravages des vers et ils seront, en définitive, obligés de faire quand même le nettoyage de leurs fruits, après avoir subi des pertes.

Il est indiscutable que les fruits canadiens ne feront prime sur le marché anglais qu'à la condition qu'ils soient uniformes, de qualité supérieure et bien nettoyés. De telles conditions ne seront réalisées que par ces procédés qui ne peuvent qu'augmenter le coût de production et par une campagne d'éducation qui aura des chances de succès si les provinces intéressées veulent bien y coopérer sincèrement par des démonstrations, des conférences et des publications.

A tout événement, je crois que la question mérite toute l'attention du Parlement et que le gouvernement saura apporter les modifications nécessaires aux lois, dans l'intérêt de la santé publique et du commerce canadien.

La résolution est retirée

L'hon. Robert Weir, ministre de l'agriculture remarque que tous les poisons insecticides sont enregistrés, et jamais un cas d'empoisonnement n'a été rapporté au ministère.

L'hon. Murray MacLaren, ministre de la santé nationale, dit qu'il y a en Canada 27 inspecteurs de la santé publique, dont le devoir est exactement de voir au sujet soulevé par le député de Sainte-Marie. Lui aussi ne se rappelle pas de cas d'empoisonnement.

M. Thomas Reid, libéral de la Colombie-Britannique, dit que les apiculteurs de sa province se plaignent que l'aspersion d'insecticides sur les arbres à fruits sont la cause de la mort d'un grand nombre d'abeilles.

Le premier ministre dit au Dr Deslauriers que la législation actuelle peut prévenir les conditions qu'il mentionne, et le député retire sa résolution.

Les taux de transport

M. Perley, conservateur de Qu'Appelle, propose ensuite que "la Chambre est d'avis que les taux de transport intérieur et les taux d'exportation sous-produits des grains, expédiés de toute localité dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique à toute localité dans chacune des dites provinces, ou de toute localité à une autre localité à l'intérieur de chacune des dites provinces devraient être ajustés ou réduits d'au moins cinquante pour cent (50%) de la différence qui existe actuellement entre les taux de transport intérieur sur les grains et les tion".

M. Perley remarque que si les 280,000 fermiers de l'Ouest réduisaient leur culture de blé de trente acres chacun, on pourrait remplacer 76 millions de boisseaux de blé par une autre culture. Dans son opinion il y a un changement qui se fait dans la situation agricole de l'Ouest. Il voudrait que des minoteries provinciales soient établies dans l'Ouest et que le ministère du commerce fasse des efforts pour obtenir le marché d'Orient pour la farine canadienne.

L'hon. R.-J. Manion déclare qu'à la récente conférence inter-provinciale, la question soulevée dans la résolution a été examinée. Un compromis entre les chemins de fer et les quatre provinces de l'Ouest a été effectué qui donnera satisfaction.

M. Stitt, de Nelson, a ajourné le débat, et la résolution est par ce fait remise à une autre séance.

M. Irvine et les banques

M. Irvine, du groupe des fermiers de l'Alberta, propose que "le comité permanent des banques et du commerce devrait recevoir l'instruction d'étudier la loi des banques afin d'en préparer la révision décennale, de la considérer en relation avec les besoins monétaires de la Puissance, et qu'en particulier ce comité devrait faire rapport à la Chambre (A) sur l'opportunité d'un abandon final de l'étalon-or, (B) sur l'émission de billets de la Puissance en quantité suffisante pour déprécier notre dollar jusqu'au niveau de la livre sterling, et (C) sur les voies et moyens de diminuer la dette intérieure tellement augmentée par la déflation.

Le très hon. R.-B. Bennett fait remarquer que la plus grande partie de cette résolution a déjà été discutée par la Chambre. Par conséquent, il croit que la résolution devrait être modifiée.

L'hon. Ian Mackenzie croit que la résolution devrait être remise à plus tard. Sur ce point, le président dit qu'il rendra sa décision, dans le courant de la séance, et M. Irvine explique sa proposition. Il passe en revue les témoignages entendus lors de la dernière révision de la loi des banques, il y a onze ans. Il croit qu'il est dangereux de suivre les conseils des banquiers. Dans son opinion, ils ont généralement tort.

C'est le Parlement qui devrait aviser les banquiers en matière de crédit. Il croit que la question de l'étalon-or devrait être discutée avec soin. L'opportunité de lier le dollar canadien à la valeur de la livre sterling doit aussi être examinée. La dépréciation de notre argent améliorerait notre commerce d'exportation. M. Irvine croit qu'il est sage de renvoyer à l'année prochaine la révision de la loi des banques, mais à condition que l'on discute les choses qui s'y rapportent, avant d'aborder ce sujet.

La première partie de la résolution est rayée

Le président Black décide que la première partie de la résolution se rapportant à l'émission des billets du Dominion est hors-d'ordre.

M. Irvine fait rayer cette partie, et la discussion sur sa proposition modifiée se continue.

M. Thomas Reid, libéral de New-Westminster, croit qu'il aurait été à l'avantage du commerce canadien si le dollar avait été déprécié, il y a déjà quelque temps. La remonétisation de l'argent est fortement recommandée par M. Reid. La réserve d'or du monde entier est de onze billions de dollars, dont les deux-tiers sont détenus par la France et les Etats-Unis. Alors il ne reste aux autres pays qu'à déprécier leur monnaie. Si la valeur de l'argent était changée à un poucentage de 15 à 1, ceci rencontrerait mieux la valeur de l'or et augmenterait le pouvoir d'achat de 1,200,000,000 personnes dans le monde entier. Il n'a aucune confiance dans les premiers ministres qui prévoient la ruine si l'on abandonne l'étalon-or. Ramsay MacDonald avait prédit une ruine de ce genre, en 1925. La Grande-Bretagne a abandonné l'étalon-or, en 1931, et son commerce et son pouvoir d'achat ont augmenté.

M. A.-M. Carmichael, progressiste de Kindersley, parla lui aussi en faveur de la résolution.

La question du crédit

L'hno. Ian MacKenzie, libéral de Vancouver, croit que le contrôle du crédit devrait être enlevé des banques du Canada. Il admet que les banques sont bien administrées, mais il n'y a pas de raison pour que les banques ne produisent pas de magnifiques résultats, lorsqu'il n'y en a que neuf au pays appuyées par le trésor du Canada. M. MacKenzie demande au premier ministre Bennett de laisser de côté la théorie fausse et fictive de finance saine, pour s'occuper d'une méthode plus en rapport avec le progrès. D'ici quelques mois, M. MacKenzie prédit que le premier ministre entendra des provinces de l'Ouest un appel pour des conditions généreuses, s'il veut prévenir le non-paiement d'obligations. Il est absolument impossible pour le Canada de rencontrer ses obligations en or. De plus, le Canada doit cesser sa politique de lier artificiellement le dollar canadien au dollar américain, avec perte, comme il le fait depuis deux ans et demi.

Le premier ministre nie que telle ait été la politique du gouvernement.

—Si cela n'a pas été fait par le gouvernement, ç'a été fait par les institutions financières du pays, remarque M. MacKenzie.

Tout programme de réforme monétaire doit tendre vers une banque centrale, dit le député de Vancouver. Il devrait y avoir une organisation composée d'experts possédant la confiance du gouvernement et du peuple, qui contrôlerait le crédit. Le temps est passé où ce crédit doit demeurer sous le contrôle des banques.

A cause de l'absence de l'hon. E.-N Rhodes, ministre des finances, retenu chez lui par la grippe, le débat est ajourné à une autre séance. M. Bennett dit que si M. Rhodes n'est pas en Chambre lorsque la résolution sera appelée de nouveau, il fera lui-même la déclaration.

Notre surplus de blé à la disposition des miséreux

L'hon. M. Motherwell, ancien ministre de l'agriculture, propose la résolution suivante:

"Considérant que le chômage, la faim et l'insuffisance des vêtements continuent à trop prévaloir dans tout le pays;

"Considérant que cette dépression économique persistante, non seulement augmente dans plusieurs centres le besoin de secours plus étendus, mais diminue aussi le nombre des travailleurs bénévoles qui sentent croître au-dessus de leur pouvoir de les supporter les générosités sociales nécessaires;

"Eon conséquence, la Chambre décide que le Parlement du Canada mettra à la disposition de la Croix-Rouge, des bureaux de secours et des autres sociétés semblables une quantité suffisante de notre surplus de blé pour satisfaire plus complètement et plus généralement les besoins alimentaires des chômeurs, des pauvres et des affamés du Canada;

"Et qu'il soit décidé, de plus, que le gouvernement du Canada prendra les mesures voulues et convenables pour étudier s'il est opportun et pratique, au moyen de crédits à long terme, de vendre une quantité substantielle de notre embarrassant surplus de blé à la Chine ou à tout autre pays possible où règnent la pauvreté, la faim et la misère".

L'exemple des Etats-Unis

Au cours de ses remarques M. Motherwell cite l'exemple des Etats-Unis qui, se trouvant en possession d'un surplus considérable de blé, ont mis une partie de ce surplus à la disposition de la Croix-Rouge qui l'a vendu aux pays étrangers, à long terme. Le Canada pourrait disposer d'une grande quantité de blé de cette façon en Chine et dans d'autres pays.

La Russie a, cette année, une disette de blé. En lui vendant le nôtre, nous pourrions rétablir avec cette république des relations commerciales très avantageuses pour nous. M. Motherwell croit que l'on ne pourrait résoudre le problème du blé qu'avec la coopération de la Russie.

—Qui a désorganisé le marché mondial? demande le premier ministre.

—La Russie n'a pas plus fait que nous, répond M. Motherwell. Il ajoute que si l'on ne parvient pas à disposer de notre blé en Chine on pourrait peut-être le faire en Russie ou aux Indes.

Le gouvernement a secouru les Canadiens

Le très hon. R.-B. Bennett rend hommage aux sentiments humanitaires de l'ancien ministre de l'agriculture. Le premier ministre rappelle que l'an dernier, le gouvernement a fait un acte humanitaire en secourant plus de 300,000 Canadiens dans le sud de la Saskatchewan qui étaient aux prises avec la famine. Le gouvernement ne tient pas à proclamer la chose au monde entier, mais il tient à ce que le Parlement sache que l'an dernier, le gouvernement s'est organisé pour vêtir, loger et nourrir toute cette population qui mourait de faim. Cet acte humanitaire est tout au crédit de l'administration actuelle.

Au sujet de la première partie de la résolution de M. Motherwell, le premier ministre dit que l'an dernier, on a distribué à la population de l'Ouest tout le blé dont elle avait besoin. Quant à l'exemple des Etats-Unis que cite M. Motherwell, il fait remarquer que la commission américaine du blé a accusé, l'an dernier, un déficit d'un million et demi de dollars.

Relativement à la seconde partie de la résolution, l'an dernier, le gouvernement a reçu une offre par laquelle on pouvait expédier du blé de Vancouver en Chine à 29 cents le boisseau. On demandait en même temps de longs délais pour le paiement. De sorte que le gouvernement n'a pas pris cette offre au sérieux.

M. Bennett ajoute: "Je suis heureux que l'on ne nous propose pas maintenant de fournir à crédit des grains de semence à la Russie pour lui permettre de désorganiser le marché mondial du blé".

La politique désastreuse de la Russie

Le gouvernement soviétique dans la mise en vente de la récolte du blé n'avait d'autre souci que de vendre plus bas que tout autre pays. Cette politique a grandement nui à notre commerce de blé, de bois et de fourrures. Il rappelle à ce sujet que dans le contrat signé entre la Russie et les importateurs de bois d'Angleterre, la Russie s'engage à vendre son bois plus bas que n'importe quel autre pays.

Pendant la guerre, le blé se vendait bien et à des bons prix parce que les pays engagés dans la guerre en récoltaient très peu. Aujourd'hui, tous ces pays voient à leurs propres besoins, et cela a grandement changé la situation. Aux Etats-Unis, pour remédier à cet état de choses, on a proposé de réduire l'emblavement. Le gouvernement a pris toutes les mesures possibles pour aider à la consommation du blé au Canada, et dans les circonstances, M. Bennett ne voit pas ce que l'on pourrait faire pour améliorer les choses.

L'hon. H.-H. Stevens, ministre du commerce, se déclare en faveur de toute mesure susceptible d'accroître la consommation du blé au Canada, mais il ne croit pas que la proposition de l'ancien ministre de l'agriculture ait ce résultat. Il est catégoriquement opposé à la vente de notre blé à crédit à la Chine. M. Stevens ne veut pas créer à l'étranger l'impression que le Canada est disposé à vendre son blé à n'importe quel prix. Des statistiques démontrent que pour la période des six premiers mois de l'année, pendant les dix dernières années, le Canada a exporté en moyenne 150 millions de boisseaux de blé. Mais en 1932 l'exportation de blé pendant le premier semestre, a été de 160 millions de boisseaux. La moyenne, pour les cinq dernières années a été de 144 millions.

M. Stevens suggère à M. Motherwell de retirer sa résolution. Celui-ci refuse et M. John Vallance, libéral de l'Ouest, ajourne alors le débat.

Réponses à des interpellations

M. Pouliot a demandé si la limite de douze milles a été changée dans le S.-Laurent, depuis le premier août 1932. Le gouvernement répond qu'il n'y a pas de limite de douze milles dans le S.-Laurent.

M. Gott apprend du ministre du revenu de l'intérieur que pendant l'année civile de 1932, il s'est consumé en Canada 4,471,990 cigarettes importées et 3,713,268 cigarettes domestiques. La somme perçue en droits d'accise sur les cigarettes a été de $21,343,168.

Le gouvernement dit au Dr J.-A. Denis que l'hon M. Herridge a été nommé ministre du Canada à Washington, le 15 avril 1931. On ne tient pas compte des voyages de M. Herridge entre Ottawa et Washington, mais sa présence à Ottawa, en dehors de ses vacances, est par affaires concernant son administration.

Il y a actuellement 103 officiers dans le corps Royal d'aviation du Canada, et depuis le premier avril dernier, 78 ont été remerciés de leurs services. Du 1er avril 1932 au 1er janvier dernier, le nombre des heures des envolées, au comp Borden fut de 1399 et 40 minutes.

La dette consolidée du Dominion

L'hon. Ian Mackenzie, demande des renseignements sur la dette totale consolidée du Dominion du Canada, y compris celle du gouvernement fédéral des gouvernements provinciaux, municipaux et celles de compagnies.

Le gouvernement ne possède pas des renseignements officiels à ce sujet, mais en ce qui concerne le gouvernement fédéral, les renseignements sont les suivants: Sommes totale à payer $2,013,201,570; en fonds canadiens, $391,040,900; en fonds américains, $311,668,137. Des obligations garanties du gouvernement fédéral la somme payable se divise comme suit: en fonds canadiens $63,492,000; en fonds américains, $620,035,000; en fonds anglais, $313,788,000. Cette année, le Canada aura à payer des échéances pour $279,971,850 et des intérêts pour $132,804,100; les créances garanties par le gouvernement fédéral dues, cette année, sont de $2,376,552, et en intérêts, $45,125,064.

La séance aujourd'hui sera consacrée au vote des crédits.

A propos de déportations

Répondant à une question de l'hon. P. Heenan, député libéral de Kenora-Rainy River, le ministre du travail a mis la Chambre au courant de certaines déportations projetées par le ministère.

"Je me demande, dit-il, s'il est sage de divulguer les noms et les méfaits des personnes menacées de ce châtiment. La raison qui me fait parler ainsi, c'est que ces personnes ont des parents et des amis. Je ne crois pas que ce soit chose désirable de rendre leur malheur public".

Le premier cas de déportation que l'on a actuellement en mains est celui d'un dénommé Tom Kirkbride, Joseph Kirbride, de son vrai nom. Il est accusé d'immoralité grave. Le deuxième est celui de J. Waldron. Un troisième est celui de John Harris et de sa famille. Un bureau d'enquêteurs l'a condamné à la déportation parce que ces immigrants étaient devenus à charge à la municipalité où ils vivaient.

"Les enquêteurs, avaient tout-à-fait raison d'agir ainsi. Cependant j'ai décidé qu'il serait préférable de ne pas exécuter la sentence. Ces gens s'établiront au pays".

Le débat sur le budget de la province

M. C.-A. Smart, député de Westmount, le déclanchera cet après-midi.

Deux séances par jour

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — La session entre aujourd'hui dans sa phase de travail la plus ardue. Le général C.-A. Smart, député conservateur de Westmount, entamera le débat sur le budget, pour l'opposition, et son discours ouvrira les écluses à l'éloquence des députés qui voudront, tour à tour, profiter de la discussion du budget soumis jeudi dernier par l'hon. R.-F. Stockwell, trésorier de la province, pour faire connaître à la Chambre et à l'opinion publique les besoins de leurs comtés.

C'en sera fini des seules séances de l'après-midi, car, à compter de ce soir, la Chambre siégera à trois heures, pour se lever à six, et reprendra ensuite sa besogne à huit heures dans la soirée pour la terminer vers onze heures et parfois plus.

Projets de loi inscrits

Le gouvernement, d'autre part, vient de faire inscrire au feuilleton de la Chambre plusieurs importants projets de loi.

Le premier ministre a à son crédit cinq projets de lois qui seront lus en première lecture demain; une loi pour modifier la loi des dettes et des emprunts municipaux; une autre pour modifier le code municipal; une autre pour modifier la loi des cités et villes, une autre pour modifier la loi de la Commission municipale de Québec et une dernière pour modifier la loi 22 George V, chapitre 94.

L'hon. C.-J. Arcand, ministre du travail, a aussi un projet pour modifier la loi des accidents du travail 1931.

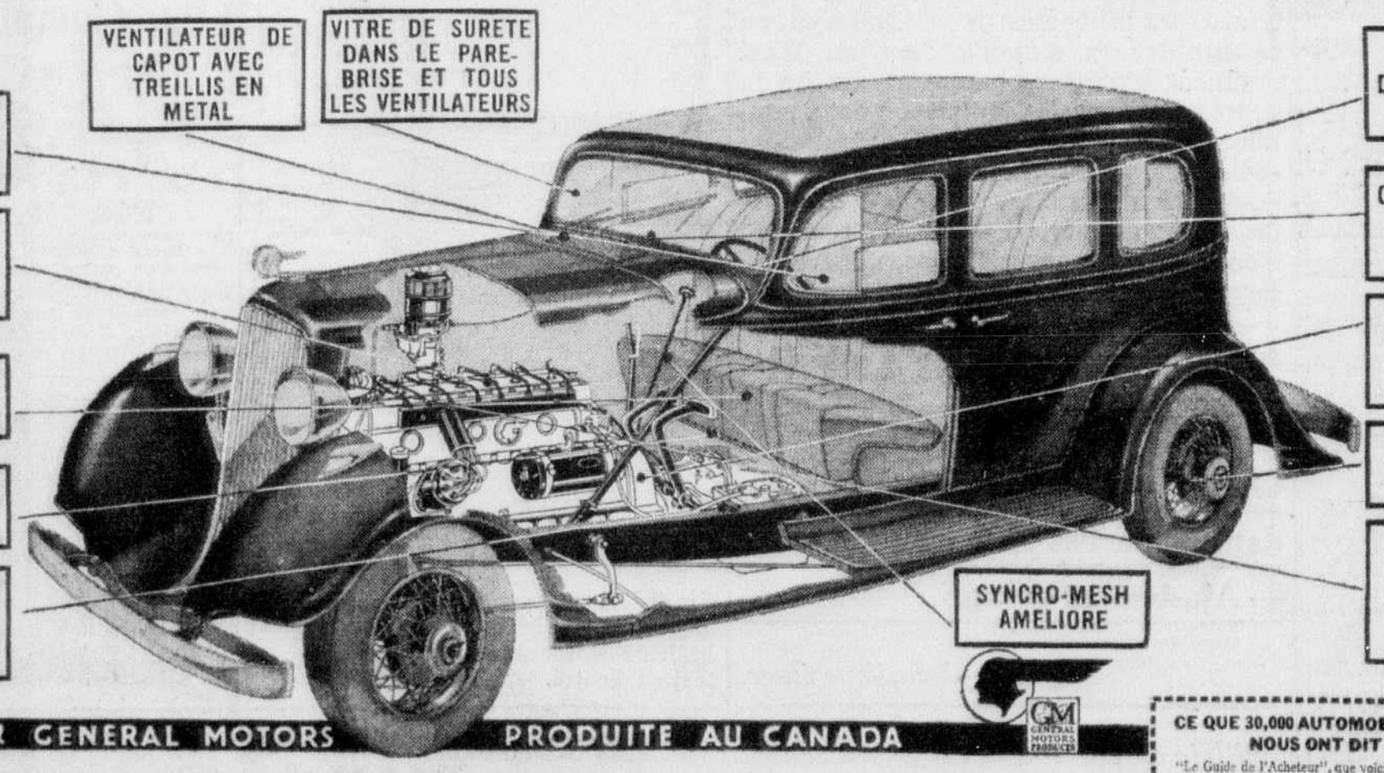
Avec le débat sur le budget, l'étude de la législation gouvernementale qui vient d'être soumise et le vote des crédits aux divers départements la semaine qui commence sera fertile en développements et les députés n'auront pas le loisir de chômer.

Une séance orageuse d'un parlement-école

La troisième séance de la présente session de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion, section des jeunes, eut lieu hier soir au milieu d'une atmosphère orageuse. Le chef de l'opposition, M. Jean Dussault, fit une critique acerbe et systématique des moyens pris par le cabinet actuel pour régler les graves problèmes de l'heure. Le premier ministre, M. H.-J. Moreau, essaya de justifier à son tour les diverses mesures prises pour sortir le Dominion du marasme économique.

PONTIAC... L'ÉCONOMIE 8 EN LIGNE

vous donne ces caractéristiques ... de plus bas prix



UNE VALEUR GENERAL MOTORS PRODUITE AU CANADA

CLERMONT MOTOR LTD: 5363, rue St-Denis, Montréal

GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA, LTD.

PONTIAC RETAIL STORE: 1955, Ste-Catherine O., Montréal

OMER BARRE: 5987, Avenue Verdun, Verdun, Québec

CE QUE 30,000 AUTOMOBILISTES NOUS ONT DIT

"Le Guide de l'Acheteur", que voici, raconte notre récente consultation des automobilistes canadiens et donne des renseignements que vous apprécierez quand vous ferez le choix de votre prochain auto. Envoyez le coupon pour un exemplaire gratuit.

Customer Research Dept.,
General Motors Products of Canada, Ltd.
Oshawa, Ont.

Nom .....

Adresse ..... P-BAF

La Vie Sociale

SUITE DE LA PAGE 7

dolphe Lajoie, Edouard Tremblay, Guy Legault, Jean Brault, O. Masson, Paul Dumas, Maurice Scott, Jean Lacoste.

Gala universitaier

—Le gala sportif de l'Université de Montréal, sous le patronage de la Ligue de la Jeunesse Féminine, aura lieu jeudi soir, à l'Aréna Mont-Royal. Parmi celles qui assisteront à cette manifestation universitaire, mentionnons Mlles Thérèse Sawyer, Suzanne Sawyer, Paulette Cyr, Madeleine Lussier, Marcelle Sarrazin, Noella Lamarche, Henriette Lebeuf, Kathleen Arcand, Suzanne Lamarre, Marguerite Lamarre, Marcelle Gernaey, Gisèle Morin, Claire Beaudet, Claire Fabien, Françoise Lalonde, Gertrude Lalonde, Marie Brossard, Hélène Bengle, Yvette Jolicoeur, Yvette Drouin, Mariette Fleury, Madeleine Brais, Marthe Chauveau, Aline Clément, Lucille Hébert, Madeleine Saucier, Louise Archambault, Madeleine Prévost, Yolande Gouin, Madeleine Bureau, Georgette Gauthier, Marie Desiauriers, Madeleine Jetté, Cécile Leclerc, Mado Faribeau, Margot Lemaistre, Marielel Brodeur, Noella Smith, Jeannine Brunet, Claire Brunet, Lucille Boisvert, Simonne Ringuet, Cécile Lamarre, Aline Lapointe, Marguerite Lavallée, Gilberte Sawyer, Marguerite Belay, Hélène Marcotte, Brigide Deschneaux, Yvette Painchaud, Henriette Bourque, Yvonne Saint-Mars, Suzon Manseau, Marguerite Brein, Claire Langlais, Lucette Bobin, Madeleine Deserres, Pauline Baillargeon, Thérèse Carreau, Paule-Aimée Cormier, Yvette Cormier, Mariette Bastien, Marthe Archambault, Réjane Ruel, Camille Briand, Edith Johnson, Cécile Noiseux.

A Sainte-Justine

—Demain, à onze heures et quart, aura lieu, à l'hôpital Sainte-Justine, la causerie hebdomadaire pour les infirmières bénévoles. Le docteur J.-E. Saint-Onge sera le conférencier.

Québec

—M. Louis Francoeur, journaliste, était l'hôte d'honneur, hier, au déjeuner offert, au Claridge, par les membres de la Ligue de la Jeunesse Féminine. Mlle Marguerite Fortier présenta le conférencier et Mlle Odette Lapointe le remercia.

—Mlle Catherine Grandbois recevait à l'heure du thé, dimanche, en l'honneur de Mlle Géraldine Morin, de Saint-Joseph de Beauce.

—On annonce les fiançailles de Mlle Madeleine Brassard, fille du docteur et de Mme P.-A. Brassard, de Princeville, avec M. Gustave Grenier, fils de M. L.-H. Grenier, de Plessisville.

—Mlle Fernande Pineault est retournée à Campbellton, après avoir passé quelques semaines à Québec, l'invitée de Mme J.-P. Vallerand.

—Mlle Criquette Samson est partie pour Trois-Rivières où elle sera l'invitée de Mme Lucien Morin.

—M. et Mme W.-H. Moore, de Toronto, ont passé la fin de semaine à Québec.

Ottawa

—Le ministre du Japon, l'honorable I.-M. Tokugawa, a reçu à dîner, hier soir, en l'honneur de Mme Julius Griffiths, de Vancouver. Les autres convives étaient: l'honorable et Mme J.-H. King, Mme A.-D. MacRae, Mme H.-P. Hill, le colonel Eric MacKenzie, M. et Mme Edson Sherwood, M. et Mme Gordon Gale, M. R.-A. Wyllie, de Vancouver, le commandant Lemo, Mme J. Kawamuea.

—Un thé sera offert, jeudi, chez Mme Hugh Guthrie.

—Mme J.-F. Crowdy et M. Jim Crowdy s'embarqueront mercredi, à bord du "Georgic" pour un voyage aux Indes Occidentales.



M. Eloi Vallée, fils de Mme Antoine Vallée, et Mme Vallée (Reine Bissonnette) fille de Mme Pierre Bissonnette, dont le mariage fut célébré, ce matin, en la chapelle des Sourdes-Muettes. (Photo de Mme Vallée, cliché Eugène).

VIEUX CORSETS!
VIEUX CORSETS!
VIEUX CORSETS!
Qu'allons-nous en faire?

Depuis que nous avons annoncé notre offre extraordinaire de

$2.00 POUR VOTRE VIEUX CORSET

nous avons reçu assez de vieux corsets pour remplir un entrepôt, et ils continuent à nous arriver en avalanche.

Nous réclamons votre aide!
QU'ALLONS-NOUS FAIRE DE TOUS CES VIEUX CORSETS?

Nous avons résolu avec succès tous nos problèmes sauf celui-ci. Pour répondre aux commandes qui affluent, notre fabrique a fait du surtemps. Nous avons double notre personnel de bureau, entraîné de nouvelles ajusteuses, augmenté le nombre de nos téléphonistes, et bien que le nombre de nos représentantes accru, elles ont été grandement accru, elles on dû (les malheureuses) sacrifier leurs parties de bridge et passer leurs soirées à visiter des centaines de clientes qui réclament leur attention. Mais c'étaient là de simples problèmes, qui ont été vite et heureusement résolus. Il reste cependant un problème qui n'a PAS encore reçu de solution:

QU'ALLONS-NOUS FAIRE DE TOUS CES VIEUX CORSETS?

La plupart sont réellement TROP DROLES A VOIR POUR ETRE MIS AU RANCART, mais ils nous arrivent en si grande quantité qu'il va nous falloir un musée pour les contenir. Quelque âme charitable voudra-t-elle nous donner une suggestion et mériter l'éternelle reconnaissance de

E. P. LABRECQUE, gérant de ventes.
B. ST-DENIS, trésorier.

Nous voulons que toute femme jouisse de la santé, de la beauté, du confort et du chic que donne ce VETEMENT DE FOND SILHOUETTE sans rival, 100% canadien. Et pour y parvenir nous vous offrons jusqu'à $2.00 d'allocation pour votre vieux corset, (quels qu'en soient le style, la marque ou l'état) si vous achetez un de nos MODELES SILHOUETTE.

Le SILHOUETTE est ajusté par des corsetières expertes dans nos propres salons d'essayage suivant les besoins particuliers de chaque cliente. Un petit acompte retiendra votre SILHOUETTE pour livraison plus tard, ou si vous le désirez vous pouvez apporter votre SILHOUETTE immédiatement, suivant notre

Mode de paiement: 1.00 par semaine

Cette offre vous permet d'avoir un SILHOUETTE avec tous ses avantages uniques.



A DES PRIX AUSSI BAS QUE 4.95

Le SILHOUETTE ne peut être acheté dans les magasins.

Une représentante canadienne-française parfaitement qualifiée se fera un plaisir de vous expliquer cette offre dans l'intimité de votre maison et sans aucune obligation de votre part.

Cette offre n'est faite que pour un court espace de temps. NE TARDEZ PAS. — TELEPHONEZ, LE JOUR OU LE SOIR.

MA. 1148*

SILHOUETTE
Foundation Garment
100% CANADIEN
Un modèle pour chaque type physique
Magasins 3-4, mezzanine, immeuble Dominion Square
1010 rue Ste-Catherine O. Montréal

25 POSITIONS VACANTES!

L'augmentation de nos affaires est si considérable que notre personnel actuel est incapable de répondre à la tâche et nous avons immédiatement besoin de 25 dames possédant les qualifications ci-dessous, pour travail à l'intérieur et à l'extérieur:—

Les postulantes devront avoir plus de 28 ans, bonne apparence et capables de fournir des références de première classe (toutes nos employées sont sous garantie). Elles devront aussi parler parfaitement l'anglais et le français.

A qualifications égales les clientes de SILHOUETTE auront la préférence dans l'attribution de ces positions.

Celles qui seront choisies bénéficieront d'un entraînement spécial qui leur facilitera beaucoup leur travail et qui leur permettra de se créer un revenu très satisfaisant.

Afin d'assurer une entrevue sérieuse à chaque postulante nous avons réservé un local en l'Hôtel Mont-Royal va que notre local actuel, immeuble Dominion Square, est actuellement entièrement employé aux ajustages. Les postulantes pourront se présenter demain mercredi, de 9.30 a.m. à 1 p.m. et de 2 p.m. à 7 p.m., Committee Room, 9ième étage, Hôtel Mont-Royal et demander le gérant du bureau de placement.

SILHOUETTE FOUNDATION GARMENT.

Tarif d'abonnement
(Au Canada : hors Montréal)
EDITION QUOTIDIENNE: 1 an $6; 6 mois $3; 3 mois $1.50; 1 mois 50c; 2 semaines 30c; 1 semaine 15c
EDITION DU SAMEDI: (Avec Roto-Gravure), 1 an $3; 3 mois, $1.50
EDITION HEBDOMADAIRE: (Jeudi) 1 an $1.50; 6 mois, 75c.
L'abonnement est payable à l'avance
LA PRESSE

La police met la main sur un fameux criminel

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — Des procédures en extradition sont actuellement faites par le département du procureur général pour ramener au pays un individu aujourd'hui détenu en prison à Londres, Angleterre et qui ferait partie de toute une bande de "confidence men" qui se seraient signalés depuis quatre ans, non seulement au Canada, mais aux Etats-Unis et en différentes villes d'Europe.

Recherché depuis 1929, Edward Long, un homme aux multiples alias, devra répondre devant nos cours de justice d'avoir conspiré avec d'autres, pour extorquer et en fait d'avoir extorqué une somme de $22,500 à un citoyen anglais, M. Matthew Delglish et à sa soeur, une dame McClean qui étaient alors de passage à Québec, par des moyens fictifs de paris mutuels sur les courses de chevaux. Long qui est connu un peu de toutes les organisations policières du monde entier, se donnait tantôt sous les noms de Dr Long, Dr Roberts, et tantôt sous les noms de Chapple Lewis et Joe Munroe. Ses exploits dans notre ville où il avait établi un bureau d'affaires dans un édifice de la côte de la montagne, remontent à 1929. L'une de ses victimes, M. Delglish, était venu au Canada, reconduire sa soeur Mme McClean, qui demeure aujourd'hui à Québec. Plainte avait été portée en cour des sessions de la paix, devant le juge P.-A. Choquette dans le temps, mais lorsqu'on vint pour exécuter le mandat d'arrestation, Long et ses associés avaient disparu. On apprend qu'on l'a retrouvé et qu'il a été arrêté à Londres.

Au Viger et non au Queen's

C'est par erreur bien involontaire que nous avons annoncé, dans la "Presse" d'hier, que la fête organisée en l'honneur du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Donat Desrosiers avait eu lieu à l'hôtel Queen's. C'est à l'hôtel Place Viger que les amis des jubilaires ont fêté ces noces d'argent.

Echos de Lachine

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 14. — La récolte de la glace, cette année, sera abondante, et d'une belle qualité.

—Jeudi, la fanfare de l'académie Piché donnera son concert annuel, dans la salle du collège, sous la direction de M. Benoit Verdickt.

—Les 18 et 21 courant, une soirée du Bon Vieux Temps sera donnée dans la salle de l'académie Piché, au profit de l'Association des sans-travail.

VENTE

Manteaux de fourrure et écharpes, modèle les plus récents.

MANTEAUX en CASTORACUL à 25.00
MANTEAUX en RAT MUSQUE à 25.00
AGNEAU-CASTOR à 12.00

Et beaucoup d'autres.

THE MAIN FUR CO.
3653 Boulevard St-Laurent

3 personnes blessées dans une collision

Trois personnes ont été légèrement blessées, hier soir, vers 11 h., au cours d'une collision entre un auto et une voiture, à l'angle des rues Bordeaux et Everett. Les victimes sont: Mme Ferdinand Chartier, 50 ans, 1675 Chambly, M. F. Chartier, 51 ans, même adresse, et Gabriel Chartier, 3 ans, leur fils.

Transportés à l'hôpital Notre-Dame, les blessés ont été admis pour la nuit. Ils souffraient d'un choc nerveux et de contusions sans conséquences graves.

La voiture des victimes fut renversée par un auto-taxi que conduisait M. F.-X. Choquette, 1652 rue Dufresne, et qui filait du sud au nord, rue Bordeaux.

La voiture a été endommagée, et le taxi également.

L'exposition attire des foules immenses

Les records pour l'assistance à l'exposition nationale des produits Canadiens ont été dépassés encore hier soir quand autant de personnes ont visité l'exposition que samedi soir qui est généralement considéré comme le plus gros soir de l'exposition.

Aujourd'hui, deux groupes d'hommes d'affaires seront les hôtes de la gérance de l'exposition. Après leur assemblée annuelle qui se tient à Montréal, les gérants de la région de l'est des magasins Woolworth ont visité l'exposition. Cet après-midi les membres de la Purchasing Agents Association visiteront également l'exposition.

M. S. Grenier décédé



M. Séraphin Grenier est décédé hier. Né à S.-François de Sales, il y passa 35 années de sa vie. Il s'établit alors à Sainte-Rose où il laissa une réputation d'homme intègre, de citoyen loyal. Il y occupa successivement les fonctions de commissaire d'école, de marguillier, de conseiller municipal. Après 28 ans. Il vint demeurer à Montréal. La paroisse de Saint-Edouard le comptait parmi ses fidèles anciens.

Lui survivent, trois petits-fils: MM. Aimé et Napoléon Brais, (Philibert) Frère Achille, des Frères de Saint-Gabriel, directeur à l'Académie Saint - Etienne, de Montréal; un fils, M. Emile Grenier, et trois filles: (Rose-Anna) SM. de S.-Gertrude-de-Nivelles, des SS. de Sainte-Croix, supérieure au Pensionnat Notre-Dame des Anges, à Saint-Laurent; (Gertrude) Mme O. Dupont et Mlle Albertine.

Le service funèbre sera chanté, demain, à 9 heures, en l'église Saint-Edouard.

Le convoi quittera la demeure du défunt, 6334 rue de Saint-Valier, à 8 h. 45.

La population des territoires annexés à Québec, en 1912, aura-t-elle un député?

Notre province aurait ainsi 66 députés au lieu de 65, mais le gouvernement acceptera-t-il le principe posé par M. Coates, chef de la statistique fédérale? — Les droits des autres provinces.

L'ONTARIO ET LES PROVINCES DE L'OUEST

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Ottawa, 14.—Le recensement auquel procède, tous les dix ans, le service de la statistique, a pour objet de dresser le bilan du capital humain du pays et pour raison d'être d'établir le chiffre de sa représentation politique. Le recensement dont l'hon. H.-H. Stevens, ministre du commerce, vient de publier le rapport, pose en regard de certains chiffres un principe d'application nouvelle et d'intérêt particulier pour nous.

On sait que la représentation du Québec est fixe.

—Mais de quel Québec, ont demandé des représentants des provinces maritimes au comité de la redistribution des sièges électoraux? Les chiffres sur lesquels sont basés ceux de la représentation nationale sont-ils pris dans le vieux Québec ou dans celui d'aujourd'hui?

—Si l'on prend la population du Québec de 1865 et qu'on le divise par le nombre de ses députés, il est évident qu'on aura un quotient moins élevé que si on prend celui du Québec d'aujourd'hui. D'où il suit que si on prend pour base de division par le chiffre de 65 le chiffre de la population du plus grand Québec, le pour cent étant plus élevé, le nombre des députés du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, au lieu de rester tout au moins stationnaire, a des chances sérieuses de diminuer, de suivre la courbe descendante qu'il suit depuis l'admission de ces provinces dans la Confédération.

QUEBEC AURAIT DROIT A 66 DEPUTES

M. R.-H. Coats, chef du service de la statistique fédérale, a fait, à la suite de ces questions posées par les députés des Provinces Maritimes, un savant exposé d'où la conclusion se dégage que le Québec n'a plus droit à 65 députés à la Chambre des Communes, mais à 66 en réalité, tout en gardant sa représentation fixe.

Au moment de la Confédération, on reconnut que le territoire du Québec s'étendait jusqu'à la hauteur des terres, c'est-à-dire jusqu'au versant nord de l'Amérique. En 1912, par une décision de la Chambre, la frontière nord de la province fut fixée au nord de la Eastmain River, soit beaucoup plus loin. L'Ungava fut ajouté au territoire de la province, qui s'aggrandissait considérablement. Il fut stipulé que la population de ces territoires nouveaux n'entrerait pas dans le calcul du quotient de représentation. Mais la population des régions acquises par le Québec était alors insignifiante : 2,177. L'ajouter au chiffre de sa population n'eût guère élevé le quotient de la représentation. On laissa donc à ces régions toute liberté de se développer et à leur population celle de grandir, de croître, de se multiplier.

Mais au cours du recensement auquel on a procédé, l'an dernier, on a constaté que la population de ces régions nouvelles dépassait ensemble vingt-trois mille. Or le quotient de la représentation auquel on arrive, par la division du chiffre de la population du Québec par 65, est de 44.186.

Mais, par la clause 4 de l'article 51 de la loi constitutionnelle, lorsque le chiffre d'une région non encore représentée à la Chambre dépasse la moitié du quotient de représentation, celle-ci a droit à un député.

Partant de ce principe et se basant sur le chiffre de la population de ces régions que le dernier recensement révèle, M. R.-H. Coats conclut qu'elles ont droit à un député. C'est ainsi que dans son calcul, basé sur la statistique des représentants à la Chambre auquel chaque province a droit, il ajoute aux 65 du Québec, celui auquel ont droit ces nouvelles régions. Le principe de la représentation du Québec reste intangible, mais à ses 65 députés il en ajoute un, ce qui, dans tous les pays du monde, fait 66.

La Chambre acceptera-t-elle ce principe?

Ce principe sera-t-il accepté par la Chambre? Le gouvernement qui, en définitive, aura le dernier mot à dire, se placera-t-il du strict point de vue mathématique? Il est permis de penser qu'en l'acceptant il donnera satisfaction non seulement aux provinces maritimes, dont la représentation restera stationnaire, mais aussi à l'Ontario qui autrement, verrait se rapprocher de tout près la diminution du nombre de ses députés. Il en compte maintenant 82 à la Chambre, mais si la population du Québec augmentant d'une infime fraction de plus, avait atteint un vingtième, le calcul du quotient de représentation s'établirait mathématiquement et l'Ontario verrait, dès cette année, le nombre de ses députés diminués.

Il est d'ailleurs probable, que sans la dure dépression que traverse le pays, le nombre de représentants des provinces de l'Ouest eut été augmenté au prochain Parlement, car le nombre des membres de la Chambre n'est pas fixé inéxorablement à 245, puisqu'il fut, de 181, au début, qu'il est actuellement de 245 et sera vraisemblablement de 246, soit un de plus, celui du Québec, au prochain Parlement. Quant à l'Ontario, il compta, au début, c'est-à-dire en 1865, à l'établissement de la constitution. 82 députés aux Communes; en 1896, il en comptait 83, soit un de plus, puis ce chiffre est retombé à 82.

Reste à la commission parlementaire de redistribution la tâche la plus ardue, celle du remaniement de la carte politique, non seulement du Québec, mais de toutes les provinces du Dominion. C'est là un travail de préparation minutieuse et lente qui se poursuivra, portes closes, et qui lui sera vraisemblablement présenté en une fois, c'est-à-dire complètement terminé, par un officieux sous-comité.

PIERRE LEFORT

Montréalais défaits par des Américains

Après une finale excitante, jouée en public au Mont-Royal, quatre experts américains de bridge-contrat l'emportent par 21.5 à 10.5 sur une équipe montréalaise.

La salle Piazza de l'hôtel Mont-Royal était remplie à sa pleine capacité, hier soir, d'amateurs de bridge-contrat anxieux de voir la finale d'un tournoi international entre une équipe de quatre experts de New-York au bridge-contrat et une équipe de quatre membres choisis parmi les plus habiles de nos joueurs montréalais. Ceux-ci, cependant, se sont montrés inférieurs à leurs adversaires américains et le tournoi s'est terminé par une victoire pour ces derniers. Le résultat final a été le suivant: Américains, 21.5 mains gagnées; Montréalais, 10.5 mains gagnées. Dans la finale jouée hier soir, les Américains ont gagné par 4.5 à 1.5, tandis qu'ils l'avaient emporté par 17 à 9 dans les préliminaires jouées au cours de l'après-midi.

M. Courtenay, arbitre

Ce tournoi de bridge-contrat était sous les auspices de la "W.-D. and H.-O. Wills Gold Flake Cigarettes", et M. F.-Dudley Courtenay, président du "Bridge Headquarters Inc.", de New-York, agissait comme arbitre et maître de cérémonies. Il présenta l'équipe américaine à l'assistance et donna, à l'aide de haut-parleurs et d'un grand tableau mécanique amené spécialement de New-York pour la circonstance, le jeu détaillé de chaque main du tournoi.

L'équipe américaine comprenait: Mme Olive Petersen, championne féminine des Etats-Unis, le commandant Winfield Liggett, ancien champion des Etats-Unis, M. Milton-C. Work, le doyen de tous les experts américains au bridge-contrat, et M. Charles Lochbridge, champion actuel des Etats-Unis dans les équipes de deux joueurs. Les membres de l'équipe montréalaise étaient: M. J.-W. McAnally, des Chevaliers de Colomb, M. Ethelbert Brown, de la M.A.A.A., MM. Lorenzo Lapointe et Rosaire Prieur, du Club National.

Chaque main jouée deux fois

Six mains différentes furent jouées au cours de la finale, chaque main étant jouée une première fois par deux joueurs de l'équipe américaine jouant en position nord-sud et une seconde fois par deux autres joueurs américains en position est-ouest, et vice-versa pour l'équipe montréalaise. De cette façon, l'élément hasard ne pouvait entrer dans le résultat final, chaque équipe ayant l'opportunité de jouer la même main d'abord en position avantageuse et ensuite au désavantage.

Nous donnons ci-dessous le détail d'une des mains jouée à trois en sans-atout seulement par deux joueurs montréalais et jouée ensuite à six (ou le petit chelem) en sans-atout par une équipe américaine.

M. McAnally
♠ R, V, 7, 5
♡ R, 8, 7, 2
◇ R, V, 10
♣ R, 10

Mme Petersen
♠ 8, 6, 3
♡ D, 9
◇ 8, 6, 4, 3, 2
♣ 9, 3, 2

NORD / OUEST / EST / SUD

M. Work
♠ D, 10, 9, 4
♡ V, 5, 4
◇ D, 5
♣ 8, 6, 5, 4

M. Brown
♠ A, 2
♡ A, 10, 6, 3
◇ A, 9, 7
♣ A, D, V, 7

Les enchères: Premier tour: Est passe, S prend un en sans-atout, Ouest passe; Nord monte à deux en sans-atout;

Deuxième tour: Est passe, Sud atteint trois en sans-atout (la manche), Ouest et Nord passent; le contrat reste à Nord et Sud à trois en sans-atout. Nord est le "mort" (dummy). Sud joue la main et fait onze levées, soit cinq en sans-atout.

Le petit chelem en sans-atout

MM. Liggett et Lochbridge, de l'équipe américaine, viennent alors prendre la place de McAnally et Brown respectivement, tandis que MM. Lapointe et Prieur, de l'équipe montréalaise, prennent les positions de Mme Petersen et de M. Work, respectivement. On redonne la même distribution, MM. Liggett et Lochbridge jouant en position Nord et Sud, tandis que MM. Lapointe et Prieur sont en position Ouest et Est. Avec la même main que MM. McAnally et Brown, MM. Liggett et Lochbridge font les enchères suivantes:

Est passe, Sud déclare deux en sans-atout, Ouest passe et Nord monte à quatre en sans-atout;

Est passe, Sud monte à six (le petit chelem) en sans-atout, Ouest et Nord passent. Le contrat reste à Nord et Sud. Nord est le mort et Sud jouant la main fait douze levées, réussissant ainsi son contrat, le plus bel exploit de toute la finale.

Une erreur coûteuse

En une autre circonstance, MM. Liggett et Lochbridge atteignirent un contrat de sept Piques (le grand chelem), mais ils furent mis à court de cinq levées par MM. Lapointe et Prieur. Pour cette main, M. Liggett avait les cartes suivantes en Pique: A, 7, 6, 5, 4, 3, 2. Son partenaire, M. Lochbridge, n'avait pas une seule carte de Pique; mais comme M. Liggett, bien qu'ayant été double deux fois à deux et à trois en Pique, persistait à monter à quatre sans avoir eu de réponse de son vis-à-vis, M. Lochbridge se décida enfin à relancer et atteignit du coup le grand chelem en Pique. Inutile de dire que ce contrat fut doublé par MM. Lapointe et Prieur. Ceux-ci eurent donc 2,000 points pour cette manche à la colonne des honneurs, d'après le nouveau compte en vigueur depuis novembre dernier. MM. Liggett et Lochbridge étaient vulnérables à cette main.

Dans trois autres villes

L'équipe américaine est partie, ce matin, pour Ottawa où elle rencontrera une équipe de la Capitale fédérale, cet après-midi et ce soir. Jeudi prochain, l'équipe américaine ira jouer contre une équipe de Toronto et samedi prochain contre une équipe d'Hamilton. Le grand tableau mécanique d'une pesanteur de près de deux tonnes sera transporté dans ces différentes villes.

NEUTRALITE DE L'AUTRICHE

Vienne, 14. — Le bruit court d'un projet tendant à proclamer la neutralité de l'Autriche et à demander aux grandes puissances de la reconnaître.

Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood



Rhume de Poitrine Toux Sèche et Saccadée

Mme Frank-R. Logan, avenue Queen, London, Ont., écrit: — "Chaque hiver j'ai la malchance de contracter un gros rhume. Il s'attaque d'abord au cerveau, puis il descend et s'installe dans ma poitrine.

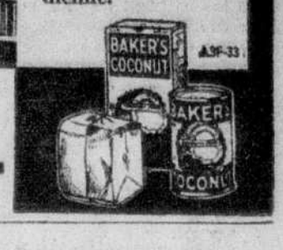
J'ai toujours une toux sèche et saccadée dont je ne puis me soulager tant que je n'ai pas sorti ma bouteille de Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood de la petite pharmacie".

Prix 35c la bouteille; grande bouteille de famille 65c; dans toutes les pharmacies et dans les magasins généraux: fabriqué seulement par The T. Milburn Co., Ltd, Toronto.

Faites des **TARTES au COCO** *... demain*



NATURELLEMENT, servez-vous du coco BAKER; trois empaquetages distincts — tous délicieusement frais: boîtes ferblanc, paquets et sacs. Fabrication canadienne.



BAKER'S COCONUT



POUR ÉLIMINER CLOUS ET BOUTONS

Les N B YEAST FLAKES aident à faire disparaître les clous, les boutons et autres affections cutanées, parce qu'ils constituent la forme de levure la plus riche au monde—la levure de brasserie absolument pure.

Cette levure fournit les vitamines nécessaires à la santé et, en agissant comme laxatif naturel, stimule l'élimination régulière et purifie ainsi le sang.

RICHE LEVURE DE BRASSERIE

Pour les éruptions cutanées, le manque d'énergie et l'épuisement général, essayez les N B YEAST FLAKES. Ils se gardent indéfiniment. Chez les épiciers et les pharmaciens.



N B
YEAST FLAKES
PURE CULTURE SPÉCIALE DE
(Saccharomyces cerevisiae)
LEVURE DE BRASSERIE CONCENTRÉE

THE NATIONAL BREWERIES LIMITED, MONTRÉAL
Agents des ventes: Harold-F. Ritchie & Co. Ltd.
1224 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

$45,000
DE MEUBLES, CARPETTES, TAPIS, POELES, RADIOS, ETC. PROVENANT DE LA FAILLITE



Immense stock de faillite acheté par N.-G. Valiquette

Plus de $40,000 de meubles de la firme Fournier & Laprade seront bientôt offerts au public.

Une vente sensationnelle

La maison N.-G. Valiquette vient d'acheter du liquidateur Georges Ducios, tout le stock de la firme bien

FOURNIER & LAPRADE
VENDUS A N.G. Valiquette Ltée.
915 STE. CATHERINE EST.
Magasin du Nord: 6905 St-Hubert. Magasin de Verdun: 4470 Wellington.

SURVEILLEZ!
LES QUOTIDIENS A PARTIR DE DEMAIN POUR LES DETAILS D'UNE VENTE GIGANTESQUE EN PREPARATION

WALL STREET SUBIT UNE RÉACTION—LA BOURSE LOCALE FAIBLE

Nouvelles brèves

Au cours des trois dernières années l'assurance en vigueur de la Sun Life Assurance Company of Canada a augmenté de $478,000,000 ; la compagnie, malgré la période de dépression, a réussi à continuer ses progrès. C'est ce qui ressort des chiffres soumis à l'assemblée annuelle.

* * *

Le commerce extérieur du Canada a diminué d'environ $17,000,000 en janvier, mais la balance favorable a monté sensiblement.

* * *

La revue "Steel" rapporte que le coefficient de production de l'industrie sidérurgique est demeuré à 19% la semaine dernière.

* * *

Les bénéfices de la Royal Trust Company ont été de $463,527 en 1932, contre $560,833 l'année précédente, mais l'actif en administration s'est accru d'au delà de $50,000,000.

* * *

Après un congé prolongé les stocks ont enregistré une réaction à Wall Street.

* * *

La bourse locale, avec un volume d'échanges peu considérable, montre quelque faiblesse.

Montreal Power compte plus d'actionnaires

A la date du 31 décembre 1932 la Montreal Light, Heat & Power Consolidated comptait 31,880 actionnaires; c'est 345 de plus que le 30 septembre et 2,661 de plus que le 31 décembre 1931. La compagnie compte aussi quelque 30,000 porteurs d'obligations 3%.

Les chiffres de la fin de l'année montrent que la répartition dans le public continue de se faire; le nombre d'actions entre les mains des banques et des compagnies de fiducie a décliné de 7.8% le 30 septembre à 7.30% le 31 décembre, pendant que les actions au nom des courtiers ont diminué de 5.0% à 4.09%.

Le 31 décembre les 31,863 actionnaires canadiens possédaient 3,927,249 actions; les 17 actionnaires de Londres détenaient 3,998 actions; les banques en avaient 339,316, et les courtiers, 214,738.

Deux banques ferment leurs portes dans le New Jersey

New Brunswick, N.J., 14. — La Middlesex Title Guarantee & Trust Company et la Citizens National Bank n'ont pas ouvert leurs guichets ce matin. Une pancarte à la porte des deux institutions annonçait que les affaires avaient été remises entre les mains du département d'Etat.

Dividendes déclarés

Canada Vinegars Ltd., 40 cents par action pour le trimestre finissant le 28 février, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

Ex-dividende demain

Laura Secord Candy Shops, 75 cents par action.
Canada Vinegars, 40 cents par action.

MINES D'OR

Achetées
Vendues
Cotées

Etude sur demande.

Fil privé avec Membres du Standard Stock and Mining Exchange.

GEOFFRION & RAINVILLE

Membres de la Bourse de Montréal
Membres du Montreal Curb Market

225, rue Notre-Dame O.,

Montréal HArbour 2291

Succursales
OTTAWA PARIS

14,16,18a

LES STOCKS RECULENT A WALL STREET

New York, 14. — Les stocks présentèrent une allure lourde pendant la matinée; les vedettes subirent des pertes variant de 1 à 3 points. Le groupe des chemins de fer subit une pression.

Allied Chemical, American Telephone, Santa Fe, Coca Cola, DuPont, United Aircraft, Union Pacific, Delaware & Hudson, Louisville & Nashville et Westinghouse déclinèrent de 2 à 3 points. American Can, Consolidated Gas, General Motors, U. S. Steel, Southern Pacific, New York Central, Baltimore & Ohio et Reynolds Tobacco baissèrent d'un point.

Le compartiment des compagnies d'automobiles fut l'objet d'une certaine liquidation à cause de la proclamation du gouverneur du Michigan, qui a ordonné la fermeture des banques pendant huit jours.

Les prêts à demande renouvelèrent à 1 pour cent.

Les cours glissèrent au début de la journée; plusieurs vedettes perdirent entre 1 et 2 points. American Telephone, General Motors, U. S. Steel, Harvester, American Tobacco "B", Drug, DuPont et Union Pacific déclinèrent d'un point; Louisville & Nashville, Santa Fe, Southern Pacific, Air Reduction et Allied Chemical reculèrent d'une couple de points. Kennecott, Standard Oil of New Jersey, Canadian Pacific, Chesepeake & Ohio, Baltimore & Ohio, New-York Central et Pennsylvania baissèrent d'une fraction.

Les mines d'or furent stables; Homestake monta même de 5 points.

Le rapport des banques affiliées à la Réserve Fédérale montrait la contraction du crédit résultant des règlements du 1er février et décelait les efforts des banques pour accroître leur liquidité; les prêts ont décliné de $138,000,000, les placements de $14,000,000 et les emprunts à l'institution centrale de $11,000,000. Les dépôts à demande ont diminué de $200,000,000, les dépôts à terme de $22,000,000, et les dépôts du gouvernement de $55,000,000. Les espèces en caisse ont augmenté de $20,000,000.

Les revues commerciales de la fin de semaine ont apporté peu de nouveau. Le public a été favorablement impressionné par la nature du témoignage rendu devant le comité sénatorial qui poursuit une enquête sur la situation économique, en particulier par l'insistance qu'a mise M. Bernard-M. Barnich à réclamer un budget équilibré et une saine politique monétaire.

Bourses de New York

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

	Ouv.	Midi
Allied Chemical	53¼	52¾
American Can	97½	96¾
Am. Foreign Power	6¾	6½
Am. Power and Lt.	13¾	12¾
Am. Tel. and Tel.	102¾	100
Am. Tobacco "B"	53½	53½
Anaconda	7½	6¾
Atchison	42¾	41½
Atl. Refining	16½	15¾
Auburn Motors	41½	40¾
Beth. Steel	14¼	14
Bordens	21½	20¾
Canad. Dry	8¾	8½
Can. Pacific	10½	9¾
Ches. and Ohio	29¼	27¾
Chrysler	11¾	10¾
Coca Cola	85½	83½
Com. and Southern	2¼	2
Consol. Gas	63¾	60¾
DuPont	36½	35¾
El. Power & L.	5¾	5½
Fox Film	1¾	1¾
Gen. Motors	17¾	17
Gillette	13¾	13¾
Int. Tel. & Tel.	15¾	14¾
Johns Manville	19½	18¾
Missouri Pacific	3	3
Mont. Ward	12¾	11¾
Nat. Biscuits	25½	24¾
N. Y. Central	15¾	14½
North Am.	24½	23¾
North Pac.	15¾	14¾
Radio	4¾	4¾
Sears Roebuck	17½	16½
Socony	17¾	16¾
Stand. Brands	15¾	13¾
Union Pacific	73½	72¼
U. S. Steel	27¾	26¾
Vanadium	13¾	13½
Westinghouse	27	25½
Woolworth	31¾	30¾

COURS DES CHANGES

Cotes nominales du midi fournies par le service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale:

	Montréal
New York—dollar	30 pc
Angleterre—livre câble	4 12⅜
demande	4 12⅜
France—franc	.0468⅞
Belgique—franc	.1334
belga	.1670
Italie—lire	.0614
Espagne—peseta	.0985
Suisse—franc	.3210
Hollande—florin	.4815
Norvège—couronne	.2110
Danemark—couronne	.1830
Suède—couronne	.2191
Allemagne—reichsmark	.1855
Tchécoslovaquie—couronne	.0357
Grèce—drachme	.0070
Brésil—milreis	.0870
Finlande—mark	.0186
Chine—dollar H. K.	.2660
Pologne—zloty	.1350
Yougoslavie—dinar	.0188
Japon—yen	.35
Autriche—schilling	.11
Mexique—dollar	—

LES VEDETTES SE REPLIENT LEGEREMENT

L'allure réactionnaire de Wall Street a fait sentir son influence sur la place locale ; les échanges n'ont pas été actifs, mais la plupart des vedettes ont affiché des pertes fractionnaires.

Canadian Pacific a fourni le plus gros virement avec 450 actions et a baissé de ⅝ à 12. Brazilian Traction a décliné de ⅛ à 8½. Bell Telephone a cédé ⅜ à 89½. Montreal Power a perdu ⅜ à 29¼, mais les obligations 3% sont demeurées à 42¼. Shawinigan a baissé de ⅜ à 11¼.

Parmi les principales valeurs industrielles Consolidated Smelters a reculé de 2 points à 62 et International Nickel s'est replié de ½ à 9¼. National Breweries a cédé ¼ à 15.

Le groupe des mines d'or a varié avec irrégularité. Hollinger a monté de 15 cents à $8.00. Lake Shore a avancé de 25 cents à $39.25, mais Noranda, après avoir touché $25.25, a décliné de 25 cents à $24.75. Siscoe a baissé de 4 cents à $1.84. Sullivan Teck-Hughes et Wright-Hargreaves n'ont pas varié.

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 84, rue Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI

Abitibi—100 à 0.35; 100 à 0.35.
Bell Telephone—3 à 90¼; 5 à 90½; 20 à 90¼; 85 à 90½; 2 à 90; 15 à 90; 10 à 90; 3 à 90; 20 à 90; 5 à 90; 1 à 90; 12 à 90; 4 à 90; 10 à 89½; 1 à 89¾; 3 à 89½.
B.C. Power "A"—25 à 15½.
B.C. Power "B"—100 à 4; 100 à 4.
Brazilian—20 à 8¾; 1 à 8¾; 4 à 8¾; 70 à 8¾; 25 à 8½; 30 à 8½; 1 à 8¾.
Can. Bronze—15 à 12½; 5 à 12.
Can. Car—5 à 34.
Can. Car pfd—5 à 11; 30 à 11; 300 à 11.
Can. Cement—50 à 27½; 25 à 27¾; 25 à 27¾; 25 à 27¾; 20 à 27¾; 25 à 27¾; 20 à 27¾; 20 à 27¾; 5 à 27¾.
Can. Gypsum—25 à 15½; 50 à 15½; 10 à 15½.
Can. Pacific—35 à 12½; 10 à 12½; 10 à 12¾; 100 à 12¾; 10 à 12¾; 2 à 12½; 3 à 12¾; 75 à 12½; 90 à 12¾; 10 à 12¾; 5 à 12¾; 25 à 12¾; 25 à 12¾; 25 à 12¾; 25 à 12¾; 25 à 12¾; 15 à 12¾; 10 à 12¾; 25 à 12¾; 15 à 12¾; 15 à 12¾; 10 à 12¾; 25 à 12¾; 25 à 12¾; 75 à 12¾; 10 à 12¾; 5 à 12; 10 à 12; 5 à 12; 20 à 12; 80 à 12; 2 à 12; 1 à 12; 3 à 12; 15 à 12; 45 à 12; 40 à 12.
Can. Steamship pfd—5 à 21¾.
Chibaugamau—500 à 1.00.
Cons. Smelting—2 à 64; 2 à 64; 2 à 64; 2 à 64; 2 à 64; 1 à 64; 1 à 64; 2 à 62; 25 à 62; 2 à 62; 1 à 62; 3 à 62; 25 à 62.
Dom. Bridge—8 à 16; 35 à 15¾; 20 à 15¾; 25 à 15¾.
Gen. Steel Wares — 200 à .90; 70 à .90; 10 à .90.
Hollinger—60 à 7.85; 10 à 8.00; 210 à 8.00; 25 à 8.00.
Int. Nickel—25 à 9¾; 50 à 9¾; 50 à 9¾; 80 à 9¾; 80 à 9¾; 50 à 9¾; 50 à 9¾; 80 à 9¾; 100 à 9¾; 25 à 9¾; 25 à 9¾; 10 à 9¾; 25 à 9¾; 100 à 9¾; 25 à 9¾; 15 à 9¾; 100 à 9½; 100 à 9¾; 25 à 9¾; 5 à 9¾.
Massey Harris—1 à 3¾; 4 à 3¾.
McColl-Frontenac—50 à 30.
Mont. Power—25 à 29; 5 à 29½; 2 à 29½; 10 à 29¾; 2 à 29½; 20 à 29½; 50 à 29½; 2 à 29½; 20 à 29½; 10 à 29½; 10 à 29½; 5 à 29½; 25 à 29½; 10 à 29½; 5 à 29½; 10 à 29½; 25 à 29½; 10 à 29½; 14 à 29½; 6 à 29½; 10 à 29½; 5 à 29¾; 10 à 29¾; 11 à 29¾; 5 à 29¾; 10 à 29¾; 5 à 29¾; 5 à 29¾; 10 à 29¾; 5 à 29¾; 10 à 29¾; 5 à 29¾; 5 à 29¾.
Nat. Breweries—45 à 15½; 5 à 15½; 25 à 15.
Power Corp—40 à 8; 40 à 8; 20 à 8.
Quebec Power—5 à 12; 20 à 12; 15 à 12; 10 à 12; 25 à 12; 10 à 12; 5 à 12; 20 à 12; 5 à 12.
Shawinigan—5 à 11¾; 10 à 11¾; 10 à 11¾; 10 à 11¾; 5 à 11¾; 15 à 11¾; 25 à 11¾; 10 à 11¾; 5 à 11¾; 15 à 11¾; 5 à 11¾.
St. Lawrence Corp—75 à 7¼; 5 à 7¼.

BANQUES

Montreal—30 à 172½; 5 à 172½; 5 à 172½; 5 à 172½; 6 à 172½; 4 à 172½; 4 à 172½; 1 à 172; 1 à 171; 5 à 171.
Commerce—2 à 138; 4 à 136; 12 à 134; 3 à 136.
Nova Scotia—4 à 257.
Royale—1 à 128.

OBLIGATIONS

Mont. Power 3½—12 à 42¾; 2 à 42¾; 20 à 42¾; 5 à 42¾; 25 à 42¾; 25 à 42¾; 7 à 42¾; 3 à 42¾; 3 à 42¾; 12 à 42¾; 14 à 43¼; 5 à 42¾; 25 à 43¼; 25 à 42¾; 55 à 42¾; 5 à 42¾; 7 à 42¾; 2 à 43¼; 100 à 42¾; 25 à 42¾; 5 à 42¾; 20 à 42¾; 25 à 42¾; 5 à 42¾; 25 à 42¾; 35 à 42¾; 1 à 42¾; 7 à 42¾; 7 à 42¾; 20 à 42¾; 30 à 42¾; 50 à 42¾; 100 à 42¾; 25 à 42¾; 25 à 42¾; 25 à 42¾; 100 à 42¾; 50 à 42¾; 50 à 42¾; 3 à 42¾; 25 à 42¾; 25 à 42¾; 25 à 42¾.
Conversion 1956—100 à 98½.

VENTES DE MIDI A MIDI ET DEMI

B. C. Power—200 à 24½; 100 à 3½.
Brazilian—10 à 8¾.
Can. Car pfd—25 à 11.
Can. Pacific—65 à 12; 35 à 12.
Cons. Smelting—20 à 60¾; 20 à 60¾; 40 à 60¾; 10 à 60½.
Int. Nickel—100 à 9¾; 10 à 9¾.
Mont. Power—35 à 29; 25 à 29; 15 à 29; 25 à 29; 25 à 29; 25 à 29; 25 à 29.
Nat. Breweries—25 à 15; 25 à 15; 30 à 15; 10 à 15; 10 à 15.
Power Corp—25 à 8; 125 à 8.
Southern Can. Power—5 à 12½; 10 à 12½.
Shawinigan—10 à 11; 9 à 11; 8 à 11; 10 à 11; 30 à 11; 25 à 11.

OBLIGATIONS

Mont. Power 3½—5 à 42¾; 5 à 42¾.

Le blé se replie très légèrement

Winnipeg, 14. — La tenue plutôt pauvre des câblogrammes de Liverpool et le manque d'appui de l'extérieur firent glisser les cours sur la place locale au début des échanges. L'activité du marché dès l'ouverture fut très limitée.

En mi-séance les trois options futures furent de ¼c. plus bas; mai coûtait 48 environ; juillet, 48⅝; et octobre, 50⅜.

L'appui vint des maisons du continent et des intérêts des ports de mer; les offres furent rapidement absorbées, étant très légères. Les premiers rapports n'annoncèrent qu'un petit commerce d'exportation.

Le blé à Liverpool ouvrit un peu plus bas par suite de l'augmentation de l'agiotage; les cours vers la fermeture étaient de 1-8 d. plus bas à 1-8 d. plus haut les 100 livres. Buenos Ayres à midi cotait 1-8 c. à ¼ c. plus haut le boisseau.

A Chicago

Chicago, 14. — Les prix reculèrent un peu partout au marché local aujourd'hui. La majorité des spéculateurs interprétèrent la décision du gouverneur de l'Etat du Michigan, qui décréta un congé de huit jours pour les banques et les marchés, comme un facteur défavorable.

L'insuccès du marché du blé de Liverpool à suivre les marchés du continent eut également pour effet d'alourdir les cours. A l'ouverture, les prix étaient de ¼-⅝ plus bas; le blé glissa par la suite, tandis que le maïs qui débuta ⅛-⅜ plus bas, demeura par la suite à son niveau initial.

LA COTE DES GRAINS

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Midi
BLE—				
Mai	45⅝	46⅛	45⅝	45⅞
Juillet	49¼	49¼	48¾	48⅞
Octobre	50⅛	50⅛	50⅛	50⅜
AVOINE—				
Mai	25	25	24¾	24¾
Juillet	23⅝	23⅝	23⅛	23⅛
Octobre	23⅞	23⅞	23⅝	23⅝
ORGE—				
Mai	29⅝	29⅝	29⅝	29⅝
Juillet	29¾	29¾	29½	29½
SEIGLE—				
Mai	34¾	34¾	34⅝	34⅝
Juillet	35	35	35	35
Octobre	36	36	36	36

Progrès continus de la Sun Life au cours des trois dernières années

En dépit de la crise qui sévit depuis trois ans, la compagnie a réussi à augmenter de $478,000,000 le montant de son assurance en vigueur.

L'assemblée annuelle

Quatre cent soixante-dix-huit millions de dollars d'augmentation, fin 1932, sur le total déjà très élevé des assurances en vigueur de 1929, voilà le tour de force réalisé par la Sun Life Assurance Company of Canada. Au dire d'économistes de renommée internationale, nous avons traversé, au cours des trois dernières années, la crise économique la plus grave que le monde ait connue depuis cent ans, la courbe des affaires ayant marqué une baisse quatre fois plus forte que celle de toutes les crises antérieures. Les statistiques nous apprennent que le mouvement général des affaires a subi un recul de 54 pour cent et que plus de 30 pour cent des travailleurs sont actuellement sans emploi.

La Sun Life of Canada, dont les activités couvrent toute la surface du globe, a dû lutter depuis trois ans beaucoup plus que d'autres institutions financières du Canada, contre les difficultés économiques internationales. Malgré ces conditions adverses, la Sun Life a réussi, en tant que compagnie mondiale, à conserver son rang; elle a même augmenté dans des proportions considérables le montant de ses assurances en vigueur. Ses affaires ont autant d'importance pour le pays que le commerce d'exportation. Les résultats obtenus prouvent irréfutablement à ceux qui pourraient encore l'ignorer, que cette grande compagnie canadienne est solidement établie et continue de se développer. Depuis 1929, l'actif de la compagnie s'est accru de plus de quarante-trois millions de dollars; il dépasse maintenant les six cent onze millions de dollars.

A l'occasion de son assemblée annuelle, qui a eu lieu ici-même aujourd'hui, la Sun Life Assurance Company of Canada a rendu public son soixante-deuxième rapport annuel.

M. T.-B. Macaulay, qui présidait, a parlé de la situation économique du monde. Il a dit que, tout bien considéré, il croit que les affaires ont enfin touché un fond solide sur lequel s'appuiera désormais l'activité économique pour revenir à la normale, et que la conférence économique internationale qui doit se réunir bientôt devrait contribuer largement à faire renaître la prospérité. Les crises antérieures à celle que nous traversons actuellement n'ont pas, en moyenne, duré plus de vingt mois. Or il y a exactement quarante mois, soit trois ans et quatre mois, que la crise actuelle bat son plein. Elle s'est caractérisée en particulier par une baisse graduelle et persistante des prix de tous les produits, celle des prix de gros ayant atteint environ 35 pour cent depuis 1929. Les bénéfices ont été par suite singulièrement diminués ou même réduits à rien dans tous les domaines de l'activité économique et il en est résulté une diminution générale du pouvoir d'achat des consommateurs. Le monde s'est trouvé engagé dans un dédale de difficultés et d'insuccès dont il commence à peine à se tirer.

M. Arthur-B. Wood, vice-président et directeur général de la Sun Life, a parlé des progrès réalisés par la compagnie pendant cette période de marasme et donné un exposé clair et intéressant de l'état financier de 1932. Il a insisté sur le fait qu'au cours des trois années de crise que nous venons de traverser la Sun Life a continué d'aller de l'avant, malgré la contraction qu'ont subie les affaires dans le monde entier; en effet, pendant ces trois années, le nombre des assurés de la Compagnie a augmenté de plus de deux cent mille pour atteindre presque le million, le montant de l'assurance en vigueur a augmenté de près de cinq cents millions de dollars et celui de l'actif de quarante-trois millions de dollars. M. Wood a appuyé sur la manière dont l'assurance-vie aide les individus à se tirer sans trop de difficulté de leurs embarras d'ordre financier et il a fait voir dans quelle mesure les assurés ont jusqu'ici tiré parti de leur assurance-vie. Pendant les trois années de crise, la Sun Life a versé en moyenne, à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices, quelque chose comme cent millions de dollars par année.

L'assurance-vie, a dit M. Wood, a gagné la confiance du public et elle la conserve: c'est peut-être là l'actif le plus précieux de toutes les compagnies d'assurance-vie. La façon judicieuse dont elles ont conduit leurs affaires leur a valu cette confiance. A ce point de vue, la Sun Life est particulièrement favorisée, puisqu'elle possède la confiance d'une clientèle de tout près d'un million d'assurés; en effet, elle a, en 1932, vendu à d'anciens assurés une forte proportion de ses nouvelles polices et le nombre des annulations qu'elle a enregistrées a été inférieur à la moyenne générale.

S'il est quelque chose de particulièrement frappant dans l'état financier de 1932, c'est bien le montant considérable de l'assurance avec premières primes versées que la compagnie a placée en dépit des conditions économiques anormales dans lesquelles se débat le monde entier.

Pendant l'année 1932, la Sun Life a encaissé les premières primes de plus de deux cent quatre-vingt-quatre millions de dollars d'assurance; dans les circonstances actuelles, on peut dire que c'est un résultat merveilleux. Le total de ses assurances en vigueur se trouve ainsi porté à près de trois milliards de dollars.

Au cours de l'an dernier, la compagnie n'a guère fait subir de changements à son portefeuille; elle s'est bornée presque exclusivement à acheter des obligations de l'Etat canadien. Les quelques ventes de titres qu'elle a faites lui ont permis de réaliser un bénéfice d'environ deux cent cinquante mille dollars. D'un autre côté, elle a consolidé son portefeuille en réduisant considérablement la valeur aux livres de ses titres. En 1932 les placements ont continué à rapporter un très fort rendement et les recettes totales de l'année s'élèvent à plus de cent soixante et un millions de dollars; ce montant dépasse de plus de treize millions de dollars tous les déboursés de l'année.

On a souvent parlé du rôle important que joue l'assurance-vie depuis le début de la crise. Très peu de facteurs ont plus que l'assurance-vie aidé les individus à se tirer de leurs difficultés d'ordre financier. En 1932, les compagnies d'assurance-vie du Canada et des Etats-Unis ont versé à leurs assurés et aux bénéficiaires de leurs polices plus de trois milliards de dollars; c'est là une somme fabuleuse. Depuis trois ans, elles leur ont versé plus de six milliards de dollars. Au cours de la dernière année, la Sun Life a contribué pour sa large part à accélérer le mouvement des affaires en versant plus de cent huit millions de dollars à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices. Depuis qu'elle existe, soit depuis soixante-deux ans, la Sun Life a ainsi déboursé plus de sept cent deux millions de dollars. A la fin de l'année dernière, le nombre de ses polices et de ses certificats de groupe en vigueur dépassait le million.

Les chiffres qui suivent donnent une idée des progrès remarquables réalisés par la Sun Life, en particulier au cours des dix dernières années.

	Assurance en vigueur	Recettes nettes	Actif
		(000 omis)	
1932	$2,880,069	$161,407	$611,436
1922	631,404	36,251	174,988
1912	182,735	12,232	49,608
1902	67,181	2,561	13,490

Bruits et Commentaires

LA CRISE FINANCIERE :

Un événement d'une très grande importance et qui a pesé lourdement sur tous les marchés financiers des Etats-Unis s'est produit ce matin. Etant donné l'acuité de la crise financière qui sévit dans la ville de Détroit et tout le Michigan, le gouverneur de cet Etat, M. W. Comstock, a ordonné la fermeture de toutes les banques, de tous les trusts, de tous les établissements financiers du Michigan pour une durée d'une semaine, du 14 au 21 février. Avant de prendre cette mesure énergique destinée à prévenir l'effondrement des maisons de crédit, le gouverneur Comstock a consulté l'Association des Banquiers, la Federal Reserve, la Trésorerie et tous ont été unanimes à reconnaître qu'il n'y avait pas d'autre politique à suivre dans les circonstances. Cette proclamation a créé une vive impression par tout le pays, l'opinion publique étant sous l'impression, comme on le lui a maintes fois répété, que la crise financière était révolue.

A MONTREAL :

Notre place se ressent aussi de cette mauvaise nouvelle. Toutes les valeurs actives cèdent un peu de terrain, les pertes étant heureusement limitées. Pacifique Canadien et Nickel, qui sont l'objet du plus fort virement, fléchissent d'un quart. Il en va de même de Canadian Car ordinaire, Montreal Power, Shawinigan, Bell Telephone, Brazilian, McColl-Frontenac, Gypsum Lime baissent d'un huitième. Sur quelques transactions, Smelters perd un point, et Abitibi dix sous. B.C. Power "B", Canadian Bronze, Canadian Car privilégié, Power Corporation, Quebec Power, Cockshutt Plow sont négligés et stationnaires.

Les cours se relèvent légèrement au compartiment des mines. Lake Shore progresse de cinquante sous, Noranda de vingt-cinq, Wright-Hargreaves de sept, Teck-Hughes et Ventures de trois, San Antonio de deux, Sullivan et Stadacona d'une fraction. Siscoe ne bouge pas. Granada baisse d'un point.

A WALL STREET :

La Bourse de New-York a naturellement été la première à subir le contrecoup de cette décision. Un dénivellement sensible a marqué les transactions de la première heure. Atchison glisse de deux points et trois huitièmes, Allied Chemical, Coca-Cola, Southern Pacific, perdent un point et trois quarts; Case, North American, United Aircraft, General Motors, un point et quart; Union Pacific, un point et demi; American Telephone et Du Pont, deux points; American Can, American Tobacco, Chesapeake & Ohio, General Electric, International Harvester, Liggett & Myers, Reynolds, United Fruit, United States Steel, Westinghouse, etc., un point chacun. Moins affectées: American Smelting, Borden, Corn Products, Consolidated Gas, Montgomery Ward, National Biscuit, New-York Central, Pennsylvania, Sears Roebuck, Union Carbide, etc., sont quand même en recul.

V. B.

Les hommes d'affaires



L'hon. M. L.-A. TASCHEREAU, qui vient d'être élu administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Hausse marquée dans l'actif de Royal Trust Co.

Les bénéfices de la Royal Trust Company ont décliné en 1932, mais l'actif en administration a monté de plus de $50,000,000, a-t-on rapporté à l'assemblée annuelle tenue sous la présidence de Sir Charles Gordon. Les bénéfices se sont élevés à $463,527, contre $560,833 en 1931; ce montant a été réparti comme suit:

Dividendes au taux de 16%	$320,000.
Provision pour taxes	69,640
Fonds de pension	12,500.
Report au surplus	61,386.

L'actif en administration a passé de $576,008,976 à $626,940,981.

"Nous avons subi une diminution dans les profits, mais ce n'est que logique dans les circonstances", a déclaré sir Charles Gordon. "Je tiens à signaler, comme indice des affaires, que la compagnie est susceptible de faire dans l'avenir, le fait que l'actif en administration a augmenté d'au delà de $50,000,000 pendant l'année. Les testaments en dépôts, en vertu desquels la compagnie agira comme exécutrice un jour, ont beaucoup augmenté.

M. R.-P. Jelleit, gérant général, a attiré l'attention sur les instances que font les compagnies de fiducie auprès du gouvernements provincial pour faire disparaître l'imposition d'un double impôt sur les successions par les différentes provinces du Canada et par les pays étrangers. M. Jellett déclara aussi qu'au sujet des défauts de paiement sur les hypothèques dans l'ouest, chaque cas est étudié séparément. Les recouvrements sont satisfaisants mais pas aussi bons que dans les années de prospérité.

Les directeurs ont été réélus; ce sont: Sir Charles Gordon, G.B.E., Huntly-R. Drummond, l'hon. Thomas Ahearn, P.C., Hugh-A. Allan, D. Forbes Angus, l'hon. C.-C. Ballantyne, P.C., E.-W. Beatty, W.-A. Black, W.-A. Bog, l'hon. Henry Cockshutt, Norman-J. Dawes, C.-W. Dean, A.-E. Holt, J.-W. McConnell, Ross-H. McMaster, F.-E. Meredith, l'hon. S.-C. Mewburn, C.M.G., P.C., Herbert Molson, C.M.G., M.C., Britton Osler, C.-F. Sise, Walter-M. Stewart, l'hon. L.-A. Taschereau, W.-N. Tilley, et sir Frederick Williams-Taylor.

A la réunion subséquente des directeurs les officiers suivants ont été nommés: Sir Charles Gordon, président; Huntly-R. Drummond, vice-président. Membres du comité exécutif, Sir Charles Gordon, Huntly-R. Drummond, W.-A. Bog et C.-W. Dean.

SUR LE CURB

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 84, rue Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI ET DEMI

B.A. Oil—10 à 8; 10 à 8; 25 à 8; 20 à 8; 30 à 8; 10 à 7¾.
Beauharnois—10 à 1½; 25 à 1½; 20 à 1½; 50 à 1½; 25 à 1½; 40 à 1; 15 à 1½; 85 à 1½; 1 à 1; 15 à 1; 25 à 1.
Dist. Seagram—50 à 5.
Hiram Walker pfd—10 à 9½.
Home Oil—20 à 0.40; 20 à 0.40.
Imp. Oil—25 à 8¾; 25 à 8¾; 10 à 8¾; 5 à 8½; 30 à 8½; 5 à 8¾.
Imp Tobacco—25 à 7¾.
Int. Petroleum—5 à 12¼; 5 à 12¼; 35 à 12⅜; 25 à 12¼; 25 à 12; 5 à 12¾.

HORS-COTE

Ford "A"—3 à 7½; 25 à 7½; 7 à 7½; 10 à 7; 20 à 7; 100 à 7; 25 à 7; 100 à 7.

MINES

Arno-Mines—4500 à 0.04; 100 à 0.04; 100 à 0.04; 100 à 0.04; 100 à 0.04; 100 à 0.04; 100 à 0.04½; 300 à 0.04½; 100 à 0.04; 100 à 0.04; 5000 à 0.04; 100 à 0.04; 1000 à 0.04; 1000 à 0.04; 1000 à 0.04; 1000 à 0.04; 1000 à 0.04; 100 à 0.04; 5000 à 0.03½; 1000 à 0.04; 100 à 0.04; 5000 à 0.04.
Don Rouyn—100 à .04, 1000 à .03½, 1000 à .03¾.
Granada Rouyn—100 à 1.80, 100 à 1.78, 200 à 1.75, 100 à 1.75, 200 à 1.75, 200 à 1.75.
Lake Shore—100 à 39.00, 100 à 39.10, 50 à 39.25, 25 à 39.00, 25 à 38.50, 10 à 38.50, 10 à 38.50.
Macassa Mines—100 à .33½, 1000 à .33½, 1000 à .35, 1000 à .33, 100 à .35, 1000 à .35.
McIntyre — 25 à 26.30, 25 à 26.50, 100 à 26.50, 25 à 26.50.
Noranda — 25 à 25.35, 5 à 25.25, 10 à 25.25, 40 à 25.25, 15 à 25.35, 15 à 25.25, 25 à 25.25, 5 à 25.25, 5 à 25.25, 10 à 25.35, 30 à 25.35, 10 à 25.25, 100 à 25.00, 100 à 25.00, 100 à 25.00, 25 à 25.00, 5 à 25.00, 10 à 25.00, 20 à 25.00, 200 à 25.00, 85 à 25.00, 10 à 25.00, 100 à 24.75, 100 à 24.75, 5 à 24.75, 45 à 24.75, 25 à 24.75, 25 à 24.75, 100 à 24.85.
Parkhill — 200 à .10.
San Antonio—200 à 1.06.
Stadacona—1000 à 0.04½; 100 à 0.04½; 4000 à 0.04½; 2000 à 0.04½; 100 à 0.04½; 3000 à 0.04½; 1000 à 0.04½; 1000 à 0.05; 1000 à 0.05; 1000 à 0.05; 1000 à 0.05; 1000 à 0.05; 100 à 0.05; 1000 à 0.05; 4000 à 0.05; 100 à 0.05; 2000 à 0.05; 1000 à 0.05; 100 à 0.05; 100 à 0.05; 100 à 0.05; 100 à 0.05; 100 à 0.05½; 1000 à 0.04½; 100 à 0.04½; 1000 à 0.04½; 100 à 0.04½; 100 à 0.04½; 4000 à 0.04½; 4000 à 0.04½; 1000 à 0.04½; 100 à 0.04½; 100 à 0.04½; 1000 à 0.04½; 1000 à 0.04½; 2000 à 0.04½; 100 à 0.04½; 100 à 0.04½.
Siscoe—100 à 1.68; 200 à 1.68; 50 à 1.68; 100 à 1.68; 100 à 1.68; 200 à 1.68; 100 à 1.68; 10 à 1.70; 50 à 1.69; 100 à 1.69; 50 à 1.69; 25 à 1.69; 100 à 1.69; 100 à 1.70; 200 à 1.69; 100 à 1.69; 400 à 1.68; 200 à 1.68; 100 à 1.67; 100 à 1.67; 100 à 1.67; 100 à 1.67; 10 à 1.70; 25 à 1.68; 100 à 1.68; 50 à 1.68; 100 à 1.69; 100 à 1.64; 200 à 1.64; 10 à 1.66; 10 à 1.65; 100 à 1.64; 100 à 1.64; 50 à 1.65; 50 à 1.65; 100 à 1.60; 100 à 1.60; 100 à 1.60; 100 à 1.60; 100 à 1.60; 100 à 1.60; 100 à 1.60; 100 à 1.60; 100 à 1.61; 100 à 1.61; 100 à 1.60; 50 à 1.62; 100 à 1.61.
Sullivan—100 à 0.33; 100 à 0.35; 100 à 0.35; 200 à 0.35; 100 à 0.34½; 100 à 0.34; 200 à 0.34½; 25 à 0.35; 100 à 0.34½; 100 à 0.34½; 200 à 0.34½; 100 à 0.34½; 100 à 0.34½; 200 à 0.34½; 100 à 0.34; 200 à 0.34; 100 à 0.34; 200 à 0.34; 200 à 0.34; 150 à 0.34; 50 à 0.34; 100 à 0.34; 1000 à 0.33; 50 à 0.33; 200 à 0.33; 50 à 0.34; 100 à 0.32½.
Teck Hughes—25 à 4.70; 20 à 4.75; 5 à 4.70; 35 à 4.70; 100 à 4.65; 100 à 4.65.
Ventures—100 à 7.15.
Wright Hargreaves—100 à 4.75, 25 à 4.77, 200 à 4.74, 25 à 4.75, 100 à 4.71, 100 à 4.71, 100 à 4.71, 300 à 4.70, 200 à 4.70.

L'argent en barre

Londres, 14.—L'argent en barre a monté de ⅛ à 16 13/16 d. l'once.

Ex-dividende aujourd'hui

C. W. Lindsay & Co. 1¾% par action privilégiée.

Le taux de production d'acier ne bouge pas

Cleveland, 14. — Bien que le taux d'opération des aciéries fût très stable à 19 p.c. la semaine dernière, la baisse de 3.5 p.c. dans les commandes en carnet d'U. S. Steel indique clairement que l'amélioration de janvier dans la production a pu fort bien devancer les nouvelles commandes, atteste le rapport hebdomadaire de "

Mise en accusation de notre propre pays

M. W.-H. Moore, député aux Communes, n'hésite pas à dire que la surproduction agricole, la rigidité de la haute finance canadienne, ont contribué à la crise mondiale.

AU CANADIAN CLUB

(De notre extra d'hier)

Calmement, posément, en orateur aussi puissant et tranquille que l'annonce l'écrivain du "Clash" (le choc), M. W.-H. Moore, député aux Communes, a mis le Canada en accusation cet après-midi au Canadian Club où il adressait la parole à l'hôtel Windsor. Le fait que le Canada, malgré sa minime densité de population, peut être tenu largement responsable de la présente crise mondiale a eu la vedette. D'ailleurs le titre choisi par cet ancien membre de l'ancienne commission du tarif du Canada, — l'avenue des prairies et la rue Saint-Jacques, — à lui seul le faisait prévoir. Alors que le principal consommateur du blé canadien, l'Europe, perdait petit à petit son pouvoir d'achat et cultivait de plus en plus suffisamment de blé pour ses besoins, le Canada accumulait récoltes et récoltes qui, à partir de 1926, laissaient chaque année des surplus variant de 6 à 15 millions de tonnes métriques. Les financiers canadiens se gardaient d'agir différemment et à force de fusions supprimaient toute concurrence, base essentielle du système capitaliste, fait remarquer M. Moore.

La rue S.-Jacques plonge l'Etat dans le chaos ?

Elargissant son champ d'action, M. Moore avertit ses auditeurs que le présent état de choses, moitié figue moitié raisin, ne peut plus subsister bien longtemps. L'exemple de l'Europe, avec l'Allemagne, la Russie, l'Italie, est significatif. Le contrôle de l'Etat peut être encore plus malencontreux. Mais, et M. Moore s'adresse aux financiers, qui sont nombreux dans la salle, si vous avez formulé et appliqué certains plans dans l'industrie, vous avez plongé l'Etat dans le chaos.

Ce chaos, il faut en sortir, et M. Moore, en faisant une brève revue des causes, indique implicitement les remèdes. L'ouest canadien, par suite des formidables achats de céréales durant la grande guerre, ne connut plus de borne et l'aménagement des terres pour la culture augmenta de 34% en Saskatchewan et de près de 50% en Alberta alors qu'il n'augmentait pas d'un pour cent en Ontario et d'à peine un demi pour cent dans le Québec. Cette augmentation eut lieu de 1921 à 1931 alors que le marché mondial diminuait d'année en année.

Manque d'équilibre au Canada

Et la surproduction du blé est établie catégoriquement par M. Moore qui montre que si la production du blé resta sensiblement au-dessous de celle d'avant-guerre jusqu'en 1926, elle augmenta de 1926 à 1930 de 18% alors que la population, c'est-à-dire le marché du monde n'augmentait que de 14% en tout et que celle de l'Europe, le vrai consommateur pour le blé canadien, n'augmentait que de 7.7%. Le manque d'équilibre entre la production et la consommation est patent.

Allant plus loin M. Moore prouve que le Canada augmenta sa production, en prenant les années précédant la guerre comme 100, jusqu'à 214 alors que les Etats-Unis ne la poussaient que jusqu'à 119 et l'Europe se contentait de 96.

M. Moore se tourne vers les financiers. Il les accuse d'avoir établi une trop grande rigidité dans la structure financière. Il leur crie: vous avez adoré la déesse Grandeur.

Détruire la concurrence c'est tout détruire

Par la rue Saint-Jacques, affirme M. Moore, j'entends la finance, le haut commerce et la grande industrie qui ont coopéré pour détruire la concurrence. "La concurrence est le roc solide sur lequel repose le système capitaliste; la détruire c'est tout détruire; vous avez cru construire vous n'avez fait que démolir".

Et M. Moore, avant de tirer encore quelques bouffées de sa célèbre pipe, lance quelques mots au microphone comme s'il s'adressait à tous les responsables: "le monde aujourd'hui est branlant, la structure que représentaient les prix sérieusement établis n'existe plus..." Le présent ordre des choses ne peut plus durer.

M. Panet-Raymond, vice-président du Canadian Club, présidait et remercia le conférencier.

Le gouvernement fédéral a retiré son intervention

La Cour suprême ne se prononcera pas sur la validité des commissions provinciales.

LES PROVINCES

(De notre Extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13. — Il semble que les litiges au sujet de la compétence des provinces de la Confédération à créer des commissions possédant des pouvoirs administratifs et semi-judiciaires sont maintenant terminés à la suite de nouveaux développements qui viennent de se produire et d'un jugement de l'hon. juge Duff, de la Cour suprême du Canada.

On se souvient que la validité de la nomination de ces commissions provinciales fut assez contestée au cours des derniers mois. Des travailleurs accidentés portèrent le jugement rendu dans leur cause devant les tribunaux, sous prétexte que le jugement était ultra-vires. On prétendait que les commissions exerçaient non seulement des pouvoirs administratifs mais aussi des pouvoirs judiciaires équivalents à ceux d'un juge de la Cour Supérieure et que seul le gouvernement fédéral avait le droit de nommer des juges en vertu de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Les provinces vont retirer leur factum

Ces causes qui furent plaidées par Me Charles Lanctôt, assistant procureur général de la province, et qui sont, dans certains cas, en délibéré, ont créé beaucoup d'intérêt dans l'opinion publique, de même qu'une cause de même nature, en Ontario, prise par les distillateurs Walker contre la ville de Walkerville et contestant la validité de la création de l'Ontario Railway and Municipal Board.

Le gouvernement du Dominion enregistre lui-même une contestation de la validité de ces nominations et les provinces inscrivirent des factums auprès des tribunaux, pour défendre leur attitude.

Or, la semaine dernière, le gouvernement du Dominion a décidé de retirer son intervention et, dans un récent jugement, le juge Duff a demandé aux provinces de retirer leurs factums, ce qui laisse croire que les pouvoirs des législatures à nommer des commissions seront maintenus.

Après le retrait de l'intervention du gouvernement central, la porte restait quand même ouverte au litige et les provinces qui avaient enregistré des factums dans la cause de Walker vs Walkerville étaient demeurées au dossier, à cause de la question constitutionnelle en jeu.

Les avocats des provinces viennent en effet de recevoir le message suivant des juges de la Cour suprême et ils agissent en conséquence.

Le juge Duff

Le message, signé du juge Duff, que nous traduisons, se lisait comme suit:

"Walker vs Walkerville. En vue du fait que le Dominion ne comparaîtra pas pour plaider le point de droit constitutionnel soulevé par le tribunal dans sa communication aux avocats et qu'il a même demandé de retirer son factum et en vue du fait que les avocats qui furent les parties originales à l'appel ne soulèveront pas le point constitutionnel, et aussi, en considération du fait que les provinces ne peuvent avoir aucun intérêt à mettre en doute la validité constitutionnelle de leur propre législation, et que les provinces d'Ontario et Québec ne désirent pas soulever ce point, la Cour ne considérera pas ce point en disposant de l'appel. Les factums des provinces devraient donc être retirés". — (Signé): juge Duff.

Me Charles Lanctôt, qui occupait dans cette cause pour la province de Québec, la province de la Colombie-Anglaise et comme conseil pour la province d'Ontario, nous a déclaré, ce matin, que Québec a donné instructions à ses agents légaux, à Ottawa, de retirer son factum.

Litige terminé

Il devient donc évident que ce litige au sujet de la validité des nominations de commission par les provinces est maintenant terminé. Les provinces considèrent avec satisfaction la décision des autorités fédérales qui, en retirant leur intervention, manifestent leur intention de ne pas contester la juridiction des provinces en cette matière.

Si les commissions provinciales avaient été déclarées anticonstitutionnelles les indemnités accordées aux ouvriers accidentés par la commission des accidents du travail, dont on avait contesté la validité, auraient été mises en grand danger et les travailleurs auraient été les premiers à souffrir de ce jugement. La question semble donc régler pour le mieux et il y a tout lieu de s'en réjouir.

La construction de ce paquebot géant reprise

(De notre extra d'hier)

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Glasgow, 13. — Le gouvernement autorisera bientôt l'aide financière pour le parachèvement du géant de la ligne Cunard connu sous le numéro 534, a déclaré dans une estrevue ici M. David Kirwood, M.P. Comme on le sait, les travaux furent suspendus après l'abandon de l'étalon-or par la Grande-Bretagne.

M. Gustave Delisle deviendrait shérif

(De notre extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13—Il y aurait un autre siège vacant à l'assemblée législative dans quelque temps, grâce à la nomination au poste de shérif du district de Chicoutimi, de M. Gustave Délisle, député de Chicoutimi que l'on annonce officieusement. On croit que l'ordre-en-conseil sera passé, cette semaine. M. Delisle a été élu pour la première fois député de Chicoutimi aux élections générales de 1927. Il fut réélu en 1931.

Il y aurait, grâce à cette nomination, trois vacances à l'Assemblée législative, l'une dans Jacques-Cartier, par la nomination de l'hon. Victor Marchand, au Conseil législatif; une dans Nicolet, par suite de la mort de M. J.-A. Savoie, et l'autre à Chicoutimi.

Incendie qui menace un quartier de Dalhousie

(De notre Extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Dalhousie, 13. — Un incendie qui s'est déclaré vers 2 h. 30, hier matin, dans l'appartement de M. Léo Majeault, barbier, rue William, a détruit le magasin de Mme A. Aubin, le garage de M. Félix Charette, et une maison de 5 logements appartenant à M. Pierre Boudreau. Les pertes pertes sont évaluées à près de $100,000. Il y a très peu d'assurance. Le vent violent activait les flammes et toute la partie est de la ville fut menacée de destruction.

Félicitations de l'hon. M. Dupré

(De notre extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 13.—L'hon. Maurice Dupré, solliciteur général du Canada, a envoyé cet après-midi la dépêche suivante à Mgr Villeneuve: "Que votre Eminence veuille bien accepter l'expression de nos vives et sincères félicitations à l'occasion de son élévation au cardinalat. Le Souverain Pontife a comblé nos espoirs en vous conférant la plus haute distinction que puisse décerner l'Eglise. Nous lui sommes reconnaissants de cette marque de sollicitude comme nous nous réjouissons que la haute personnalité de l'archevêque de Québec, en ait été l'objet. Tous les catholiques du pays et ceux de votre diocèse, en particulier, sont heureux de vous renouveler à cette occasion leurs témoignages d'admiration, de respect et d'attachement". (Signé) Maurice Dupré.

Les services aériens

(De notre extra d'hier)

Londres, 13.—Sir Eric Geddes, président de l'Imperial Airways Limited, a prédit aujourd'hui qu'il existerait un service britannique transatlantique régulier d'ici un an ou deux.

Ce service croit-il réunira le Canada et peut-être d'autres possessions dans l'océan Pacifique. Sir Eric croit aussi qu'il y aura un service de sept jours entre Londres et LeCap avant deux ans.

Sir Eric revient d'une envolée en Afrique du Sud où il a étudié les routes aériennes et les relais. Il n'a pas fait de commentaires sur ce voyage.

Fonds nécessaire

(De notre Extra d'hier)

Québec, 13. — L'hon. Athanase David, secrétaire de la province, a présenté une résolution relative au bill No 40, "Loi modifiant la loi de l'assistance publique, relativement au fonds de l'assistance publique".

Il s'agit de créer un organisme ou un fonds, pour remplir la caisse de l'Assistance publique. On sait que le fonds de l'Assistance publique était constitué à même les revenus de la commission des liqueurs de Québec. A cause de la diminution considérable des recettes de la Commission, ce fonds se trouve actuellement à sec et le gouvernement a promis, dans le discours du trône, de trouver un moyen de le remplir, ou du moins, de parer aux besoins de l'assistance publique, au cours de la session actuelle.

Québec fêtera, le 26, le centenaire de la S.-Vincent de Paul

(De notre Extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13. — Le conseil supérieur canadien de la Société S.-Vincent de Paul célébrera, le 26 du courant, le centenaire de l'établissement de cette société, fondée à Paris, en 1833. Comme c'est à Québec que se trouve le conseil supérieur, c'est dans notre ville qu'auront lieu les principales manifestations de ce centenaire. S. Exc. Mgr Villeneuve sera président d'honneur de ces fêtes.

Il y aura, ce jour-là, outre une grand'messe pontificale au cours de laquelle un sermon sera fait par le R. P. Lockwell, des religieux de S.-Vincent de Paul une assemblée générale des conférences canadiennes de la Société et à laquelle assisteront le lieutenant-gouverneur, le premier ministre de la province, le maire de Québec et notre archevêque. A cette conférence, le R. P. Gauthier, Eudiste, fera une conférence sur Frederic Ozanam, fondateur de la société. Les hon. MM. Taschereau et Maurice Dupré adresseront aussi la parole.

Jubilé du Frère Armand au Mont-Saint-Antoine

Les Frères de la Charité préparent pour demain la célébration du cinquantième anniversaire de profession religieuse de leur confrère, le frère Armand. Le jubilaire, dans le monde Jean-Baptiste Boutin, naquit à Saint-Anselme de Dorchester, le 5 octobre 1863. Il entra comme postulant chez les Frères de la Charité, à la maison Saint-Antoine, noviciat d'alors, en 1881, et le 17 janvier 1883, il prononça ses premiers voeux.

Durant les cinquante années de sa



carrière, le jubilaire est toujours demeuré dans la maison où il est entré à 16 ans. D'entre les nombreux emplois qui lui furent confiés, à l'Institut Saint-Antoine, mentionnons qu'il occupa durant trente ans celui de sacristain.

Une soirée dramatique et musicale ouvrira ce soir, à 8 heures, la célébration. Une grand' messe solennelle d'action de grâces inaugurera le lendemain la fête proprement dite.

Les hommages de la communauté seront présentées au dîner et le jour se clôturera par salut au Très-Saint-Sacrement, suivi d'un Te Deum solennel.

Travaux primés par le Junior Board of Trade

(De notre Extra d'hier)

Le jury du concours littéraire organisé par le Junior Board of Trade, sur les trois sujets suivants: "L'histoire de Montréal", "Les avantages du bilinguisme pour un Canadien" et "Les privilèges et responsabilités que comporte la citoyenneté", a remis son rapport ce matin.

Les trois prix sont accordés, le premier, une somme de $25, à M. Jean-Marie Marcotte, 4439, rue Adam, Maisonneuve; le second, une somme de $15, à M. James-N. Doyle, de l'école supérieure de Lachine, et le troisième, une somme de $10, à M. Allan Anderson, 4065, Côte des Neiges.

M. Marcotte est âgé de 18 ans et avait choisi comme sujet "Les avantages du bilinguisme pour un Canadien"; M. Doyle, 16 ans, avait choisi "Privilèges et responsabilités de la citoyenneté", et M. Anderson, 17 ans, "L'histoire de Montréal". Deux mentions honorables ont été accordées à MM. James Cruikshank, 140, 9ème avenue, Lachine, et Roland Frénette, de l'école supérieure de Saint-Stanislas.

En tout, 43 travaux ont été soumis, 25 en français et 18 en anglais.

LA MODE MASCULINE



New-York — Parfois en ouvrant notre courrier le matin, l'envie nous prend de croire que le monde n'est peuplé que d'hommes aux cheveux châtains clair, aux yeux marrons ou bleus. Et si d'aucuns de ces gens à la belle chevelure s'avisent de lire ces lignes aujourd'hui, disons-leur qu'ils devraient toujours s'habiller de couleurs sombres afin d'établir un contraste avec leur teint.

Le blond aux yeux bruns est toujours élégant dans des complets marron foncé assorti avec du bleu, du vert ou du rouge foncé.

Le blond aux yeux bleus devrait choisir les teintes bleues de préférence, surtout les bleus atténués. L'assortiment marron et gris lui convient également fort bien.

Chinois et Américains nient l'alliance secrète

(De notre extra d'hier)

Washington, 13.—La légation chinoise a démenti les allégations voulant que les trésors de l'ancien trône du Dragon en Chine fussent déposés en garantie pour un emprunt de $12,000,000 aux Etats-Unis.

Le porte-parole de la légation chinoise dit qu'un rapport émanant de Tokio et voulant que la Chine et la Russie aient signé une alliance secrète offensive et défensive "n'est que de la propagande japonaise."

"Trop absurde pour être commentée", telle est la réponse faite par le sous-secrétaire d'Etat William-R. Castle à des journalistes qui l'interrogeaient sur la déclaration d'un personnage officiel japonais faissant entendre que les Etats-Unis étaient entrés dans une alliance secrète avec la Chine et la Russie.

Cours du Dr Moulonguet à l'hôpital Notre-Dame

Le Dr D. Moulonguet, chirurgien des hôpitaux et professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, a complété samedi matin à l'hôpital Notre-Dame, la série de leçons qu'il avait été chargé de faire, dans cette Institution, par l'Institut Scientifique Franco-Canadien.

Pendant deux semaines consécutives, en effet, le Dr Moulonguet a été, pour bien dire, incorporé dans le personnel scientifique de l'hôpital. Il y a pratiqué chaque matin une ou deux opérations chirurgicales et a participé à l'enseignement que l'on y donne tous les jours aux élèves de l'Université de Montréal, comme aux médecins de la ville, qui se sont rendus très nombreux à l'invitation qui leur avait été faite par les autorités de l'hôpital. Il a, dans une certaine mesure, vécu la vie de ses collègues canadiens et a pu collaborer au dévouement et au savoir que ceux-ci prodiguent sans compter aux innombrables malades, qui passent chaque jour dans deux des plus grands services de chirurgie et de gynécologie de notre ville et ceux, dont les activités sont proverbiales.

La semaine prochaine, c'est à l'Hôtel-Dieu qu'échoit l'honneur de donner, pendant cinq jours l'hospitalité au conférencier de l'Institut; puis, pour une autre semaine, ce sera le privilège de Québec.

Victime de l'auto

(De notre extra d'hier)

Mme A. Messier, 56 ans, 1421 Omer, Longue-Pointe, a été grièvement blessée au cours d'une collision d'autis survenu, vers midi, à l'angle des rues Bellechasse et DeNormanville. La victime a été transportée d'urgence à l'hôpital Notre-Dame. La police a fait enquête et a déclaré que plusieurs personnes occupaient les deux voitures, mais que Mme Messier seule avait été blessée.

COURCELLES

La population de notre paroisse est de 1,475 âmes. Il y a eu, en 1932, 52 baptêmes, 10 sépultures, dont 4 d'adultes et 4 mariages.

—M. Léonidas Godbout a été élu, à l'unanimité, marguillier, en remplacement de M. A. Goulet.

—Récememnt, ont eu lieu les funérailles de M. Charles Breton.

—M. l'abbé Robert Gauthier, de Deschambault, de passage ici.

Le compositeur Henri Duparc meurt à 85 ans

(De notre Extra d'hier)

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Paris, 13. — Le compositeur français Henri Duparc, qui fut l'élève de César Franck, est décédé aujourd'hui à l'âge de 85 ans.

Considéré comme l'un des compositeurs contemporains les plus marquants, Duparc s'était établi depuis quelques années dans les Pyrénées. Il était devenu en ces dernières années extrêmement nerveux, et s'évanouissait d'émotion lorsqu'il entendait un orchestre jouer l'une de ses compositions.

Marie-Eugène Fouques Duparc, compositeur de musique français, naquit à Paris en 1848. Elève de César Franck, qui avait deviné sa vocation latente, puis d'Arthur Coquard et d'Albert Cahen, Duparc publia d'abord des pièces de piano, ainsi qu'une Sonate pour piano et violoncelle qu'il détruisit, puis le poème symphonique Lénore (1875), qui fut exécuté aux concerts Pasdeloup. La renommée s'est attachée avant tout à ses mélodies, dont la composition se place entre 1868 et 1885 — date à laquelle une maladie incurable lui interdit tout travail — et qui ont par la ferveur du lyrisme et de la sensibilité, l'ampleur de l'inspiration, l'éclat et la nouveauté du coloris, renouvelé la forme et l'expression du lied français.

Il est à peine besoin de citer L'Invitation au Voyage, la Vague et la Cloche, Phidylée, Lamento, Extase, La Vie Antérieure, etc.

Duparc a publié en 1910 un Nocturne pour orchestre: Aux Etoiles, et un motet à trois voix.

Les remèdes qui sont proposés par M. Baruch

Washington, 14—Bernard M. Baruch, expert financier américain, a présenté hier à un sous-comité du sénat américain un vaste projet de réorganisation financière non seulement des Etats-Unis mais du monde entier. Prétendant que les Etats-Unis vont aujourd'hui au désastre, Baruch déconseille l'inflation monétaire et recommande la révision des dettes de guerre en vue de ramener la prospérité économique.

S.-LEANDRE

—Mlles Alida et Anne Gagné, de Matane, chez M. et Mme Philippe Chouinard.

—Mlle Rose Demers, de Rivière Blanche, chez son oncle M. Aurèle Caron.

—Mlle Alvine Levasseur, chez son frère, Emilio.

PAULUS



par J. MILLAR WATT

NORTH AMERICAN LIFE

ETABLIE EN 1881 — "SOLIDE COMME LE CONTINENT" — UNE COMPAGNIE MUTUELLE

ACTIF $47,298,633 — SURPLUS $6,035,328

Bureau chef — Toronto, Canada

TOUS PROFITS PAYES AUX ASSURES

Noms que vous devriez connaître

VOUS aimez à connaître les noms que tout le monde connaît—le nom de l'homme qui a attaché la foudre à un cerf-volant; le nom de l'homme qui après avoir surveillé une bouilloire de cuisine s'en fut fabriquer une locomotive. Le fait de savoir ces noms-là est un plaisir.

Cependant il y a des noms que des milliers de personnes connaissent, qui peuvent vous procurer beaucoup plus de plaisir et d'une façon bien plus personnelle. Noms attachés aux meilleurs comestibles, vêtements, effets de literie. Noms qui, si on les rapproche de la préparation à salade, du chapeau, de la plume-réservoir que vous choisissez—ou de toute autre chose désirable — signifient que c'est ce qu'il y a de plus désirable. Noms écrits en gros caractères dans les ANNONCES.

Les annonces publiées dans LA PRESSE vous disent pourquoi il est sage pour vous de connaître ces noms. Pourquoi ces noms vous saluent dans les meilleures épiceries, quincailleries et dans les magasins à rayons. Pourquoi ces noms sont dans le vocabulaire d'achat de milliers de gens... on la confiance de milliers de gens... et justifient cette confiance !

Lisez les annonces. Ne demandez pas vaguement dans un magasin du "cold cream", "une casserole", "une balayeuse électrique". Demandez tel ou tel cold cream, telle ou telle casserole, telle ou telle balayeuse électrique. Servez-vous des noms que vous avez appris par les annonces et qui garantissent les produits que vous croyez les meilleurs et que tout le monde croit les meilleurs.

LISEZ LES ANNONCES POUR VOUS RENSEIGNER

CANADIAN INVESTMENT FUND, LTD.

Cet organisme est en train de garnir intégralement son portefeuille de valeurs négociées au cours, très modique de l'heure.

Elles consistent en fonds d'Etat, en obligations provinciales, et en titres de compagnies qui, sans broncher, ont su traverser trois années de crise.

Les détenteurs d'Actions Spéciales de "Canadian Investment Fund, Ltd." sont — définitivement — propriétaires des biens qui n'existent que grâce à leurs fonds, et en régissent par là l'administration.

Nous vous conseillons de consulter à ce sujet l'homme d'affaires chargé de vos placements.

CALVIN BULLOCK, LTD



EMMAGASINEZ

Quand vous payez vos primes d'Assurance-Vie, vous accroissez votre bonheur et votre confort futurs.

A-1F

EXCELSIOR INSURANCE LIFE COMPANY

UNE PUISSANTE COMPAGNIE CANADIENNE

LE BOXEUR POIDS-LOURD ERNIE SCHAFF MEURT À N.Y.

Ernie Schaff succombe aux suites de son fatal combat

L'intervention chirurgicale n'a pu sauver le jeune pugiliste qui s'est éteint ce matin à 4 h. 10. — Primo Carnera arrêté sur une accusation technique d'homicide involontaire.

Ce que disent les médecins

New-York, 14. — Le blond pugiliste poids-lourd de 24 ans, Ernie Schaff de Boston, est mort ce matin à 4 h. 10, succombant à une hémorragie cérébrale causée par les coups que lui porta à la tête pendant 13 rondes le colossal antagoniste qu'il avait vendredi soir dernier devant lui au Madison Square Garden, Primo Carnera.

Battu, brisé par les coups formidables, du géant italien, Schaff s'était abîmé au tapis, inconscient, pendant qu'une foule de 20,000 spectateurs vociférait, criant que le combat était un "fake".

A minuit, hier, un prêtre fut appelé pour administrer au mourant les derniers sacrements suivant le rite catholique romain. A son chevet se trouvaient sa mère Mme Lucy Schaff et son gérant et ami Johnny Buckley.

En apprenant la mort du jeune poids-lourd, Jimmy Johnston, matchmaker du Madison Square Garden a déclaré:

— "C'est terrible! La mort de Schaff rappele de toutes façons celle de Frankie Jerome, le boxeur poids-coq qui mourut en janvier 1924 après avoir été mis hors de combat par Bud Taylor en 12 rondes au Garden. Il mourut après une opération semblable à celle que subit hier Ernie Schaff".

L'opération que subit Schaff hier dura trois heures. Elle avait été pratiquée dans le but d'enlever de sur le cerveau un dépôt de sang coagulé disait un bulletin des médecins qui entreprirent la délicate opération.

Un bulletin subséquent annonçait que le malade avait subi l'opération avec succès et qu'il avait même pu mouvoir son bras gauche paralysé jusqu'alors.

"L'état du malade, ajoutait-on toutefois, est encore très critique". A minuit, Buckley, gérant du jeune pugiliste fut averti par les médecins que tout espoir de sauver la vie de Schaff était perdu.

Le Dr Byron Stookey, chirurgien-spécialiste en opérations crâniennes et cérébrales, qui opéra Schaff a déclaré que ce dernier avait dû être "mis hors de combat sur ses pieds" et qu'il ne faisait aucun doute que les coups encaissés au cours du combat avec Carnera avaient causé l'hémorragie fatale.



ERNIE SCHAAF

La foule criait "Fake"

Cependant, tout le temps que dura cette rencontre de 13 rondes entre le poids-lourd de Boston et le géant italien de 250 livres, une foule de 20,000 spectateurs qui remplissaient le Madison Square Garden n'avait cessé de crier, de hurler que la rencontre était un "fake". On n'avait cessé de demander plus d'action de la part des deux combattants.

Les spectateurs avaient été frappés de voir Ernie Schaff offrir une si faible défense à l'attaque du colosse italien. En plus d'une circonstance on l'avait vu se jeter presque devant Carnera les bras baissés cependant que les poings du géant se promenaient autour de sa tête. A la treizième ronde, Ernie Schaff était en détresse et on le voyait bien. Carnera redoubla de coups et tout à coup il envoya un jab de gauche à la tête de Schaff; celui-ci s'effondra au tapis. Une immense clameur s'éleva de toute cette foule: "Fake!" criait-on en choeur. On n'aurait jamais cru qu'un simple jab eut pu amener l'effondrement d'un jeune homme de 207 livres et de 24 ans, endurci par de longues et dures batailles. On ignorait ce qu'on sait aujourd'hui. Schaff était déjà hors de combat sur ses pieds et n'importe quel coup pouvait l'envoyer au tapis. Il y aurait finalement croulé sans même être touché de nouveau.

Sharkey dans son coin

Jack Sharkey, champion mondial des poids-lourds, qui était dans le coin de Schaff s'élança dans l'arène et aida à transporter son jeune protégé dans son coin et de là à sa chambre pendant que la foule continuait à crier son dégoût. Sharkey était l'associé de Johnny Buckley dans le contrat de gérance sur Ernie Schaff.

Cette bataille entre Carnera et le pugiliste de Boston avait été organisée avec l'intention de trouver un adversaire à Sharkey pour l'été prochain, mais il en avait résulté tant de protestations de la part du public et de la presse que finalement les directeurs du Garden avaient annoncé qu'une bataille de championnat aurait lieu seulement si Carnera était vainqueur de la rencontre.

Ernie Schaff entra donc dans l'arène vendredi dernier sans aucune perspective attrayante pour lui, n'ayant rien à gagner et tout à perdre. Les experts de la boxe présents à la rencontre donnèrent l'avantage à l'Italien dans la plupart des rondes et ils furent tous surpris de voir l'adversaire de Carnera montrer si peu de courage et d'énergie.

Après le combat on annonça que Schaff avait été sérieusement malade de l'influenza, il y a 15 jours, et c'est l'excuse que ses partisans apportaient à sa piètre tenue de vendredi.

Ancien marin américain

Ernie Schaff se mit sous la gérance de Johnny Buckley et de Jack Sharkey il y a trois ans. Le contrat fut acheté de Phil Schlossberg, de New-York, pour une somme de $7,500. On considérait alors Schaff comme un sérieux aspirant au championnat mondial mais plusieurs combats subséquents du jeune protégé de Buckley et Sharkey prouvèrent qu'ils devaient s'attendre à d'autres désappointements.

Sharkey et Schaff servirent dans la marine américaine ensemble sur le Denver.

Au cours de sa rencontre avec Primo Carnera, Ernie Schaff ne porta que quelques bons coups et même alors il parut manquer de cette force, de cette énergie qu'il avait affichées auparavant. Carnera ne fut pas très supérieur à lui en fait d'habileté mais sa plus haute taille et son poids énorme devaient compter pour quelque chose et il parut dominer son jeune adversaire au cours des treize rondes que dura l'engagement.

Johnny Buckley a révélé aujourd'hui que son protégé ne s'était entraîné que pendant dix jours seulement. Des médecins présents au combat ont déclaré que Schaff avait donné des signes de détresse dès la cinquième ronde. Jack Sharkey qui partit samedi pour Miami, déclara toutefois que Schaff paraissait très bien et encore fort quand il laissa son coin pour commencer la treizième ronde. Les membres de la commission de boxe n'avaient pas annoncé, de bonne heure ce matin, quelles seraient les procédures à suivre comme conséquence de cette tragédie. On ignorait encore ce matin si Carnera serait ou non tenu responsable de la mort du jeune pugiliste. Dans le cas de Frankie Jerome en 1924, les médecins enquêteurs avaient déclaré que la mort était purement accidentelle et Bud Taylor, de Terre-Haute, avait tout de suite été exonéré de tout blâme.

Primo Carnera est arrêté aujourd'hui

New-York, 14. — Le poids-lourd italien Primo Carnera sera arrêté aujourd'hui sur une accusation technique d'homicide involontaire comme résultat de la mort de Ernie Schaff ce matin. La police a déclaré que le géant poids-lourd italien qui mit fin à la carrière et à la vie de Ernie Schaff sera gardé à vue à son hôtel.

Pendant ce temps les parents et amis du boxeur décédé sont à préparer ses funérailles lesquelles auront lieu dans sa petite ville de Sheldonville, Mass., vendredi prochain.

Déclaration de Johnny Buckley

New York, 14.—Peu de temps avant la mort d'Ernie Schaff, le poids-lourd décédé ce matin des suites de sa mise hors de combat par Primo Carnera et de l'opération chirurgicale qui suivit, Johnny Buckley, gérant de Schaff, qui n'avait jamais quitté l'hôpital depuis qu'on y avait transporté son protégé vendredi soir, déclara avec des larmes dans la voix: "S'il doit rester paralysé ou infirme toute sa vie, j'aime autant le voir mourir. Il est trop fort et trop bon garçon pour avoir à passer toute une vie dans le malheur".

Schaff voulut devenir prêtre

New-York, 14. — Des amis de Ernie Schaff, le poids-lourd décédé ce matin, disent que le désir ardent du défunt avait été de devenir prêtre. C'était un très fervent catholique romain, disent-ils, et un ami intime du Rév. Sieuver de Boston qui lui administra les derniers sacrements vendredi soir lorsqu'on le transporta du Madison Square Garden à l'Hôpital Polyclinic.

Avant de venir ici s'entraîner en vue de son combat avec Carnera, Schaff avait suivi une retraite à Boston.

McLaughlin redevient gouverneur de la N. H. L.

Chicago, 14.—Le major Frederick McLaughlin, des Epervier Noirs de Chicago, a déclaré hier soir qu'il retournerait au bureau des gouverneurs de la Ligue Nationale de hockey comme membre actif. Le major McLaughlin avait démissionné il y a quelques semaines. Il a déclaré qu'il assisterait à la prochaine assemblée du circuit et a refusé de faire tout autre commentaire.

Ce que dit Carnera

New York, 14. — Primo Carnera a fait, ce midi, la déclaration suivante: "Je viens d'apprendre la mort de Schaff. Je suis tout surpris et tout ému. Schaaf était un bien gentil jeune homme et un sportsman honnête. Je désire offrir mes plus sincères sympathies à sa mère et à tous les membres de sa famille".

Boxeur débutant qui meurt après son premier combat

Chicago, 14. — Henry Zuziak jeune pugiliste amateur de 21 ans est mort ce matin de bonne heure, quelques heures après sa première apparition dans une arène publique comme figurant dans une préliminaire d'un tournoi local.

Le jeune homme quitta l'arène après la seconde reprise du combat lorsque l'arbitre arrêta le combat, Zuziak étant allé deux fois au plancher sous les coups de son adversaire Al Berg. Retournant chez lui, Zuziak raconta à ses parents comment il avait été battu et il tomba subitement malade. Il mourut avant l'arrivée du médecin. Il avait été examiné par les médecins réguliers avant son combat et on l'avait trouvé en excellente condition physique.

Attractions diverses pour la fin de cette course en raquettes

La dernière étape du marathon en raquette Hull-Montréal se déroulera au stade du baseball local, coin Delorimier et Ontario, dimanche prochain, le 19 février, alors que les survivants de la grande épreuve annuelle, organisée par le promoteur Armand Vincent, couvriront quinze milles à l'intérieur du vaste amphithéâtre de l'est. Ce sera sans doute le couronnement imposant d'une semaine entièrement dévouée à la raquette et la lutte pour les honneurs de cette randonnée se terminera par la proclamation du gagnant devant une foule dont le nombre dépassera celui de toutes les assistances précédentes au Stade. Une pareille fin de course, les années passées, a vu 200,000 personnes s'échelonner le long de la route et saluer les survivants, de sorte que le Stade sera sûrement trop petit, dimanche prochain, pour contenir tous ceux qui seront avides de voir la fin de la course Hull-Montréal.

Pour agrémenter cette dernière étape, il y aura un programme de variétés sportives de choix, genre de celui de samedi dernier, patins par-dessus des barils, des courses pour hommes, femmes et enfants; du patinage de fantaisie, une joute de hockey sur une belle couche de glace qui sera disposée dans le centre du terrain, pendant que les raquetteurs évolueront sur une piste en neige spécialement faite pour eux.

Nous donnerons demain de plus amples détails sur le programme qui sera présenté au Stade local.

Le Victoria triomphe du Loyola par 4 à 1

Le Victoria a causé toute une surprise, hier soir, au Forum, en infligeant une défaite de 4 à 1 au Loyola, dans la première partie au programme hebdomadaire de la Ligue Junior. Le Hovat a triomphé du McGill par le score de 4 à 1, dans la seconde rencontre, à l'affiche. Riddle et Aubut se sont battus au cours de la deuxième période. L'arbitre a infligé une punition de cinq minutes à Riddle et une de dix minutes à Aubut.

Sommaire:

Loyola—Barrabon, Dubois, McDonnell, Parker, Shaughnessy, Aubut, Tracey, Fitzgibbon, Thomas, McDonald.

Victoria— Fyfe, Orlando, Gauthier, Riddle, Stewart, Helliwell, Atcheson, Neville, Desrochers, Quinn, Hart, Dallimore, Crawford.

Première période

Aucun point.

Punitions: Dallimore, Stewart, Fitzgibbon, (2 minutes chacun); McDonald, Quinn, Helliwell (1 minute chacun).

Deuxième période

1—Victoria—Riddle 10.30
2—Loyola—McDonnell 12.23
3—Victoria—Desrochers (Neville) 16.00

Punitions: Desrochers, 1 min.; Shaughnessy, 3 min.; McDonnell, 4 min., Helliwell, 2 min.; Riddle, 7 min., Orlando, 3 min., Aubut, 10 min.

Troisième période

4—Victoria—Neville (Helliwell) 16.10
5—Victoria—Orlando (Quinn) 17.17

Punitions: Aubut, Orlando, Riddle, 2 min. chacun; Thomas, Desrochers, Dubois, 1 min. chacun.

Royal—Seguin, Taugher, Mundey, Hayes, Doyle, Gauron, Martin, Donnelly, Bissell, McGill—Pacaud, Woo, Wiste, Lamb, Morse, Duff, McLernon, Elwood, Grier.

Première période

Aucun point.

Punition: Taugher, 2 min.

Deuxième période

1—Royal—Bissell (Taugher-Donnelly) 11.45
2—McGill—Duff (Lamb) 12.30
3—Royal—Taugher (Hayes) 19.20

Punitions: Taugher, Donnelly, Morse, Mundey, Lamb, 3 min chacun.

Troisième période

4—Royal—Bissell (Martin) 8.10
5—Royal—Doyle (Martin) 13.00

Punitions: Gauron, Mundey, Donnelly, 3 min chacun; Wigle, 1 min.

Arbitre: Leo Heffernan.

CLUB OUELLETTE

Le Rest. Ouellette lance un défi à tout bon club de joueurs de 16 à 20 ans ou amateur junior.

Tél. Roméo Plante, FR. 6240.

Le Trenholme Park et le Montreal West annulent

Le Trenholme Park et le Montreal West ont fait partie nulle de 2 à 2, dans la première joute du programme régulier de la Ligue West End Intermédiaire, hier soir, au Loyola. Le McGill a vaincu les Adanacs par 2 à 1, dans la deuxième partie de la série. Vendredi soir, le Montreal West et le Caughnawaga se rencontreront, tandis que le McGill fera face au Trenholme.

Sommaire:

Trenholme, 2 : Perry, Donaldson, Unerwerth, Wessler, Sherwood, Cherry, Gain, Harvey, Edgecombe.

Montreal West, 2 : Read, Bedbrooke, McCarrey, Ireland, Taylor, Johnston, Savard, Desrosiers, Burke, Barry.

Première période

1—Trenholme, Harvey (Cherry) 6.15
2—Montreal West, Johnston 19.35

Punition: Savard.

Deuxième période

3—Trenholme, Gain (Webster, Harvey) 7.40

Punitions : Unsworth, McCarrey, Bedbrooke, Donaldson.

Troisième période

4—Montreal West, Taylor (Barry Desrosiers) 14.35

Punitions : Unsworth, McCarrey, Bedbrooke.

McGill, 2 : Pierson, Létourneau, Carsley, Elcoom, Wilson, Tait, Johnson, Calder, McDuff, Corbett.

Adanacs, 1 : Biggerty, Kyle, McDonagh, Carlin, Bennett, McRobie, Gahan, Dalpé, Donnelly.

Première période

Aucun point.

Punition: Létourneau.

Deuxième période

1—Adanacs, McDonagh 2.15
2—McGill, Carsley 9.32

Punition: Kyle.

Troisième période

3—McGill, Wilson (Létourneau) 18.49

Punitions: McRobie, Gahan.

Arbitre: Eddie Ducloa.

Philadelphie remonte en première position

Boston, 14—Le Philadelphie est remonté sur un pied d'égalité avec le Providence en tête de la Ligue Canadienne-Américaine de Hockey en faisant joute nulle de 2 à 2 avec les Crus de Boston, hier soir, au Boston Garden.

Boston.		Philadelphie.
Jackson	buts	Cude
J. Jerwa	défense	Hudson
Lane	défense	Peters
Cook	centre	Conn
Burmeister	aile	Nichols
Saunders	aile	Phillips

Substituts du Boston : Weir, Benson, O'Neil, F. Jerwa, Davie, Buckles, Warshawski.

Substituts du Philadelphie : Boyd, Anderson, Runge, McGoldrick, Desmarais, Nichols.

Arbitres: Stewart et Cleary.

Première période

1—Philadelphie, Conn 14.22

Punitions : McGoldrick, Lane, Warshawski, J. Jerwa.

Deuxième période

2—Philadelphie, McGoldrick (Conn) 17.25

Punitions : Peters, McGoldrick, J. Jerwa.

Troisième période

3—Boston, Davie (O'Neil) 3.35
4—Boston, F. Jerwa (Buckles) 13.05

Punitions : Boyd, McGoldrick.

Période supplémentaire

Aucun point.

Punition : Nichols.

Autres fatalités de l'arène de boxe

New York, 14.—Le dernier combat de poids-lourds qui avait résulté en une fatalité comme celle de la mort d'Ernie Schaff ce matin avait été celui qui fut pour Bull Young le dernier de sa vie lorsqu'il rencontra Jess Willard à Los Angeles il y a plus de quinze ans.

Il y a environ 18 ans, Luther McCarthy mourut dans l'arène après avoir été frappé au coeur par Arthur Pelkey, à Calgary, Alberta.

Notes de sport

BURMEISTER AUX CUBS

New Haven, Conn., 14. — Eddie Powers, gérant du New Haven de la Ligue Canadienne-Américaine de hockey, a annoncé hier soir que Roy Burmeister avait été échangé pour Connie Klug, des Cubs de Boston.

NATIONAL GAGNE

Londres, 14. — Le National de Toronto a vaincu une équipe de hockey d'Angleterre, ici hier soir par 6 à 2.

EDMONTON PERD

Fort William, Ont., 14. — L'équipe senior de Fort William a triomphé des Supérieurs d'Edmonton, hier soir, par 4 à 3.

OXFORD VAINCU

Oxford, 14.—L'Université Mount Allison a fait baisser pavillon au Oxford, hier soir, par 9-1. En gagnant la série de deux parties par un total de 17 à 2, le Mount Allison a remporté le championnat de la Ligue Centrale de hockey.

RIXEY SIGNE

Cincinnati, 14. — Eppe Rixey a signé son contrat avec le Cincinnati hier. Ce sera la 21é année que Rixey jouera dans les ligues majeures comme lanceur. Son ami, Red Lucas, a demandé un transfert pour un autre club. On lui a refusé sa demende.

RUTH ET LE GOLF

Belleair, Floride, 14. — Babe Ruth s'est classé dans la série de qualification du tournoi de golf amateur de Belleair, hier, avec un score de 85.

COUPE RICHARDSON

Toronto, 14.—Les organisateurs de l'Exposition Mondiale de Chicago ont demandé hier s'il était possible que les régates pour le trophée Richardson soient tenues cette année à Chicago. Ces courses ont lieu tous les deux ans sur le Lac Ontario. Il se peut que Chicago ait la permission de les organiser cette année.

ATHLETE HONOREE

Varsovie, 14.—Mlle Stanislawa Walasiewicz (Stella Walsh), fameuse championne olympique, a reçu le Grand Prix des sports nationaux, hier. Ce prix est offert à l'athlete polonais qui s'est le plus distingué au cours de l'année.

A SENNEVILLE

W.-W. Moore a été élu président du Senneville Country Club, hier soir, au cours de l'assemblée qui a eu lieu à l'hôtel Windsor.

MLLE ORCUTT BRILLE

Palm Beach, Floride, 14.—Mlle Maureen Orcutt, Englewood, N.-J., a gagné la série de qualification du tournoi de golf pour le championnat de la Floride, pour dames. Son score a été de 78. Mlle Diana Fishwick, Angleterre, s'est classée avec un score de 86.

A LUCERNE

Lucerne-en-Québec, 14. — L'Université d'Ottawa sera largement représentée par un groupe de patineurs et de skieurs lors du tournoi de l'Union Intercollégiale Internationale des sports d'hiver, au club de la Seigneurie, ici, les 17 et 18 février.

A HIALEAH PARK

Miami, Floride, 14. — Johnny Gilbert, de Kansas, a conduit hier son vingtième cheval à la victoire, au cours de ce meeting, cette année. Mountain Elk à G.-W. Ogle a décroché la bourse Rock Ledge.

WEST HILL GAGNE

L'équipe senior du West Hill High School a défait le Montréal West Hill High School par 4 à 0, hier après-midi, au Loyola.

MONCTON VAINCU

Halifax, 14. — Le Halifax a triomphé du Moncton par 2 à 1, hier soir, dans une joute régulière de la Ligue Senior de hockey des Provinces Maritimes.

WEST HILL TRIOMPHE

L'équipe junior du West Hill High School a infligé une défaite au Westmount High School, par 3 à 1, hier après-midi, au Colisseum.

JOUTES DE DETAIL

North Bay, 14. — Les joutes de détail pour le championnat junior et senior de l'Association de hockey du Nord d'Ontario commenceront cette semaine.

SAUTS EN SKIS

Gordon-W. Dunn, président de l'Association Amateur de Ski du Canada, a nommé Norman Berger, W.-T. Pickering et Emery S.-Pierre, comme juges pour les championnats de ski de la province de Québec qui auront lieu samedi et dimanche au Montreal Ski Club.

A ORIENTAL PARK

La Havane, 14. — Flageolet a vaincu Good Jest par un cou dans la principale course de six furionga, disputés ici au cours de la Journée d'hier.

L'OUEST DU CANADA

Fort William, 14. — Les champions du Manitoba rencontreront ceux de Thunder Bay dans la première série de détail pour le championnat amateur senior de l'Ouest du Canada, tandis que les champions de l'Alberta et de la Saskatchewan se feront face. Les deux gagnants joueront l'un contre l'autre.

EDWARDS CAPITAINE

Phil Edwards, le fameux athlète qui a figuré deux fois sur l'équipe canadienne olympique, a été élu capitaine de l'équipe athlétique de l'Université McGill, hier. Le 31 mars, l'équipe montréalaise se rendra à Toronto. Le lendemain elle participera au tournoi de Hamilton.

SILENCE DES ANGLAIS

Londres, 14. — L'Association de lawn-tennis d'Angleterre a refusé de commenter officiellement l'approbation de l'Association des Etats-Unis d'organiser un tournoi ouvert, mais la Presse Associée a appris qu'aucun règlement ne défend à un joueur qui a joué contre des professionnels de figurer dans le tournoi de Wimbledon.

TENNIS EN AUSTRALIE

Melbourne, Australie, 14. — L'Association de lawn tennis d'Australie permettra à son équipe de la Coupe Davis d'aller participer au tournoi de Wimbledon à condition que les officiers du tournoi paient les dépenses de son équipe qui sera composée de Jack Crawford, Vivian McGrath, Adrian Quist et D.-P. Turnbull.

Le Beaurivage et le Guybourg victorieux

Près de huit cents spectateurs ont été témoins, hier soir, à l'Arèna de l'Académie Rousin, Pointe-aux-Trembles, de l'excellent programme de la Ligue de hockey Amateur de l'Est. Dans la première partie de la soirée le Guybourg a remporté un brillant triomphe sur le Pointe-aux-Trembles, par 4 à 1. Lacombe et McDuff ont compté chacun deux points pour le Guybourg, tandis que Belair a scoré l'unique point du Pointe-aux-Trembles.

Dans la deuxième partie le Beaurivage s'est emparé de la deuxième position en triomphant du club de l'Est par 3 à 2. Leblanc a compté deux points.

Les dernières parties régulières du circuit seront jouées jeudi soir de cette semaine à l'Arèna de l'Académie Rousin. Le Guybourg rencontrera le club de l'Est dans la partie d'ouverture, tandis que le Pointe-aux-Trembles et les Cultivateurs du Nord en viendront aux prises dans la deuxième partie.

Pte-aux-Trembles, 1: Bonin, Massicotte, Maloney, Boulet, A., Boulet, R., Belair, Gendron, Guérin.

Guybourg, 4: S.-Amour, Lacombe, Charlebois, Séguin, Couillard, McDuff, Perrault, Lajeunesse.

Première période

1—Guybourg — Lacombe 9.06

Punitions: Massicotte et Charlebois.

Deuxième période

2—Pte-aux-Trembles — Belair, R. Boulet 9.10
3—Guybourg — McDuff, Charlebois 19.24

Punitions: Charlebois et Massicotte.

Troisième période

4—Guybourg — McDuff, Charlebois 5.58
5—Guybourg — Lacombe 7.32

Punitions: Maloney et Séguin, majeure; McDuff.

Beaurivage, 3: Boldue, Auclair, Perreault, Leblanc, Vinet, Dumais, Alf., Dumais, Alc., Morin, Laionde, Bluteau.

Club de l'Est, 2: Berney, Couture, Perron, M., Leblanc, Art., Thomas, S., Thomas, T., Thibault, Granger, Dandurand, Valois, Trigg.

Première période

1—Beaurivage — Vinet 13.07
2—Beaurivage — Leblanc-Vinet 13.50

Punition: M. Perron.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: Alc. Dumais et M. Perron.

Troisième période

3—Club de l'Est — Dandurand 3.10
4—Club de l'Est — M. Perron 7.35
5—Beaurivage — Leblanc 13.14

Aucune punition.

Arbitres: Bruno Lacerte et Arthur Prince.

	G.	P.	N.	P.	C.	Pt.
Cultiv. du Nord	4	0	3	18	10	11
Beaurivage	2	1	5	16	14	9
Pte-aux-Trembles	2	2	3	17	16	7
Guybourg	2	4	1	14	18	5
Club de l'Est	1	4	2	11	18	4

Les Finlandais remportent les honneurs de la deuxième étape

Ils s'assurent les quatre premières places dans l'étape d'hier après-midi.—Kouccku termine en première position suivi de Jokela, Autio et Hakkarainen.

Frank Hoey sixième

(Dépêche spéciale à la "Presse")

Montebello, Q., 14 février. — A moins de quinze minutes d'intervalle, quatre coureurs du groupe des Finlandais sont arrivés hier après-midi en tête, à la ligne d'arrivée de la seconde étape du marathon de raquettes Corona-Hotscotch.

John Kouccku a franchi les 27 milles séparant Masson de Montebello en 3 heures, 39 minutes et 5 secondes, tandis que Jokela, son compatriote arrivé premier à la fin de l'étape précédente, le suivait à cinq minutes d'intervalle. Autio et Hakkarainen touchèrent peu après la ligne d'arrivée.

Vers la seconde partie de l'étape les trois coureurs Bourassa, Beaudoin et Lambert durent abandonner la course et reporter leurs espérances vers un avenir plus éloigné.

Les concurrents s'élancèrent à dix heures dix-huit, en présence d'une foule de spectateurs, et sous le charme d'une température idéale. Jokela prit bientôt la tête du peloton, suivi de près par Kouccku, les freres Richman et Frank Hoey. On ne les vit pas cependant partir à une aussi vive allure que la veille. Cette étape de 27 milles comprenait une augmentation de distance appréciable sur le parcours de la journée précédente, et les vétérans des courses en raquettes ne pouvaient sans doute oublier la dure tâche qui les attend demain, alors qu'ils devront couvrir 32 milles avant d'atteindre Lachute.

Une vive surprise

John Jokela, a causé une bonne surprise, en terminant au second rang par la faible marge de cinq minutes. Plusieurs de ceux qui l'avaient vu courir la première étape comprenaient qu'il ne pourrait pas soutenir sa belle ardeur de la journée précédente, après avoir abaissé dix-huit milles à une allure aussi rapide.

Jokela menait toujours le groupe en passant à Thurso, un village situé sur le parcours à dix milles du point de départ. Fager, Hoey et Ben Richman, qui suivaient sur ses talons, semblaient déterminés à ne pas lui céder de terrain. Mais Frank et Ben Richman, de même que Fager, prirent une décision contraire subséquemment, et Jokela fut bientôt à une distance appréciable des autres concurrents. Bien qu'il soit parvenu au terme de l'étape cinq minutes et demie après Kouccku, Johnny Jokela conserve le premier rang dans le classement général par une avance de quelque neuf minutes sur son compatriote Kouccku.

Hakkarainen occupe la troisième place et Frank Hoey vient en quatrième, avec neuf minutes de différence. Frank, dont la popularité s'accroît avec chaque nouvelle course en raquettes à laquelle il participe, ne semblait pas des plus en forme pour franchir les vingt-sept milles d'aujourd'hui. Mais loin de l'abattre, l'ambition visible du groupe des Finlandais semble lui infuser une ardeur nouvelle, et il ne serait pas surprenant que le classement ait fort changé après l'étape se terminant à Lachute.

Les vétérans

Les vétérans Phil Granville, Pete Gavuzzi et McNamara semblent former un trio exclusif et se distinguent en prenant exactement le même temps à la seconde, pour couvrir les étapes. Ce fut du moins leur procédé pour celle d'aujourd'hui, procédé qui ne fut qu'une répétition de leur manège d'hier. Les trois coureurs en question ont couvert les 27 milles en quatre heures trente-sept minutes et dix secondes. Pete, qui, comme on le sait, porte les couleurs de Vi-Tone dans le marathon Hot-Scotch, semble garder une allure moyenne qui devrait lui donner une position favorable sur le prochain classement. Le vétéran McNamara connait depuis longtemps l'allure qui lui convient le mieux. Quant à Phil Granville, il cherche des distances.

A. Binette, s'est réservé une part des honneurs de la journée en parvenant au point d'arrivée immédiatement après Frank Hoey. Ben Richman continue de très bien s'en tirer dans son premier marathon professionnel; Sammy, son frère, et lui-même portent bien la distance et ne doutent nullement de conserver l'allure à laquelle ils progressent actuellement. Sammy a couvert l'étape d'aujourd'hui en 4 heures 10, et Ben en 4 heures 08.

Félix Forget occupe la treizième place du classement à date, et semble n'éprouver aucune difficulté à suivre les concurrents de son envergure. Quant à Pit Dufour, de Notre-Dame-du-Lac, il "progresse en silence". Il part à une allure, poursuit de la même manière, pour recommencer de même à l'étape suivante. Voilà un concurrent qui inspire des craintes à plusieurs. Poursuivra-t-il à cette allure.

A Montebello

Les amateurs de Montebello se sont réunis en nombre pour l'arrivée des coureurs de Corona-Hot-Scotch à la fin de la seconde étape. A quelque distance de la ligne d'arrivée, une dépression du terrain voile la route aux yeux de ceux qui, impatients, sur le qui-vive, attendent les coureurs assez hardis pour affronter ces longues étapes. Les coureurs

A SUIVRE SUR LA PAGE 19

W. Cook et Northcott en tête des compteurs de la Ligue Nationale

Le vétéran William (Bill) Cook des Rangers de New York et le jeune Larry Northcott des Maroons de Montréal sont encore cette semaine les meilleurs compteurs de la Ligue Nationale de hockey. Tous deux ont un total de 32 points à leur crédit.

Paul Haynes, du Montréal, est second dans la section canadienne et Bunny Cook des Rangers, occupe le même rang dans la division américaine.

SECTION CANADIENNE

	P.	A.	Pts
Northcott, Montréal	20	12	32
Haynes, Montréal	13	17	30
Gagnon, Canadiens	13	17	30
Jackson, Toronto	8	18	26
Ward, Montréal	15	9	24
Smith, Montréal	10	14	24
Morenz, Canadiens	10	14	24
Joliat, Canadiens	9	14	23
Weiland, Ottawa	9	12	21
Himes, American	12	9	21
H. Kilrea, Ottawa	7	14	21
Sheppard, Americans	12	7	19
Conacher, Montréal	11	8	19
Conacher, Montréal	4	15	19
Trottier, Montréal	8	10	18
Primeau, Toronto	7	11	18
Touhey, Ottawa	8	10	18
Howie, Ottawa	6	9	15
Clancy, Toronto	4	11	15
Lépine, Canadiens	5	10	15
W. Kilrea, Ott.-Mont.	4	10	14
Brydge, American	3	8	11
Forslund, Ottawa	4	6	10
Martin, Americans	3	7	10
Jackson, Americans	4	6	10
Larochelle, Canadiens	4	6	10
Dutkowski, Americans	4	5	9
Wentworth, Montréal	3	6	9
Shields, Ottawa	3	6	9
G. Martin, Canadiens	3	6	9
Phillips, Americans	3	6	9
Starr, Americans	4	4	8
Burke, Canadiens	2	6	8
Thoms, Toronto	3	5	8
S. Martin, Canadiens	3	5	8
Leduc, Canadiens	4	4	8
Giroux, Canadiens	3	4	7
Cox, Ottawa	2	5	7
Filmore, Americans	1	6	7
Horner, Toronto	1	4	5
Carson, Canadiens	2	3	5
Gaudreault, Canadiens	2	3	5
Mondou, Canadiens	1	4	5
Plaxton, Montréal	1	4	5
Darragh, Toronto	1	4	5
Milks, Ottawa	2	3	5
Smith, Ottawa	2	3	5
D. Roche, Ottawa	1	4	5
McKendley, Ottawa	1	4	5
Duguid, Montréal	1	3	4
Bourgeault, Ottawa	1	3	4
Keating, Americans	1	3	4
Adams, Toronto	0	4	4
Wilcox, Montréal	1	2	3
D. Roche, Ottawa	0	3	3
Gallagher, Montréal	1	2	3
Starr, Ottawa	1	2	3
Levinsky, Toronto	1	2	3

DIVISION AMERICAINE

	P.	A.	Pts
W. Cook, Rangers	16	16	32
F. Cook, Rangers	19	10	29
Thompson, Chicago	11	14	25
Boucher, Rangers	9	14	23
Barry, Boston	10	12	22
Stewart, Boston	7	14	21
Dillon, Rangers	8	13	21
Lewis, Détroit	9	11	20
Carson, Détroit	10	9	19
Cook, Chicago	9	10	19
Shore, Boston	8	10	18
Romnes, Chicago	8	10	18
Emms, Détroit	7	11	18
Voss, Rang.-Détroit	7	10	17
Gottselig, Chicago	7	8	15
Somers, Rangers	4	11	15
Sorell, Détroit	7	7	14
Oliver, Boston	7	7	14
Chapnet, Boston	6	8	14
Goodfellow, Détroit	6	8	14
Wiseman, Détroit	6	8	14
Aurie, Détroit	6	8	14
Couture, Chicago	6	8	14
Marsh, Chicago	6	8	14
A. C. Siebert, Rangers	4	9	13
Beattie, Boston	5	8	13
Lamb, Boston	5	8	13
Heximer, Boston	4	9	13
Cummings, Rangers	4	9	13
Johnson, Rangers	5	7	12
Heller, Rangers	5	7	12
Graham, Chicago	5	7	12
Murdoch, Rangers	5	7	12
McFayden, Chicago	4	8	12
Keeling, Rangers	5	6	11
Ripley, Chi.-Boston	4	7	11
Jerwa, Boston	4	7	11
Chapman, Boston	4	7	11
Goldsworthy, Détroit	4	7	11
Buswell, Détroit	4	7	11
Young, Détroit	4	7	11
Gallagher, Détroit	4	7	11
Jenkins, Chicago	4	7	11
Evans, Détroit	4	7	11
E. Seiberi, Rangers	4	7	11
Brennan, Rangers	4	7	11
Owen, Boston	4	7	11
Burch, Boston	4	7	11
MacKenzie, Chicago	4	7	11
Coulter, Chicago	4	7	11

LE CANADIEN VEUT ACHETER BOYD DU PHILADELPHIE

Le Détroit est l'adversaire du Bleu Blanc Rouge, ce soir

Les leaders de la division américaine sont les hôtes du Canadien. — Le club local fait une offre pour Yank Boyd du Philadelphie.

DEUX AUTRES RENCONTRES

Les Red Wings de Détroit seront les adversaires du Canadien ce soir, au Forum, dans l'une des trois parties au programme de la Ligue Nationale de hockey. La rencontre locale opposera donc le leader de la division américaine au dernier club de la section canadienne.

La joute est extrêmement importante pour l'équipe local qui est grandement menacée d'être éliminée des séries éliminatoires de la fin de la saison. Newsy Lalonde a cependant bon espoir de conduire ses protégés à la victoire, et il est tout probable qu'il enverra Gerald Carson sur la première ligne de défense avec Sylvio Mantha. Carson a encore joué une superbe partie contre les Eperviers Noirs, tandis que la tenue de Marty Burke a été bien ordinaire. Johnny Gagnon débutera sur l'aile droite, malgré sa faible tenue à Chicago.

Le Détroit a eu le dessus sur le Bleu Blanc Rouge depuis le début de la saison ayant remporté deux victoires et fait une partie nulle en quatre rencontres avec le Bleu Blanc Rouge. Les Red Wings luttent actuellement pour conserver la tête de la section américaine, et il est certain qu'ils vont se surpasser pour remporter les honneurs du match de ce soir.

Arrivé hier soir de Chicago, l'actif directeur-gérant Léo Dandurand du Canadien a déclaré qu'il avait cherché, mais sans succès, à conclure un échange avec la direction du Chicago. Le gérant Tommy Gorman, des Eperviers Noirs, a, en effet, refusé de céder Lola Couture au Bleu Blanc Rouge en échange de Johnny Gagnon.

Leo Dandurand a ajouté qu'il avait fait une offre pour Yank Boyd, du Philadelphie, et qu'il attend une réponse cet après-midi. Boyd est un ailier droit que les amateurs locaux connaissent fort bien pour l'avoir vu à l'oeuvre avec les Rangers de New-York, il y a deux ans. Le Canadien n'a que jusqu'à demain pour acheter un joueur des lignes mineures ou pour conclure des échanges.

Des les deux autres parties au programme de la soirée dans la N.H.L., les Rangers visitent les Sénateurs à Ottawa et le Boston reçoit le Toronto au Garden.

Amende de $200 à Johnny Gagnon

Léo Dandurand et Joe Cattarinich, les deux propriétaires du Bleu Blanc Rouge, nous ont officiellement annoncé ce midi que Johnny Gagnon avait été condamné à $200 d'amende pour sa piètre tenue lors des joutes contre American, Toronto et Chicago. Ils ont ajouté qu'ils verront à lui imposer une amende encore plus forte s'il ne donne pas satisfaction lors de la joute de ce soir et au cours des parties à venir.

Le Concordia monte en première place

Le Concordia est monté en tête de la Ligue de hockey du Palais de Justice, hier soir, à l'Aréna Mont-Royal, après avoir remporté une dure victoire sur la Commission des Liqueurs par le score de 2 à 1.

Dans la deuxième joute de la soirée, le Bureau d'Enregistrement a infligé une défaite au Greffe de la Paix par le score de 3 à 1.

Dans la troisième période de la première rencontre, Nick Carter et Lecavalier se sont donnés de solides coups de poings, ce qui a déclanché une bataille générale. Les arbitres ont eu toutes les difficultés au monde à séparer les belligérants. Après quoi, ils ont envoyé Carter et Lecavalier à la clôture avec chacun une punition majeure de cinq minutes.

Au cours de la deuxième période de la seconde partie de la soirée, Dufour et Caron en vinrent aux prises et chacun reçut une punition majeure. L'excitation régna ferme chez les nombreux spectateurs. Le jeu qui se déroula sur la glace au cours des deux parties fut excellent.

Ligueurs.—Deniger, Magnan, Lecavalier, Shink, Archambault, Brault, Parent, Lafontaine, Wier, Caron, Gratton, Donnelly.

Concordia.—Aquin, Lavigne, Carter, R. Perron, Michaud, M. Perron, Alarie, Jessop, McConomy, Chares, Cournoyer, McDonagh, Filiatreault.

Première période

Aucun point. Punitions: Magnan, Shink et Lavigne.

Deuxième période

1—Concordia: Charest-R. et M. Perron 7.22
Punitions: Shink et Carter.

Troisième période

2—Liqueurs: Weir-Lecavalier 12.10
3—Concordia: M. Perron-Carter 16.15
Punitions: Gratton, Charest, Lecavalier 5 et Carter 5.

—Greffe.—Richer, Guay, Couturier, E. Longtin, Dufour, Pilon, Hétu, Leclerc, A. Longtin, Murray.

Enregistrement.—Ouellette, Groulx, Richard, Cormier, Watson, Demers, Armand, Pothier, M. Chagnon, R. Chagnon, Provost et Leblanc.

Première période

Enregistrement: M. Chagnon-Demers 7.05
Greffe: Leclerc-E. Longtin 14.00
Aucune punition.

Deuxième période

Enregistrement: Watson-R. Chaguon 18.10
Punitions: Groulx, Dufour 5, Caron 5.

Troisième période

Enregistrement: Armand 9.35
Aucune punition.
Arbitres: Dussault et Lépine.

Au Gymnase Gascon

Le promoteur Kid Lavigne n'est surpassé pour préparer les rencontres de demain soir au Gymnase Gascon, rue Saint-Zotique, près de la rue Saint-André.

Rolland Labrie rencontrera Paul Lebrun dans la finale. Le vainqueur devra prendre deux chutes dans trois.

La semi-finale de 1 heure mettra aux prises Maurice Litchford, très populaire à Verdun, et Paul Gaudette.

John Carochin, se mesurera avec Rémi Fontaine dans un match de 30 minutes.

La rencontre initiale au programme sera de 20 minutes et elle mettra en présence Rolland Brousseau et Sam Chuck.

Un combat de boxe de 6 rondes sera offert aux amateurs. Pour la circonstance Young Fugazzi rencontrera Bob. Colpron.

L'arbitre sera Dan Murray, l'annonceur, H. Maysen et le chronométreur, Adrien Cloutier.

HOCKEY A LANORAIE

Dernièrement le club Hôtel Beaudoin a battu le Contrecoeur par 15 buts à 1, les points furent comptés par L. Hétu, E. Robillard, L. Degrandpré, E. Desrosiers et V. Delisle.

Noms des joueurs:: G. Rettez, A. Robillard, G. Desrosiers, B. Desrosiers, E. Desrosiers, E. Robitaille, L. Hétu, V. Delisle, P. Provencher, J.-E. Boisjoly, L. Degrandpré, chronométreur, M. le vicaire Laporte, entraîneur, A. Therrien; arbitre, Armand Aubry; gérant, Gérard Lippé.

Inf. G. Lippé, Tél. 257, S. 1-3.

LE RESTAURANT COLLIN

Le Restaurant Collin vient d'ajouter une autre victoire à son crédit en triomphant du club Royal du Nord par le score de 3 à 1.

Le Restaurant Collin joue dans la catégorie de 14 à 16 ans et est libre samedi soir. Inf. Camille Dastous, 6761 Garnier ou Lucien Desnoyer, CAl. 8829, de 4 à 6 hrs. seulement.

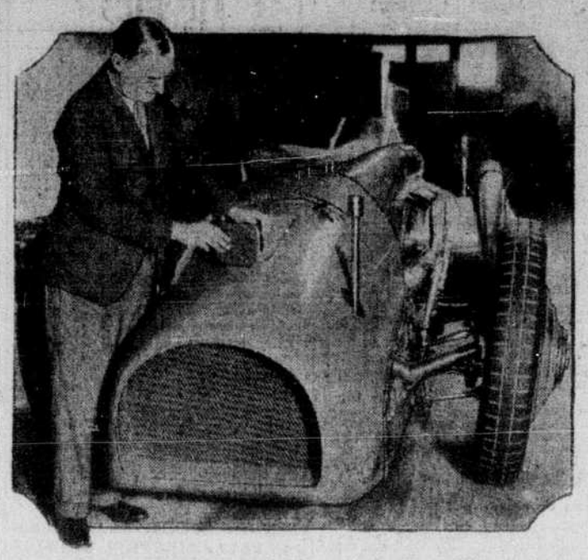
CLUB CHARPENTIER

Ces jours derniers, le club Charpentier a défait le club Notre-Dame des Victoires par 6 à 4, et le club Mont Lasalle par 5 à 1. Ce soir, à 9 hrs, le club Charpentier recevra le club Eddy Drive Yourself au coin des rues Frontenac et St-Catherine. Inf. D. Germain, AM. 6436, entre 1 et 7 hrs.

LE CLUB LEMIRE

Le Restaurant H. Lemire a battu la Pâtisserie St-Denis par 2 à 0 et le Rosemont 4 à 1 et almerait à rencontrer tout club de joueurs de 14 à 16 ans. S'adresser 6289 rue Cartier, R. Desjardins.

LE ROI DE LA VITESSE EN AUTOMOBILE





Sir Malcolm Campbell attend sur la plage de Daytona, Flo., le temps et le moment favorables pour tenter de briser son propre record mondial de vitesse. On le voit posant, dans les deux photos, auprès de sa puissante voiture de course Bluebird. La photo du bas fut prise le 11 février le jour même où il amena le Bluebird sur la plage.

Patinage de fantaisie au grand gala sportif des étudiants, jeudi

Les organisateurs du gala sportif de l'Université de Montréal ont conclu ces jours derniers les derniers arrangements pour agencer un programme d'attractions nombreuses et de haute valeur.

Le public qui se rendra à l'Aréna Mont-Royal, jeudi, le 16 février, pourra admirer la virtuosité de Mlle Réjane Gauthier, l'une des plus élégantes patineuses de fantaisie du Canada dans un numéro spécial.

Un autre numéro qui soulèvera le plus d'enthousiasme parmi l'assistance sera la série de prouesses extraordinaires qu'exécutera M. Daoust, l'un des plus hardis sauteurs du monde entier; M. Daoust sautera jusqu'à douze barils à la fois.

Une autre attraction absolument inédite du gala de l'Université de Montréal sera une partie de crosse en patins, pendant une durée de vingt minutes. A cette occasion, l'équipe de crosse du Mont-St-Louis jouera avec celle de l'Université de Montréal.

La fanfare du Mont-St-Louis fera les frais de la musique au cours de la soirée.

De nombreux trophées et plusieurs coupes seront distribués au cours de la soirée: les trophées Beaubien, Laval, les coupes de l'Association Pharmaceutique de la province de Québec, des H.E.C., de M. Dandurand et du président de l'A.G.E.U.M.

Pour plus amples renseignements, HA. 0530, ou WI. 5720.

Début de ce tournoi indépendant, dimanche

L'assemblée pour le tournoi organisé par MM. Richard Brayley et Paul Giroux afin de trouver un champion indépendant provincial a eu lieu à l'hôtel Mont-Royal, samedi dernier. Vingt clubs ont répondu à l'appel.

La coupe Wainwright sera l'emblème de ce championnat et est donnée par un sportsman bien connu. Sur la proposition de M. Wainwright il a été décidé que les clubs se diviseront en trois groupes: ceux de l'est qui joueront leurs parties à l'Aréna de l'Académie Roussin, ceux du centre et du nord à l'Arena Mont-Royal et ceux de l'ouest au Loyola.

C'est donc dimanche qu'aura lieu l'inauguration de ce tournoi aux endroits ci-haut mentionnés.

Tout club a droit de participer au détail. Il n'est pas trop tard pour ceux qui aimeraient à en faire partie. Ils n'ont qu'à s'adresser à Richard Brayley, WAl. 2978; Paul Giroux, WIl. 5372; ou à M. Wainwright, 170 Ste-Catherine.

Matchs de lutte

GEORGE TRIOMPHE

Buffalo, N.Y., 14.—Ed Don George, le nouveau champion du monde des lutteurs poids lourds, a défendu son titre avec succès hier soir, ici, en battant Jim Browning, de Saint-Louis, dans le match principal. Le match a été arrêté à 11 heures. Les juges ont accordé la victoire à George.

MATCHS DE LUTTE

Buffalo.—Benny Ginsberg, 203, New York, a battu John Spellman, Boston, 204, 13.25; Charlie Strack, 238, New York, a défait Axel Anderson, 236, Milwaukee, 13.49.

New York.—Stanislas Lewis, 240, Los Angeles, a vaincu Nick Lutze, 210, Californie, 39.15; Dick Shikat, 235, Philadelphie, a battu Mike Mazurki, 218, New York, 34.45; Gus Sonnenberg, 205, Boston, a défait Sid Westrich, 225, New York, 17.12; Sam Stein, 204, Newark, a vaincu Lilo Nardi, 220, Italie, 14.02; Paul McLarty, 215, Irlande, a triomphé de Herb Freeman, 236, New York, 22.32; Joe Malcewicz, 202, Utica, N.Y., a battu Irving Halperin, 210, New York, 13.47; Jack Washburn, 228, Boston, a vaincu Bill Middlekauf, 231, Floride, 6.56.

Les Finlandais...

SUITE DE LA PAGE 18

émergent, Kouccku d'abord, puis Jokela, Autio, Hakkarainen, Ben Richman.

Frank Hoey, qui a été dévancé par sa popularité sur la route qu'il doit parcourir, arrive ensuite aux acclamations des spectateurs. Frank ne cesse de regarder ses concurrents finlandais et de sourire d'une manière énigmatique. Il leur cache sans aucun doute une surprise pour les étapes qu'il reste à disputer.

Hoey paraît déterminé à prendre la direction du peloton pour la troisième étape : 32 milles. Si Frank part à la même allure que celle qui l'amena de Hull à Masson, le groupe des Finlandais n'aura qu'à se bien tenir et, surtout, à ne pas faiblir trop tôt. Une fois en train, Hoey ne s'arrête plus. Il poursuit sur le long ruban de route éblouissante avec une ardeur égale, avec une haleine qui semble inépuisable. Rien ne peut alors l'arrêter, que le fil d'arrivée. On lui prédit un magistral succès dans la présente course.

Les nouveaux

Plusieurs nouveaux professionnels, qui ont fait leur entrée dans le Corona-Hot Scotch, sans expérience pratique, ont fait des efforts assez sensationnels au cours de cette dernière étape. Ceux qui se sont vus dans l'obligation d'abandonner la lutte ne l'ont fait qu'après des efforts surhumains pour surmonter la fatigue qui les terrassait. Bourassa parcourut les quatre-cinquièmes de l'étape avant de monter dans un auto, rendu à bout.

Le jeune Beaudoin ne put aller au-delà de Thurso. Il semble toutefois plus déterminé que jamais à se reprendre dans un avenir rapproché.

Gérard Côté, de Saint-Hyacinthe, et qui représente le Dr E. Daigle, de cette ville, s'est rendu à la ligne d'arrivée, plusieurs rangs avant la fin du classement. Côté n'a que dix-huit ans et manque peut-être d'un long et méthodique entraînement. Plusieurs ont toutefois été surpris de constater sa vigueur et sa patience, choses qui font le plus souvent défaut chez les débutants. Côté attire sur lui l'attention des connaisseurs. Il augure bien pour plus tard.

La troisième étape

Les concurrents entreprendront la troisième étape à dix heures, demain avant-midi. Ce sera probablement l'étape des surprises.

TABLEAU No 1

Koucckú	3.39.05
Jokela	3.44.35
Autio	3.47.20
Hakkarainen	3.53.30
B. Richman	4.08.30
Hoey	4.10
Binette	4.10
S. Richman	4.10
Forget	4.19.10
Pager	4.25.10
Ladvala	4.25.10
Gagné	4.34.50
Lemoine	4.36.55
Granville	4.37.10
Payuzzi	4.37.10
McNamara	4.37.10
Pit Dufour	4.46.45
G. Côté	4.48.40
J. B. Collin	5.11.50
Courtemanche	5.26.40
Tremblay	6.20
Partridge	6.30
Richard	9.51.40

TABLEAU No 2

John Jokela	8.33.35
John Koucckú	6.42.55
Invaar Hakkaralnen	6.50.20
Frank Hoey	6.59.50
A. Binette	7.17.20
August Pager	7.33.20
Sam Richman	7.36.30
A. Ladvala	7.37.10
Ben Richman	7.39
Aarto Autio	7.46.20
Jos. Gagné	7.54.20
Hervé Lemoine	7.56.05
Félix Forget	8.06.50
Pit Dufour	8.15
M. B. McNamara	8.18.15
Phil. Granville	8.18.15
Pete Gavuzzi	8.18.15
Gérard Côté	8.37.15
J. B. Collin	8.45.50
Ed. Tremblay	9.33.20
Léo Courtemanche	10.01.20
Partridge	10.09.05
Paul Richard	10.32.25

Snooker au Central

Lundi dernier, soit lieu l'ouverture du tournoi amateur pour le championnat de la province de Québec. Les vainqueurs de la semaine furent: Carbonneau, Bouchard, Bowman, Raffa et Ross. Pour cette semaine, la direction du Central a mis au programme les joueurs, suivants: Ce soir, à 7.45: M. Depalmo vs E. Monette; mardi, J. Dell vs Mandeville; mercredi, G. Lortie vs P. Lapointe; jeudi, R. Labelle vs H. Hébert; vendredi, A. Lapointe vs A. Brown.

Concours de "life pool" après chaque partie.

Tous les vendredis soirs, la Salle Centrale donne $10 en prix pour tournoi de petites quilles. Quatre parties sont jouées par chaque quilleur.

CLUB DUCHARME

Le club Ducharme auparavant Berthiaume n'a pas encore été défait cette saison en 12 parties jouées. Il aimerait à rencontrer tout bon club de joueurs de 13 à 15 ans. Il joue le soir ou le dimanche. Informations, John Di Cola, DU. 0374.

NUMEROS DES JOUEURS POUR LA JOUTE DETROIT-CANADIEN

CANADIEN		DETROIT
1—Hainsworth	buts	Roach— 1
2—S. Mantha	défense	Young— 2
3—Burke	défense	Evans—14
7—Morenz	centre	Voss—16
14—Gagnon	aile	Wiseman— 8
4—Joliat	aile	Lewis— 4

Substituts du Canadien: 5—Hart; 6—Harrington; 8—Leduc; 9—Lépine; 10—Larochelle; 11—G. Carson; 12—G. Mantha; 16—Giroux.

Substituts du Détroit: 3—Gallagher; 5—Goodfellow; 6—Aurie; 7—Hay; 9—F. Carson; 10—Sorrell; 11—Emms; 12—Buswell; 15—Moffatt; 17—Goldsworthy.

Arbitre: Stewart. **Juge du jeu:** Sauvé.

Sylvestre, Cofsky et Mlle Irène Cauchon triomphent dans les courses en patins

Près de cinq mille enthousiastes du sport de la course en patins ont été témoins, dimanche au Parc Lafontaine, de l'intéressant programme organisé par l'Association des patineurs amateurs de l'est de Montréal. Mlle Hélène Tracey, reine du sport de la raquette, était l'hôte d'honneur de la Nouvelle Association du patin et encourage par sa présence nos jeunes artistes.

Chez les séniors, Léopold Sylvestre, arborant les couleurs olympiques remporta les honneurs de l'après-midi en demeurant invincible, gagnant ses trois courses. Chez les intermédiaires, Jean Cofsky, triompha de Fernand Pelletier par une faible marge. Chez les patineuses, Mlle Cauchon a prouvé qu'elle avait l'étoffe d'une championne en parcourant le 220 verges dans un temps remarquable. Le bureau de direction a mené à bonne fin le contrôle des courses à la grande satisfaction du public qui a applaudi aux exploits de nos amateurs de vitesse sur patins. Emile Santerre, chez les séniors, représentant du Club Desrosiers, a fait excellente figure; il a pris part samedi après-midi au championnat du monde à la raquette, se classant troisième dans la course du mille junior. Les clubs Quillocot, Desrosiers et Hamel se sont partagés les honneurs de l'après-midi.

Arbitre en chef: Z. P. S.-Marie.

Juges à l'arrivée: Evariste Pelletier, L.-B. Jennett, Herménégilde Santerre, Ern. Métivier et Jack Speak.

Chronométreurs: J.-A. Forest, Ls.-P. Marcoux et Alex. Sims.

Marqueur: Roméo Dorval.

Commis des courses: Albert Desrosiers, Louis Quillicot et Jimmy Marchand.

Juge au départ: Joseph Pelletier.

Juges du parcours: Yvon Champagne, Oscar Mayrand, Alfred Sylvestre et Lucien Santerre.

Annonceur: J.-M.-A. Leclerc.

Puis il y eut réception dans la salle du nouveau chalet du Parc Lafontaine, mise à la disposition de l'Association des patineurs par Armand-P. Giroux, surintendant des terrains de jeux du Parc Lafontaine. La réception eut lieu sous la présidence d'Evariste Pelletier qui remercia Mlle Hélène Tracey d'avoir bien voulu, par sa présence, rehausser l'éclat de cette belle fête sportive. Il remercia aussi les officiers de l'Association ainsi que tous les athlètes qui ont participé au succès des courses en patins. Ernest Métivier, après avoir félicité nos coureurs locaux, a promis sa coopération à l'Association. Plusieurs coupes et autres prix ont été promis par les sportsmen suivants : J.-A. Forest, Léon Gauthier et Ernest Métivier. Adressèrent aussi la parole: Joseph Pelletier, Albert Desrosiers, Louis Quillicot, Louis Philippe Marcoux, Léon Gauthier, J.-A. Forest, M. Magnan, Mlle Hélène Tracey et Roméo Dorval, secrétaire de l'Association. L'assemblée prit fin au milieu d'un grand enthousiasme.

Résultats des courses en patins :

1.—Hommes, séniors, contre la montre, 220 verges : 1. Léopold Sylvestre, 21 2-5 sec.; 2. Emile Santerre, 21 4-5 sec.; Maurice Daoust, 22 sec.; Charlemagne Léveillé, 22 sec.; George Robson, 22 2-5 sec.

2.—Filles, séniors, contre la montre, 220 verges: 1. Irène Cauchon, 24 1-5 sec.; 2. Flore Léveillé, 25 sec.; 3 Gisèle Payette, 26 sec.; 4. Lucille Payette, 26 sec.; 5. Yvette Fournier, 29 sec.

3.—Garçons, en dessous de 18 ans, 440 verges : 1. Jean Cofsky; 2. Fernand Pelletier; 3. M. Bourdeau; 4. Armand Brodeur; 5. Z. Rhéaume. Temps, 42 4-5 sec.

4.—Filles, en dessous 18 ans, 440 verges : 1. Georgette Daoust; 2. Yvette Fournier. Temps, 53 sec.

5.—Garçons, en dessous de 16 ans, 220 verges : 1. Claude Lafortune; 2. François Brodeur. Temps, 30 sec.

6.—Filles, en dessous de 18 ans, 220 verges : 1. R. Fournier; 2. Gertrude Duval; 3. Gabrielle Vachon. Temps, 30 sec.

7.—Filles, séniors, un mille : 1. Flore Léveillé; 2. Gisèle Payette; 3. Lucille Payette. Temps, 3 min. 27 sec.

8.—Hommes, séniors, un mille : 1. Léopold Sylvestre; 2. Fernand Pelletier; 3. Emile Santerre; 4. Georges Robson; 5. Charlemagne Léveillé. Temps, 3 min. 15 sec.

9.—Garçons, en dessous de 16 ans, un mille : 1. M. Bourdeau; 2. Armand Brodeur. Temps, 3 min. 23 3-5 sec.

10.—Course d'éliminations : 1. Léopold Sylvestre; 2. Emile Santerre; 3. Jean Cofsky; 4. eGorges Robson; 5. Jean Champagne.

Course spéciale, 1440 verges : 1. Georges-Daniel Blondin, 68 ans. Temps, 34 3-5 sec.

A l'Aréna, ce soir

Ce soir, aura lieu à l'Arena Mont-Royal la première joute éliminatoire pour le championnat de la Ligue Indépendante. Cette rencontre mettra aux prises le Medico Dental et les Elms.

Tous deux sur un pied d'égalité pour la troisième position, ces équipes se livreront une lutte acharnée afin de s'assurer le privilège de rencontrer le N. D. G. Tennis qui a terminé la saison régulière en seconde place.

La rencontre commencera à 9 heures.

VICTOIRE DU RED STAR

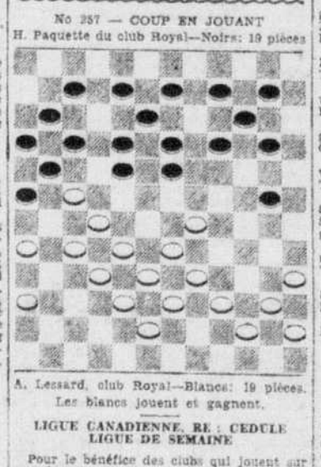
Dimanche, le 5 février, le club de hockey Red Star a vaincu le Turner par 3 à 0. Les étoiles de la joute furent Léopold Paquin, P. Bégin et Gérard Lesage. Mardi dernier, il battait le Daigneault Electric par 3 à 0. Se sont distingués, le jeune gardien de buts Gérard Lesage, J. Saint-Jean, qui compta 2 points et L. Tessier, qui enregistra l'autre. Dimanche dernier, il battait le club A.-A. Desroches par 1 à 0. Léopold Paquin fut le héros de la joute en comptant l'unique point qui donna la victoire à son club. Etant libre ce soir, le club lance un défi à toute équipe de 16 à 18 ans, Canada, Desjardins, Prince et Boudrias, préférés. Inf. H. Lesage, CHrtier 7992, entre 6 et 7 heures.

LE JEU DE DAMES

UN PROBLEME PAR JOUE — 24me série

No 257 — COUP EN JOUANT

H. Paquette du club Royal—Noirs: 19 pièces



A. Lessard, club Royal—Blancs: 19 pièces.

Les blancs jouent et gagnent.

LIGUE CANADIENNE, RE : CEDULE LIGUE DE SEMAINE

Pour le bénéfice des clubs qui jouent sur semaine, au cas où le pairage ne paraîtrait pas en temps pour le mercredi, les capitaines de cette classe sont priés de voir à afficher le balance de la cédule paraissant aujourd'hui et doivent se faire un devoir de conduire leurs hommes dans les clubs receveurs, ou bien notifier soit le club visiteur ou le publiciste intérimaire, au cas où no joutes ne pourraient avoir lieu le soir même, ceci causera moins d'ennuis aux intéressés qui se dévouent pour faire parâitre les rapports sur les journaux ainsi que l'enregistrement du statisticien.—R.-G.

BALANCE DE LA CEDULE

13 FEVRIER

St-Marc	Préfontaine
Laurier au repos.	Roxy (députés)
Roxy (échevins)	Royal
Dollard	

22 FEVRIER

Roxy (députés)	St-Marc
Préfontaine	Roxy (échevins)
Laurier	Royal
Dollard au repos.	

1 MARS

Roxy (échevins)	Laurier
Royal	Préfontaine
St-Marc	Roxy (députés)
Dollard au repos.	

8 MARS

Roxy (députés)	Dollard
Préfontaine	St-Marc
Laurier	Roxy (échevins)
Royal au repos.	

15 MARS

Roxy (députés)	Roxy (échevins)
Dollard	Préfontaine
Royal	St-Marc
Laurier au repos.	

22 MARS

Roxy (échevins)	Royal
Préfontaine	Roxy (députés)
Dollard	Laurier
St-Marc au repos.	

29 MARS

St-Marc	Roxy (échevins)
Royal	Dollard
Laurier	Préfontaine
Roxy (députés) au repos.	

5 AVRIL

Préfontaine	Royal
Dollard	St-Marc
Laurier	Roxy (députés)
Roxy (échevins) au repos.	

12 AVRIL

Roxy (échevins)	Laurier
St-Marc	Roxy (députés)
Dollard	Royal
Préfontaine au repos.	

Nous donnons ci-dessous le rapport des clubs qui ont joué le 8 février :

Roxy (députés), 4½; Laurier, 1½; députés, R. Raulcot, 1; P. Carrières, 1; R. Gagnon, ½; P. Soulières, 1; L. Prédette, 1; L. Raymond, 0. Total, 4½. Laurier : J. Chartrand, 0; J. Destrempes, 0; V. Caron, ½ G. Geoffrion, 0; A. Gagné, 0; P. Gagné, 1. Total : 1½. Furent les juges : MM. Dansereau et V. Séguin.

Dollard, 3, Roxy (échevins), 3; Dollard : L. Potsaon, ½; N. Beauchamp, ½; E. Rousseau, 0; H. Héroux, ½; P. Délorme, 1; G. Janson, ½. Total 3. Roxy (échevins), H. Houde, ½; R. Dagenais, ½; M. Morin, 1; R. Raymond, ½; B. Laplerre, 0; R. Rochon, ½. Total : 3. Les juges étaient MM. Gauvreau et Morin.—R.-G.

M. BRUNO DESFOSSES



Il nous fait plaisir d'avoir l'avantage de présenter à nos lecteurs un jeune et enthousiaste de la Ligue du Jeu de Dames Canadien Inc., M. Bruno Desfossés.

Quoique nouveau dans l'organisation des joueurs de dames, M. Desfossés s'est, en très peu de temps, tracé un chemin parmi nombre d'amateurs, et ses grands talents lui ont valu la confiance des membres du club Laurier, puisqu'ils l'ont choisis comme secrétaire archiviste. D'autant plus que, il était difficile de faire un meilleur choix, car quiconque connaît M. Desfossés s'apperçoit vivement qu'il est tout à fait qualifié pour faire un futur officier de Ligue.

M. Desfossés est le type gentil, aimable, courtois de première force. Ses connaissances classiques le place en lumière, et il est toujours agréable de discuter avec lui, car il possède une délicatesse remarquable pour ses adversaires, quoiqu'il n'est pas fervent de la discussion. Il est bien bon de le conserver, car il fait honneur à tout son groupe.—L. G.

Dates des séries de détail pour les championnats de la province

M. Alphonse Tharien, secrétaire de la Quebec Amateur Hockey Association, nous communique les dates des séries de détail pour les championnats de la province:

JUNIOR

17 février 1—Québec au Lac S.-Jean.
26 février 2—Verdun Ligue Junior Montréal.
28 février 3—J.A.H.A. Sherbrooke.
4—Gagnant No 2 Gagnant No 1.
5—Gagnant No 3 Gagnant No 4.

INTERMEDIAIRE B

19 février 1—Lake Shore Comté de Vaudreuil, Aréna Mt-Royal.
19 février 2—Park Extension, Verdun, Aréna Mt-Royal.
20 février 3—Laurentide West-End, Loyola.
22 février 4—Gagnant No 1 Gagnant No 2.
24 février 5—Gagnant No 3 Gagnant No 4.

INTERMEDIAIRE A

17 février 1—Lac S.-Jean à Québec.
19 février Québec à Lac St-Jean.
20 février 2—Sherbrooke à Montréal. Aréna Mt-Royal.
23 février Montréal à Sherbrooke.
22 février 3—La Tuque à Gagnant No 1
26 février Gagnant No 1 La Tuque
4—Gagnant No 2 Gagnant No 3
Gagnant No 3 Gagnant No 2.

SENIOR

3 mars—Mont-Royal au Forum.
5 mars—Forum à Mt-Royal.
INTERMEDIAIRE vs SENIOR
Finale—Dans la semaine du 5 mars au 12 mars.

La Raquette

LE NATIONAL

Ce soir, grande sortie en raquettes à la montagne. Départ, coin de la rue Mont-Royal et de l'avenue du Parc, à 8.30. Les membres des deux sections sont priés d'être aussi nombreux que possible. Cette sortie sera sous la présidence de Mlle M. Couture, directrice du club.

LE MONTAGNARD

Dimanche matin, les membres du club de Raquetteurs "Le Montagnard" au nombre de vingt-cinq, avaient endossé le costume pour prendre part à la sortie à l'Ile Bizard, sous la présidence de notre gai luron Albert Dufort. La température était vraiment idéale pour la raquette; la neige étincelait sous un soleil brillant.

Les membres furent chaleureusement reçus à la "Villa de mes Petite Fils" par notre bon ami, M. Israël Meunier, membre du club et propriétaire de l'hôtel Carterville, ainsi que par son fils Rodolphe. A l'arrivée, après les souhaits de cordiale bienvenue de la part de M. Israël Meunier, l'orchestre du club, sous l'habile direction des Frères Pageau, se fit entendre dans des marches appropriées. Cette sortie marquait la rénovation de la pendaison de la crémaillère, et après un frugal repas, il y eut un concert par l'orchestre ainsi que plusieurs numéros de chant par quelques membres du club, étant entre autres comme soliste: M. le Dr L. C. Geoffrion, et M. Albert Dufort. M. J. Gagné, violoniste se fit aussi applaudir. Plusieurs disques furent présentés et, M. Edmond Lefrançois, le trésorier du club, remercia en termes choisis, M. Israël Meunier pour sa généreuse hospitalité. Etaient présents à cette sortie MM. Augustin Comte et J. A. Lecours tous deux membres à vie et fondateurs du club, H. Pageau, H. Desjardins, A. Poupier, Dr Lucien G. Geoffrion, Dr Albert Lefrançois, Fred. Forgues, C. Archambault, Leo. Goudron, A. Goudron, F. Rochon, A. Panneton, A. Lamoureux, R. Pageau, R. Deschambault, M. Lahaie, J. Gagné, J.-H. Desjardins, Donat Lefebvre, président du club, Albert Dufort, Rodolphe Meunier, Israël Meunier et Edmond Lefrançois.

On rappelle aux membres ainsi qu'à tous les amis le bal annuel du club à l'occasion de la célébration du 38ième anniversaire de sa fondation, lequel aura lieu mercredi, 15 février 1933, à la Salle Lafontaine, 460 rue Sherbrooke Est, à neuf heures p.m.

La reine des sports du nord à cette mascarade



L'échevin J.-A.-Léo Papineau

Une grande mascarade aura lieu au Parc Jarry dimanche le 19 février à 2 h. 30 p.m. Les dernières nouvelles réjouiront tous les intéressés. L'organisation s'est assuré le précieux concours de la reine des sports du nord, Mlle Gertrude Hernier. Elle assistera au défilé et avec les juges dont nous publierons les noms bientôt elle donnera son appréciation des divers costumes. M. J.-A.-Léo Papineau, échevin du quartier Villeray, présidera cette fête magnifique qui marquera une étape importante dans les annales sportives du nord de Montréal.

Déjà les cadeaux s'alignent dans la vitrine de M. Lucien Poirier, 427 rue Jarry, un des organisateurs. Tous les concurrents peuvent admirer les prix qui seront décernés à cette occasion aux heureux gagnants. L'organisation, aux dernières nouvelles, nous informe qu'il y aura des prix de présence ainsi qu'un cadeau-souvenir pour chaque visiteur en costume de mascarade. Qu'on ne le dise! Les concurrents devront donner leur nom à 2 h. p.m. précises, avant le défilé. Pour informations, s'adresser à M. Lucien Poirier, 427 rue Jarry, Calumet 9332 ou à MM. Eugène Picard et Alphonse Loiselle de la "Presse", Harbour 1261.

AU NATIONAL

Ce soir, six élèves de Lucien Cédilot passeront devant T. Ross, secrétaire honoraire de la Royal Life Saving Society et E. Simard, secrétaire, leurs examens de sauvetage. Les aspirants ont pratiqué ferme depuis un mois et ils se croient en état d'obtenir leur diplôme.

Les examens de sauvetage seront suivis d'une partie de polo aquatique.

Van Wurden bat Shura Levluck

Il prend deux chutes sur lui dans un match mouvementé hier soir.

CYCLONE MITCHELL

Une très nombreuse foule d'amateurs de lutte a vu les rencontres d'hier soir à l'International. Elle a vu avec satisfaction Carl Van Wurden triompher de Shura Levluck dans un deux dans trois à finir intéressant et très rude. Wurden n'a pas l'habitude d'y aller par des tactiques reprehensibles mais devant un adversaire aussi rude que Levluck il dut changer de mode d'action et lui rendre son change. Levluck prit la première chute en 30 minutes avec une ceinture et un écrasement; Van Wurden, plus fort dans le second engagement, prit l'offensive et après 25 minutes finit par coller les épaules de son adversaire avec une torsion de bras et un arrachement de bras.

Dans la troisième phase de la lutte, la plus rude, les deux lutteurs ne se ménagèrent aucunement des coups de poings et de coude, les rabbit-punchs, etc. Van Wurden paraissait avoir repris le dessus pour tout de bon et mettait les choses à la gulpe. Après sept minutes il finit par prendre la chute finale avec son tour favori, le tour de l'aéroplane.

MASSE ABANDONNE

Dans une autre rencontre annoncée comme finale, René Angrignon a pris une chute en 27 minutes sur Roméo Masse et ce dernier ne put continuer après quelques minutes de repos. Angrignon s'était engagé à renverser deux fois Masse en une heure. Il gagne le match de même. Le vainqueur se montra habile et plus fort que son adversaire en dépit du courage de Masse.

Dans une intéressante préliminaire, Arthur Proulx a triomphé de Nick Marra sur décision de l'arbitre Jimmy McKimmie après les trente minutes du match. Proulx se montra moins rude et plus loyal que son rival. Il fut aussi le meilleur lutteur et le plus habile des deux. Marra essaya vainement de lui porter le coup de bélier. Il ne put jamais le réussir et Proulx finit toujours par le renverser par-dessus lui. Il méritait bien la décision de l'arbitre.

MITCHELL VAINQUEUR

Cyclone Mitchell a gagné le combat royal à la fin de la soirée et la foule l'a ovationné. Cette attraction qui en est sûrement une par son originalité comme par le fou-rire qu'elle provoque, a duré une bonne demi-heure mais le public s'en est bien amusé que le temps lui parut beaucoup plus court.

Sam Chuck, l'un des combattants, fut le premier à être éliminé. Bill O'Brien fut le seconde victime et Young Sonnenberg restant seul en scène avec Cyclone Mitchell, ce fut le feu de belles passes de toutes sortes. Finalement, après 7 minutes, Mitchell attrapa Sonnenberg dans le creux de l'estomac avec un coup de bélier et ce fut le fin de l'engagement mouvementé qui venait d'avoir lieu.

Mlle Hélène Tracey, hôte des Dames Boucanier

Vendeurs! La petite annonce dans la "Presse" est l'intermédiaire préféré entre des milliers de vendeurs et d'acheteurs

CLASSIFICATION ET TARIF

Accordeurs de pianos... 37
Achats de créances... 93
Accessoires d'autos... 19
Adoption... 38
A échanger... 94
Agences demandées... 6
Agents demandés... 5
A louer... 17
Ameublements... 77
Animaux... 69
Agences de Placement 7A
Appartements à louer... 15
Appartements à vendre 109
Appts demandés... 14
Appts meublés à louer... 16
Argent à prêter... 98
Argent demandé... 97
Argenterie, nickel... 39
Articles de ménage... 78
Articles de sport... 76
Associés demandés... 4
Autos-Camions... 72
Autos à louer... 71
Autos à vendre... 71
Autos demandées... 74
Aux malades... 40
A vendre, divers... 78
A vendre ou échanger 94
A vendre ou à louer 95
Aviation 41A
Avis de responsabilité 41
Bateaux et Engins... 42A
Bicycles, Motocyclettes... 79
Bijouteries... 42
Blanchissage... 0
Bois et charbon... 80
Boutons, pliage... 43
Brevets... 44
Broderies... 72A
Bureaux à l'huile... 72B
Buanderies... 45
Bureaux à louer... 18
Cadres et Miroirs... 45
Calendriers... 47
Camionnage... 48
Cartes postales... 49
Chambres à louer... 19
Chambres demandées... 20
Chambres et pension... 21
Cha. et pension dem... 22
Cha. pension d'enfants 23
Chambre pension d'été 24
Cha. pens. d'été dem 25
Change pour change... 53
Chevaux et voitures... 81
Coiffeuse... 11
Collection... 51
Commerce à vendre... 82
Cottages à louer... 26
Cottages à vendre... 103
Cottages demandés... 101
Cours, femmes, filles... 10A
Co-Associé demandé... 6A
Démolisseurs... 53
Disparus... 54
Divers... 55
Echanges, divers... 56
Ecoles de métiers... 9
Effets bureau, ménage 33
Elèves demandés... 3
Electrolyse... 57
Entrepreneurs... 83
Emmagasinages... 58
Extermination vermine 55A
Faillites... 51A
Femmes, filles demand. 10
Fermes d'élevage... 12A
Formation de société... 59
Fourrures... 84
Garages à louer... 27
Gramophones... 85
Hom., Garçons dem... 8
Hôpital de convales... 60
Horlogerie privée... 61
Hôtels et Voyageurs. 60A
Informations... 81
Instruments de musique 86
Leçons demandées... 4
Machineries... 87
Magasins à louer... 30
Maisons à louer... 28
Maison chauffée à louer 27A
Maisons à vendre... 104
Mais. camps à louer... 31
Mais. camp demandée 105
Maisons demandées... 103
Mais. meublées à louer 29
Manufactures à louer. 32
Matériaux de const... 88
Moteurs et Yachts... 89
Objets perdus... 62
Objets trouvés... 63
Occasions d'affaires... 107
Oeufs et volailles... 90
On demande à acheter 65
On demande à louer... 18
Pension, chasse... 36
Peintures... 90A
Produits de beauté... 63A
Professeurs... 64
Professeur demandé fem. 2
Position demand. hom. 1
Profession... 114
Propriété com. à vendre 108
Radios... 91
Remboursage... 66
Réglements dettes... 99
Réparations... 66
Résidences d'été dem. 24
Salle à louer... 35
Service domestique... 12
Suggestions... 74A
Terrains à vendre... 110
Terrains à louer... 108
Terrains demandés... 109
Terres à vendre... 112
Terres à louer... 111
Tefres demandées... 111
Transports... 67
Vêtements... 92

FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, NAISSANCES, REMERCIEMENTS, OFFRANDES DE MESSES, DE FLEURS, DE SYMPATHIE; BOUQUETS SPIRITUELS, INHUMATIONS, SERVICES ANNIVERSAIRES, IN MEMORIAM — 3 centins par mot avec minimum de $1.60 par insertion.

AVIS DE DECES, 2 centins par mot avec minimum de 80c par insertion.
Pour autres détails, voir colonnes de ces avis, dans une autre page.

EMPLOIS DEMANDES, 3 centins par mot avec minimum de 36c ou 12 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES, 3 centins par mot avec minimum de 48c ou de quinze mots par insertion.

EN-TETES EN NOIR, $1.00 par insertion pour une ligne en caractère gothique 9 points (24 points à la ligne). L'annonce elle-même 3 centins du mot.

La remise, par lettre recommandée, mandat de poste ou mandat d'express, doit accompagner toute annonce expédiée par malle. Toute remise par chèque doit être faite payable au pair à Montréal.

Montréal, 9 juin 1932. la "Presse"

DEMANDES

0 BLANCHISSAGE, TAPISSAGE

A PRIX REDUITS, peinture, blanchissage, tapissage, ouvrage garanti. Harbour 9748. 0—

PLATRIER demande ouvrage blanchissage, graftex, ciment. Prix bas et ouvrage garanti. S'ad. CAl 8482J. 9—98-4

1 POSITION DEMANDEE HOM.

CHAUFFEUR 5 ans expérience, char privé ou camion, références. 864 Moreau. 1—

COUPLE sans enfants, bilingue, prendrait conciergerie. Téléphone CAlumet 4236; demeurait bonnes références. 1—

LETTRAGE de toutes sortes, imitation sur bois et marbre, enseignes, décoration et tout travail en peinture. Aussi plafonds et murs. Appeler AMherst 2681. 1—

2 POSITION DEMANDEE FEM.

BONNE FILLE campagne désire position maison privée, expérience, références. CA. 1567w. 2—

BONNE fille d'expérience, ouvrage général, maison privée. York 1707W. 2—

DAME désire lavages et repassages humides ou secs. 523 Ontario Est. HArbour 9349, buanderie à la main. 3—

DAME de confiance demande ouvrage maison privée, références. AMherst 3888. 2—

DAME 40 ans, honnête, désire position pour personne, avec ou sans enfants. DUp. 7274. 2—

FEMME de journée, expérience, lavages, ménages. 1.50. HArbour 5021. 2—

FEMME honnête demande ouvrage à la journée. CA. 8269. 2—

FILLE, campagne honnête désire position dans maison privée. Dupont 6716. 2—

FILLE couchant chez elle, désire emploi, aussi femme de journée. CRescent 8470. 2—

FILLE campagne, 25 ans, bonnes références, Westmount, cuisinière ou générale. LAncaster 1968. 2—

FILLE campagne ayant suivi cour artculinaire, désire position culinaire ou ouvrage général. Fitz. 1510. 2—

FILLE de campagne, honnête, désire position dans maison privée. CHer. 4401. 9—

FILLE AGEE demande position dans maison privée, références. FRontenac 7122. 9—

FILLE honnête désire position maison privée, références. DOl. 1918. 2—

FILLE campagne, demande position, bonnes références. DO. 6854. 2—

FILLE de campagne désire position dans maison privée, références, téléphone FRontenac 3297. 2—

GARDE-MALADE, graduée désire cas privés ou position permanente. AMherst 3741. 3—

GARDE-MALADE prendra soin invalide, ou cas privé modéré. DU. 3971. 3—

GARDE-MALADE prendra soin invalide ou enfant, ménagère. BE. 1401. 2—

JEUNE FILLE, bonne éducation, bonne instruction, parle les deux langues, désire position dans maison privée. Pas d'enfants si possible. BElair 3868. 9—

JEUNE FILLE honnête, désire position, maison privée. HArbour 1417. 2—

JEUNE FILLE demande ouvrage de bureau dans manufacture de chaussures. Références et expérience fournies. Tél. CAl. 5289. 2—100-3

JEUNE VEUVE demande position dans maison privée. CHerrier 2358. 5—

3 ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, arithmétique, comptabilité, leçons privées. Succès assuré. Prix modérés. 3476 St-Denis. HArb. 1805. 3—2,4,6,7,9,11,13,14,16,18,20,21,23,25,27,28

ANGLAIS sans livres, sténographie bilingue en 14 leçons, claviographie, comptabilité, leçons du soir. Professeurs spécialisés. 3473 St-Denis. LA. 3927. 3—17,18

CONVERSATION anglaise, cours individuel, cours par groupes ou cours à domicile. Je garantis que vous parlerez anglais en très peu de temps, si vous suivez un de ces trois cours. G. Mailly, 4360 Parthenais FRontenac 5868. 3—79-n-b

DEMOISELLE d'expérience donne cours classique et commercial strictement privés. Français, anglais, sténographie bilingue, 3 mois; dactylographie, comptabilité, conversation anglaise, méthode rapide. Attention particulière élèves arriérés. Préparation aux examens, jour, soir, 785 Mont-Royal Est, coin St-Hubert. 3—90-14

MUSIQUE populaire pour piano enseignée par méthode moderne à bas prix spéciaux. Progrès rapide garanti. Brochurette et démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire. Marquette 4966. 3—63-m.j.s

PROFESSEUR René Savoie, L.C., L.E., B.A., B.S.A., breveté cours classique, commercial, 1448 ouest, Sherbrooke. PLateau 6717. 3—70-j.m.M.J.V.

4 LEÇONS DEMANDEES

ANGLAIS bien éloquo désire échanger leçons de conversations avec Français de bonne éducation. Case 375 La Presse. 4—

5 AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour vendre ampoules électriques, lampes Best garanties. Best Electric Co., HArbour 1955. 5—

EASYSHAVE, la crème à barbe sans blaireau par excellence du Canada, facile à vendre, bonne commission, territoire exclusif. Ecrire à Easyshave Limited, Toronto. 5—100-6

VENDEURS de première classe pour la ville, commission. A. Pilon, 5034 Garnier. 5—

6 AGENCES DEMANDEES

BONNES agences demandées, en épicerie seulement, par Compagnie ayant 6 voyageurs. Casier 370 La Presse. 6—

7 ASSOCIES DEMANDES

BON MECANICIEN pour garage général, jour et nuit, avec petit capital. Après 7 hres, 1975 Dorion. 7—

HOMME demandé avec $6.00, sans position année, voyagera avec gérant, invention nouvelle, argent garanti, gros profits, bon salaire. 4307 Garnier. 7—

JEUNE HOMME avec 300 dollars pour manufacture. Bonne proposition. 29 St-Jacques Est, bureau 4. 7—

MENUISIER avec $300, capital, pour réaliser contrat et invention, gros profits. Adresser 6000 Papineau. 7—

8 HOMMES, GARÇONS DEM.

AVIS

En répondant à ces annonces, veuillez ne pas envoyer l'original de vos lettres de recommandations, mais simplement une copie. 8—258-n

COUTURIER immédiatement, de 3 à 4 ans d'expérience, 1220 Ste-Catherine Ouest. 8—

FILLES, garçons demandés pour troupe vaudeville, de tous genres. Adresser 2682 St-Patrick, soir, 7 à 9. 8—

GARÇON aver bicyclette demandé pour les heures de livraison, cinq à onze. Salaire trois dollars. 5314 Chemin Reine-Marie. 8—

HOMMES avec ou sans expérience de ventes pour travailler ici à la ville avec gérant. S'ad. à 0465 Durocher, mercredi après 9.30 a.m. 8—

150 HOMMES actifs demandés comme solliciteur, travail facile, intéressant. Bonne rémunération. 1410 Panet, 1er étage. 8—

HOMME demandé avec 400.00. Possession immédiate, argent garanti. 1562 Dorchester Est. 8—101-2

HOMMES, filles, demandés, pour sollicitation à domicile dans photographie, adresser entre 4 et 6 hrs. Beauregard, 1328 Mont-Royal Est. 8—

MAISON importante de vernis et peinture demande un bon vendeur bilingue connaissant bien les institutions religieuses sur l'île de Montréal. Adressez-vous à casier No 349 La Presse, en mentionnant vos qualifications. 8—99-3h

MEDECINE, dentistes, collaborez à entreprise médicale sans revenus. Aucun capital demandé. Casier 373 La Presse. 8—

NOUS pouvons employer plus de vendeurs — des hommes qui ont été bons vendeurs d'immeubles. Service d'agence d'annonces, machines à additionner, claviographes. Ne doivent pas être âgés de plus de 40 ans. Donnez-nous votre record de ventes, référence et numéro de téléphone. B. P. 805, Montréal. 8—

ON DEMANDE vendeur avec expérience dans les pâtisseries, cassier et commissaires, références. Purity Bakery, 2760 E.-Hubert. 8—101-2

OPERATEURS et finisseurs de pantalons demandés, emploi continu, bon salaire. Libenstein & Davis, 1485, rue Bleury, chambre 207. 8—

PERSONNE confiante, adroite, ouvrage général, devra s'intéresser dans club touristique licencié aux Laurentides, aussi meublotier et homme avec automobile, position à personnes avec petit capital seulement, affaire solide, références W. Gauthier, 6233 St-Denis. 8—

PRESSEUR d'expérience, demandé dans les coutures de veston. 4217 St-Dominique. 8—

VENDEURS sérieux demandés, devra payer échantillons, 3.25, téléphoner mercredi Clairval 4026J. 8—

9 ECOLES DE METIERS

APPRENTIS barbiers demandés. Quelques semaines suffisent. Positions assurées. Diplômes décernés. Termes faciles. Etabli depuis trente-cinq ans, instructeurs experts. Pour informations, Ecole Moler, 91 Saint-Laurent. 9—100-6

APPRENEZ le métier de barbier en quelques semaines. Facilités de paiements. Modern Barber School, 1107 rue St-Laurent, Montréal. 9—100-6

AVONS besoin 50 barbiers. Apprenez sans délai. Enseigne par experts. Quelques semaines suffisent. Faut remplir cette demande. Cours réduits pour les premiers. Information : Arthur Moreau, 930 Saint-Laurent. 9—100-6

ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

Organisation la plus complète au Canada en Mécanique et Electricité d'automobile. Prochain cours le 13 mars. Venez ou écrivez 200 Ouest, rue Sherbrooke. 9—93-31f

10 FEMMES, FILLES, DEM.

AVIS

En répondant à ces annonces, veuillez ne pas envoyer l'original de vos lettres de recommandations, mais simplement une copie. 10—258-n

BRODEUSES d'expérience pour fil fin demandées immédiatement. 201 Bird St-Joseph ouest, appt 8. 10—

DANSEUSES partenaires, 2e, doivent être bien mises et attrayantes. S'ad. de 10 a.m. à midi, 2000, rue Peel, bureau 3. 10—

FAISEUSE de plumes expérimentée seulement demandée. S'adresser à Caplan Hat Lining Co., 827, rue Notre-Dame O. 10—

150 FEMMES actives demandées comme solliciteuses, travail facile, intéressant. Bonne rémunération. 410 Panet, 1er étage. 10—

FINISSEUSES, faiseuses de boutonnières et de revers à main demandées, doivent être expertes en la matière. Ire Bobbie d'Hommes Samuel Sohn Ltd, immeuble Sommer. 10—100-2

OPERATRICES expérimentées dans les blouses, doivent parler un peu anglais. 2067 St-Alexandre, dernier étage. 10—

OPERATRICES d'expérience dans les chapeaux de dames, demandées. Charlebois Hat Co., 409 Notre-Dame ouest. 10—

STENOGRAPHE bilingue avec longue expérience de bureau d'avocat. Références et salaire. Casier No 376 La Presse. 10—

11 COIFFEUSES

A BAS petit salaire. Prix spécial, coiffure, coiffure de beauté classique par experts. Salon Marcel, 8 Ste-Catherine Est. 11—100-6

ACADEMIE coiffure, cours complet, 15.00, diplôme garanti, position, termes faciles, jour et soir. Coiffure gratis. 3005 Chambly, près Ontario. PLateau 1536 11—110-N.O.

APPRENEZ nouvelle méthode, cours complet en 4 jours, position jour ou soir, prix réduit, facilités permanent orpiguinole à huile garanti. HArbour 9745. 11—14,16,17

COURS coiffure, salaire en apprenant; coiffure gratis. Madame Boner 74 Ste-Catherine Ouest, LAncaster 5344. 11—81-30s

SALON Berthe demande coiffeuse avec expérience dans tous genres de coiffures. 3958 City Councillor. 11—

SPECIAL pour février! Cours de coiffure complet 10.00. Toutes personnes s'enrôlant en février auront droit d'un permanent gratis. Position diplôme, termes faciles. Jour et soir, sous la surveillance personnelle de Mlle Rénaud, Salon St-Viateur, LA. 4226. 11—101-5

12 SERVICE DOMESTIQUE

AVIS

En répondant à ces annonces, veuillez ne pas envoyer l'original de vos lettres de recommandations, mais simplement une copie. 12—258-n

JEUNE FILLE demandée, bon chez-soi pour gages. 4818 Fulham. 12—

JEUNE fille demandée pour ouvrage de maison. S'ad. 460 Moffet, Verdun. 12—

13 ON DEMANDE A LOUER

HOMME responsable ayant expérience dans administration de propriété, se chargerait de location et perception des loyers, ainsi que de légères réparations de menuiserie en échange d'un logement de trois ou quatre pièces. Adresse 2764 après six heures. 13—

OUTREMONT, 5 pièces dans appartement, duplex ou flat chauffé, moderne, je clare préfère, 3 personnes tranquilles, loyer 35, références 1ère classe. P.O. Box 51, Station E. 13—14,18

A LOUER

15 APPARTEMENTS A LOUER

A BAS PRIX, St-Denis, appartement d'une pièce, chauffé, éclairé, eau chaude, prix raisonnable. Théoret, 3925 St-Denis. Bélair 1469. 15—99-6

AHUNTSIC. Avant de louer ailleurs, visitez les appartements Jean-Guy, loyers réduits. 10701 Grande Allée, DUp. 3124, DUp. 3494. 15—14,16,18

AHUNTSIC, avant de louer ailleurs, visitez les appts Jean-Guy, 4, 5 pièces, 10701 Grande Allée, Dupont 3124, Dupont 3494. 15—13,14,16,18

APPARTEMENTS 2649 Maplewood très confortable, 4 et 5 chambres. S'ad. au concierge. 15—101-2

APPARTEMENTS à louer, 5-6-7 chambres, meilleur confort. S'ad. 3412 Addington, coin Sherbrooke. 15—101-2

APPTS chauffés, 8 chambres, 641 Place Burnside, angle Université. S'adresser 639 Place Burnside, de 2 à 5 heures, Walnut 8052M. 15—14,15,18

APPARTEMENTS pour médecin ou dentiste, 3695 St-Denis, vis-à-vis carré St-Louis Conciergs, LAncaster 3577. 15—13,14,16

BOUL. ST-JOSEPH Est 924, 5-3-3-6 grandes pièces, 2-3 chambres coucher, frigidaire, monte-charge, meublés ou non, prix modéré, possession immédiate ou mai, concierge. 15—

BOULEVARD ST-JOSEPH 1881 1650, coin ensoleillé, cinq pièces séparées, chauffées, frigidaire, possession immédiate si désiré. 15—14,17,18

BARRINGTON MANOR

Avenue Bernard, 1530, coin Dollard, 5, 6 pièces, la plus belle et la plus tranquille partie d'Outremont, toutes les pièces sont parfaitement éclairées, frigidaire conciergs, etc. Venez visiter et vous ne chercherez plus. Surintendant, ATlantic 4906. 15—14,18F

J. - T. - Z. PATENAUDE

Bureau : 5040 Ave. du Parc, Tél. DOl. 4545 le soir, Dollard 6968. Appartements modernes, toutes parties de la ville, $30.00 et plus. 15—93-1.v.s.F

LABELLE 1190, 4-5 pièces, chauffage, moderne, 30.00 à 35.00. HA. 3567. 15—

LE CHATEAU

Appartements, depuis cinq pièces avec deux bains jusqu'à dix pièces avec quatre bains. 1331 Sherbrooke Ouest. Tél. PLateau 2624-6565. Le soir, MArquette 7690. 15—14,18F

MOUNTAIN 1436, voisin Ogilvy's, meubles neufs, 3.00 à 8.00 par semaine, gaz, électricité compris, concierge. 15—100-6

OUTREMONT, 705 Querbes, coin Lajoie, 4 et 5 pièces, moderne, frigidaire, ATL. 7019, DOl. 1239. 15—

ST-HUBERT 3741, près Roy, appartements 5 pièces, cuisinette, bain, etc. HArbour 4414. 15—14,16,18

SAINT-URBAIN 3646, près des Pins, deux pièces, cuisinette, bain, 3 et trois pièces, 422.00; quatre pièces, 440.00. Possession immédiate. Téléphone HArbour 1675. 15—11,14,16

16 APPTS MEUBLES A LOUER

APPARTEMENTS Castle, 5249, Ave du Parc une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 16—91-26

APPTS chambres, gaz, tél., eau chaude, nouvellement tapissés, 2.50, 4.50, 1452 Clarke, passé Ste-Catherine. 16—101-2

APPTS MEUBLES à louer, une, deux pièces avec gaz, électricité et tél. 185 Sherbrooke est. 16—

APPARTEMENTS LAFAYETTE

Une et deux pièces meublées, frigidaire, cuisine, bain, service du concierge. 2000 McGill College. 16—14,17,18F

APPARTEMENTS Richelieu, 1344 rue Stanley, chambre double, bain, cuisinette, conciergs, accommodation pour touristes, taux bas. MArquette 1934. 16—98-6

QUATRE appts meublés, et bain, bon marché. S'ad. PR. 8870. 16—101-2

ST-DENIS, 1043, joli appt deux pièces, très bien meublées, cuisinette, eau chaude, tout confort. 16—100-2

ST-DENIS 1880, Villa Marnel, appartement 1 pièce, meublée ou non meublée, concierge, LAncaster 6779. 16—14,16,18

ST-HUBERT, 1159-1162, une, deux trois pièces chacune, cuisinette, dépense, planche, balconies, pharmacie, balcons, salarium. 16—100-5

UN APPT très moderne, meublé, chauffé, éclairé, avec glacière, taxes payées. 4723 St-Denis. 16—14,16,18

UNE et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 16—91-26

17 A LOUER

ENTREPOT, 696 S.-Paul ouest, 3 étages et sous-sol, 60 x 80, élévateur électrique. M. Mullin, HA. 8271. 17—9,11,14,16,18

18 BUREAUX A LOUER

ST-JACQUES ouest, 210, suite de deux bureaux privés et grande salle d'attente, Yorkshire Insurance Co. HArbour 9171. 18—100-6

19 CHAMBRES A LOUER

A BAS PRIX, petite et grande chambres, près du théâtre, confort moderne, 1622 St-Denis. 19—

A BAS PRIX, petite, grande chambres, gaz, eau chaude, tranquille, 2.00 et plus. 1618 St-Timothée. 336 Lagauchetière est. 19—

A BAS PRIX, petites, grandes chambres en avant, un ou deux lits, poêle à gaz, ménage fait, lit neuf, chauffé, eau chaude, confort, tranquille. 1.50, 2.00, 2.50, 3.00. 1301 Hôtel de Ville, 1916 St-Dominique, 1006 St-Laurent. 19—

ALLEZ 223 Sherbrooke Est, grande chambre, lavabo, gaz, eau chaude, premier plancher, tel. Bas prix. 19—

2 APPTS proprement meublés, entrée seule, 2050 Hogan, 3370 De Gaspé, 5.00 semaine. Calumet 1817. 19—100-2

BEAU grand boudoir ensoleillé, dans famille privée, bon chez soi pour monsieur distingué, 4713 St-Denis. 19—

BELLE chambre sur devant, poêle à gaz avec fourneau, garde-robes, bon marché. 392 Ontario Est. 19—191-2

BELLE grande chambre en avant, à louer, 2.00 par semaine, pension si désirée. 6583 St-Hubert. 19—

BERRI 1080, grande chambre, eau, gaz, puis deux appts, pour petite famille, 4.00 par semaine. 15—

BLVD ST-JOSEPH, 2048, Mtl. Boudoir devant, pension ou usage cuisine, meilleur confort, AM. 7909. 19—

CARRE ST-LOUIS 233, grande, petite chambres, devant, confort chez-soi, pension si désirée. 19—

CARRE S.-LOUIS 357, chambre richement meublée, cuisinette, lavabo, maison tranquille, possession immédiate. LA. 4576. 19—

CHAMBRE 2.00, 1446 Amherst, aussi 1621 St-Hubert, salon piano, 4.00, usage cuisine. FRont. 5696. 19—

CHAMBRES, 2.00, 2.50, 3.00, gaz, eau dans appartement, 376 Mt-Royal, coin St-Denis. 19—

CHAMBRE, boudoir à louer, meublée ou non meublée. S'ad. 5136 Delorimier 19—

GRAND boudoir à louer, maison chauffée, très ensoleillée. S'ad. 9287 Chris.-Colomb. 19—

GRANDE CHAMBRE, bien confortable, fermée, couple ou monsieur, recommandé, dans famille privée et distinguée, pension si désirée. 7302 St-Denis. CAlumet 7206J. 19—

GRANDE chambre avec chesterfield, aussi petite, bon marché, 3998 St-Denis. PL. 9883. 19—

RIVARD, 5281, chambres sur devant, $1.50, $1.25, $1.00. 19—

ST-ANDRE 3764, grande cuisine, grande chambre, séparement, gaz fourni, pas enfants. 5.00. FRontenac 3496. 19—100-2

ST-DENIS, 4330, chambre avec lavabo, eau chaude, modérée, pension désirée, chez-soi. BElair 1862. 19—

ST-HUBERT 3921 près Roy, salon double et chambre, très confortable, belle localité. 19—

ST-JACQUES, 991, belles chambres meublées 1.50, en montant par semaine. 19—

SALON DOUBLE, chambre simple, joliment meublée, propre, confortable, eau chaude. 2084 St-Hubert. Usage téléphone. 19—100-3

VISITATION, 1837, chambre simple émaillée, radiateur, garde-robe, pension si désirée, références exigées, maison privée. 19—

22 CH. ET PENS. DEM.

CHAMBRE et pension demandées pour monsieur, Nord de la ville. Casier 374 La Presse. 22—

26 COTTAGES A LOUER

JEANNE-MANCE 5381, 7 pièces, plancher bois dur, système chauffage cave-ciment, grande cour, ménage fait, 45.00 par mois. Téléphone HArbour 5360 ou Fitzroy 5805. 26—101-2

VILLE ST-LAURENT, 8 chambres, cave, chambre de jeux, garage. S'ad. 112 rue Du Collège. 26—101-2

27 GARAGES A LOUER

GARAGE route passante, capacité trente autos, bon débit gasoline, etc. Information Faillite 1543. 27—11,14,16

27A MAIS. CHAUFFEES A LOUER

BORDEAUX 4337, 5 pièces chauffées, bas. Belle localité, plancher bois franc. $30.00. S'adresser au concierge 2062 Marie-Anne est ou après 7 h. 30 p.m. à Dollard 6309. 27A—90-15

BLVD ST-JOSEPH, Rachel, Sherbrooke Est, 3 à 8 chambres, frigidaire, incinérateur, téléphones Amherst 2626. 27A—10,11,14,15,18,20,23,25,28

27A MAIS. CHAUFFEES A LOUER

CHEMIN STE-CATHERINE, 2788 à 2802—8 pièces avec garage. Planchers en chêne et noyer. Comprenant fixtures, foyers, poêles à gaz. Taxe payée. Peut être visité en aucun temps. S'adresser à Campeau & Denis, 10 St-Jacques. HArbour 7197. 27A—11,14,16

DELAROCHE, près Parc Lafontaine, 4 appts 20.00, et 5 appts neuf, 4241 Delaroche. AMherst 2394. 27A—

DELORIMIER, Parthenais, Christophe-Colomb, près Blvd St-Joseph, 3, 5, 6 appts, chauffé, frigidaire, moderne. AM. 6741. 27A—98-4

DENTISTE—Ontario, 6 appts, chauffé, moderne, dessus pharmacie; Panet, 3 appts, 25.00. Pharmacie Sarrazin, 1350 Ontario. 27a—101-11

MAPLEWOOD No 2101, 7 et 8 grands appartements, chauffés, très modernes. Atlantic 1856. 27A—14,16,18

PARTHENAIS, 4818, près Gilford, trois et six appartements, frigidaire moderne, bas, garage chauffé. AM. 2126. 27—5

SAINT-HUBERT 1015, six pièces, près Dorchester, loyer $40.00. Plat. 6845. 27A—100-2 h

28 MAISON A LOUER

A BAS PRIX, beaux logements modernes, 4, 5 chambres, ménage fait, rue résidentielle. DO. 2110. 28—

A BAS PRIX, 6 grands appts, bain, lavabo, électroliers, 2264 Plessis, près Parc Lafontaine, FRontenac 1429. 28—

A 4459-4461 DELANAUDIERE, 9ème, 3ème, 2 portes plus bas Mont-Royal, cinq pièces, moderne, planchers bois dur, chambre bain tuile, grande dépense, 2 gardes-robes, prix réduit. Prop. 4457. 28—

AHUNTSIC, logement 8 pièces, s'adresser 10741 Berri, DUpont 3494. 28—101-5

AHUNTSIC, un flat 8 pièces, s'adresser 10741 Berri, Dupont 3494. 28—100-6

A LOUER, Des Erables 4328A près Marie-Anne deuxième, 6 pièces, chauff. planchers durs, armoires vitrées. S'ad. 4330 Des Erables. CR. 5306. 28—

A LOUER, 6812 Iberville, près de St-Zotique, 4 et 6 pièces, neuf, fenêtre dans chaque pièce, garage si désiré. CAl. 2456. 28—100-2

A LOUER, logements de deux à huit pièces. ATlantic 1856. 28—100-6

A LOUER, 485 Cremazie, belle location pour homme profession, face courant, près collège. DUp. 0967. 28—14,17

A LOUER, Locataires sérieux, visitez ces logis, faites une offre au propriétaire. Boyer 7012-7008, 1er, 2ième, 4, 5 appts, 7022, 3 appts, 7024-26, 7 appts 1er, 3ème, St-Hubert 7004, 7006, 7014, 8 appts, 1er, 2ième, 3ième. AMherst 6328. 28—

ANDERSON 1096, 5 pièces, loyer $22.00. M. Muilin, HArb. 5271. 28—7,9,11,14,16,18

6 APPARTEMENTS, chambre de bain avec garage, 18.00 et 20.00. CR. 6248. 28—101-2

4 APPARTEMENTS modernes, dépense, cave, cure, tank heater, 30.00, garages, 6.00 jour, cuir, tank heater, 30.00, garages, 6.00 jour, cuir, 4-8 Champlain. 28

A PRIX réduit, Desmarteaux 335, Tetreault-Limoges, coin ruelle, cinq appts, propres, près école, chars. DOllard 1474. 28—

A ST-HENRI, 7 pièces modernes, troisième étage, S'adresser 333 Delinelle, Wellington 4212. 28—

AVE DU PARC, 4892, coin Elv. St-Joseph, étage du haut, 8 pièces bien éclairées. Plateau 5151 ou LAncaster 1035. 28—10,14,17

AVE DELORIMIER, Ste-Catherine Est, St-Hubert, Sherbrooke, 3 à 7 appts, téléphones Amherst 2636. 28—10,11,14,16,18,20,22,25,28

AVE DU PARC, plusieurs flats, sept, huit, neuf appts, avec trois, quatre, cinq chambres à coucher, bien propres. CRescent 3369. 28—

A Verdun, 6 grands appts, moderne, très propre, 20.00, 155, 4ème. YOrk 5807w. 28—

AVE DULUTH 806, près St-Hubert, 6 pièces, système chauffage. HArbour 4414. 28—14,16,18

BEAU troisième, 6 grands appts, garage, fera ménage. 6354 De St-Valler, Paroisse St-Edouard. 28—

BEAU logis, 5 appartements, moderne, propre, chaud, châssis chaque pièce, 20.00, 27 et 31 Guizot. 28—

BEAUDRY, 1292, gaz, cave cimentée, milieu, 2ième, 6, 7, bain, heater, tank, fixtures, garde-robe. 28—

BERRI 8825, 4, 6 pièces, fini bois dur, moderne, prix réduits, 20.00, 25.00, 2ième étage. 28—100-2

BERRI 4401, 4401, 4395, près Mt-Royal, cinq, six pièces, bas, milieu, haut. HArbour 4414. 28—14,16,18

BOUL. St-Denis, paroisse Rédemptoriste, 4 et 7 appts neufs détachés, moderne. Occupation immédiate. DUp. 2565, DUp. 2758. 28—

BOUL. PIE IX 1449, bas, 6 pièces, garage, moderne. HA. 5990, soir, AT. 0188. 28—

BOUL. DECARIE 5730, 4 appts, modernes, grande cuisine, cave cimentée, tramways à la porte. 425.00. 28—

BLVD ST-JOSEPH Est 174, logement éclairé, bas 7 grandes pièces, chaud. Bélair 1158. 28—27—3

BOTER 4380, bas, 7 chambres, moderne, 28.00; 4485-4467, haut, 4457-4465, bas, 6-7 chambres. FRontenac 8951. 28—

BOYER 7088, milieu, 7 pièces, $18.00, garage, près Bélanger. CRes. 2674. 28—

CARTIER 3464, 3468, 3, 6 appts, possession immédiate: Delorimier 5743, 2 appts. CAlumet 9281w. 28—100-2

CARTIER 3119, bas et 3123, troisième, trois pièces, bain. HArbour 5930. Soir, ATlantic 0188. 28—

CARTIER 4874 près Mt-Royal, bas 5 appts, libre mai, ménage fait. Tél. AM. 8773. 28—

CASGRAIN près Fairmount, près St-Zotique, 4-8 chambres modernes. DEtter 4149. 28—

CHABOT près Mt-Royal, 2e, 6 appts, bien éclairés, chauds, loyer bien réduit. S'ad. 4873 Chabot. 28—

CHAMBLY, 2e étage, 7 appts, planchers bois dur, 23.00; 3e, 4 appts, 15.00. DUpont 2453. 2e—10,14

CHAMBORD 4208, coin Parc Lafontaine, plain-pied, neuf pièces, système chauffage, très éclairé. HArbour 4414. 28—14,16,18

CHAMBORD 5253, près Laurier, 6 appts neufs: Laurier, 1316, 4 appts prix réduits. Durocher, HArbour 8660. 28—

CHAMPLAIN 1272, 1285, près Ste-Catherine, 5 grandes pièces larges, visible aussi soir, DUpont 4153. 28—11,14

CHATEAUBRIAND 6138, 6144, bas, troisième, 6 chambres, bon marché; Drolet 6581, bas, 6 chambres; 8367, haut, 4 chambres, moderne. Demers, FRontenac 8951. 28—

CHATHAM, 529, plain-pied, 7 pièces, propres, bain, cabinet dépense, cave cimentée, système chauffage, garage, prix raisonnable. York 7225J. Wil. 1596. Informations, 5169 Bannantyne. 28—

CHRISTOPHE-COLOMB 4381, 2ème, logement de 7 pièces, loyer réduit. Téléphone LAncaster 5360 ou Fitzroy 5805. 28—101-2

CHRISTOPHE-COLOMB, près St-Zotique, 4 pièces modernes 2ième et 3ième étages. S'ad. 9677 Ch.-Colomb, DO. 2647. 28—

CHRISTOPHE-COLOMB 7538, quatre grands appts, chauds, modernes, garage, façade 22 pieds. CAlumet 5294. 28—101-2

CINQ appartements, 7858 rue St-Dominique, bien propre, bon marché, rue sur le Parc Jarry. S'ad. 7858 St-Dominique. 28—

COIN St-Hubert et Mont-Royal, 6 pièces, système chauffage, convenable homme profession. S'adresser 801 Mont-Royal. Faillite 1722. 28—

COURSOL 2519, 2527, près Atwater, 6 pièces, bas, haut. HArbour 4414. 28—14,16,18

DANDURAND, 3189, 2ième, 4 appartements, bain, heater, dépense, cuve, planchers durs, propres, 17.00, avec garage, 20.00, références Crescent 5688. 28—

DANS diverses parties de la ville, de $14 à $50, loyer réduit. Notaire Bohémier, 59 St-Jacques ouest. HArbour 4026. 28—11,14,16

DE GASPE 6648 bas, 4 appts, passage, bain, possession immédiate, 2ème même grandeur 30.00. CRescent 6986. 28—

DELANAUDIERE 6559, 2ème étage, magnifique logement 5 pièces, planchers bois dur, 422.00. AMh. 5097. 28—

DELORIMIER 3072 bas, 3082 bas, 6 pièces, entre Ontario et Sherbrooke, $16.00 par mois. Téléphone HArbour 5360 ou Fitzroy 5805. 28—101-2

DELORIMIER 1692, troisième, cinq pièces, HArbour 5090 Soir, ATlantic 0188. 28—

DELORIMIER 3486, huit pièces, système chauffage, planchers durs, dépense, Cartier 3474, trois pièces. AM. 1777. 28—

DENORMANVILLE 6018, cinq pièces séparées, en bon état, fournaise, loyer réduit. HA. 6120. 28—5

DENORMANVILLE 6626-6628, 4 pièces dans 3½ pieds, bois franc, éclairés, chaud. Crescent 5346. 28—

DORCHESTER EST 511: Labelle 1152, 6-7-8 pièces, chauffés, modernes, planchers bois dur, HA. 2367. 28—

DORION 4692, six appts, près église Immaculée, tramways. Parc Lafontaine. CAlumet 6352. 28—101-2

DUPLEX moderne, 5232 Iberville, Mont-D.-O., 6 pièces, frigidaire, garage. PL. 1721, soir, AT. 0802. 28—

EMERY, 356, dans le centre, près église St-Jacques, 6 pièces modernes. LAnc. 4067. 28—14,17

FOUCHER, 6591, près Cremazie, 4-6-7 appts, chaufés, éclairés neufs, près église, école, tramway. DUp. 3526. 28—

FRANCHERE, 4535, 6 appartements, logements chauds, prix 20.00. Harbour 8660. 28—

FRONTENAC 2277,

83 EFFETS BUR. ET MAGASIN

A BAS PRIX. Caisses enregistreuses "National" reconstruites et peu usagées, garanties par le fabricant. Modèles récents, conditions faciles. Allocation libérale pour vieilles caisses. The National Cash Register Co. of Canada Ltd. 641 Craig ouest. Lane. 9203, un seul bureau. 83—93-m.j.s.

ACHETONS, réparons, vendons, balances calculatrices, tranche-jambon, hacheurs électriques, caisses enregistreuses. Laval Products Limited. 1001 Craig Est. 83—70-N.O.

BALANCES, trancheurs, hachoirs électriques, glacières, comptoirs frigorifiques, achetés, vendus, échangés. Ménard & Proulx 251 St-Paul Est. HArbour 8643. 83—91-m.j.s

BALANCES calculatrices. Caisses enregistreuses garanties. Achetés, vendues, échangées, réparées. Landry Cash Register, 504 Boulevard St-Laurent. HArbour 2330. 83—264-N.O.

CAISSES enregistreuses achetées, vendues, échangées, réparées. No 1 Notre-Dame est Tél. HArbour 6995 83—115-N.O.

COFFRE-FORT comme neuf, à vendre, bon marché. BYwater 1134. 83—14,18

COFFRES-FORTS aux plus bas prix, directement du fabricant, $29 et plus. Aussi autres usagés. Ahern Safe Co. Limited 330 St-Jacques ouest. 83—93-m.j.s.

PUPITRES plats, cylindres, dactylographes, comptable, comptoirs vitrés, poêles, tables, chaises restaurant, presses à papier, Gaierie Baillargeon. PL. 1721, 437 rue Ontario Est. 83—11,14,16,18,21,23,25

TOUTES marques de clavigraphes vendus, loués, réparés. Prix raisonnable et facilités. Machines à additionner, Multigraph, Duplicators, machines à écrire les chèques, etc. National Typewriter Ex., 710 Saint-Jacques. 83—8,11,14,18,21,25,28

2 CAISSES enregistreuses National électriques, le dernier modèle, aucune offre raisonnable refusée. Chambre 101, immeuble Jacobs, 460 Sainte-Catherine O. 83—100-2

84 FOURRURES

MANTEAU rat-musqué 42, 1974 Gauthier, 6 à 9. 84—

MANTEAUX rat musqué et seal chapal, vendus régulièrement 125.00 et 145.00, sacrifiés à 75.00 et 85.00. Gélinas, DOllard 4390. 84—

MANTEAUX rat musqué et seal chapal, vendus régulièrement 129.00 et 145.00, sacrifiés à 75.00 et 85.00. Gélinas, DOllard 4390. 84—

OCCASION spéciale. 2 manteaux rat musqué, $28.00 et 35.00. DOllard 4390. 84—

SACRIFIERONS pour argent comptant manteaux rat musqué tier doux, broadtail garni kolinsky, 65.00; seal Chapal, 50.00; caracul, 45.00; Hudson seal, 95.00; mouton doré, 25.00. Amelin, 1429 Amherst. 84—14,16,18

SACRIFIERONS pour réaliser argent, manteau d'Hudson Seal 99.50; seal chapal, rat musqué, caracul, 45.00 à 75.00; plusieurs autres manteaux, 25.00. Reid, 1473 Amherst. 84—101-3

86 INST. DE MUSIQUE

BEAU petit piano droit, parfait ordre, grand sacrifice, $30.00, vrai bargain. 3734 Saint-Hubert. 86—187-N.O.

PIANO automatique Heintzman & Co. 3280. Caisse moderne, mécanisme de 88 notes, comme neuf. Complet avec 316 de rouleaux de musique. Coût original $1250. Conditions faciles. Lindsay's, 1112 Ste-Catherine ouest. 86—101-2h

87 MACHINERIE

COURROIES, poulies et chaises, grand assortiment aux plus bas prix du Canada Tarshis and Sons, 450 rue McGill. 87—N.O.

COURROIES, poulies, chaises, arbres de couche, moteurs, pompes, compresseurs, presses, tours, forets, meubles. McCormick Machinery, 163 Murray. 87—14,16

MOTEURS électriques, 110 volts, 1 phase 60 cycles, ¼ force, 12.50; ½ c.v., 16.00; ½ c.v., 27.00; ¾ c.v., 30.00; 1 c.v., 37.00; 1½ c.v., 55.00; 2 c.v., 95.00; 3 c.v., 128.00. Absolument neufs et pleinement garantis. Tarshis & Sons, Ltd., 450 rue McGill. 87—140-m.j.s

88 MATERIAUX DE CONS.

BAIGNOIRES, eviers, w.c., lavabos d'occasion, 20 pieds de tuyaux et raccords, prix réduits. S'ad. 12 Craig ouest. HA. 3986. 88—101-5

89 MOTEURS ET YACHTS

BUFFALO EVINRUDE, Kermath, Parr—Moteurs marins et industriels. Embarcations. Accessoires nautiques. Drolet, 710 St-Jacques ouest. 89—91-m.j.s.

90 OEUFS ET VOLAILLES

OEUFS craqueles 18c; extra frais 25c; détail, 1986 Notre-Dame ouest. 90—99-4

91 RADIOS

LIQUIDATION entière de radios, 1930-1931-1932, à $15.00, $19.50, $24.50, $29.50, $39.50; Rogers, Philco, Majestic, Victor, Marconi. Chaque instrument garanti. Conditions aussi faciles que $1.00 par semaine. M. Robert, 406 Ste-Catherine Est, voisin St-Denis. HArbour 3801-3802. 91—101-4

REPARATION de radio par expert diplômé, satisfaction garantie. Expert Radio Service, Calumet 0006, toujours ouvert. 91—100-2

SILVER-MARSHALL super-hétérodyne "De Luxe", a coûté $150.50, vendra $75.00. S'ad. le soir, de 7 à 10, 3843 GiroUard, ELwood 4076. 91—

WESTINGHOUSE Superhétérodyne, 8 lampes, cabinet très attrayant, $79.00. LA. 8493, 2418 Parc. 91—101-2

92 VETEMENTS

ASTRAVANT set septième, neuf, richement brodé main, 9.00, robes, 1.75, 7826 Berri, Calumet 8673W. 92—

PALETOT tweed, très chaud, 5.00, habit bleu marin, 2 pantalons pour jeune homme, 5.00, robe satin noir, garni chiffon drab, 8.00. Tél. DU. 1212. 92—

IMMEUBLES

94 A ECHANGER

A ECHANGER, pour propriété moderne, 10 flats rapportant 2,800. Vlauville, petite hypothèque. CLair. 0066. 94—

A ECHANGER pour duplex ou flats, Notre-Dame de Grâces. Beau 3 flats, moderne, clair d'hypothèque, rue Saint-Hubert, près Mont-Royal. Valeur 20,000. HArbour 3760. 94—

AVEZ-VOUS l'intention de faire un échange de votre propriété ou votre commerce, consultez-moi, j'ai de bons marchés pour vous. J.-E. Fleury, 7199 St-Denis, CA. 4042. 94—99-5

DEMANDE boulevard St-Joseph, plusieurs flats. J'offre deux duplex modernes en échange. J. E. Fleury, CAlumet 4042. 94—100-4

ECHANGERAIT: Parc Molson, 2 étages, 2 logements neufs pour terrain ou machine et comptant. CA. 8332. 94—

TAVERNE demandée à Montréal, dispose de l'argent et maison moderne. J.-E. Fleury, 7199 St-Denis, CA. 4042. 94—100-4

95 A VENDRE OU ECHANGER

2 ETAGES, 3 logements, rapporte 675.00, garage, échangerait pour terre près Montréal, CAlumet 3429w. 95—

96 A VENDRE OU A LOUER

VILLE ST-LAURENT, manufacture moderne, excessivement claire, 1 étage, 25000 pieds carrés, voie d'etlement. Alexis Nihon, MArquette 4534. 96—7,8,10,11,14,15,17,18

97 ARGENT DEMANDE

BONNE première hypothèque de $6,000 vendra pour $5,500, besoin d'argent. HArbour 8660. 97—

MONTANTS de $1000 et plus requis sur première hypothèque, placements de toute sécurité seulement. S'ad. à Paul E. Gravel, 210 St-Jacques. Tél. HArb. 6171. 97—91-23

PARTICULIER seulement, $3,000 à $4,000 en première hypothèque sur propriété à Qué. Casier 371 La Presse. 97—

POUR première hypothèque sur propriété commerciale, $1200.00, donnerai 10% intérêt, 1843 Marie-Anne. 97—

3,000, première hypothèque, pour remplacer 6,000; cinq logements modernes, particulier HArbour 7873. 97—14,16

3,000.00 demandés, 4 logements en garantie, évaluation municipale 7,000.00. Tél. DU. 4321. 97—

98 ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 84 Notre-Dame O. Lancaster 8246, courtiers en immeubles, experts en propriété. Etablie 1885. Prêts sur hypothèques, achetons créances hypothécaires 98—91-N.O.

A PRETER sur automobile, confidentiel. Ernest Roy, 10 St-Jacques ouest, chambre 801. MArquette 1520. 98—100-6

A PRETER 1000.00 à 10,000 sur hypothèque. Particulier. Pour information, téléphonez matin, soir, FRontenac 1816. 98—

ARGENT sur hypothèque; balance de ventes. Notaire Thomas Ducharme, 266 St-Jacques ouest. HArb. 6870. 98—302-m.j.s.

ARGENT prêté immédiatement sur diamants, montres, bijoux, fourrures. Harry Bloomstone (enregistré), autorisé spécialement par gouvernement. 207 Craig ouest près Bleury. LAnc. 2449. 98—127-N.O

ARGENT à prêter, deuxième, troisième hypothèques, petits montants, cinquante à cinq cents dollars. Achetons créances hypothécaires, payons taxes. Service prompt, confidentiel, 132 ouest, rue S.-Jacques, suite 310. 98—101-8

Argent à Prêter sur Automobiles

Pas plus anciens que 1930. Motor Discounts Ltd. LAncaster 9046. Chambre 502, 1010 S.-Catherine Est. 98—24,26,28,31; 4,7,9,14,16,18,23,28,28f

MONTANTS de $1000.00 et plus à prêter sur première hypothèque. S'ad. à Paul E. Gravel, 210 St-Jacques. Tél. Harb. 6171. 98—91-23

5,000, 5,000, 10,000—Achat créances, hypothèques Martel & Côté, 152 Notre-Dame Est, HArb 2425. 98—219-m.j.s

$10,000.—40% évaluation municipale. Roch Brunet, HArbour 9987. 98—101-2

98A FINANCE

CREDIT ANGLO-FRANÇAIS LTEE

Prêts fabriques, communautés, religieuses. Achat et ventes obligations municipales, scolaires, religieuses. Renseignements financiers. Bureau ALDRED, Place d'Armes, HArbour 9151. 98A—29-m.j.s.f

101 COTTAGES DEMANDES

COTTAGE à Outremont, demandé, 9 chambres, estimerait hypothèque, paierait différence comme loyer. MArq. 7903. 101—

102 COTTAGES A VENDRE

AUX médecins, 9 appts, garage, grand terrain, cave, facilité de paiement. Téléphonez Amherst 2636. 102—16,11,14,16,18,20,22,25,28

COURCELETTE, près Blvd Mt-Royal, 11 chambres, solarium, garage, chauffage à l'huile, planchers en chêne, fini chêne et noyer, des plus moderne. Campeau et Denis, RA. 7197, soir, AT. 2339. 102—11,14

OUTREMONT. Cottage Ave Bloomfield, en face du parc, onze pièces, très confortable, construction première classe. S'adresser 335 Bloomfield Ave, Tél. ATlantic 1933. 102—98-6

103 MAISONS DEMANDEES

ACHETERAIS dans Delorimier 5 logis neufs, 30 pieds. Donneral 10,000 comptant, pour un bargain. FRontenac 6117. 103—

ON DEMANDE bonnes propriétés, bien situées, bargain seulement. Laframboise, 2064 St-Hubert. PL. 5003. 103—99-6

104 MAISONS A VENDRE

A BAS PRIX, 3 étages, 5 logis, St-Denis, près Bélanger, modernes, tous loués. Prix 11,000. C'est 2,500 en bas, évaluation municipale. DO. 3721. 104—

A BAS PRIX, Ste-Catherine, faubourg Québec. Belle propriété, 3 étages, 4 logis, 2 magasins. Loué. Evaluation 29,000. Prix 17,500. AMherst 9691. 104—

A BAS PRIX, duplex moderne, Côte-des-Neiges, neuf. Valeur 14,000. Prix 10,000. HArbour 8760. 104—

ACHETEUR, 4005 Montana, près Parc Lafontaine, à sacrifice, 3 étages, 3 logements, ultra modernes, accepterait première hypothèque ou échange, clair. Propriétaire, DUp. 2563. 104—

ATTENTION: 5 logements Sherbrooke, près Papineau, a coûté 22,000.00, vendra 16,000.00. Particulier, 1126 Sherbrooke, information, téléphonez matin, soir, FRontenac 1516. 104—

BARGAIN Orléans, maison neuve, 2 étages, 5 appts, chauffage eau chaude, garage chauffé, bas pour acheteur. CAl. 8332. 104—

BOUL. St-Denis, 3 et 5 logements modernes, eau chaude, paroisse. Rédemptoristes pour obligations. Aucun agent. DUp. 2756. 104—

COTTAGE 3944 Montana, en face parc Lafontaine, brique solide, 11 grandes pièces, solage pierre solide, cave cimentée, chauffe eau chaude, grand garage cimenté avec étage au-dessus, parfait ordre. Appointement. ELwood 5576. 104—99-3

DELAROCHE près Mt-Royal, gros revenu, sacrifiera, besoin argent, échangera. 4486 Delaroche, CHer. 7122. 104—

DELAROCHE, près Mont-Royal, 4 logements, aussi 3 logements, rue Sherbrooke, près Pie-Neuf, très modernes, faut vendre. PARkrk 2936. 104—

DUPLEX neuf, 8355 Chagrain, 3 logements, un 8 appts, fini pour propriétaire et deux 4 appts loué 20.00 par mois. A très bon marché d'ici quelques jours. Prix 6,500.00, pas d'agent. S'ad. P. Charest, ATl. 6529. 104—

JOLIETTE 506, 3 étages, prix évaluation municipale; aussi 2 étages Blvd Bernard, 3,200.00; conditions faciles. 104—

MAISON 2 étages, logement 6 appts, obligation 3,000, vendra 4,500. 7706 St-Gérard, 6015 Chateaubriand. 104—14,16

MAISON moderne, 30 par 60, brique solide, appartements spacieux, garage, cinq machines, écurie sept places, terrain 61 x 105, occupation immédiate si désirée. Cause : mortalité. Sacrifiera 6,000, pour renseignements, jour, HArbour 4741, soir, FRontenac 3027. 104—14,16,17,18

MONTREAL-NORD, $1800. Cottage, 4 appartements, terrain 50 x 100. Tout fini. Conditions: 600 comptant, balance $50, tous les six mois, $3500, 5 appartements tout fini. Conditions: $100 comptant, balance $25 par mois. Le soir seulement. DUpont 3144. 104—100-2

OUTREMONT duplex sept et huit pièces, chauffés à l'huile, ayant coûté $22,000, vendrais $16,000, hypothèque renouvelée quatre ans. LAncaster 8724. 104—11,14,16

PARC MOLSON, plusieurs 2 étages, maison neuve, moderne, garage, comptant 700.00, faites une offre. CAl. 8332. 104—

ROSEMONT, 1 étage, 4 appts, gaz, heater, cave cimentée, pour argent comptant. Houle, 5670, 5ième. 104—11,14

RUE ST-HUBERT, 3 logements, 5 appts, garage, $7,500, comptant $3,000. DUpont 2209. 104—

106 PROPRIETES CAMP. A VEN.

A DORION résidence en pierre, huit chambres, chambre bain, fixtures électriques, grande véranda, bord de l'eau, chemin principal, terrain 65 x 106, sacrifiée cause mortalité, 2,500. Evaluation 4,500. Si pas vendue avant mars, louera 30.00 par mois. Propriétaire, Gédéon Ménard, HArbour 4741. 106—14,16,17,18

107 OCCASIONS D'AFFAIRES

CAPITAL-finance. Une firme de placements établie est en état de considérer confidentiellement des propositions venant d'une firme responsable 6/franc une émission d'obligations. Case 3505 La Presse. 107—

110 TERRAINS A VENDRE

GLENNORMAN, 120 arpents, bien bâti, avec stock roulant, machines. Prix 7,000, hypothèque, 3000. DUp. 3081. 110—

TERRAIN, solage, l'eau entrée, un peu de bois, rue Tanguay, près Kelly. DUpont 1589. 110—

TERRAINS à vendre rue Chambly, en bas Hochelaga; aussi terrains rue Valois près Ontario. CL. 4134. 110—101-3

111 TERRES DEMANDEES

AVIS AUX ANNONCEURS

Toute annonce devant être publiée sous cette rubrique dans notre édition du samedi, doit nous parvenir le vendredi avant 6 heures p.m.; en autre temps, jusqu'à 10 heures a.m. le jour même de la publication. Tarif: 3 centins par mot, avec minimum de 45 centins et de 15 mots par insertion. La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce. 111—262-n

112 TERRES A VENDRE

AVIS AUX ANNONCEURS

Toute annonce devant être publiée sous cette rubrique dans notre édition du samedi, doit nous parvenir le vendredi avant 6 heures p.m.; en autre temps, jusqu'à 10 heures a.m., le jour même de la publication. Tarif: 3 centins par mot, avec minimum de 45 centins et de 15 mots par insertion. La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce. 112—262-n

FERME à vendre à bon marché. Une des maisons les plus confortables d'Inverness. Bons bâtiments, eau dans la maison et la grange, bonne étable avec petit équipement. Beau jeune verger de pommes et une petite quantité de bois de charpente et de bois de pulpe. La ferme est dans un bon district de culture. Bon site pour une famille canadienne-française. S'ad. à John A. Perey, Leeds Village R.R. 1, comté Megantic. 112—

84 ARPENTS, Ste-Thérèse, 12 arpents en culture, balance bois. Sacrifiera pour cause de mortalité, 750.00, bonnes conditions. Voir propriétaire, Gédeon Ménard, 20 St-Jacques ouest, HArbour 4741. 112—14,16,17,18

113 TERRES A LOUER

AVIS AUX ANNONCEURS

Toute annonce devant être publiée sous cette rubrique dans notre édition du samedi, doit nous parvenir le vendredi avant 6 heures p.m.; en autre temps, jusqu'à 10 heures a.m. le jour même de la publication. Tarif: 3 centins par mot, avec minimum de 45 centins et de 15 mots par insertion. La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce. 113—262-n

PROFESSION

AVOCATS

MEDECINS

A. J. COTE, M. D. — Syphilis, maladies vénériennes, traitement rapide. CAlut 8930 6967 Christophe-Colomb. 114—258-N.O

CHOQUETTE — Spécialité: Chancres, gonorrhée, syphilis. Prix modéré, soulagement rapide. Rue des Erables, coin Ontario. AMherst 3980. 114—127-N.O

Dr DUMONT HARRY. Maladies femmes, maternité, maladies vénériennes. 2020 St-Denis, coin Ontario. Hôpital privé. 114—36-N.O

Dr DEMERS. Maladies secrètes, voies urinaires, habitudes des drogues, électricité médicale. 4221 Delorimier. 114—259-N.O

Dr FOURNELLE. Syphilis, maladies vénériennes traitées rapidement à l'électricité Rayons X. 2087 rue St-Denis. BElair 4402 114—304-N.O

DOCTEUR HEBERT, hôpitaux Paris, maladies vénériennes, urinaires, rhumatisme hémorrhoïdes, électricité médicale 3405 St-Denis, coin Sherbrooke. HArbour 0309. 114—157-N.O.

Dr LAMONTAGNE.—Maladies vénériennes peau, voies urinaires, affections du sang. 1444 St-Denis, près Ste-Catherine. 114—77-N.O

Dr VILLENEUVE, Spécialité, syphilis, chancres, gonorrhée, maladies vénériennes. Affections du sang. Consultations: 1 à 9 heures. 1107 St-Denis, HArbour 8477. 114—299-N.O

DOCTEUR E. LECAVALIER, médecine générale, maternité, maladies des enfants 876 Agnès, St-Henri, WEllington 6464. 114—41-306

Dr LERICHE, hôpitaux Londres, Paris Eczéma, peau, circoncision sans douleur maladies vénériennes; toutes maladies secrètes, hommes, femmes, jeunes filles Maternité. Patients traités par correspondance également. 1813 St-Denis, devant théâtre HArbour 6410. 114—166-N.O

TESSIER, S. — Clinique officier médical.—Spécialiste durant la guerre, peau, syphilis gonorrhée. 4152 St-Denis, BElair 5331. 114—175-N.O.

Installation officielle de nouveaux élus

M. Rodolphe Bédard préside une réunion de la succursale S.-Eusèbe des Artisans.

CONSEILS OPPORTUNS

La succursale Saint-Eusèbe de la Société des Artisans canadien-français installait hier soir officiellement les nouveaux officiers qui devront présider à ses destinées pour l'année 1933. Cette cérémonie eut lieu dans le soubassement de l'école Sainte-Eusèbe, 2323, rue Rouen, sous la présidence d'honneur du lieutenant-colonel Rodolphe Bédard, président général de la Société des Artisans.

Parmi les membres qui s'étaient rendus nombreux pour assister à cette fête intime, on remarquait M. l'abbé J.-N. Dupuis, curé de la paroisse de Saint-Eusèbe, M. Napoléon Séguin, gouverneur de la prison commune, l'échevin Georges-R. Brunet, M. L.-A. Desève, MM. Charles Léveillé, marguillier en charge, et E. Cloutier, nouveau marguillier.

L'installation des nouveaux officiers eut lieu immédiatement après la tenue d'une séance régulière sous la présidence de M. Emery Larivière, représentant de l'exécutif.

Le président général de la Société des Artisans, M. Rodolphe Bédard remit personnellement aux nouveaux élus les insignes de leur fonction, assisté de M. J.-S. Mathieu, directeur général et patron du district est.

Les nouveaux officiers

Voici la liste des nouveaux officiers: M. Oscar Depocas, président; ancien secrétaire-trésorier, il succède à M. Conrad Riel; M. Léo Léonard, représentant de l'exécutif, qui succède à M. Emery Larivière; MM. Arthur Caron et Hector Lachapelle, respectivement 1er et 2e vice-président; M. Caron est réélu à ce poste, tandis que M. Lachapelle succède à M. Thomas Croteau; M. Rosaire Asselin, secrétaire-trésorier, qui succède à M. Oscar Depocas, devenu président; MM. Armand Dallaire et Emile Avon, commissaires ordonnateurs, qui remplacent MM. Léo Léonard et T. Caron; MM. Joseph Bertrand, J.-P. Bélanger et A. Malchelosse, censeurs: Dr E. Blais, médecin-examinateur, et M. A. Monpleau, porte-drapeau.

A l'issue de la cérémonie d'installation, M. le curé J.-N. Dupuis, aumônier de la succursale, félicita les nouveaux élus et se déclara prêt à coopérer avec les membres de la Société. Il recommanda particulièrement l'union, l'esprit de coopération, qualités qui font grandement défaut parmi les Canadiens-Français. En terminant, il demanda aux membres d'être fidèles aux idéaux de leur société.

Solidité financière

M. Oscar Depocas prit ensuite la parole pour remercier au nom des nouveaux officiers, le président général d'avoir bien voulu présider la cérémonie. Il vanta les qualités de M. Rodolphe Bédard et déclara que plusieurs institutions financières voudraient le voir à leur tête dans une période aussi difficile que celle que nous traversons.

M. Rodolphe Bédard prit ensuite la parole et remercia le président des éloges qu'il lui faisait. Il insista sur les devoirs des officiers de succursale et leur rappela brièvement ce qui avait été accompli dans le passé. Faisant ensuite allusion à la dépression actuelle, il affirma que la Société des Artisans Canadiens-Français était d'une solidité extraordinaire, en dépit de la crise et malgré la banqueroute d'une foule d'institutions. Il déclara même que la Société était l'une des organisations financières les plus considérables qui appartiennent aux Canadiens-Français.

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant de: Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1862.
1260 rue Université, Montréal.
278-m,a,n FP

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 16114, Hudon & Orsali Ltd., dem. vs Antonio Gadbois, déf. Le 23e jour de février 1933 à onze heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaires du défendeur au No 499 rue Jordon en la cité de Verdun, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en balance, conserves, etc. Conditions: Argent comptant. A. Lalonde, H.C.S. Montréal 14 février 1933.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No C-116811. Cyprien Leclerc et Camille Leclerc, tous deux marchands, des cité et district de Montréal, faisant affaires sous le nom de Leclerc & Leclerc, dem. vs Emmanuel Grenois, des cité et district de Montréal, déf. Le vingt-quatrième jour de février 1933, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur au No 6388 rue St-André en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J.-E. Coutu, H.C.S. Montréal, ce 14 février 1933.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de circuit, No 3598. G. A. Brassard, demandeur, vs Dame Yve A. Delisle, défenderesse. Le 23e jour de février 1933, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de ladite défenderesse, au No 1449 rue Orléans, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en 1 machine à écrire électrique, 1 machine à coudre, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. R. Robitaille, H.C.S. Montréal, 13 février 1933.

Province de Québec, District de Montréal, Cour supérieure, No B-100996, J.-Ph. Labarre, demandeur vs J.-Armand Roy, défendeur. Le 23e jour de février 1933 à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1661 rue Fullum en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en truck Reo, Ford touring, gramophone, radio, meubles, etc. Conditions: Argent comptant. Cyrille Hébert, H.C.S. Montréal, 13 février 1933.

Province de Québec, District de Montréal, No 24042, Cour de Circuit, Electric's & Radio, Ltd., demanderesse, vs W. E. Horner, défendeur. Le 23e jour de février 1933, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2803 Blv. Rosemont, app. 4, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. A. Filion, H.C.S. Montréal, 14 février 1933.

Province de Québec, District de Montréal, No 23803, Cour de Circuit, E. Desjardins, dem. vs Ferdinand Deguire, déf. Le 23e jour de février 1933, à dix heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaires du défendeur, au No 64 rue Ste-Thérèse, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, machines à couper, presse, moteur, etc. Conditions: Argent comptant. A. Lalonde, H.C.S. Montréal, 14 février 1933.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 113080. Harris Kligman, dem. vs Tobias Schaffer, déf. Le 23e jour de février 1933, à 11 hres de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur au No 4366 rue St-Urbain en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un radio et meubles de ménage et fixtures électriques. Conditions: argent comptant. Léo Migner, H.C.S. Montréal, ce 14 février 1933.

Comment se Soulager du Catarrhe

Si vous avez le catarrhe, la surdité catarrhale ou des bruits dans la tête causés par le catarrhe, vous devriez connaître ce traitement domestique simple qui souvent dompte ces malaises déprimants. Procurez-vous à votre pharmacie une once de Parmint (double force). Apportez cela chez vous et ajoutez-y ¾ de chopine d'eau chaude et un peu de sucre.

Prenez-en une cuillerée à soupe quatre fois par jour. La respiration devrait s'améliorer, tandis que les bruits dans la tête, l'écoulement de mucus et l'entendement défectueux devraient disparaître graduellement sous l'action tonique de Parmint. Les catarrheux admettent que le Parmint est exactement ce dont ils ont besoin.

PARMINT

NOUVEAUX OFFICIERS DE LA SUCCURSALE SAINT-EUSEBE



Hier soir en l'école Saint-Eusèbe, 2323, rue Rouen, avait lieu l'installation officielle des nouveaux officiers de la succursale Saint-Eusèbe de la Société des Artisans Canadiens-français, sous la présidence d'honneur, du lieutenant-colonel Rodolphe Bédard, président général de cette société. Cette photographie représente le groupe des anciens et nouveaux officiers de cette succursale, ainsi que les principaux invités. De gauche à droite, première rangée: MM. Léo Léonard, représentant de l'exécutif; le lieutenant-colonel R. Bédard, président général de la Société des Artisans; Oscar Depocas, nouveau président de la succursale Saint-Eusèbe; l'abbé J.-N. Dupuis, curé de la paroisse de Saint-Eusèbe; M. J.-S. Mathieu, patron du district est, et M. Arthur Loiselle.
On remarque aussi en arrière: M. Napoléon Séguin, gouverneur de la prison commune, l'échevin G.-H. Brunet, le Dr E. Blais, MM. Emery Larivière, Arthur Caron, Rosaire Asselin, Armand Dallaire, Emile Avon, Joseph Bertrand, J.-P. Bélanger, A. Monpleau, etc. (Cliché la "Presse").

Revision d'exemptions voulue par M. Filion

Le Conseil municipal discute une fois de plus le problème du secours aux chômeurs. — L'établissement d'une loterie est suggéré par M. Savard.

Un groupe d'échevins a réclamé la revision des exemptions de taxes, disant qu'il y avait beaucoup trop d'immeubles non assujettis à l'impôt municipal. L'échevin Filion, entre autres, a déclaré que si un relevé sévère était fait, pour environ $150,000,000 de propriétés tomberaient sous le coup de la taxe foncière. A la séance d'hier également, au Conseil de ville, nos édiles ont de nouveau abordé le problème du chômage, les uns soumettant des suggestions devant mettre fin à la crise, d'autres répondant aux critiques faites dans les clubs ouvriers, l'échevin Legault, surtout, dénonçant la tactique de certains chefs de groupements ouvriers. M. Legault a de nouveau rejeté le plan Ouimet comme étant impraticable aux dires d'ingénieurs. Le président intérimaire de l'Exécutif n'a pas manqué de commenter le projet même émis par l'ancien président, à S.-Henri. L'échevin DesRoches a encore une fois réclamé le bon uniforme de secours direct.

M. DesRoches a dit que le bon uniforme rendait justice à tous les marchands, et il s'est montré fort étonné de voir que dans certains districts on ne l'ait pas encore appliqué. Quant aux échevins Goyette et Arcand, ils ont demandé l'exécution d'un programme de travaux. L'échevin Schubert, de son côté, a émis l'opinion que l'on devait continuer le secours direct et a traité du sujet à un autre point de vue, en disant qu'il faudrait sans doute en venir à une baisse des taux d'intérêt sur les emprunts. Pour lui, le budget renferme des montants beaucoup trop élevés pour les dettes et les intérêts.

C'est l'échevin Côté, représentant du quartier S.-Henri, qui a présidé l'assemblée d'hier après-midi, en l'absence de l'hon. Fernand Rinfret. L'échevin O'Connell a aussi siégé au fauteuil de la présidence pendant quelques instants. La réunion, commencée à trois heures, s'est terminée vers 5 h. 30, et c'est la question du chômage qui a le plus occupé nos édiles. Encore, hier, la ville a déboursé une somme de $954,500 pour le secours direct et l'aide aux chômeurs par l'entremise des institutions charitables.

Le projet Ouimet

M. Séraphin Ouimet ayant demandé au Conseil de bien vouloir prendre l'initiative du projet de souterrain, l'échevin Legault s'est aussitôt levé pour dire que le plan soumis par cet ingénieur civil n'avait nullement été approuvé par les corps publics, projet qui entraînerait une dépense de 60 à 80 millions de dollars. Une commission d'ingénieurs avait étudié la proposition Ouimet, mais l'avait rejetée. Les trois compagnies intéressées, le Canadien National, le Pacifique Canadien et le Tramway étaient représentées à cette commission. M. Ouimet avait sollicité les suffrages de l'électorat avec un programme comportant sa suggestion, mais n'avait pu être élu.

M. Legault ajoute que l'ancien président de l'exécutif, qui appuie pareil plan, n'avait pas pu rester à la tête de l'administration pendant les 24 mois de son mandat. M. Savard prend la parole pour dire qu'il n'y avait qu'à Paris, où le métro paie, chemin de fer qui est sous la direction de l'Etat. Finalement la lettre de M. Ouimet a été déposée aux archives.

Le plan Arcand, comportant un programme de travaux de chômage, a été référé au Comité exécutif.

RAPPORTS DU COMITE EXECUTIF

Le Conseil, sur recommandation, a adopté les rapports suivants relatifs à la construction de pavages: 7e avenue, du boulevard Rosemont à la rue S.-Jérôme, $56,855, contrat accordé à Duranceau et Duranceau; rue Charlemagne, $26,535, et avenue Kingston, $28,039, à la Sicily Asphaltum Paving; rue Sauvé, $99,473.50, à A. Janin Paving; avenue Hampton, $36,007, à S.-George Construction; rue Fleury, $68,490, à la Local Construction.

Le contrat pour la fourniture et l'installation d'appareils de chlorination à l'usine de pompage du bas-niveau est accordé à la General Supply, au prix de $25,000. Un crédit de $17,000 a été voté pour l'établissement du nouveau système d'appels dans les postes de police et de pompiers. Un crédit de $32,500 est voté pour la construction d'un pavage en asphalte et en blocs de granit au viaduc du boulevard S.-Joseph. Une subvention de $10,000 est approuvée pour chacune des universités.

Un rapport du comité pourvoit à un emprunt de $600,000, dont $500,000 pour la pose de conduites d'eau, et $100,000 pour des travaux urgents.

Deux règlements pourvoyant à un emprunt de $976,100 et de $40,000 pour des renouvellements sont aussi adoptés.

Un crédit de $12,300 est approuvé pour la construction d'un égout rue Francis et rue Sauriol. Enfin, un crédit supplémentaire de $30,632.90 est approuvé pour payer les experts P.-S. Ross, LaRue et Trudel, qui ont examiné le système de comptabilité à l'hôtel de ville.

La revision des exemptions

Les échevins Goyette et Filion se sont opposés à un certain moment au vote de crédits et de contrats pour des travaux publics, parce que l'assurance n'était pas donnée que l'ouvrage serait effectué par les ouvriers des quartiers intéressés. Quand il fut convenu que les travailleurs auraient leur part des travaux de préférence à la main-d'oeuvre étrangère, MM. Filion et Goyette cessèrent leur opposition.

La Jewish People's School Association demandait d'être exemptée de la contribution foncière sur des immeubles occupés pour des fins sociales. M. Filion, échevin de S.-Edouard, dit qu'un quart de la valeur foncière est exempte de taxe immobilière. En 1930 et 1931 il y avait eu des augmentations considérables dans la valeur exempte. Ce sont les petits propriétaires qui ont à le plus souffrir de cet état de choses. Selon lui, on pourrait biffer de la liste des commutations de taxes pour une valeur de $150,000,000, en propriétés. M. Legault a prié M. Filion de signaler au comité les cas que l'on pourrait supprimer.

M. Quintal croit aussi qu'une revision s'impose. C'est de même l'avis de M. Biggar qui demande que tous soient traités sur un pied d'égalité, signalant que l'on avait refusé à une institution de Dominicains l'exemption que ceux-ci réclamaient. M. Legault promet d'étudier le problème.

Le secours direct

Le Comité recommandant l'émission d'un emprunt de $954,500 pour payer le secours direct du mois de janvier, l'échevin Brunet a voulu savoir où en était rendue la question du chômage. Il fait remarquer qu'en certains milieux on ne semblait pas satisfait de la manière dont est distribué l'argent. L'échevin DesRoches dit qu'il faudra absolument adopter le bon uniforme qui permettra aux chômeurs d'aller s'approvisionner chez leurs propres marchands. Ce bon protège et le chômeur et le marchand. M. DesRoches parle d'injustices criantes qui sont commises. D'un côté de la rue, il se trouve parfois qu'un chômeur reçoit plus que l'autre demeurant du côté opposé. C'est que le premier réside dans un district et le second dans un autre quartier.

M. Seigler voudrait que le petit propriétaire ait sa part des secours, tandis que M. Biggar favorise un programme de travaux plutôt que de continuer à dépenser de l'argent sans avoir rien en retour. L'échevin Demers parle du "microbe qui ronge et finit par empoisonner le coeur et la mentalité de la classe ouvrière". Il ne veut plus voter de crédits pour le secours direct, à l'avenir. Le chômage, pour lui, engendre le bolchevisme car des feuilles profitent de cette période d'inactivité pour semer le mauvais grain. Il termine en faisant appel aux grands financiers et aux industriels pour que de l'ouvrage soit fourni aux ouvriers.

Le taux de l'intérêt

L

RADIO

AU POSTE DE LA "PRESSE"

Bourse. — Variétés. — Nouvelles. — Causeries. — Musique de danse. — Concerts. — L'Heure Provinciale. — Récital d'orgue. — Sports.

CKAC, 410.7-730

MARDI

4 h. 30 — Cours de la Bourse de Montréal, et New-York.
4 h. 45—Musique enregistrée.
5 h.—Ken Large et ses Canadiens.
5 h. 30—Emission des producteurs de sucre d'érable.
6 h. 45—Montréal en parade.
6 h.—Nouvelles, température, sommaire.
6 h. 15—Ouvertures célèbres.
6 h. 30—"Par le trou de la serrure", émission de la maison Elias Rogers.
6 h. 45—L'ensemble Eskimo.
7 h. — L'heure et le programme Vichy-Suprême.
7 h. 15—Causerie sous les auspices de l'université de Montréal par M. Gérard Parizeau, professeur d'assurances à l'Ecole des hautes études, qui traitera le sujet suivant: "L'Etat exerce-t-il une surveillance sur les opérations d'assurances".
7 h. 30 — Musique de danse du Windsor.
7 h. 45—La Belle Dow.—Programme de chant.
8 h.—L'Heure provinciale.
Récital par Karl Andrist, violoniste, et Marjorie Scane, soprano.
Causerie:
"La femme journaliste"
Mme Hurteau, rédactrice à la "Presse".
Violon:
Gavotte "Idoménée" Mozart
"Chanson Louis XIII et Pavane" Couperin
"Tambourin" Rameau
Karl Andrist
Au piano Hortense Lord.
Chant:
"O toi qui prolongeas mes jours" (Iphigénie en Tauride) Gluck
"Légende" Tschaikowsky
Marjorie Scane.
Violon:
"Sérénade de Taigane" Valdez
"Tonadilla" Granados-Kreisler
"Jota" De Falla-Kochanski
Karl Andrist
Chant:
"Claire de Lune" Fauré
"Chanson triste" Duparc
Marjorie Scane
Violon:
"Habanera" Ravel
"La Vida Brève" De Falla-Kreisler
Karl Andrist
9 h.—Orchestre symphonique.
10 h.—Musique de danse par Ken Large et ses Canadiens.
10 h. 30—Musique de danse du Royal York, Toronto.
10 h. 45—Récital d'orgue Winchester.
11 h.—Résultats des parties de hockey.
11 h. 05—Le reporter Roxy.

RHUME de CERVEAU, CATARRHE
NAZALINE
du Dr CHRÉTIEN ZAUGG
PRESCRITE DEPUIS 30 ANS
Le meilleur antiseptique des voies respiratoires
26-m.v 2

A nos Annonceurs

Nous apprécions hautement votre coopération en nous faisant tenir votre copie d'annonce aussi longtemps que possible avant la date de publication. Ceci nous permettrait de vous donner un service entièrement satisfaisant.
LA PRESSE

MERCREDI

Matinée

9 h. 30—La bonne chanson française.
10 h.—Récital d'orgue par Phil Savage.
10 h. 30—Température — L'ouverture de la Bourse.
10 h 45—L'Association canadienne-française des aveugles.
11 h.—L'heure à la montre Bulova.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30—Causerie sur le bien-être des enfants.
11 h. 45—Les artistes du théâtre Stella.

Après-midi

Midi—Rubin Krasner, violoncelliste et Gilbert Hill, pianiste.
12 h. 15—Programme musical: L.-P. Lazare.
12 h. 30—Cotes de Bourse.
12 h. 45—Causerie agricole de l'U. C.C.: "L'organisation de l'épargne rurale", par M. Albert Rioux.
1 h.—Concert du Royal York, Toronto.
1 h. 30—Récital d'orgue du capitaine Dickinson.
4 h. 30—Clôture de la Bourse.
4 h. 45—Musique enregistrée.
5 h.—Théâtre des Petits.


Suzanne Catudal

Lisette et Thérèse Gouin en récital, assistées de Mimi et Suzanne Catudal, pianistes. "Pastorale", Maykapar, Suzanne Catudal, pianiste, 9 ans; "La chute d'un gland, (récitation), Thérèse Gouin; "Heureux événement", Grechninoff, Suzanne Catudal, pianiste, 9 ans; "Le Jour de Yolande", (dialogue pour fillettes), Alice, Lisette Gouin, Yolande, Thérèse Gouin; "Shadow dance" Mac-Dowell, Mlle Mimi Catudal, pianiste; "La Cage", (récitation), Mlle Lisette Gouin.
5 h. 30—Les producteurs de sucre d'érable.
5 h. 45—Montréal en parade.

Soirée

6 h.—Nouvelles, Bourse, etc.
6 h. 15—Emission de "La Franco".
6 h. 30—M. Télesphore et Mlle Sidonie.
6 h. 45—L'Ecole sociale populaire.
7 h.—Heure Bulova.
7 h.—Programme Valda.
7 h. 15—Ken Large et ses Canadiens
7 h. 45—Programme Dow.
8 h.—Programme Wrigley.
9 h.—Service de santé.
9 h. 15—Concert du Ritz-Carlton.
9 h. 30—Le Vieux Raconteur.
10 h.—Musique de danse.
10 h. 15—Le quatuor de violoncelles de la "Presse".
10 h. 45—Récital d'orgue.
11 h.—Les derniers faits du jour par le reporter Roxy.
11 h.—Résultats de la N.H.L.

Autres postes

MARDI

CFCF, 291.3—1030

Soirée

6 h.—Heure du crépuscule.
6 h. 45—Réclame.
7 h.—Trio de concert.
7 h. 15—Récital d'orgue.
7 h. 30—Institut du service civil professionnel.
7 h. 45—Drame.
8 h.—Les problèmes de l'auto.
8 h. 15—Musique de danse.
9 h.—Emission de la Commission de radio.
9 h. 30—Ed. Wynn.
10 h.—"The Melody Girl".
10 h. 15—Vic et Sade.
10 h. 30—Musique de danse du Château Laurier.
10 h. 45—Récital d'orgue.
11 h.—Les nouvelles.
11 h. 15—Orchestre.
11 h. 30—Variétés.

CHLP, 251.5—1192

Soirée

6 h.—Le prospecteur.
6 h. 15—Jack Van der Straeten, ténor.
6 h. 30—L'heure du Foyer.
7 h. 30—L'heure.
7 h. 31—Old Captain Jack.
7 h. 45—Musique de danse.
8 h.—Répertoire du poste CHLP.
8 h. 15—Samovar.
8 h. 30—L'exposition.
9 h.—La commission de la radio.
10 h.—Spécial.
10 h. 30—Ramon Otero.
10 h. 45—Nouvelles.

WABC, 348.6-860

10 h.—Maria Jeritza, soprano, et l'orchestre symphonique de Josef Bonime interpréteront:
Ouverture: "Le Barbier de Séville", Rossini
Orchestre
Aria di Santuzza de "Cavalleria Rusticana" Mascagni
"The Brownies" Leoni
Maria Jeritza et orchestre.
Intermezzo et Menuetto de Pagliacci", Leoncavallo
Orchestre
"Ce soir, ce soir, chérie", François
Extraits de "The Gypsy Princess", Kalman
Maria Jeritza et orchestre.
Scène de la Czardas", Hubay
Orchestre

WLW, 428-700

11 h. — Los Amigos joueront:
Arrangement de Kreisler de la musique de ballet de "Rosamonde", Schubert
pour violon et piano.
"Habanero", Filipucci
"Lady Play Your Mandolin", Levant

MERCREDI

CFCF, 291.3—1030

Matinée

8 h.—Récital d'orgue.
8 h. 30—"Cheerio".
9 h.—"Pepper Pot".
9 h. 30—Moss & Jones.
9 h. 45—"Nothing but the Truth".
10 h.—Solistes.
10 h. 15—Heure des femmes.
10 h. 45—Concert d'instruments à cordes.
11 h.—Musique de la marine américaine.
11 h. 30—Musique de danse.

Après-midi

Midi—Johnny Marvin.
12 h. 15—Concert "On Wings of Song."
1 h.—Cotes de la Bourse.
1 h. 15—Orchestre.
1 h. 30—Concert du Mont-Royal.
2 h.—Orchestre.
2 h. 30—Emission-réclame.
2 h. 45—La chorale de Westminster.
3 h.—"Two seats in the Balcony."
3 h. 30—Musique de danse.
4 h.—Petite symphonie de la Eastman School.
Ouverture de "Obéron" Weber
"Kilimora", Liadow
Première symphonie en do majeur op. 21", Beethoven
4 h. 30—Emissions commerciales.
5 h.—Orchestre.
4 h. 30—Emissions commerciales.
5 h. 15—Réclame.
5 h. 30—Le cercle des coeurs de blé.
5 h. 45—L'Oncle Troy.

Soirée

6 h.—Heure du crépuscule.
6 h. 45—Musique de danse.
7 h.—Mélodies.
7 h. 15—Concert.
7 h. 30—Musique de danse.
8 h.—Emission commerciale.
8 h. 15—Musique de danse du Windsor.
8 h. 30—"The River of Stars".
9 h.—Les aventures de Sherlock Holmes.
9 h. 30—Concert.
10 h.—Soliste.
10 h. 15—Vic & Sade.
10 h. 30—La loi des accidents du travail.
10 h. 45—Récital d'orgue.
11 h.—Les nouvelles.
11 h. 15—Jimmie Kemper.
11 h. 30—Programme de chant.

CHLP 2515-1192

Matinée

9 h. 03—Musique militaire.
9 h. 15—Programme du studio.
9 h. 30—Arts ménagers.
10 h. 30—Arts culinaires.
11 h.—Vos mélodies préférées.
11 h. 30—La belle silhouette.
11 h. 45—Programme de studio.

Après-midi

12 h.—L'heure féminine.
1 h.—Nouvelles.
1 h. 15—La Fédération des clubs ouvriers.
1 h. 47—Bourse.
4 h.—Musique classique.
4 h. 30—Ramon Otero.
4 h. 45—Programme réclame.
5 h.—Le père Antoine.
5 h. 15—Causerie sur l'aviation.
5 h 30—La fête des enfants.
5 h. 45—Nouvelles du jour.

Soirée

6 h.—Le Prospecteur.
6 h. 30—L'heure du foyer.
7 h. 30—L'heure.
7 h. 31—Le vieux marin.
7 h. 45—Musique de danse.
8 h. 15—"Man About Town"
8 h. 30—Trio de CHLP.
8 h. 45—Causerie sur les sports.
9 h.—La Petite Scène.
9 h. 30—Ray Parsons,
9 h. 45—M. Roland Leduc, violoncelliste.
10 h.—Emmett, O'Toole.
10 h. 30—Deux Troubadours.
10 h. 45—Nouvelles.

Dans les mines

On vient de faire, dans plusieurs mines britanniques, des expériences pour établir les communications entre le fond et la surface au moyen de la radio. Depuis longtemps on avait songé à la radio mais son application était rendue difficile en raison des perturbations apportées par l'emploi des courants électriques à haute tension. Ces inconvénients étant pratiquement atténués, sinon supprimés, par les immenses progrès réalisés par les ingénieurs de la radio, on a pu obtenir des résultats satisfaisants dans les dernières expériences tentées dans certaines houillères. On envisage de généraliser assez rapidement les communications par sans fil dans toutes les mines de l'Empire Britannique.

Mariage d'une aviatrice et d'un aviateur, à S.-Jean, N.B.

Mlle Daphne Paterson et A.-J. "Tony" Shelfoon, deux enthousiastes de l'aviation en vue de l'est du Dominion, se sont mariés, samedi matin, à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Mlle Paterson a pris part à plusieurs meetings et concours aéronautiques et Shelfoon dirige un groupe indépendant de pilotes-amateurs dans les provinces maritimes.

Les ondes courtes

Voici l'horaire des postes à ondes courtes, W2XAD, 19.56 mètres, et W2XAF, 31.48 mètres.
W2XAD, qui irradie le jour, transmet les programmes du poste WGY, lundi, mercredi et vendredi de 2 h. 30 à 3 h. 30, heure normale de l'Est; et de 2 h. à 4, le dimanche après-midi.
W2XAF transmet le soir, dimanche, lundi, mercredi et vendredi, de 7 h. à 10; mardi, jeudi et samedi, de 7 h. à 11.

"Le libéralisme contient en lui un germe de vie"

"Si nous voulions résumer en deux mots son essence même", dit Me Léon-Mercier Gouin, "nous ne pourrions choisir de termes plus adéquats que "prévoir" et "progresser".

Lacordaire, "libéral impénitent"

Me Léon-Mercier Gouin, conférencier au premier dîner-causerie populaire du Club libéral National, hier soir hôtel Place Viger, a longuement parlé du libéralisme politique canadien, qui "contient en lui un germe de vie, un principe fécond et salutaire", cependant qu'il rappelait que "l'Eglise catholique a condamné justement le libéralisme moral, cette doctrine qui fait de l'homme un être autonome, soumis à la seule loi du milieu. Le libéralisme économique," ajoutait-il, "a paru aux sociologues une théorie dangereuse à réaliser intégralement. Mettant de côté le libéralisme moral, le philosophe proclame le nécessité du libéralisme, parce qu'il raisonne ainsi: "L'homme jouit du libre arbitre; il peut donc opter entre deux actions contraires et, par suite, il a la liberté de choisir la moins bonne ou la moins mauvaise." En ce sens, Lacordaire pouvait se dire à juste titre: "libéral impénitent."

Voici quelques rapides extraits de la causerie qui dura près d'une heure et fut à maintes reprises soulignée d'enthousiastes applaudissements.

"Prévoir" et "progresser"

"Si nous voulons résumer en deux mots l'essence même du libéralisme, dit M. Gouin, nous ne pourrions choisir de termes plus adéquats que "prévoir" et "progresser". Désir de mieux faire, amélioration des situations actuelles, coup d'oeil vers l'avenir, voilà au fond le contenu de la pensée libérale.

"Il faut que cette doctrine soit bien fascinante pour qu'aux périodes difficiles qu'a traversées le Canada, nos adversaires politiques aient accolé à la désignation de leur parti le grand mot "libéral". Mais le truchement ne peut déguiser les théories conservatrices ni faire oublier leur impuissance.

"Si nous voulions indiquer la raison de cette popularité, nous pourrions dire avec Laurier: "Le principe du libéralisme réside dans l'essence même de notre nature, dans cette soif de bonheur que nous apportons avec nous dans la vie, qui nous suit partout, pour n'être cependant jamais complètement assouvie de ce côté-ci de la tombe. Tant que l'âme immortelle habitera le corps humain, nos désirs seront toujours plus vastes que nos moyens, nos actions n'arriveront jamais à la hauteur de nos conceptions. Cette condition de notre nature est précisément ce qui fait la grandeur de l'homme; car elle le condamne fatalement au mouvement, au progrès; nos moyens sont bornés, mais notre nature est perfectible, et nous avons l'infini pour champ de courses. Ainsi il y a toujours place pour l'amélioration de notre condition, pour le perfectionnement de notre nature, et pour l'accession d'un plus grand nombre à une vie plus facile. Voilà encore ce qui constitue la supériorité du libéralisme".

Une doctrine de gouvernement

Tel que réalisé chez nous, le libéralisme politique est une doctrine de gouvernement qui tend à laisser à l'initiative privée sa liberté d'action; à l'aider, quand elle faiblit; à la remplacer lorsqu'elle se révèle impuissante ou lorsque l'intérêt public l'exige.

"Le libéralisme politique reconnait d'abord que l'homme doit librement développer ses facultés, jouir des droits individuels, conquête du christianisme et de la civilisation. L'Etat a le devoir de respecter cette liberté. Ce n'est pas son rôle de s'ingérer dans les divers domaines de son activité, sauf en certains cas.

"Droit reconnu au père de famille de surveiller, par ses mandataires, l'éducation de ses enfants. Le Conseil de l'instruction publique, organisme idéal, est une formule libéral.

"Droit reconnu à l'individu de choisir à sa guise, sa profession ou son métier, ou son commerce, sous réserve de certaines formalités à observer. Faculté admise pour le citoyen de participer à la gestion des affaires publiques, d'organiser des institutions de bienfaisance, de satisfaire son besoin de faire le bien en donnant, suivant la mesure de ses moyens, aux hôpitaux, aux orphelinats, toutes oeuvres privées. Nulle part autant que chez nous, grâce au régime libéral, il n'existe autant de ces institutions, produits de l'initiative individuelle ou collective, et organisées, avec le concours de l'Etat il est vrai, et d'une certaine façon sous son contrôle, mais nullement gênant ni tracassier. Et l'on comprend pourquoi nos chefs refusent de se lancer dans des innovations sociales qu'ils estiment ne pas rentrer dans le rôle de l'Etat.

Nos gouvernants de Québec

"Il reste que le libéralisme politique ne peut laisser l'activité humaine piétiner sur place. Il ne serait pas un principe de progrès si, en face de l'impuissance des individus, il ne cherchait à les aider. Il sait que l'Etat dispose de moyens étendus qui peuvent suppléer à la faiblesse de l'homme.

"Nos gouvernants de Québec n'ont pas failli à cette tâche. Je n'ai pas l'intention de vous énumérer par le détail les secours nombreux et divers qu'ils ont donnés aux organisations existantes. Si depuis quelques années de magnifiques hôpitaux ont pu surgir, c'est grâce à l'appui financier du gouvernement qui a su créer des sources de revenus sans obérer les budgets particuliers. Si nous avons enrayé le fléau qui décimait la population des nouveaux-nés, n'est-ce pas dû à la prévoyance de nos hommes publics? Rappellerai-je ces subventions généreuses à nos collèges classiques, à nos universités, à l'agriculture?

"Chaque fois que l'initiative privée a frappé à la porte de nos dirigeants et que ses requêtes pouvaient être accordées, ils ont ouvert largement le Trésor public. Ils ont compris magnifiquement cette fonction supplétive de l'Etat dont ont parlé les sociologues chrétiens et que rappelait récemment Pie XI. En principe, le libéralisme, c'est l'individualisme aidé par l'Etat. Nous ne craignons pas de substituer l'Etat aux individus et aux groupement lorsqu'ils ne peuvent agir ou quand un intérêt supérieur le commande. C'est en cela que le libéralisme diffère du socialisme.

Il n'est pas vrai que l'Etat est tout-puissant

"Il n'est pas vrai que l'Etat est tout-puissant. Les droit de l'individu sont antérieurs aux siens. Quand on nous reproche des tendances socialistes, on se trompe. Mais l'on oublie que l'Etat a le devoir, en certaines circonstances, d'agir seul, de remplacer l'initiative privée. Ainsi par exemple, en présence du développement formidable de notre pays, de notre province, l'Etat a fondé l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, parce que, seul il le pouvait. Il a répété ce geste en fondant l'Ecole technique, l'Ecole des Beaux-Arts et tant d'autres institutions admirables.

L'ouverture de nouvelles routes étant devenue nécessaire, les municipalités ne pouvant suffire à la tâche, le gouvernement a construit notre réseau routier.

"Et en 1920, en face de la vague prohibitionniste, Québec répugnait à entraver la liberté individuelle tout en déplorant les ravages de l'alcoolisme. C'est alors que le gouvernement Taschereau a institué la Commission des liqueurs.

"Outre d'avoir fourni à la province des revenus substantiels, cette régie des alcools a sauvé le principe de la liberté et diminué, dans de notables proportions, la consommation intérieure des boissons alcooliques. Le succès a paru si merveilleux, qu'à tour de rôle, les autres provinces ont emprunté à Québec, son oeuvre.

"Une doctrine de gouvernement qui s'avère aussi souple, aussi respectueuse du plus grand attribut de la personnalité humaine, aussi féconde en résultats, ne peut être qu'une doctrine vraie. Nous devons être fiers d'y adhérer.

Les libéraux ont foi en l'avenir

"Oui, nous libéraux, nous croyons ardemment en l'avenir, nous avons foi au lendemain. Nous aimons la liberté et nous croyons au progrès. Nous avons le front tourné vers la lumière et non vers la nuit. Nos yeux sont fixés pour toujours du côté de l'aurore, du soleil levant. Nous ne sommes nullement oublieux du passé et nous avons le culte de nos grands morts. Nous gardons l'histoire religieusement comme un héritage sacré, mais à la différence de l'arrière-garde du parti conservateur, à la différence de tous les réactionnaires de tous les temps et de tous les pays, nos regards ne sont pas rivés vers la nuit de ce qui fut hier. Nous ne sommes pas fascinés par les ténèbres d'un passé mort, ni magnétisés par tout ce qu'il y a de mort, de germes de mort, de passé et de trépassé dans le passé. Nous sommes bien décidés à garder, à répéter ce qu'il y a de bon dans le passé, nous suivrons nos devanciers sur les routes du progrès. Mais nous n'entendons pas recommencer les maux que l'histoire nous révèle, sous prétexte de respecter la tradition. Nous, nous allons en avant et non pas en arrière. Nous voulons faire nôtre cette admirable phrase du Chevalier de Lévis, ce cri vibrant qui retentit à travers les siècles comme un gage de victoire: "En avant, toujours en avant".

L'hon. Honoré Mercier

L'hon. Honoré Mercier, hôte d'honneur du club, a publiquement félicité ses membres fondateurs. Il s'est déclaré heureux de pouvoir le faire à l'hôtel Place Viger, "qui ne doit pas disparaître" et, pour s'attirer la clientèle, devrait avoir "un caractère essentiellement canadien-français". M. Irénée Vautrin, président général, a rappelé, en peu de mots, le but véritable du club libéral National: grouper les chefs du parti dans chaque comté, ceux qui travaillent, se dévouent et assurent les victoires; leur faciliter les moyens de prendre contact avec leurs députés et organiser en même temps les luttes futures à l'avance.

Outre les personnages mentionnés, on remarquait à la table d'honneur les docteurs Anatole Plante et Gaspard Fauteux, qui présentèrent respectivement le conférencier et l'hôte d'honneur; MM. Cléophas Basilen, qui les remercia; Dr Ernest Poulin, M. P. P., Joseph Filion, M. P. P., Démase Filion, J.-A.-A. Leclair, président du club de Réforme; Jules Desmarais, ancien président; Arthur Corbin, de l'organisation libérale centrale, et G.-R. Brunet, échevin.

Le nombre des convives, au dîner-causerie d'hier soir, était d'environ trois cents venus de toutes les parties de la ville et de quelques comtés voisins.

Offre du maire Allen aux propriétaires de Verdun

A une délégation conjointe de membres de la Ligue des propriétaires de Verdun et de la Verdun Workmen's Association qui demandait au conseil municipal de Verdun, au cours d'une entrevue, hier soir, de venir en aide aux propriétaires dont les locataires chômeurs ne peuvent payer leur loyer, Son Honneur le maire Charles-M. Allen a offert de réduire de huit pour cent l'évaluation municipale des immeubles appartenant à des propriétaires dans cette situation difficile. M. Wilfrid Tessier, président de la Ligue des propriétaires a répondu qu'il n'avait pas autorité pour accepter ou refuser une telle offre. Il a cependant laissé entendre que les propriétaires trouveraient probablement cette offre insuffisante.

Concours qui aura lieu en juin

(Du correspondant de la PRESSE)
Québec, 14. — L'Académie de musique de Québec, de qui relève le Prix d'Europe, annonce que le concours annuel pour ce prix a été fixé au 16 juin. Il sera tenu à l'Hôtel du Gouvernement.

M. Tremblay, nommé enquêteur à Verdun

A une assemblée régulière du conseil municipal de Verdun, tenue hier soir sous la présidence de Son Honneur le maire Charles-M. Allen, il a été annoncé qu'à la demande des autorités municipales, M. G.-E. Tremblay avait été nommé par le gouvernement de Québec pour faire une enquête sur les affaires de la Commission de chômage de Verdun, laquelle avait été accusée de favoritisme et de maladministration récemment, par quelques citoyens de Verdun qui avaient signé un affidavit à cet effet.

Au cours de la même assemblée l'échevin Ulric Saint-Amand annonça que la ville de Verdun avait remboursé entièrement à la Banque de Montréal un emprunt de $250,000 fait il y a environ six mois. M. Saint-Amand a ajouté que ce beau résultat était dû à la diligence avec laquelle les citoyens de Verdun payent leurs taxes.

Gandhi restera en prison

Londres, 14.—Il ne peut être question de la remise en liberté du mahatma Gandhi avant que le gouvernement n'ait des raisons de croire que sa libération ne sera pas suivie d'une renaissance du mouvement de désobéissance civile, déclarait hier aux Communes sir Samuel Hoare, secrétaire d'Etat pour l'Inde. La même politique s'applique à ceux qui ont secondé les efforts du mahatma.

Elle mangea du "All-Bran" pendant douze ans avec de bons résultats

Délicieuse céréale qui soulage la constipation

Lisez cette lettre très enthousiaste:

"Il y a quelque chose comme onze ou douze ans, j'ai commencé à manger du ALL-BRAN Kellogg. En ce temps-là on l'appelait simplement le Kellogg's Bran, et je crois que ce fut un des premiers produits du genre sur le marché.

"Souvent mes amis rient de moi parce que j'aime tant l'ALL-BRAN. Mais laissez-moi vous dire qu'il laisse un bon goût dans la bouche et que je ne suis satisfaite que lorsque j'ai pris mon ALL-BRAN.

"Si jamais la compagnie Kellogg cessait de fabriquer l'ALL BRAN, je serais une personne des plus désappointées". — Mlle Amy Person. (Adresse sur demande).

La science dit que l'ALL-BRAN fournit la "masse" pour stimuler les intestins, et la vitamine B pour promouvoir la régularité, ainsi que du fer pour le sang.

La "masse" de l'ALL-BRAN ressemble beaucoup à celle des légumes feuillus. C'est bien plus sûr que de prendre des remèdes brevetés — souvent préjudiciables. Deux cuillerées à soupe par jour suffisent pour la plupart des cas de constipation — dans les cas graves, prenez-en trois fois par jour. Si vous n'êtes pas soulagé de cette façon, voyez votre médecin.

En vente dans le paquet rouge-et-vert, chez tous les épiciers. Fabriqué par Kellogg à London, Ontario.

VENTE ANNUELLE AVANT L'INVENTAIRE chez LINDSAY

Il ne reste plus que quelques jours pour profiter de cette grande vente. Notre inventaire annuel s'en vient vite, et dans un effort pour réduire notre stock, nous offrons, à prix grandement réduits, tout notre assortiment d'instruments légèrement usagés tels que

RADIOS, PIANOS, HARMONIUMS ET PHONOGRAPHES

VENEZ VOIR ces BEAUX INSTRUMENTS AUJOURD'HUI

RADIOS ELECTRIQUES:

MARCONI, sept lampes	$29
WESTINGHOUSE, sept lampes	$29
SONORA, lowboy	$39
KOLSTER, sept lampes	$39
ARCADIA, neuf lampes	$49
DE FOREST CROSLEY, "Brock"	$45
WESTINGHOUSE, huit lampes	$49.50
SPARTON, neuf lampes	$49.50
De FOREST CROSLEY, 8 lampes	$49.50
FADA, modèle 43, sept lampes	$49
WESTINGHOUSE, modèle 80	$59
VICTOR, lowboy	$69
DE FOREST CROSLEY, ondes longues et courtes	$79

Facilités de paiement à partir de $4 comptant et $3 par mois.

PIANOS DROITS

comprenant les marques bien connues qui suivent:

LINDSAY, HEINTZMAN, MENDELSSOHN, WILLIS, CHICKERING, KNABE, McCULLUM, GERHARD HEINTZMAN, NORDHEIMER, etc.

Facilités de paiement à partir de $4 comptant et 75c par semaine. A partir de $30

PIANOS AUTOMATIQUES

comprenant les marques bien connues qui suivent:

HEINTZMAN, LINDSAY, CHAMINADE, BAY, MENDELSSOHN, RAPER, WILLIS, Etc.

Facilités de paiement à partir de $6 comptant et $4 par mois. A partir de $120

Des douzaines d'autres occasions au choix.

LINDSAY'S
C.W. LINDSAY & CO. LIMITED
PIANOS RADIOS ORGANS

1112 rue STE-CATHERINE OUEST (Juste à l'ouest de Peel)
6885 rue ST-HUBERT près Bélanger | 380 rue STE-CATHERINE EST (angle St-Hubert) | 4232 rue WELLINGTON Verdun
MONTREAL
TELEPHONE: MARQUETTE 7701


Obtenez PLUS d'AGREMENT de votre Radio

VOUS vous servirez plus souvent de votre appareil et jouirez beaucoup plus des concerts et causeries, si vous remplacez vos vieilles lampes affaiblies par des Radiotrons General Electric. Ils coûtent peu, mais améliorent sensiblement la réception.
N-1025

Radiotrons GENERAL ELECTRIC
FABRICATION CANADIENNE


CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED



Débarrassez-vous de ce MAL de GORGE

Tout petit malaise dans la gorge peut augmenter rapidement si on le néglige. Ecrasez quelques pastilles d'Aspirine dans de l'eau et gargarisez-vous immédiatement. Ceci vous soulagera immédiatement et réduira le danger d'nfecton. Un bon gargarisme et vous pouvez vous sentir en sécurité. Si toute sensibilité ne disparaît pas rapidement, répétez. Le mal de gorge est généralement accompagné d'un rhume; prenez donc deux pastilles pour chasser votre rhume, le mal de tête, la raideur et autres symptômes de rhume. L'Aspirine soulage la névralgie, la névrite aussi. Prenez-en libéralement; elle n'affecte pas le coeur.

BAYER
Marque de fabrique enregistrée au Canada



Filles! Cessez de perdre des chances!

Comment un nouveau produit fait engraisser et éclaircit la peau

Des centaines de personnes acquièrent du poids et de la santé avec un nouveau tonique double. Levure de bière importée la plus riche, maintenant concentrée 7 fois et combinée avec du fer fortifiant.

PENDANT des années les médecins ont prescrit la bière aux hommes et aux femmes maigres et épuisés qui voulaient engraisser. On découvrit alors les grands bienfaits de la levure. Et maintenant, grâce à un nouveau procédé, une *levure de bière* importée, spécialement cultivée, la plus riche que l'on connaisse, est concentrée 7 fois — *rendue 7 fois plus puissante*. Elle est ensuite scientifiquement ferruginée avec deux espèces spéciales de fer qui fortifient le sang, donnent de l'énergie.

Ce remarquable nouveau tonique double, appelé Ironized Yeast-IY, a obtenu un succès extraordinaire dans la réfection des corps maigres et faibles, et cela en peu de temps. Il se vend sous forme d'agréables petites pastilles faciles à prendre.

Santé et apparence nouvelles

Non seulement des centaines de personnes obtiennent un embonpoint embellissant avec cette nouvelle Ironized Yeast-IY, mais d'autres bienfaits aussi. La peau blême et terreuse devient merveilleusement claire. Les maux d'estomac et d'intestins disparaissent. La faiblesse fait place à une nouvelle énergie et à la joie de vivre.

La maigreur est dangereuse

Les autorités disent que les gens maigres, anémiques, nerveux sont bien plus sujets à diverses maladies. Commencez donc immédiatement à acquérir le sang riche et chair saine dont vous avez besoin. Faites cela avant qu'il soit trop tard.

Résultats garantis

Si maigre et si faible que vous soyez, une nouvelle Ironized Yeast-IY devrait vous donner en quelque semaines la vigueur qu'elle a donnée à des milliers d'autres. Si vous n'êtes pas enthousiasmé des résultats obtenus dès le premier paquet, on vous remettra promptement votre argent.

Seulement soyez sûr d'avoir la véritable Ironized Yeast-IY, et non pas une imitation quelconque qui ne peut pas vous donner les mêmes résultats. Exigez l'authentique avec les lettres "IY" étampées sur chaque pastille. Ce n'est qu'en prenant le véritable Ironized Yeast-IY que vous obtiendrez le bienfaits promptes que tant d'autres ont obtenus.

Offre spéciale GRATUITE

Nous vous faisons l'offre suivante absolument "gratuite" afin que vous commenciez *maintenant* à renforcir votre sang:

Achetez tout de suite un paquet d'Ironized Yeast-IY, découpez le bon sur la boîte et envoyez-le-nous par la poste avec une déclaration de cette offre. Nous vous enverrons un superbe nouveau livre traitant de la santé et intitulé "20 Facts About Your Body" d'un auteur bien connu.

N'oubliez pas que les résultats sont garantis sur le premier paquet — et si vous ne remboursera-t-on vente dans toutes les pharmacies. Canadian Ironized Yeast Co. Ltd., Dept. 204 Bolts Bldg., Montréal, Qué.

Nouvelle chair, entrain

"Avant de prendre l'Ironized Yeast-IY, j'étais si faible que je ne pouvais travailler. J'ai engraissé de plusieurs livres et maintenant je me porte bien." *Mlle L. Huot, Kirkfield, Ont.*

Poids, teint clair

"J'ai pris de l'Ironized Yeast-IY pendant 2 semaines seulement et j'ai joliment engraissé. Mon teint s'est embelli." *Mlle Bazylinski, Kurosh, Sask.*

Finie la maigreur

"J'ai remarquablement engraissé en prenant de l'Ironized Yeast-IY; les creux sont bien remplis". *Albert A. Wesner, Aurora, Ont.*

La mer ne verra plus ces quatre gros paquebots

Le "Celtic," le "Cedric," l'"Adriatic" et le "Baltic" seront mis au rancart

DES BEAUX JOURS

L'"Adriatic", White Star, qui vient de quitter New-York pour Liverpool par voie de Queenstown, effectuera deux autres voyages vers ce port, l'un en mars et l'autre en mai. Après quoi, on croit qu'il sera vendu. Il est l'un des quatre paquebots qui ont fait la fortune de la ligne et permis à l'Oceanic Steam Navigation Company de payer un dividende de 10 pour cent à ses actionnaires pendant une période de plus de vingt-cinq ans. Les trois autres sont: le "Celtic", le "Cedric" et le "Baltic", qu'ont été vendus pour être démantelés.

La direction de la ligne White Star annonça, le 26 janvier dernier, que le "Baltic" était vendu à une firme japonaise et se rendrait à Kobe par voie du canal de Suez pour être démantelé. D'après une dépêche reçue hier, un équipage japonais montera à bord dès qu'il sera rendu à Liverpool. Le contrat stipule que ce paquebot devra être démantelé, mais la date n'en est pas fixée. On le cachera peut-être dans le golfe de Po, à l'ouest de Dairen ou à l'est de ce port dans la mer Jaune et il sera peut-être affecté au transport des troupes dans la Mandchourie.

Le favori des quatre

Aux beaux jours de la navigation sur l'Atlantique, ces paquebots transportaient souvent dans la saison active 300 passagers en première, 400 en deuxième et 1,300 en troisième classes et 15,000 sacs de courrier. Le "Baltic", qui a affectué son dernier voyage en octobre dernier, était le favori des quatre. Les fabricants de lainages et de cotonnades juraient par lui et attendaient même une semaine pour y faire la traversée. Quelques membres de l'équipage, qui étaient à bord lors de son premier voyage dans l'été de 1903 y sont encore pour y demeurer jusqu'à ce que le Japon en prenne possession. L'un d'entre eux est Peter James, le préposé à la chambre de bain sur le pont "B" qui était connu de feu Andrew Carnegie, J. Pierpont Morgan, colonel W.-C. Whitney et autres notables américains qui avaient leurs cabines réservées à l'époque des beaux jours du "Baltic". L'"Adriatic", à son dernier voyage, rapporta la nouvelle que Peter James était mort de l'influenza. Il avait fait son dernier voyage sur le "Baltic" en octobre dernier et parut très triste quand il apprit que le "Baltic" ne viendrait plus à New-York.

Au port de Saint-Jean

Les expéditions de grain par le port de Saint-Jean, cette saison-ci, ont causé un grand désappointement aux intérêts maritimes qui anticipaient un mouvement régulier. La ligne Cunard avait fait de Saint-Jean son terminus d'hiver pour ses paquebots qui partaient autrefois de New-York pour faire escale à Halifax et prendre des passagers à destination de l'Europe. Elle n'a pas chargé un seul boisseau pour Londres depuis que l'"Ascania" a inauguré le nouveau service. La ligne Cairn-Thomson a fait partir ses navires, cet hiver, de Portland à destination de Saint-Jean dans l'espérance également d'obtenir des cargaisons rémunératives de grain, mais son attente fut déçue. Aucun vaisseau à course irrégulière n'a été nolisé pour charger du grain à ce port des provinces maritimes. D'après le bureau de la statistique à Ottawa, 3,866,582 boisseaux de grain seulement ont été expédiés de St-Jean entre le 1er août et le 3 février, les premiers six mois de l'année agricole.

Ces statistiques indiquent, toutefois, une amélioration sur la période correspondante de la saison précédente, alors que l'exportation se chiffra à 550,360 boisseaux. La situation à Halifax est cependant meilleure, car l'exportation du grain depuis le 1er août se chiffre à 215,748 boisseaux. L'an dernier au cours de la même période, les statistiques n'accusent que 37,215 boisseaux.

Les essais d'un paquebot

Les essais de vitesse du "Queen of Bermuda", paquebot de $8,000,000, ligne Furness Bermuda, commenceront aujourd'hui sur la Clyde. Ils se continueront jusqu'à vendredi, alors qu'on fera les préparatifs nécessaires pour sa première traversée sur l'Atlantique à destination de New-York. Il quittera ce port pour les Bermudes, le 7 mars prochain. Le capitaine H. Jeffries Davis, ancien commandant du "Monarch of Bermuda", a été nommé commandant du nouveau paquebot.

Les "Lady" sur le S.-Laurent

M. Thomas Cree, gérant du service des voyageurs à la Canadian National Steamships, annonce aujourd'hui les départs des navires de sa compagnie durant la saison 1933 sur le S.-Laurent, c'est-à-dire d'avril à novembre. Ils sont plus nombreux que l'an dernier, étant donné que les services des marchandises et des voyageurs pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande autrefois combinés sont séparés, cette année. Quant au nombre des départs pour la mer de Caraïbes, ils demeurent inchangés.

Au cours de la saison prochaine, il y aura quinze départs de Montréal des navires du type "Lady", qui transportent voyageurs et fret aux Bermudes, à la Bahama, à la Jamaïque et à l'Honduras britannique. Il y aura de plus dix départs du "Chomedy" et du "Colborne", cargos qui transportent quelques voyageurs, pour les Bermudes, Puerto Rico, les Antilles françaises, la Barbade, Trinidad et la Guyane Anglaise.

La comtesse de Bessborough

Le paquebot "Duchess of York", du Pacifique Canadien, quittera Halifax samedi prochain, et aura l'honneur de compter parmi ses passagers son Excellence la comtesse de Bessboroughs, qui s'en va passer quelque temps en Angleterre. La comtesse sera accompagnée de sa fille, lady Moyra Ponsonby, de l'honorable Mme A.-F. Lascelles, épouse du capitaine Lascelles, secrétaire particulier du gouverneur général, et de Mme Gordon Ives.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

L'"Aurania", ligne Cunard, de Southampton, le 11, à Halifax, dimanche; le "Doric", White Star, de Liverpool, le 11, à Halifax, dimanche; le "Montclare", Pacifique Canadien, de Liverpool, le 10, à Halifax, samedi; le "Pennland", Red Star, d'Anvers, le 10, à Halifax, dimanche; l'"Empress of Britain", Pacifique Canadien, de New-York, le 3 décembre, à Hong-Kong; le "Carinthia", ligne Cunard, de New-York, le 11 janvier, à Auckland, vendredi; l'"Empress of Asia", Pacifique Canadien, de Vancouver, le 28 janvier, à Hong-Kong, jeudi; le "Montrose", Pacifique Canadien, de Saint-Jean, le 10, à Liverpool, samedi; le "Samaria", ligne Cunard, d'Halifax, le 11, à Plymouth, dimanche; le "Westerland", Red Star, d'Halifax, le 12, à Southampton, le 20; le "Lady Nelson", Canadian National Steamships, de Demerara, le 31 janvier, à Saint-Jean, aujourd'hui; le "Lady Rodney", Canadian National Steamships, de la Jamaïque, le 7, à Halifax, vendredi; le "Lady Somers", Canadian National Steamships, d'Halifax, le 8, à la Jamaïque, samedi; le "Lady Drake", Canadian National Steamships, de Demerara, le 7, à Saint-Jean, le 21; le "Chomedy", Canadian National Steamships, d'Halifax, le 28 janvier, à Demerara, aujourd'hui; le "Colborne", Canadian National Steamships, d'Halifax, le 11 janvier, à Demerara, le 4 mars; l'"Europa", ligne North German Lloyd, de Brême, le 9, à New-York, mercredi; le "Champlain", ligne française, du Havre, le 8, à New-York, jeudi; le "Rex", ligne Italienne, de Gênes, le 9, à New-York, jeudi; l'"Empress of Canada", Pacifique Canadien, de Hong-Kong, le 1er février, à Vancouver, le 20; le "Niagara", Pacifique Canadien, de Vancouver, le 1er, à Sydney, le 24; l'"Aorangi", Pacifique Canadien, de Sydney, le 2, à Vancouver, le 24.

ARRIVAGES DE PAQUEBOTS

A Halifax

Adriatic, à Halifax, 12, de New-York.
Belle Isle, à Halifax, 13, des ports de Terre-Neuve.

DEPARTS

Adriatic, d'Halifax, 13, à Liverpool.
West Kebar, d'Halifax, 13, à Boston.
Antonia, d'Halifax, 12, à New-York.

A Vancouver

Heranger à Vancouver, 11, de Rotterdam.
Cressington Court à Vancouver, 12, de Londres.
Gregalia, à Vancouver, 12, de Glasgow.
Witell à Vancouver, 12, de Hambourg.
Walhemi à Vancouver, 12, d'Australie.
Pacific Pioneer à Vancouver, 12, de Glasgow.

DEPARTS

Amerika, de Vancouver, 11, en Europe.
Pleasantville de Vancouver, 11, en Orient.
Langlegeorge de Vancouver, 11, à Shanghai.
Heian Maru de Vancouver, 12, aux ports de Puget Sound.
Silksworth, de Vancouver, 12, à Shanghai.
Taigen Maru de Vancouver, 12, à Yokohama.

AUTRES PAYS

Duchess of Bedford, à New-York, 13, des Bermudes.
Montcalm, à Liverpool, 12, de Saint-Jean.
Makura, à Sydney, Australie, 11, de San Francisco.
Carinthia, à Suez, 13, de New-York.

DEPARTS

Vulcania, de la Havane, 13, à New-York.
Monterey, de Sydney, Australie, 11, à San Francisco.
City of Norfolk, d'Hambourg, 9, à Baltimore.

Rétablissons l'étalon-or pour empêcher la guerre économique

New-York, 14. — Le président Hoover a demandé hier au monde, dans son allocution du jour de Lincoln, de reprendre le régime d'étalon-or, ceci étant le seul moyen d'éviter une grande guerre économique. Il a en même temps parlé de la possibilité d'un échange sur la question des dettes de guerre. Mentionnant brièvement cette question, il dit que si une partie des versements dus aux Etats-Unis pouvait être mise de côté pour aider une nation débitrice à reprendre le régime d'étalon-or, les Etats-Unis le feraient volontiers. "Je suis convaincu, dit-il, que le peuple américain ne se laissera pas influencer par une propagande étrangère incessante affirmant que la suppression des dettes de guerre soulagerait tous les pays. Cela n'est pas vrai. Ces dettes ne sont qu'un segment du problème. Leur importance par rapport au commerce mondial a été exagérée.

Bien que M. Hoover ait déclaré ne pas vouloir parler en partisan politique, il prévit le retour au pouvoir du parti républicain.

Commerce profitable des armes en France

Paris, 14.—Les statistiques officielles du commerce montre que l'année 1932 a dû être une année profitable pour l'industrie française des armements. La valeur des exportations de ce que les douanes appellent "armes, poudres, munitions" a sauté de 78,934,000 francs en 1931 à 243,150,000 francs. La quantité a passé de 34,589 quintaux métriques à 47,317. (Un quintal métrique pèse 220.46 livres). Voici les pays qui ont augmenté sensiblement leurs importations d'armes de France en 1932: la Pologne, la Roumanie, la Yougoslavie, le Brésil, l'Argentine et la Chine. Comme d'habitude, les statistiques n'indiquent pas d'expéditions d'armes au Japon. Deux pays seulement ont augmenté leur importations de France en 1932: la Pologne et la Roumanie. Les augmentations de quantités viennent de ce qu'on a importé de France plus d'armes lourdes.

Discours dénoncés par le ministre du travail

Les récents discours radiodiffusés par le poste CHLP, par les directeurs de la Fédération des Clubs Ouvriers de la province de Québec ont été dénoncés hier soir par l'hon. C.-J. Arcand, ministre du travail dans le cabinet Taschereau, au cours d'un discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de la section des jeunes du club libéral Maisonneuve, 4504, rue Sainte-Catherine est.

Le ministre a décrit ces discours comme destinés à enflammer la population contre les deux régimes qui gouvernent actuellement la ville de Montréal et la province.

L'assemblée était sous la présidence de M. Lucien Bélair, président du club. Ont aussi parlé, l'échevin Abraham Dupéré, MM. J.-N. Lippé, J.-O. Cordeau, J.-A. Duval, Maurice Robitaille et Paul Fournier.

Conseil municipal qui a pu diminuer les taxes

(Spécial à la PRESSE)

Sainte-Thérèse de Blainville, 14. — A la dernière séance du conseil municipal, le maire C.-H. Robillard a souhaité la bienvenue au nouvel échevin du quartier Mercier, M. Arthur Thiboutot. L'échevin Théo. Lacroix a aussi dit quelques mots d'éloges de M. Thiboutot.

L'échevin O. Tétreault a été élu maire suppléant pour le prochain terme.

Le président du comité des finances, l'échevin J.-A. Filiatrault, a lu le rapport du vérificateur pour l'année écoulée. Le conseil municipal, ayant dernièrement consolidé sa dette flottante, et ayant réduit plusieurs item de son budget, a pu décider pour 1933 une diminution de la taxe municipale. De 88 centins par $100 qu'elle était en 1932, la taxe a été fixée à 50 centins par $100 en 1933.

Cette réduction pourra être maintenue à la condition que la crise n'augmente pas en intensité et que la corporation ne soit pas obligée de faire plus qu'actuellement pour soulager le chômage.

La dette totale de la ville de Ste-Thérèse est actuellement de $213,450 alors qu'elle était de $226,000 en 1926. Elle a été diminuée malgré les nombreux travaux permanents, les travaux de chômage, de même que les secours directs.

4 autres bagnards subiront des procès

Kingston, 14. — Quatre autres détenus du pénitencier de Portsmouth ont été condamnés hier à subir des procès sous l'accusation d'avoir fomenté les émeutes d'octobre dernier au pénitencier de Portsmouth. Les quatre nouveaux accusés sont Harry Manson, Norman Teetzel, Harold Cosh et George Liticoff.

Des témoins ont affirmé en Cour que les quatre mentionnés plus haut avaient pris une part active à la rébellion du 17 octobre. Teetzel et Manson auraient cherché à assommer des gardes et Cosh aurait déchiré les livres du comptable de la prison. Liticoff, lui, aurait aidé à défoncer la porte de l'atelier du menuisier.

Un léger incendie à l'hôpital Alexandra

Les pompiers de plusieurs casernes étaient alertés à 11 heures 30, ce matin à l'hôpital Alexandra, rue Charron, pour combattre un léger incendie qui avait pris naissance dans un placard, au quatrième étage de l'hôpital; cet étage est réservé aux gardes-malades. Aucun des patients qui reposent actuellement à l'hôpital ne fut dérangé par la visite des pompiers qui n'utilisèrent que quelques seaux d'eau et 2 extincteurs pour éteindre les flammes. Le directeur intérimaire C. Carson et le chef de district Presseau dirigeaient les manoeuvres.

Sentences rendues par le juge Marin à S.-Hyacinthe

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Hyacinthe, 14.—Alva et Joseph Duval, deux frères, ont été condamnés par le juge Emile Marin, le premier à $100 d'amende et aux frais ou à un mois de prison, et le second à $20. d'amende et aux frais ou à un mois de prison. Ils étaient accusés de voies de faits sur un constable et de résistance à la police. Le permis de chauffeur d'Alva Duval a été aussi confisqué et il ne pourra conduire un auto pendant un an.

Le constable Leclerc ayant vu les deux frères Duval, qui étaient dans un état d'ébriété avancée, monter dans un camion qu'ils avaient laissé à la porte de l'hôtel Ottawa, leur déclara qu'ils n'étaient pas en état de conduire et voulut prendre charge du camion. Les 2 frères attaquèrent alors le constable Leclerc.

Louis Duch. me, de S.-Hilaire, accusé d'avoir acheté des liqueurs alcooliques pour une tierce personne, a été, par le juge Marin, condamné à $100 d'amende et aux frais ou à trois mois de prison

Plusieurs sentences aux Assises de Valleyfield

(Du correspondant de la PRESSE)

Valleyfield, 14. — La Cour du Banc du Roi a siégé hier matin, sous la présidence de l'hon. juge Joseph Demers, aux fins de rendre les sentences dans les causes qui ont été entendues pendant le terme.

Le Roi vs Henry Wong, pour tentative de corruption d'un officier de la paix. L'accusé s'est avoué coupable et condamné à deux jours de prison. Le Roi vs Athanase Lapierre pour recel. L'accusé a été trouvé coupable et condamné à deux mois de prison.

Le Roi vs Hulbert-Eugène Howard. L'accusé a été trouvé coupable d'homicide involontaire, et condamné à trois mois de prison. Cette cause est le résultat d'un accident d'automobile survenu en mai dernier. Une jeune fille, Mlle Marjorie Hamilton avait été tuée dans cet accident, l'accusé Howard qui conduisait l'auto a été tenu responsable de cette mort. Plusieurs autres sentences ont été rendues.

Une impasse que l'on veut éviter à Lachine

(Spécial à la PRESSE)

Lachine, 14. — La question de l'annexion de la commission scolaire des Saints-Anges à Lachine à la commission centrale de Montréal est entrée dans une nouvelle phase. La majorité des commissaires sont opposés à cette annexion mais plusieurs contribuables la réclament. Afin d'éviter une impasse, M. Emmanuel Bélanger, qui représente dans la commission scolaire les partisans du projet, a en conséquence décidé de le soumettre à la Législature. Il a donc chargé le notaire Bélanger de préparer un bill à cet effet pour être présenté durant la session actuelle. Tous les frais de ce bill seront payés par M. Bélanger et un groupe de partisans de l'annexion. Si le bill est adopté par la Législature, la question d'annexion sera soumise à un referendum en mai. Les contribuables pourront ainsi imposer leur volonté. M. Bélanger prétend que si la commission scolaire des Saints-Anges était annexée à celle de Montréal, le taux de la taxe scolaire serait moins élevé à Lachine et qu'en plus les enfants auraient la gorge, les yeux, les oreilles et les dents examinés gratuitement. Il serait aussi plus facile d'avoir l'argent nécessaire pour la construction de nouvelles écoles.

Comtois plaide coupable

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Hyacinthe, 14. — Albani Comtois, fils, de notre ville, accusé d'avoir enlevé et séquestré sa fille mineure, Pauline Comtois, âgée de 8 ans, à S.-Pie de Bagot, a comparu devant le juge Emile Marin hier. Il a plaidé coupable. Sa sentence sera prononcée le 20 courant. On se rappelle que Comtois, à son enquête préliminaire, avait été condamné à subir son procès aux prochaines assises. Dernièrement, il opta pour un procès expéditif devant le juge Marin.

Les Assises à Gaspé

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — Une proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil vient de décréter que le terme de la Cour du banc du roi, juridiction criminelle, pour le district de Gaspé, commencera, le 15 mars au lieu du deuxième lundi d'octobre.

Le premier jugement de l'hon. juge Noël Belleau

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14 — L'hon. juge Noël Belleau a rendu, hier, son premier jugement. Dans cette cause, un propriétaire était poursuivi par une femme qui s'était fracturé le poignet en tombant sur la glace en face de la demeure du défendeur, et qui réclamait $800 de dommages. Le juge a accordé à la demanderesse $150.

— DERNIERES NOUVELLES DE FINANCE —

Notre commerce extérieur a décru en janvier, mais la balance a monté

Le commerce extérieur du Canada a enregistré une contraction d'environ $17,000,000 en janvier dernier, mais par contre la balance favorable a presque doublé, les importations ont diminué d'à peu près $10,000,000 alors que les exportations ont baissé de moins de $7,000,000.

Le mois dernier le total des échanges du Canada s'est établi à $56,441,595, à rapprocher de $73,177,976 en 1932; les importations ont compté pour $24,441,133, contre $34,114,507; les exportations pour $31,561,813, contre $38,366,699; et les réexportations pour $438,649, contre $696,770.

La balance favorable de janvier a été de $7,559,329, à rapprocher de $4,948,962 l'année dernière.

Dans la période de dix mois finissant le 31 janvier, les importations se sont chiffrées par $349,906,592, en regard de $485,469,613 dans la période correspondante de l'année antérieure; les exportations se sont élevées à $410,823,593, contre $500,163,940; les réexportations ont été de $5,915,177, au lieu de $9,364,028. Le total du commerce extérieur a été de $766,645,362, en regard de $994,997,581 dans la période correspondante de l'année précédente.

La balance favorable s'est établie à $66,832,178, contre $24,058,355.

Progrès continu de la Northern Life Co.

En commentant le rapport annuel de la Northern Life Assurance Company, le gérant général de la compagnie, M. G.-W. Geddes, fit remarquer que ce rapport montre un progrès continu pour 1932. Le surplus fut augmenté de $49,468.77, nonobstant le fait que les valeurs en portefeuille furent dépréciées sensiblement dans le cas où cette dépréciation fut nécessaire. Le taux d'intérêt sur les placements s'éleva de 5.58 p.c. en 1931 à 5.78 p.c., une amélioration appréciable si on tient compte des difficultés de l'année.

Les dépenses d'opérations furent considérablement réduites et s'établirent même en bas du montant prévu au commencement de l'année, en dépit d'une augmentation passablement sérieuse et inattendue dans les impôts imposés par le gouvernement aux compagnies d'assurance. L'échelle des dividendes aux assurés de 1931 fut maintenue au cours de l'année.

L'actif fut augmenté à $8,820,622.25. La compagnie ne détient aucune obligation d'un gouvernement étranger et n'a qu'un petit montant placé en hypothèques sur des fermes de l'Ouest ou en actions ordinaires et de priorité. Par ailleurs, le pourcentage des obligations des gouvernements provinciaux ou fédéral ainsi que des municipalités est considérable.

BOURSE DES MINES

Cours du Standard Stock & Mining Exchange, de Toronto, fournis par la maison Geoffrion & Rainville, 225 rue Notre-Dame Ouest.

	Ouvert	Midi
Acme	11	10½
Amulet	17	17
Barry Hollinger	17	16½
Bobjo	12¾	13¼
Dome Mines	17.50	17.65
Falconbridge	2.40	2.26
Granada	1.82	1.80
Hollinger	7.95	8.00
Howey Gold	83	86
Int. Nickel	9¾	9⅞
Kirkland Lake	44	44
Lake Shore	39.00	39.25
Macassa	35½	35½
McIntyre	27	26.65
Mining Corp	1.56	1.56
Moffatt Hall	2½	—
Nipissing	1.80	1.78
Noranda	25.25	25
Pioneer Gold	5.75	5.75
San Antonio	1.04	1.03
Sherrit Gordon	41	41
Siscoe	1.68	1.67
Stadacona	4¾	4¾
Sudbury Basin	76	76
Sylvanite	1.06	1.05
Teck Hughes	4.70	4.68
Vipond	46	41
Wright Harreraves	4.75	4.74
HORS-LISTE:		
Big Missouri	18	—
Eldorado	1.55	1.54
McLeod River	7¼	7½
Ventures	1.19	1.17
CURB:		
Britt	20	20

Le dollar et la livre sont plus vigoureux

New-York, 14. — Le dollar canadien et la livre sterling montrèrent de la vigueur aujourd'hui au marché local du change. Après une ouverture plutôt nerveuse, le dollar avança de 5-16 de 1 p.c. à 83⅜, tandis que la prime sur les fonds américains recula à 19 15-16.

La livre sterling se raffermit de 15-16c au début à $3.44; elle se replia toutefois de 1-16 autour de midi.

Curb de New-York

Cours fournis par Geoffrion et Rainville

Alum. of America	47¼	47¼	45	45
Amer. Gas & Elect.	26⅞	27	25¾	26¼
Amer. Superpower	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Cities Service	2½	2½	2⅜	2⅜
Cons. Gas & E. Balt.	60¼	60¼	—	—
Cord Corp.	6	6	6	6
Elect. B. & Share	16	16	14¼	14¾
Ford M. of C. "A"	6¼	6¼	5⅜	5⅜
Ford of England	3¼	3¼	3¼	3¼
Humble Oil	44	—	—	—
Imperial Oil	7⅜	—	—	—
Intl. Petroleum	10⅜	10⅜	10	10
Niagara & Hudson	12¼	12¼	11¼	11¼
St. Regis Paper	2½	—	—	—
S. O. Indiana	21	21	20⅜	20⅜
U. Light & P. "A"	3½	3⅝	3½	—

Les prix du sucre

New York, 14. — Les livraisons futures du sucre débutèrent à la baisse: mars, 0.77; mai, 0.81; juillet, 0.84; septembre, 0.88; décembre, 0.93; janvier, 0.94. Le sucre brut était ferme; la livraison immédiate cotait 2.70, droits payés. Le granulé faisait 3.90.

Bourse de Paris

Paris, 14. — Les rentes 3 pour cent étaient cotées à 76.55 francs; les rentes 4½ pour cent, à 91.20 francs; le change sur Londres, à 88.02 francs; le dollar à 25.59¼ francs.

Kroger Grocery

New-York, 14. — Kroger Grocery & Baking Company a réalisé $1.47 par action en 1932, contre $1.46 en 1931.

Hoffman Machinery

New York, 14. — La perte nette de U.S. Hoffman Machinery Corporation et des filiales en 1932 a été de $1,088,961, contre $617,739 l'année précédente.

Ventes de Safeway Stores

New-York, 14. — Les ventes de Safeway Stores dans la période de quatre semaines au 28 janvier ont été de $14,995,855, contre $18,560,313 dans la période correspondante de l'an dernier; c'est une diminution de 19.2 pour cent.

Elections municipales



A gauche, M. USALD MARINIER, élu maire du village de Labelle. A droite, OMER RINFRET, élu échevin de Louiseville.

Grande activité au marché du beurre

Les marchés du beurre et des œufs s'engagèrent encore de l'avant à Montréal, tandis que ceux du fromage, des pommes de terre et des volailles demeurèrent stables.

Le marché du beurre est cette fois le centre d'attraction au marché des produits de la ferme, remplaçant celui des œufs, dont les prix montrèrent les plus gros changements dernièrement. La demande est grande dans la section du beurre, dont le prix pour le No 1, au wagon ou en fractions de lots, est généralement de 21¼c ou 21½c la livre, une avance de ¾c par rapport au prix de samedi. La cause de cette hausse est la publication des stocks de beurre par le gouvernement; ces approvisionnements s'élevaient le 1er février à 15,445,706 livres, contre 18,617,660 l'an dernier et une moyenne quinquennale de 15,738,504. L'avenir s'annonce donc assez brillant pour ce compartiment. Les arrivages ne s'élevèrent hier qu'à huit boites.

Les œufs se hissèrent d'un autre cent la douzaine et sont maintenant de 26c pour les extras, 24c pour les premiers, 22-23c pour les œufs de poulettes et 20c pour les seconds; ces prix sont pour les classés au wagon ou en fractions de lots. Les prix au détail ont été également hissés de 1c à:

	La douzaine en cartons	libres
Spéciaux	31c	30c
Frais extras	29c	28c
Frais premiers	27c	26c
Frais de poulettes	26c	25c
Frais seconds	24c	23c
Oeufs d'entd	23c	22c

Les cours de fromage sont inchangés à 10c pour les arrivages de coloré d'Ontario; 10¼c pour le coloré de novembre-décembre et 11¼c à 11½c pour le coloré de l'été dernier. On n'enregistra aucun arrivage.

Le marché des pommes de terre est très stable, et les prix du gros au détail, livraison au chemin de fer, montagnes vertes du Nouveau-Brunswick; 80-85c les 100 livres et 90-95c les 90 livres pour celles de l'Ile du Prince-Edouard, et 65-70c les 80 livres pour les blanches de Québec. Au wagon les prix sont de 5c à 10c meilleur marché.

Goodyear Tire a abaissé son dividende privilégié

Akron, 14. — Les directeurs de la Goodyear Tire & Rubber Company ont abaissé le dividende trimestriel de $1.75 à 50 cents par action privilégiée. La prochaine répartition au taux de 50 cents sera faite le 1er avril; la différence de $1.25 par action est cumulative et sera payée quand les conditions le permettront.

En 1932 la compagnie a subi une perte de $850,000, mais elle avait à la fin de l'année une somme de $50,000,000 en banque. Les ventes de l'année se sont élevées à $109,000,000 et les bénéfices, avant d'avoir défrayé le service des intérêts, à $3,167,000.

Réduction dans les stocks de sucre brut et raffiné

Dans la période de quatre semaines finissant le 28 janvier, les approvisionnements de sucre brut et raffiné ont sensiblement diminué au Canada. D'après les chiffres que vient de publier l'Office fédéral de la statistique, les stocks de sucre brut, qui étaient de 109,232,138 livres le 1er janvier, ne s'élevaient plus qu'à 101,897,679 livres le 28 janvier; de même les stocks de sucre brut ont décliné de 194,557,820 livres à 173,160,633 livres.

Investment Trusts

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

AMERICAINS

Amer. Composite Shares	2¾	—
Amer. Founders Corp. Com.	¾	—
British Type Investors	42	53
Can. Int. Fund	2.75	2.90
1st Custodian Shares	1.35	—
2nd Custodian Shares	3.30	—
Div. Trustee Shares Orig. Ser.	6½	—
Div. Trustee Shares Series "B"	5¼	—
Div. Trustee Sh. Series "C"	2.05	2.25
Div. Trustee Sh. Series "D"	3⅜	3⅝
Federated Capital Corp.	⅜	—
Fundamental Trust Shares "A"	2¾	3¼
Fundamental Trust Shares "B"	2⅝	3⅛
Grouped Income Shares	3.35	3.70
Independence Trust Shares	1.65	1.80
Insuranshares Certificates Inc.	2¼	3
Investors Trust Shares	3½	—
Low Priced Shares	2⅛	—
National Bond & Share	24¼	25½
Nation Wide Securities "B"	2¾	—
Nation W. Sec. Voting Tr.	—	9½
New York Bank Trust	3⅜	3⅞
United Com. Tr. Sh. Ser. "A-2"	2¼	—
United Fix. Sh. Ser. "Y"	1½	—
United Ins. Trust Sh. "F"	2¼	—
United N.Y. B. T. S. S. "C-3"	4⅝	4⅞
U.S. Elect. Lt. & Pow. "H"	3⅜	3⅞
U.S. Elect. Lt. & Pow. "A"	13¼	14½
U.S. Elect. Lt. & Pow. "B"	2¾	—
U.S. Elect. Lt & Pow. Vot. Tr.	—	10
Canadiens—		
Can. Am. Trust Shares	2½	2⅞
Can. Intl. Trust Shares	4	—
First All Can. Units	7.15	7.90
DISTRIBUTORS GROUP INC		
North Amer. Trust Shares	2.04	2.40
North Amer. Trust Shares	1.54	—
Cumulative Trust Shares	3.07	—
AMERICAN DEPOSITOR CORP.		
New Corp. Trust Shares Accum.	1.78	1.92
New Corp. Trust Shares Dist.	1.78	1.92
Five Year Fixed Trust Shares	2.80	—
Old Corporate Trust Shares	1.77	—

Les prix du café

New York, 14. — Le café Rio pour livraison future débuta avec fermeté: mars, 9.57; mai, 5.39; juillet, 5.06; septembre, 4.90; décembre, 4.83. La livraison immédiate valsait 8⅝.

Le café Santos pour livraison future déclina de 2 à 4 points: mars, 8.16; mai, 7.74; juillet, 7.35; septembre, 7.12; décembre, 6.90. La livraison immédiate faisait 9½-9¾.

Tokio appuie...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

quelle Tokio refuse de reconnaître la souveraineté de la Chine, affirme de nouveau l'indépendance du Mandchoukouo, et déclare que "la reconnaissance de l'indépendance du Mandchoukouo est la seule garantie de la paix en extrême-orient".

Enormes crédits japonais pour la guerre

(Service de la Presse Associée)

Tokio, 14—La diète impériale japonaise a approuvé aujourd'hui presque à l'unimité le budget le plus considérable de l'histoire du Japon. Il se totalise à 2,239,000,000 de yens (environ $480,000,000). Seuls, trois membres du parti des prolétaires, sur 450 députés dont se compose le parlement, se sont opposés à l'adoption de ce budget. La mesure devra maintenant être soumise à la Chambre des pairs.

Les gigantesques proportions de ce budget sont causées en tout premier lieu par les énormes demandes de crédits en faveur de l'armée et de la marine de guerre du Japon, soit un total de 821,000,000 de yens (environ $172,410,000). C'est 100,000,000 de yens de plus que les impôts ne peuvent rapporter. Environ $39,000,000 sont destinés à des campagnes militaires durant une autre année en Mandchourie.

Il est consacré des crédits d'environ $44,100,000 pour de nouvelles armes et de nouvelles munitions pour l'armée et la marine de guerre.

On a dit que l'augmentation dans les dépenses militaires a pour but tout d'abord de "donner des dents" à l'annonce faite par le gouvernement qu'il va défendre l'Etat du Mandchoukouo.

Congé bancaire...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

lundi, il avait été prié de se rendre de Lansing à Détroit le plus tôt possible pour prendre part à une importante conférence sur la situation bancaire. Cette conférence avait été provoquée par un trouble imprévu affectant gravement une des principales maison de banque de Détroit, l'"Union Guardian Trust Co." Dans l'état de choses actuel, cette maison aurait été obligée de fermer dans la matinée du 14, ce qui aurait été désastreux pour d'autres institutions. La conférence dura toute la nuit.

Comme la fête de Washington suit le congé légal de 8 jours, les banques ne rouvriront pas avant le 23 février.

Il est stipulé que l'ordre de suspension n'affectera pas la préparation ou l'exécution des accords ou contrats.

La compagnie Union Guardian Trust est d'importance primordiale dans la structure financière du Michigan; plusieurs autres banques, répandues surtout dans la péninsule inférieure du Michigan, lui sont affiliées.

Une surprise générale

L'ordre a été proclamé inopinément. Hors des milieux financiers, on ne se doutait pas qu'un tel événement se préparait. Des banques de Détroit et l'association des banquiers du Michigan publièrent immédiatement des communiqués assurant que l'ordre de fermeture serait observé.

On ne sait pas trop comment les affaires pourront se transiger durant ce congé. Tout cela est sans précédent.

Bourse fermée pendant 8 jours

Détroit, 14. — Les gouverneurs de la Bourse de Détroit ont décidé, au cours d'une assemblée spéciale ce matin, de fermer la Bourse pour la période du congé bancaire proclamé par le gouverneur W.-A. Comstock.

Les gouverneurs informaient les membres dans leur déclaration "qu'il est interdit aux membres de la Bourse de faire des opérations sur les valeurs bancaires de quelque manière que ce soit pendant la période stipulée. Les violations de cet ordre seront jugées sommairement.

Montréal ne craint pas

Les experts financiers de Montréal déclarent que la solide position des banques et compagnies de fiducie canadiennes fait qu'il est impossible qu'un congé bancaire soit proclamé ici comme il l'a été au Michigan. Il n'y a pas même la possibilité lointaine d'un tel moratoire, disent ces experts.

Windsor, Ont., 14. — (P.C.) La suspension de 8 jours pour les banques du Michigan n'aura aucun effet sur la situation bancaire locale, disent les banquiers de Windsor.

Sault Sainte-Marie, Ont., 14. — Les banquiers locaux se réunissent aujourd'hui pour discuter la situation, étant menacés de suspension à peu près complète des affaires, à cause de la fermeture des banques dans le Michigan.

Détroit, 14.—(P.A.)—L'Union Guardian Trust Co., une des institutions affectées, appartient au groupe Guardian Detroit Union. Edsel Ford, président de la compagnie Ford Motor, est un des actionnaires de ce groupe. Le groupe Guardian administre 20 banques et compagnies de fiducie dans l'Etat.

Argent apporté en camions

Détroit, 14. — (U.P.) — Western Union a ordonné à ses bureaux dans les Etats avoisinants d'expédier de l'argent dans le Michigan en camions blindés.

Le gouverneur Comstock a annoncé qu'il était possible que l'ordonnance soit rappelée un jour ou deux après que les banques auront ajusté leur situation. On se demande comment les choses se passeront quand il faudra établir des listes de paie en fin de semaine.

Espoir de rajustement

Washington, 14.—(U.P.)—Les officiers de la corporation de reconstruction financière ont exprimé la conviction que la crise financière du Michigan se réglerait de façon satisfaisante.

Ils qualifient le moratoire bancaire d'expédient excellent.

* *

PLateau 5151 — NOTRE REPAS SPECIAL EST DES PLUS POPULAIRES, L'AVEZ-VOUS ESSAYE? SI NON, VENEZ DEMAIN — REZ-DE-CHAUSSEE. — PLateau 5151

VENTE ÉCLIPSE CHEZ DUPUIS

VOICI UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE D'OBTENIR UNE COUTELLERIE À BON COMPTE

1000 ROBES D'INTERIEUR ET BLOUSES DE TRAVAIL

à un bas prix qui ne saurait se renouveler souvent

5 des jolis modèles sont illustrés ici. Plusieurs autres au choix.



Commandez par téléphone en mentionnant la lettre du modèle désiré, PLateau 5151 Local 202

Robes en linene ou percale imprimée, blouses de travail en broadcloth

Tailles: 16 à 40, 36 à 44. Prix ord. 1.00. Spécial, chacune **.69**

Gracieuses robes de linene ou de percale imprimée de coupe très nouvelle et garnies de teinte opposée, de blanc ou de tissu uni.

Blouses de travail en broadcloth de coton de couleurs diverses. Exactement ce que vous revêtez en arrivant à la maison...

Nous vous conseillons de venir de bonne heure, car ces jolies robes s'enlèveront vite à ce bas prix exceptionnel.

DUPUIS—au deuxième (centre)

Pour la première fois!...

Bas "Kayser"

en soie et chiffon



entièrement façonnés offerts à un bas prix sans précédent; la pr. **.75**

Bas de soie jusqu'au haut mercerisé et fini picot de couleur. Bas de chiffon de soie jusqu'au haut fini picot de couleur. Pied concave, talon français. — Nuances nouvelles: nocturne — prélude — rythme — serenade — bengale — métal — oasis — noir.

Bas de cachemire

Pointures: 8½ à 10. Prix ord. .79. Spécial, la paire **.50**

Un bien bas prix pour des bas tout laine avec jambe bien façonnée. Haute fabrication canadienne. Pied renforcé. En noir aussi matin, moonbeige, circassien, tropique métal. — **Pour dames et jeunes filles.**

Gants doublés *pour dames* **.23**

Une autre aubaine! — Gants de soie artificielle avec bonne doublure ouatinée, à la fois élégants, légers et confortables. Brun, castor, beige, gris ou noir. 6 à 7½.

Sous-bas *pour dames* **.18**

Fin cachemire de laine nuancé chair. Quoique des irréguliers ils sont très peu endommagés et confortables sous le bas de chiffon. 8½ à 10.

DUPUIS — au rez-de-chaussée (centre)

COUTELLERIE E.P.N.S.

MODÈLE "ROYAL"

Offert pour la première fois à Montréal à un tel bas prix



Tous les articles ci-dessous en vente à ce bas prix, ce qui représente une véritable économie

Choix des articles suivants:

Cuillères à thé	Couteaux à beurre
Cuillières à dessert	Fourchettes à salades
Cuillères à table	Fourchettes à viande
Cuillères à sucre	Fourchettes à dessert
Couteaux à dessert	Fourchettes à viande

Remarquez le délicat dessin bien fini de ce modèle, qui se vend d'ordinaire beaucoup plus cher. Ce n'est que par suite d'un achat avantageux que nous pouvons vous offrir de tels articles à ce prix d'aubaine. Une ou deux douzaines de ces articles feront un cadeau très apprécié pour future mariée.

Couteaux à lames d'acier inoxydable. — CHACUN ..... **.25**

Commandez par téléphone: PLateau 5151, local 202.

DUPUIS—au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Beaux manteaux de fourrure

à deux bas prix pour liquidation rapide

Tous les manteaux de fourrure à l'étalage dans notre "Salon de fourrure" sont marqués à prix spéciaux sans égard aux prix antérieurs.



Paiements faciles si désiré.

Voyez ce beau groupe à

Manteaux *de coupe élégante et nouvelle. — Prix pour liquidation rapide —* **$66**

- RAT MUSQUE
- PONEY (POULIN)
- SEAL FRANÇAIS
- BROADTAIL.

Manches originales ou unies, avec ou sans col de fantaisie. Des modèles confectionnés pour vous plaire.

Voici d'autres belles valeurs à

Manteaux *de lignes superbes et élégantes. Pour liquidation rapide; chacun* **$111**

- SEAL D'HUDSON UNI
- CARACUL RUSSE
- BROADTAIL GRIS (bordure d'écureuil)
- ECUREUIL TEINT.

Taille ajustée. Manteaux très longs. Riche doublure de crêpe, tailles diverses.

Martres de roche

Prix bas spécial, la paire **$44**

Peaux choisies et de nuance riche et superbe pour accompagner votre toilette de printemps.

DUPUIS—au deuxième (De Montigny)

Couvertures de finette grise

IBEX

à un bas prix rarement vu pour une telle qualité de couverture. La paire **$1.84**

La marque si avantageusement connue nous dispense de détailler ici les hautes qualités de ces couvertures de finette grise épaisse et duveteuse. Un achat de plusieurs paires d'un fournisseur en vue explique ce NOUVEAU BAS PRIX DE VENTE... Les institutions, maisons de pension, hôtelleries ne voudront pas manquer une pareille offre et les clients les plus avisés viendront dès 9 heures mercredi en acheter 2 ou 3 paires. Ce sont aussi des couvertures idéales pour la maison de campagne...

Commandez par téléphone: PLateau 5151 — Local 202.

DUPUIS—au deuxième (Ste-Catherine)

Voici une autre vente qui mérite toute votre attention

50 articles en argenterie E.P.N.S.



Superbes pièces d'argenterie utile et décorative à ce prix très bas. Le nombre est limité et comprend: corbeilles à sandwiches, mélangeurs à coquetel (cocktail) — corbeilles à fruits, théières — vases à fleurs — assiettes à tartes PYREX — casseroles et autres articles — Au choix, chacun ... **$1.59**

Quantités limitées; pas de commandes téléphoniques s.v.p.

DUPUIS — au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Notre peinture est moins chère

Ensemble de peinture

Cire à plancher "SPECIAL"

Une très bonne qualité de cire pour prélarts, planchers et autres surfaces semblables

une livre .17 — *5 livres* .65



25 livres de blanc de plomb pur, marque "Tiger" — portant l'estampe du gouvernement: 1 gallon d'huile double bouillie — 1 pinte de térébenthine.

les 3 articles **3.19**



Vernis "Spécial"

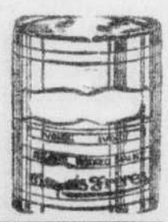
Séchant en 4 heures. Pour planchers, prélarts, boiseries, meubles.

1 pinte	.69
½ gallon	1.35
1 gallon	2.60

Peinture préparée "Spécial"

Choix de 15 couleurs populaires ainsi que tout blanc. Prix bas spéciaux:

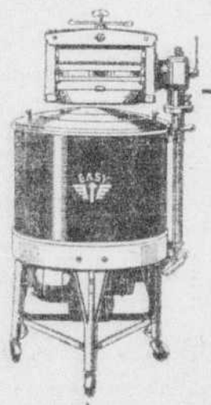
1 pinte	.44
½ gallon	.83
1 gallon	1.49



DUPUIS—au troisième (De Montigny)

VENTE SPÉCIALE de fameuses lessiveuses EASY

Deux aubaines avantageuses



AUBAINE No 1

($20.00 pour votre machine usagée)

Peu importe le modèle de machine à laver ou sa condition, nous vous allouerons — pour un temps limité seulement — $20.00 de rabais si vous achetez une lessiveuse électrique à succion Modèle "B" à 5 coupes, comprenant une essoreuse grand modèle à bras d'embrayage (clutch) Lowndes. Une machine moderne à un très bas prix et une allocation avantageuse.

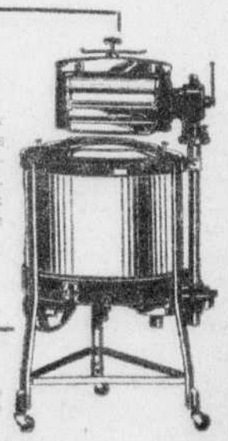
Prix régulier	139.00
Allocation	20.00
Montant à payer	119.00

AUBAINE No 2

Giratoire Easy à nouveau bas prix

Une lessiveuse à giratoire EASY, des plus solides, dessinée par nos ingénieurs pour se vendre $100.00. Cuve à triple couches de porcelaine émaillée. Modèle exclusif de moteur EASY — une lessiveuse rapide sans aucun angle aigu et commageable. Rouleaux de l'essoreuse en caoutchouc souple s'ajustant en 6 différentes positions. Une valeur remarquable au bas prix de vente.

Spécial **79.50**



Conditions faciles de paiement

Inutile de remettre à plus tard l'achat d'une lessiveuse aussi moderne quand les paiements sont si faciles à faire. Le premier versement est minime et les paiements subséquents se feront sans vous gêner dans votre budget.

Cette offre est en vigueur pour un temps limité seulement. Venez demain pour ne pas manquer cette vente.

Démonstration au rez-de-chaussée et au troisième.

AU SOUS-SOL D'ÉCONOMIES

13 raisons pour venir à ce rayon mercredi ... notez les bas prix



Chaussettes

Pour hommes; cachemire et soie ou tout laine. Diverses pointures. Prix ord. jusqu'à .50 — la paire .21

Chapeaux de dames

Feutre et paille et demi-saison pour dames et jeunes filles. Jolis modèles. Prix ordinaire 3.00 ... 1.19



Mitaines

Pour enfants, de 1 à 14. Rouge, gris, blanc, beige, fauve, chameau, bleu. Poignets longs. Prix ord. jusqu'à .50; la pr .21

Rideaux Ruchés

1000 paires!... Avec cantonnière (valance) et embrasses. Riche de couleurs. Prix ord. .50. Spécial, la paire .29



Bas pour dames

Cachemire et Balbany. Jambe façonnée. Nouvelles couleurs. — 8½ à 10. Prix ord. .50. Spécial, la paire .49

Gants pour dames

Gants de chamoisette, gants de laine. Diverses pointures dans le lot. Prix ord. .50 à .75. La paire .43



Lingerie pour dames

Bouffants et camisoles, tricot naturel. — Tailles variées. Prix ord. .60. Spécial chaque article .39

Manteaux de fillettes

Ages: 10, 12 et 14 ans. Soldes de manteaux garnis de fourrure. — Valeurs jusqu'à 8.50 dans le lot. Chacun 4.95



Robes de dames

Beau rayon imprimé de jolis dessins. Tailles: 36 à 50. Prix ordinaire 2.75. Spécial, chac. 1.79

Souliers de dames

Veau ou cuir verni. — Brun ou noir. Talon haut ou cubain. A courroie ou escarpin. Prix ord. 2.00 Spécial, la paire 1.00

Coupons de finette

Finette blanche ou rayée. Largeurs 24 et 27 pouces. Prix ordinaire .15

9 VERGES POUR $1

Coupons, coton jaune

Coupons de 5 à 10 verges de longueur. Bon coton Bengale. Largeur: 38 pouces. Prix ord. .12 et .15.

3 VERGES POUR .25

Gilets de laine

Pour fillettes de 6 à 10 ans. En bleu ou rouge avec joli collet de couleur contrastante. Prix ord. 1.39. — Spécial, chacun ... .79

Dupuis Frères LIMITÉE

ALBERT DUPUIS, *Président*
A.-J. DUGAL, *V.-P. et Dir. Gén.* ARMAND DUPUIS, *Sec. Trés.*

VOIR AUTRES AUBAINES EN DERNIERE PAGE

La Chambre française a voté ces économies

Paris, 14. — La Chambre des députés a voté le projet financier du gouvernement Daladier par 359 contre 235 voix hier, après une séance qui dura 37 heures. Le projet comprend des économies et de nouvelles taxes s'élevant à $210,480,000. Après une journée et demie de débats, M. Daladier a demandé un vote de confiance à la Chambre et l'a obtenu sans difficulté. Le projet ira donc maintenant au sénat qui tentera inévitablement de le modifier. L'on s'attend à un conflit de première importance, car le ministère va se trouver pris entre les deux Chambres.

La séance commença à neuf heures du matin, dimanche dernier. Après la prise du vote, on ajourna à vendredi prochain.

Le péril "Hitler" a été soulevé par des adversaires du Cabinet, mais M. Daladier a vivement défendu les économies suggérées dans son projet, affirmant qu'elles ne pouvaient nuire à la défense nationale. On a voté pour des réductions de $20,300,000 dans les allocations du gouvernement.

Des manifestations monstres doivent avoir lieu par toute la France le 19 mars afin de protester contre l'augmentation des taxes.

Les femmes libérales protestent contre la convention de La Haye

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — Le comité administratif de la Fédération Nationale des Femmes Libérales du Canada, à une réunion tenue à Ottawa, s'est fortement opposé à l'article de la convention de La Haye qui empêche les femmes mariées de choisir leur nationalité. Une résolution a été passée demandant au gouvernement fédéral de ne pas ratifier cette convention.

On a aussi exprimé l'admiration pour les femmes qui font la lutte, à Québec, pour obtenir le droit de vote, et on a souhaité plein succès à leur cause. Une résolution à cet effet sera envoyée à l'hon. L.-A. Taschereau. La réunion était présidée par l'hon. Cairine Wilson. Dans l'assistance on remarquait Mmes P.-F. Casgrain, de Montréal; Aurélien Bélanger, et Mlle Béatrice Belcourt, d'Ottawa.

Affaire mystérieuse qui serait éclaircie

Québec, 14. — Le hold-up de la sous-agence de la Banque Provinciale de Lotbinière, suivi de l'assassinat du notaire Bernard, vers la fin de l'été dernier, va probablement entrer ces jours-ci dans une phase nouvelle. Jusqu'à présent, malgré d'actives recherches des détectives provinciaux aucun développement n'avait été annoncé. Les hommes du chef Rosario Lemire continuaient cependant leur travail, espérant toujours découvrir une piste qui les conduirait à des arrestations. Les détectives ont poursuivi leurs recherches dans le plus grand secret, ne laissant rien d'inexploré de ce qui pourrait les aider à percer le mystère qui n'a cessé d'envelopper cette ténébreuse affaire.

Aujourd'hui, nous apprenons que vers la fin de la semaine dernière, l'on aurait découvert un jalon important et qu'un individu que l'on cherchait depuis plusieurs mois, aurait été localisé et amené aux quartiers généraux de la sûreté provinciale pour être interrogé.

Le chef Lemire, n'a pas nié ni confirmé la nouvelle, mais il s'est contenté de dire que ses hommes n'ont pas abandonné la cause, qu'ils poursuivaient toujours leur enquête.

Les importations d'oranges de la Palestine au Canada

La Palestine est maintenant devenue un pays qui produit le plus d'oranges au monde. Les oranges de la Terre-Sainte sont classées premières dans plusieurs pays et notamment au Canada où on en fait une consommation considérable. En 1929 et en 1931, on en importa 281 et 171 caisses. Au cours de l'année fiscale se terminant le 31 mars 1932, on en importait 4,792 caisses. Déjà cette année, des milliers de caisses ont été importées. On s'attend à ce que les importations d'oranges de Jaffa, au Canada, établissent un record, en 1933.

Trappiste ordonné prêtre à Rogersville

(Du correspondant de la PRESSE)

Rogersville, N.-B., 14. — Une belle cérémonie a eu lieu dans la chapelle du monastère des trappistines, à Rogersville, à l'occasion de l'ordination à la prêtrise du R. P. Jos. Richard, du monastère des trappistes, ici. Le nouvel ordonné est le fils de M. Jean Richard, d'Acadieville, N.-B. La cérémonie était présidée par Mgr Chiasson, évêque du diocèse de Chatham. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Quelo, supérieur du collège de Bathurst. On remarquait dans le choeur, le R. P. Hyppolite, prieur des trappistes, Mgr Trudel, de Belle-Dune, le R. P. Savoie, du Petit-Rocher.

L'Ecole Technique se fait remarquer

Parmi les plus beaux et les plus intéressants exhibits de l'exposition nationale des produits Canadiens qui a lieu actuellement dans l'édifice Sun Life, Square Dominion, l'on remarque celui de l'Ecole Technique de Montréal.

Les divers travaux sur bois, acier et fonte, exhibés par cette institution ne sont pas seulement attrayants et intéressants, mais ils démontrent aussi l'excellence du travail accompli par ces jeunes élèves qui étudient aujourd'hui l'art technique afin de devenir les experts techniciens de demain de notre province.

Tous ceux qui ont visité cet exhibit jusqu'à aujourd'hui sont unanimes dans leur admiration, pour les produits de cette importante école. L'on remarque dans cet exhibit divers meubles modernes, des roues d'engrenage en métal, et un échantillon d'à peu près tout ce que l'on peut produire avec du fer, de l'acier, du bois, etc.

Les comités nommés par le conseil de Valleyfield

(Du correspondant de la PRESSE)

Valleyfield, 14. — Le conseil municipal a formé ses comités comme suit: finances, M. Arthur Barrette, président, et tous les membres du conseil; voirie, M. Napoléon Laplante, président, MM. W. Laberge, G. Hébert et A. Barrette; aqueduc, M. W. Laberge, président, MM. Nap. Laplante, M. Chatel, Arthur Barrette; police et feu, M. Charles Paré, président, MM. W. Laberge, M. Chatel et Nap. Poirier; hôtel de ville, M. Nap. Poirier, président, MM. Nap Laplante, Charles Paré, Gontran Hébert et Nap. Poirier; licences, M. Gontran Hébert, président, MM. W. Laberge et Arthur Barrette; parcs, MM. M. Chatel, Charles Paré et Nap. Poirier; le président de ce comité sera nommé plus tard.

Paré subira son procès

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — Roméo Paré, restaurateur, qui subissait son enquête préliminaire il y a quelques temps, en cour des sessions de la paix, sous l'accusation de crime d'incendie, a été condamné, hier par le juge Hugues Fortier, à subir son procès au prochain terme des assises criminelles, après que l'un de ses défendeurs eut déclaré qu'il n'avait pas de témoins à faire entendre.

Echos de Trois-Rivières

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières.—Le notaire J.-A. Trudel a donné sa démission comme président de la Ligue des Propriétaires.

D'après les statistiques du protonotaire de la Cour Supérieure, Me A. Provencher, les causes ont été moins nombreuses en 1932 qu'en 1931, mais elles ont été plus importantes. Les revenus du greffe marquent une augmentation de $1,500.

—On a fêté l'anniversaire de naissance de Mlle Blanche Gauvin. Parmi ceux présents, on remarquait: MM. et Mmes Jos. Gauvin, Albérix Gauvin, M. Georges Gauvin, Mlle S. Ladouceur, de Woonsocket, M. Roger Dupont, etc.

—Sur 258 tuberculeux qui furent hospitalisés l'an dernier à l'hôpital-sanatorium Cooke, 61 pour cent en sont sortis guéris ou fortement améliorés. Le rapport annuel indique 35 cas de guérison complète. On a enregistré 40 décès.

—Mlle Florence Bergeron, fille de M. et Mme Eugène Bergeron, du Cap-de-la-Madeleine, a pris la semaine dernière le saint habit chez les Soeurs de Jésus Marie à Montréal. Elle porte en religion le nom de soeur Marie-Georges-Auguste.

—Dernièrement il y eut réunion de parents et d'amis chez Mme M. Lewis, rue Denoue. Etaient présents: Mlles Estelle, Florence, Laurette, Antonia, Marie-Rose Lewis, M. Hervé Désilets, Mlle Aurore Lewis, M.-Paul Thibodeau, M. et Mme Etienne Moisan, M. Charles Fellard, Mlle Yvette Laprise, M. et Mme François Lemay, MM. Ulderic Treffle et François Chamberland.

Une chute dangereuse

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 14.—Dans la nuit de samedi à dimanche, M. Samuel Fontaine, âgé de 68 ans, demeurant à 1072 rue Sainte-Angèle, s'est fracturé le crâne en tombant dans un escalier. Il a été transporté à l'hôpital S.-Joseph. Son état est très grave.

"Rien ne m'a fait autant de bien"

Sans le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, elle ne pouvait travailler



"Je m'occupe de nettoyage de bureaux. Je ne pourrais pas travailler sans le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Je souffrais de maux internes et une amie me parla de ce remède. Rien ne m'a fait autant de bien. Il m'a fortifiée assez pour me permettre de travailler tous les jours."— Mme M. Wilson, 2 Nolsmith St., Toronto, Ontario.

S'il vous faut être toujours à l'oeuvre, essayez ce remède. Il affermit les nerfs—donne le surplus d'énergie dont on a besoin.

98 femmes sur 100 disent en avoir bénéficié. En vente chez tous les pharmaciens, partout.



Un remède simple pour l'estomac malade procure un prompt soulagement

Pas besoin de remèdes violents ou de régime. Une recette domestique sûre et simple maintient l'estomac en bon état.

Si vous éprouvez des troubles d'estomac, des gaz, de l'acidité, des "points" ou du ballonnement—vous pouvez obtenir un soulagement prompt et certain en vous en tenant à cette simple pratique.

Ne prenez pas de remèdes violents ou des stimulants digestifs artificiels et ne vous soumettez pas au régime de jeûne. De fait, n'ôtez rien dans les limites raisonnables, la plupart des gens peuvent manger ce qu'ils veulent—s'ils ont soin de garder leur estomac libre des solides qui l'aigrissent et paralysent son travail de digestion.

Le moyen le meilleur et le plus facile d'y parvenir, c'est de prendre, après chaque repas une cuillerée à thé de Magnésie Bisurate, une forme de magnésie agréable, inoffensive, peu coûteuse qui neutralise promptement l'acidité de l'estomac et le maintient doux et propre.

Un essai d'une semaine de la Bisurated Magnesia, que tout bon pharmacien peut vous vendre, devrait vous convaincre rapidement que 90 pour cent des maladies d'estomac ordinaires n'ont aucunement leur raison d'être. Ne manquez pas de vous procurer Bisurated Magnesia.

BISURATED MAGNESIA

Requête des chômeurs de la Pointe-aux-Trembles

Une délégation des chômeurs de la Pointe-aux-Trembles s'est présentée, cet avant-midi, aux bureaux de la "Presse" et a soumis des plaintes sur la manière dont le secours direct serait administré en cette municipalité.

"Les hommes, ont déclaré les délégués, doivent travailler en proportion des valeurs qu'ils reçoivent en bons de secours, mais bien peu ont de l'ouvrage. L'administration, ont-ils continué, refuse aux chômeurs le charbon qui est d'absolue nécessité, en ces temps d'hiver, pour réchauffer les maisons; enfin, la nourriture accordée est manifestement insuffisante pour entretenir les familles." Les délégués ont déclaré qu'il y avait plus de cent chômeurs à Pointe-aux-Trembles, qui sont dans la détresse. Ils demandent aux autorités de la province de venir en aide aux plus malheureux, si la municipalité ne peut pas s'en occuper.

Un service anniversaire pour sir Wilfrid Laurier

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — Le service anniversaire de sir Wilfrid Laurier sera chanté, vendredi, en l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa, et ensuite, la famille ira déposer des fleurs sur la tombe de sir Wilfrid et de lady Laurier, au cimetière Notre-Dame. Le grand chef du parti libéral est mort en 1919.

Feu M. A. Proulx

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Léonard. — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Amédée Proulx, décédé à l'âge de 69 ans. Il laisse son épouse (Emma Arcoite), cinq enfants, Bradly, de S.-Rosaire, Albani, de New York, Omer, de Manchester, Raveika, de Montréal, Eva, de Lowell, Mass.

M. D.-A. Budge décédé

M. Daniel-Andrew Budge, le "père" du Y.M.C.A., au Canada, est décédé subitement d'une syncope, hier soir, à sa demeure, 1452, rue Bishop, à l'âge de 82 ans. Il fut pendant plus de 60 ans mêlé aux activités de cette importante association au Canada, aux Etats-Unis, en Angleterre et en Australie où il a rendu de précieux services à la jeunesse.

M. Budge avait épousé Mlle Margaret-Ann Watson, de Westmount, en 1876. Elle l'a précédé dans la tombe en décembre 1931.

Il laisse dans le deuil: trois fils, MM. Donald-A. Budge, Edgar-C. Budge, de Montréal; Gordon Budge, de Vancouver; quatre filles, Mme C.-K. Calhoun, de Bridgeport, Conn., Mme George-A. Ross et H.-J. Griswold, de Montréal et Mme William Young, de Vancouver. La date de ses funérailles sera annoncée plus tard.

A la prison de Hull

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 14. — D'après le rapport du shérif Isidore S.-Pierre, de Hull, 1,359 prisonniers ont été logés à la prison de Hull, en 1932, soit 358 de moins que l'année précédente. Les dépenses totales ont été de $24,425, dont $11,432, pour les salaires. Sur le nombre de prisonniers, il y avait 198 femmes; 352 prisonniers de Hull, 275 du district de Hull; 574 d'Ottawa; 80 d'autres parties de l'Ontario; 9 des Etats-Unis, et 6 du Canada, en dehors de Québec et d'Ontario.

Crise et monopole

Me Démétrius Baril a donné une causerie samedi soir à la radio sur le sens chrétien en affaires. Après avoir expliqué que le secours direct ne saurait durer, il s'en est pris surtout aux compagnies géantes et aux monopoles comme principal facteur de la crise.

"Si toutes ces organisations avaient mis un peu de sobriété dans leurs vues et leurs activités, dit-il, et avaient su limiter la production, et ainsi fournir un travail plus constant, la crise ne serait sans doute pas venue avec l'acuité qu'on lui connaît; mais, leur nombre et leur voracité étaient trop grands. Le peuple s'est anémié, et d'autant plus rapidement qu'il est pressuré dans les choses indispensables à la vie: l'eau, la lumière, les aliments, le transport, le logement et le vêtement; c'est la crise.

La méthode monétaire doit être modifiée

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — M. Bernard-K. Sandwell, économiste, l'hôte du Canadian Club d'Ottawa, samedi, dit que la seule chose à modifier, dans le capitalisme, est la méthode monétaire. "Nous lui avons imposé un fardeau qu'il ne peut supporter. Nous demandons à un système de onze billions d'or de payer une dette de deux fois cette somme. Cela ne peut pas se faire".

M. Sandwell craint le socialisme qui mettra trop d'autorité entre les mains d'officiers du gouvernement. Il ne croit pas non plus que nous sommes assez préparés pour établir une nouvelle méthode.

Nos volailles en Angleterre

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14.—M. W.-A. Brown, du département du bétail du ministère de l'agriculture, est de retour de Grande-Bretagne, où il a aidé à la vente de 90,000 volailles, pour le commerce de Noël. Ces volailles ont presque toutes été vendues à Londres et ont atteint un prix avantageux. M. Brown croit qu'à la Noël de 1933, le Canada pourra doubler cet envoi en Angleterre.

Un coûteux incendie

(Du correspondant de la PRESSE)

Rivière Beaudette, 14.—Un incendie a détruit une grange et une remise appartenant à M. Arthur Méthot ainsi que le foin et les machines agricoles qui s'y trouvaient. Les pertes sont en partie couvertes par les assurances.



Les gens avisés enrayent

LE RHUME

en chassant les poisons ACIDES

Il y a toujours une certaine quantité d'acidité dans votre organisme. Quand vous prenez un rhume, vous avez généralement un excès d'acidité. ABBEY'S SALT enraye le rhume parce qu'il enraye l'*acide*. Dès que vous sentez venir un rhume, prenez deux cuillerées à thé d'ABBEY'S dans un demi-verre d'eau. Ensuite une cuillerée toutes les heures jusqu'à soulagement. ABBEYS agit vite — il est tout à fait inoffensif et vraiment agréable à prendre. Mieux encore — prenez un verre du pétillant et rafraîchissant ABBEY chaque matin; c'est un excellent moyen de rester bien portant. Procurez-vous une bouteille de Sel ABBEY dès aujourd'hui à la pharmacie.



ABBEY'S EFFERVESCENT SALT

"JE DOIS MA SANTÉ aux PILULES ROUGES



écrit Madame Therrien de Grand'Mère, P.Q. "Je suis si heureuse d'avoir trouvé ce remède, continue-t-elle, que je veux le dire bien haut pour que toutes les femmes malades en bénéficient. Dès que j'eus commencé à prendre les Pilules ROUGES, je me suis senti renaître, mes forces augmentèrent rapidement, je suis devenue énergique et capable de faire tous mes travaux sans l'aide de personne et j'ai plusieurs enfants. J'ai suivi plusieurs traitements dispendieux, mais toujours je restais faible, avec des maux de tête fréquents et des douleurs dans tous les membres. Ce n'est que lorsque j'ai fait usage des Pilules ROUGES que je me suis trouvée mieux. Je recommande fortement les Pilules ROUGES." Mme A. Therrien, Boîte Postale 125, Grand'Mère, P.Q.

Sans aucune sollicitation de notre part, Mme Therrien a bien voulu nous donner son témoignage. Se peut-il, mesdames, après une attestation aussi convaincante, que vous persistiez à être malade. Si vous souffrez de pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigues anormales, douleurs de dos et de reins, périodes douloureuses et irrégulières, troubles internes, symptômes ou conséquences de l'ANEMIE, prenez les Pilules ROUGES (spécialement préparées pour les Femmes) le remède toujours satisfaisant pour la femme qui veut se soigner sûrement et à **bon marché**. Vous aussi retrouverez la santé qu'il vous faut.

Le Médecin des Pilules ROUGES recommande OVONOL pour les enfants pâles, faibles, nerveux.

AVIS IMPORTANT. — Les Pilules ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte ou 3, $1.25; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute substitution.

Pilules ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal

Merci d'avance

Lorsque vous répondez, verbalement ou par écrit, à une annonce publiée dans la "Presse", veuillez nous rendre service en mentionnant que vous l'avez lue dans la "Presse". Tout en faisant plaisir à l'annonceur, vous vous assurerez ainsi une attention toute particulière.

501-S

Le NOUVEAU JELL-O : *Un régal moderne*



FEUILLETON DE LA "PRESSE"

L'Attaque de la Mission

par XAVIER CHANTEBRUNE

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

14 février 1933.

12 (Suite)

—Pas moi! Ah! c'est ce que nous allons voir! Comme si je craignais la mort! Une chose seule importe... c'est que je te maudisse avant de disparaître. Oui, je veux que la fièvre te brûle, que la gangrène te dessèche, que la gale se mette dans tes doigts, que la lèpre envahisse ta peau et la crevasse, que la peste te torture! Sois maudit! Sois maudit dans tes ancêtres! sois maudit dans tes descendants jusqu'à la dix millième génération! Ah! je ne me jetterai pas à l'eau! Ah! je tremble devant la mort!... Tu vas voir cela! Tu vas le voir! Je te dis que tu vas le voir!

Et lyrique maintenant, elle lance cette prosopopée sans s'arrêter de combattre:

O mort! toi qui vas me débarrasser du plus immonde des êtres, toi qui m'assures la plus implacable des vengeances, ô mort, je te chéris.

Ce disant, la femme se dégagea d'un geste brusque des mains qui l'étreignaient. Puis, sans hésiter une seconde, elle se lança dans l'infecte mare.

En pensant qu'elle coulait à pic, le mari qui s'était bien gardé de faire un geste pour l'arrêter, s'écriait, ricanant:

—Pour trente piastres, j'en aurai une autre, et mieux réussie que toi!

Mais tout n'est pas fini: Poussée par l'instinct de la conservation, la malheureuse réagit malgré elle, et, à la surface, elle apparaît de nouveau.

Non seulement elle apparaît, non seulement elle vit, mais elle a certainement entendu les paroles ultimes que son mari lui a décochées en guise d'oraison funèbre, puis de sa bouche, d'où découle une boue immonde, elle jette dans un hoquet:

—Tu en auras une autre!... Peut-être! Mais je te rendrai la vie impossible.

—Bah! fait l'homme, qu'en sais-tu?... En attendant, tu vas mourir, mourir comme un chien. Tu resteras sans sépulture... La nuit, les chacals viendront dévorer ton cadavre. Regarde, si tu peux. Déjà les vautours te survolent. N'entends-tu pas les croassements des corbeaux? Ne comprends-tu pas qu'ils t'attendent!

Mais la mare sans doute est peu profonde. La malheureuse doit en fouler le fond, puisque la voilà, maintenant, debout, levant les yeux au ciel!...

Et elle paraît effrayée!... Sans doute a-t-elle vu les vautours et entendu les corbeaux! Sa tête retombe sur sa poitrine!

—Ah! fait alors le mari, tu ne me braves plus! Tu trembles maintenant... C'est que moi aussi, je serai vengé. Ton âme n'aura pas de sacrifices. Elle sera privée du culte posthume! Ah! tu veux devenir un Koei! Tu le seras, mais un Koei malheureux, un Koei délaissé, un Koei famélique qui ne trouvera nulle part ni gîte ni nourriture. Tu as prétendu mourir! Eh bien, meurs donc, à présent, meurs comme un chien! L'odeur de ton cadavre ne saurait offusquer mes narines et ton âme de damnée ne me fait pas peur.

Ainsi parla cet homme sans entrailles, ainsi s'exprima ce mari odieux, produit corrompu d'une civilisation mensongère, symbole vivant d'un paganisme abject.

A la vérité, dans toute cette horrible histoire, le leurre des mots servait de part et d'autre l'horreur d'une passion insensée.

Eh oui, mourir peut être une satisfaction pour qui, de sa propre mort, fait une vengeance; mais rester sans cercueil, sans honneurs funèbres, sans soins posthumes, pour un Chinois superstitieux, quel épouvantable sort!

Ah! dans la fureur de sa rage elle n'avait pas envisagé ce côté de la question, la pauvre femme!

Et le Père Gerbaud jusque là témoin impuissant de l'horrible drame, vit la malheureuse, succombant au désir de vivre encore, se débattre énergiquement dans l'eau verdâtre comme pour gagner le proche rivage.

Ah! il était angoissant le problème qui se posait ainsi à elle d'une manière si inopinée et à un moment où elle avait si peu de temps pour réfléchir!

Certes, la vengeance était douce, mais combien terrible lui apparaissait l'avenir à elle réservé!

Elle ne savait pas grand'chose, la femme chinoise, mais, du moins, n'ignorait-elle pas que "les morts doivent vivre"; que, pour vivre, ils ont besoin, comme les vivants, d'une nourriture matérielle: des viandes, du riz, des légumes.

Elle ne savait pas grand'chose, mais elle ne doutait pas des affirmations des bonzes. Or, d'après ceux-ci, les morts ne sauraient avoir dans l'éternité une existence heureuse s'ils ne sont pas munis des objets indispensables à la vie terrestre: monnaie d'or, et d'argent, vêtements et meubles, logis; et tout ce qui est spécialement nécessaire à la femme: aiguilles, fils, ciseaux; jouets enfin, pour les enfants.

Les moeurs chinoises, à cet égard, n'innovent pas; elles se contentent d'avoir modifié, à la longue, les pratiques des autres peuples anciens: Chez ceux-ci, les offrandes aux morts étaient la plupart du temps effectives. Elles symbolisaient peu. Dans les tombeaux chaldéens par exemple, on a retrouvé de grandes urnes qui avaient été remplies de poulets, de lapins, de poissons, de légumes et de fruits. Chez les Chinois, la nourriture offerte est réelle, bien que peu abondante. Mais la monnaie, les bijoux, les métaux précieux sont fictifs... Au surplus, les objets fictifs destinés aux morts, sont brûlés, et les objets réels, tels les produits alimentaires, sont rapportés à la maison. Le mort n'a ni bu ni mangé; mais on lui en a donné les moyens, et cela suffit.

Les Chinois, d'ailleurs, vont très loin dans l'art du simulacre. Ils établissent sur des bandes de papier, la longue liste des objets qu'ils veulent envoyer à leurs morts: cela d'abord au moment des funérailles; ensuite à divers moments de l'année. Ces listes une fois établies, ils les brûlent. De la sorte, théoriquement du moins, les morts sont constamment pourvus des objets nécessaires à leur "subsistance".

Toutes ces pratiques, que connaissait bien la malheureuse femme et dont l'importance ne lui paraissait pas douteuse, revenaient à sa mémoire en cet instant fatal... En être privée, quelle horreur! Eh quoi! c'était son mari qui avait imaginé cette abomination?

—Ah dit-elle dans un râle, tu oseras faire cela? Point de cercueil! Point de funérailles! Point de sépulture! Et tu me priveras aussi de sacrifices!...

Alors le mari:

—Va-t-en donc rejoindre les âmes des criminels et des maudits qui errent dans les vastes espaces, entre terre et ciel, parce qu'il ne s'est trouvé personne pour leur accorder la sépulture!

Et, pris d'une subite inspiration, il assimila aussitôt le sort de sa femme à celui d'un certain nombre de personnages connus pour avoir, par leurs méfaits, mérité d'être privés d'un soin si nécessaire.

—Oui, reprit-il, va-t-en misérable Koei (diable ou âme errante), va-t-en souffrir comme Lai-Fou qui tua son père: comme Liou-Tay qui mit le feu à la pagode de Cha-Fu; comme Sang-Tou le brigand; comme San-Lin-Tchang, le vampire... Comme tant d'autres, dont tout le monde s'est détourné! va... va!...

Le Père Gerbaud assistait consterné à ce drame effroyable. Il en appréciait d'autant mieux les incidents, qu'il était plus au courant des moeurs chinoises. Rien, dans cette dernière discussion relative aux menaces faites par le mari à l'âme de sa femme ne lui avait échappé:

Il avait vu souvent, sur les fleuves de Chine même dans les localités éloignées des grands centres, de petites barques rapides, peintes de couleurs sombres et semblables aux canonnières militaires. Ce sont les bateaux d'une "Société de Bienfaisance" dont la fonction est de rechercher les cadavres qui flottent sur les eaux: cadavres de noyés, de suicidés, d'enfants. Recueillis, sommairement vêtus, placés dans des cercueils, ils reçoivent une sépulture honorable.

Cette organisation est soutenue par la charité publique. Dans les villes principales, le Mandarin dispose de fonds pour faire enterrer par ses soins, les cadavres des mendiants et des étrangers.

Le Père Gerbaud lui-même, en diverses circonstances, avait recueilli et fait enterrer de pauvres défunts abandonnés de tous, ce dont la population lui avait su gré.

C'est que les Chinois jugent bien plus méritoire d'assurer la sépulture d'un cadavre que d'hospitaliser un vieillard.

A leurs yeux en effet, priver quelqu'un de sépulture est la peine la plus terrible qui puisse être infligée à un être humain.

De là, cette pratique de déterrer, au moment des persécutions, et d'abandonner sur le sol, les cadavres de ceux à qui les populations ou leurs représentants sont hostiles.

Secouée par toutes les préoccupations qui avaient assailli son cerveau, la noyée avait fait de vigoureux efforts pour échapper au sort qui la menaçait, à cet enlisement qu'elle avait frénétiquement voulu d'abord et qui, maintenant, était devenu pour elle une cause d'épouvante.

Elle s'était rapprochée du bord de l'étang et se tenait droite dans la boue noirâtre. Elle y demeurait immobile, tantôt regardant le ciel, tantôt portant les yeux sur les collines environnantes, lieux témoins de son enfance lointaine.

Mais ce n'était pas pour regretter quoi que ce fût de son passé, ni pour pleurer de tristes larmes à l'instar de l'héroïne grecque. C'était pour se dire:

—Non! non! Quoi qu'il advienne, ma famille ne m'abandonnera pas ainsi!...

Et, loin de chercher dans cette consolation une raison de vivre, elle y trouva une nouvelle raison de mourir.

Subitement rassurée, elle porta ses yeux obscurcis, presque vitreux, sur ce mari, resté là devant elle, les bras croisés, dans une attitude méprisante, ayant sur les lèvres, un diabolique sourire.

A cette vue, ses dernières hésitations s'évanouirent. Le désir de la vengeance devient chez elle plus vif, plus impérieux. Des paroles outrageantes montent de nouveau à ses lèvres et c'est encore un torrent d'injures et de malédictions:

—Misérable, s'écrie-t-elle, tu as pensé m'effrayer, mais tu n'y as pas réussi! Non, non, je ne serai pas privée de sépulture. Ce que tu refuses de faire, toi, ma famille s'en chargera! Dans quelques heures elle aura accompli les rites funèbres. Et ce sera mieux ainsi... Tes mains immondes n'auront pas touché mon corps. Je ne reposerai pas dans un sol souillé par elles... Sois donc maudit, mille fois maudit!... Tu n'attendras pas longtemps mon heure: La voici!

Devant l'expression d'une colère si brutale, l'abbé Gerbaud se demandait, au fond, ce qu'il y avait de plus abominable et de plus inhumain, du froid cynisme du mari ou de l'odieux mépris dont sa femme s'efforçait de l'accabler.

Mais le missionnaire n'eut pas le temps de réfléchir longuement. Un fait nouveau venait de se produire. Cette femme irascible s'était derechef jetée en avant dans les eaux bourbeuses.

XII

Premières hostilités

Jusqu'à ce moment, le Père Gerbaud aurait pu se croire le seul spectateur des scènes effroyables auxquelles il venait d'assister.

En cela, il se serait trompé.

Deux Chinois, pour le moins, dissimulés dans un bosquet voisin, s'y intéressaient comme lui... Non seulement ils observaient attentivement la bataille, mais l'attitude du missionnaire lui-même semblait les passionner.

De temps à autre, ils échangeaient entre eux à son sujet quelques paroles à voix basse.

On aurait dit qu'ils avaient hâte de savoir ce qui allait advenir, comme s'ils eussent dû en tirer quelque profit.

Lorsque, pour la première fois, la femme, au paroxysme de la fureur, s'était jetée dans la mare, ils étaient restés un moment comme incertains de ce qu'ils devaient faire.

Mais quand, après une nouvelle altercation particulièrement violente, elle s'y précipita de nouveau:

—Cette fois, dit l'un des hommes, nous le tenons.

—Oui, confirma l'autre, allons vite chercher des camarades!

Et ils coururent à toutes jambes dans la même direction.

A ce moment, autour du point de l'eau bourbeuse où la femme avait disparu, s'étaient formés des cercles concentriques qui allaient s'élargissant.

Fasciné par l'horreur du spectacle, ému par toutes les malédictions qui venaient d'être échangées, poussé par la pitié généreuse de l'être humain et la charité du prêtre, le Père Gerbaud n'y tenant plus, s'était jeté à l'eau à son tour.

Bon nageur, en quelques brasses, il a rejoint la désespérée. Il plonge, saisit de son mieux celle qui voulait en finir avec la vie et la ramène sur la berge.

Mais la noyée n'a pas fait un mouvement.

Est-elle un cadavre déjà? N'y a-t-il plus de vie dans ce corps inerte et fangeux?

Comment, en si peu de temps, serait-elle morte? Est-ce que quelques instants auparavant, elle ne maudissait pas encore?

En tout cas, si elle est morte, il faut le savoir. Et si elle ne l'est pas, pour la sauver, il n'y a pas de temps à perdre.

(A suivre)

PLateau 5151 — "LUNCH" SPECIAL SERVI TOUS LES JOURS A NOTRE BUFFET — AU REZ-DE-CHAUSSEE — PLateau 5151

VENTE ÉCLIPSE CHEZ DUPUIS

ARTICLES ESTAMPÉS et de FANTAISIE à PRIX D'ÉCONOMIE MERCREDI

CHANDAILS

pour garçons (Grandeurs : 22 à 34)



.69

Prix ordinaires : .98 à 1.19

Même à .98 ces chandails seraient peu chers . . . c'est donc une aubaine dont les mamans doivent profiter, car tout garçon aime à pouvoir toujours compter sur un chandail pour le jeu, l'école ou le travail . . . Bon tricot de laine, épais et serré ou par côtes (fines ou larges). Encolure V, polo ou collet châle à dessins JACQUARD, aussi unie ou chinée. Ces modèles dans toutes les grandeurs.

Blouses de broadcloth

Pour garçonnets de 6 à 13 ans **.29**

Broadcloth de bonne qualité en blanc, bleu, beige ou vert. Coupe ample, collet à même, 1 poche, poignets à manchettes boutonnées et cordon à la taille.

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES S.V.P.
DUPUIS—au rez-de-chaussée (De Montigny)

Si vous ne pouvez venir appelez le service des commandes: PLateau 5151 — Local 202

Parures de table

1 belle nappe à thé en broadcloth (36" x 36") estampée de beaux dessins. 4 petites serviettes pour appareiller. Prix ord. .29
4 PARURES. **$1**

Faux-draps

Bon coton blanc. — Dimensions: 2 x 2½ vgs. Estampage de nouveaux dessins. SPECIAL **1.59**

Tabliers "Hoover"

Pour fillettes. Remplace souvent la robe. Dessins gais et bien estampés. Tailles, 30 à 38. SPECIAL **.39**

Formes de coussins

Tous remplis de KAPOK. Dimensions: 16" x 16" jusqu'à 18" x 26". Forme ronde: 10 x 4 pouces jusqu'à 20 x 4 pouces. Chacun **.49**

Articles estampés

Soldes diverses: robes de nuit, chemises de table, centres, etc. Estampage sur coton, toile, mousseline. Valeurs: .50 à .75. Au choix **.39**

Beaux coussins

En soie de fantaisie, soie unie, tapisserie, brocart. Diverses formes et nuances.
AU CHOIX, chacun . . **$1**

Tabliers estampés

Pour dames. Bon broadcloth et dessins faciles à broder. Six modèles au choix. **$1**
.17 — 6 pour . . .

Kapok

C'est la plus populaire qualité de bourre pour remplir les coussins, etc. Le paquet d'une livre **.29**

Nappes-toile huitre

Estampage soigné sur belle toile huitre.

54" x 54"	.79	54" x 72"	1.29
54" x 90"	1.79	54" x 108"	1.98

Robes de nuit

Délicats motifs estampés sur bon et fin broadcloth. Plusieurs dessins aux choix.
3 pour $1

Taies d'oreillers

Beau coton blanc à broderie de couleur. Environ 38 x 21 pcs. Prix ord. .75. CHACUNE **.39**

Taies d'oreillers

Bon coton blanc de texture très fine et serrée. Estampage de divers dessins au choix. Prix ord. .69. Environ 33" x 22". **.39**

Soie à broder

En fuseaux de 25 verges. Toutes les couleurs. Prix ord. .25. ACHETEZ-EN PLUSIEURS A CE PRIX REDUIT. Le fuseau **.05**

Une aubaine !

Service à dîner 47 pièces 6 couverts



4.98

A cause de la grande popularité de ces services à dîner, lors d'une vente récente, nous nous sommes procuré un autre lot et avons eu l'avantage de l'obtenir au même bas prix. Ce qui explique la répétition d'une offre aussi avantageuse. Deux jolis décors orange ou vert, peints à la main. Forme moderne et bordure en relief.

PLateau 5151 — Local 202 —au troisième (De Montigny)



.05 Chacun

Laine fine à 2 brins, le peleton

Voici une aubaine pour celles qui aiment à tricoter des chandails, écharpes, pour elles-mêmes ou pour hommes... Belle laine douce et à 2 brins. 8000 pelotons en tout... 25 couleurs au choix dont:

rouge, marine, gris, rose, gris perle, vert, rieux rose, blanc, "buff", algéria, orange, brun

.05

DUPUIS — au deuxième (Ste-Catherine)

BELLES SOIES

Des plus nouvelles à très bas prix mercredi — Profitez de cette occasion pour acheter plusieurs longueurs de robes.

Crêpe Canton de pure soie

Imprimé de dessins gradués soit de fleurs ou motifs géométriques. Vous serez ravie des riches combinaisons de coloris sur fond pâle ou foncé. Pour robes de printemps, ensembles et diverses toilettes. Largeur: 38". Prix ord. 1.49 la verge

Crêpe Faille de pure soie

Beau tissu uni que vous aimerez à employer dans la confection de robes d'après-midi ou du soir. S'assimile bien aux larges manches en tissus imprimés... Teintes pâles ou foncées. Pour robes ou lingerie délicate. Largeur: 38". Prix ord. 1.29 la verge

Chiffon imprimé pure soie

C'est encore le chiffon imprimé de superbes et très nouveaux dessins qui réalise les plus gracieuses toilettes de dames, jeunes filles ou débutantes . . . Notez les nuances nouvelles: gris casino, bleu bermuda, hyacinthe, coeur de laitue, corail, aussi noir à dessins contrastants. Largeur: 38". Prix ord. 1.49 et 1.39 la verge

.89

SPÉCIAL du MATIN

Soie pongée

Largeur: 33". Prix ordinaire .49. La verge **.24**

C'est à ce bas prix qu'il faut acheter ce tissu pour vos pyjamas, lingerie, robes d'été. Garantie lavable et sans apprêt.

DUPUIS—au deuxième (centre)

SPÉCIAL du MATIN

Velvetine chiffon

Largeur 27". Prix bas spécial, la verge **.24**

Un très bas prix pour cette qualité remarquable et appréciée dans la confection de boléros, robes de fillettes, robes de chambre etc. Teintes pâles ou foncées.

DUPUIS—au deuxième (centre)



Blouses de soie aux nuances gaies

Garanties lavables pour dames et jeunes filles

De telles blouses si populaires à un aussi bas prix est une aubaine qu'il ne faut pas laisser passer. — La blouse de soie sera en grande vogue avec les jolis costumes que nous verrons ce printemps. Nous avons acheté ce lot à un bas prix très spécial en avance sur la saison. Par conséquent elles sont toutes de la dernière nouveauté. Choix de rose, bleu, maïs, coquille, blanc. Manchettes bouffantes ou manchettes courtes. 10 modèles au choix. — Grandeurs 14 à 20. SPECIAL chacune **$1.00**

DUPUIS—au deuxième (De Montigny)

TISSUS LAVABLES

à des prix plus bas que ceux des manufacturiers

Ce sont de telles offres qui font économiser les personnes qui s'adonnent à la couture. Les tissus offerts ici ont une vogue justifiée à cause de leur belle qualité et des maints usages qu'on peut en faire. Venez le matin pour choisir plus à votre aise. Achetez en même temps vos patrons à notre comptoir des patrons BUTTERICK — McCALL — PICTORIAL — EXCELLA et SIMPLICITY.

Crêpe de soie artificielle

Vous admettrez que c'est un bien bas prix pour cette très belle texture d'une riche apparence pour robes légères. C'est aussi le tissu idéal pour la confection de lingerie élégante, ou encore pour la broderie. Récente importation française . . . Prix ord. 1.00. — Largeur 36 pouces. SPECIAL, la verge . . . . . **.79**

Rayon imprimé *Largeur 36". Prix ord. .49. La verge* **.25**

Dessins nouveaux de fleurs et de lignes brisées, espacés ou plus serrés. Pour robes de dames ou jeunes filles.

Coton maillé *"Mesh" Largeur 36" Prix, la verge* **.29**

Un bon tissu qui promet d'obtenir beaucoup de succès. Mauve, Nil, orange, sable, maïs, bleu pâle, pêche et blanc.

Batiste imprimée *Largeur 36" Prix bas spécial, la verge* **.25**

Les mamans surtout apprécieront cette qualité pour robes de fillettes, robes d'intérieur ou autres vêtements. Garantie lavable.

BROADCLOTH UNI ET PERCALE IMPRIMEE

Ne manquez pas cette aubaine

Largeur 36 pouces Prix ordinaire .25 SPECIAL, la verge **.16**

Deux tissus de coton de belle qualité et très en demande pour la confection de robes d'intérieur et de vêtements pour enfants, garçons ou fillettes. Nuances et dessins inaltérables au lavage.

DUPUIS—au deuxième (centre)

PIQUE DE COTON UNI OU IMPRIME

Profitez de ce spécial extraordinaire

Largeur 36 pouces Prix ordinaire .39 SPECIAL, la verge **.29**

Piqué uni employé pour parures de robes, garnitures, aussi pour robes d'enfants. Piqué imprimé dans les plus nouveaux dessins aux teintes inaltérables. Profitez du rabais de .10 par verge pour en acheter plusieurs verges.

DUPUIS—au deuxième (centre)

Les plus nouveaux SACS à MAIN en vente à un bas prix surprenant



Ils sont nouveaux, commodes, pratiques, modèles tels qu'illustrés et plusieurs autres.

1.79

DUPUIS a eu la bonne fortune d'obtenir d'un manufacturier très en vue des sacs en VERITABLE CUIR DE VEAU traité et fini d'une manière si parfaite qu'on les confondrait avec des sacs de prix beaucoup plus élevé. Les formes sont jolies, originales et présentées dans une variété de beaux modèles pour dames et jeunes filles. Tous avec chaînette éclair (zipper) à l'intérieur. Riche doublure de soie moirée, glace à main et porte-monnaie.

—au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

1.79

VOIR D'AUTRES AUBAINES PAGE 24



Packard!.. Chums!.. Globe!.. La Rita!..

Ce sont les marques de souliers que les fillettes préfèrent... et que les mamans achèteront ici à des prix d'économie.

Cette vente apporte à toute mère de famille la meilleure aubaine à l'approche du printemps!... Souliers de marques avantageusement connus provenant de nos lignes régulières. Formes lacées, gore, à courroies, élégantes et confortables. En cuir verni ou cuir de veau souple.

Pointures: 8 à 10½ dans le lot. Prix ord. 2.50 la paire **1.39**

Pointures: 11 à 2 dans le lot. Prix ord. jusqu'à 3.50 la paire **1.79**

DUPUIS — au deuxième (Ste-Catherine)



Dupuis Frères LIMITÉE
ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, vice-président et directeur-gérant. ARMAND DUPUIS, secrétaire.